

NA

GUERRE
D'ESPAGNE
CONTRE
BUONAPARTE

1

III-61-10-38



0-38

Biblioteca de Ingenieros del Ejercito.



Inscripción... { Folio..... 292
 { Número..... 8705

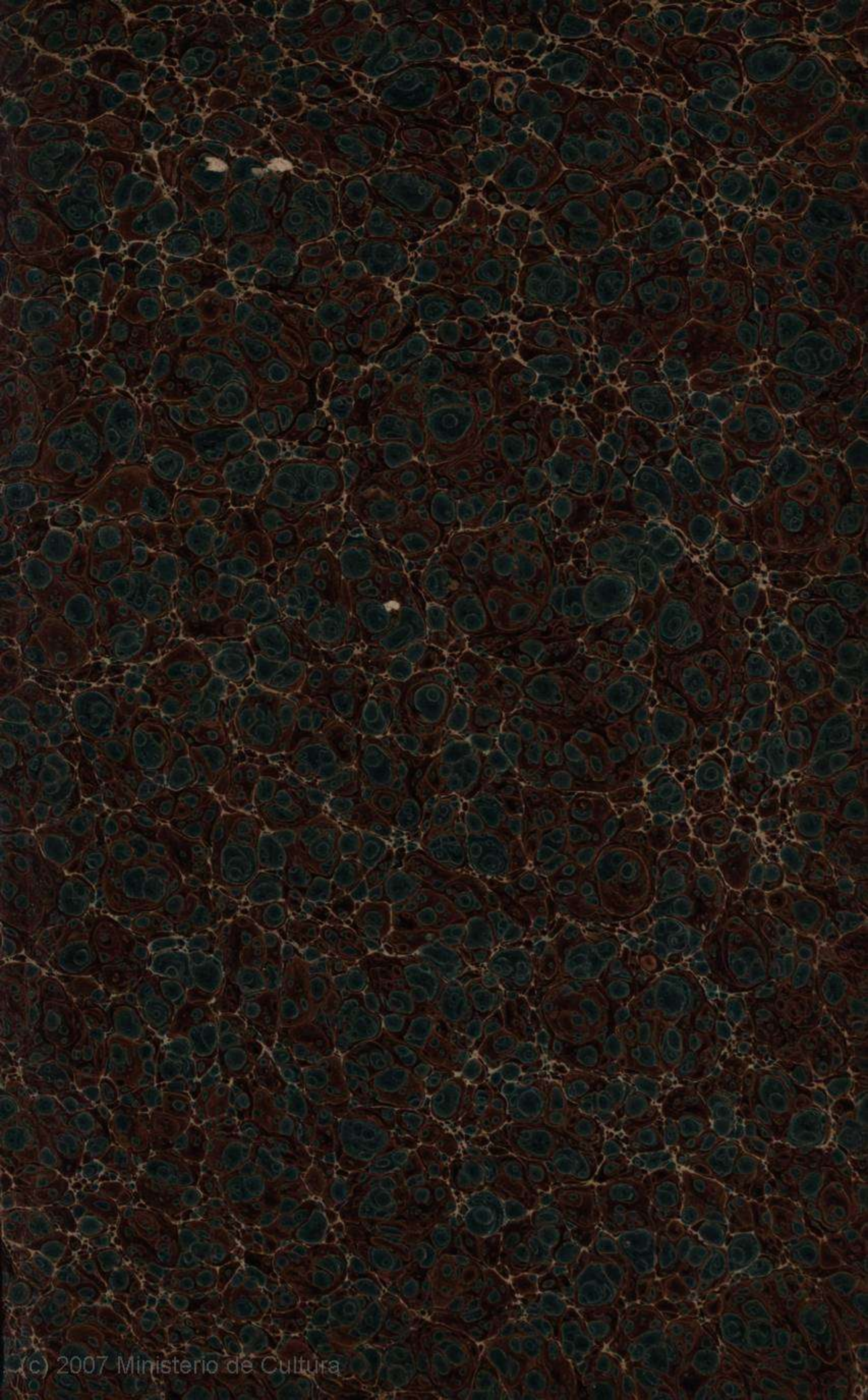
Clasificación.. { División..... J-
 { Subdivisión... 1-2

Colocación.... { Estante.....
 { Tabla..... 10^a
 { Número..... 78

Divi

Estan

7a



3883

HISTOIRE

DE LA

GUERRE D'ESPAGNE

IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, RUE DE SORBONNE.
CONTRE

NAPOLÉON BUONAPARTE.

—
TOME I^{er}. X

HISTOIRE

DE LA

GUERRE D'ESPAGNE

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

NAPOLEON BONAPARTE.

TOME I.

83/48296

bd4-13981

HISTOIRE

DE LA

GUERRE D'ESPAGNE

CONTRE

NAPOLÉON BUONAPARTE,

PAR UNE COMMISSION

D'OFFICIERS DE TOUTES ARMES

ÉTABLIE A MADRID

AUPRÈS DE S. EX. LE MINISTRE DE LA GUERRE;

TRADUITE DE L'ESPAGNOL AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS,

PAR UN TÉMOIN OCULAIRE.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ { **LE NORMANT**, libraire, rue de Seine, n° 8; et quai
Conti, n° 5, près l'Hôtel des Monnaies;
NEPVEU, libraire, passage des Panoramas;
DELAUNAY, libraire, Palais-Royal, galerie de bois.

1818.

Solo et l'...

HISTOIRE
DE LA
GUERRE D'ESPAGNE

CONTRE
NAPOLÉON BONAPARTE

PAR UNE COMMISSION
D'OFFICIERS DE TOUTES ARMES

ÉTABLIE A MADRID
D'APRÈS DE S. EX. LE MINISTRE DE LA GUERRE

PAR UN TRAVAIL OUVRIER



TOME PREMIER.

A PARIS

LE NORMANT, Libraire, rue de Seine, n° 8; et chez
Gault, n° 5, aux Hôtel des Normans;
NEPVEU, Libraire, passage des Normans;
DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, galerie de bois.

1818

AVERTISSEMENT.

LA dernière guerre d'Espagne contre la France n'a été encore vue que d'un côté. Tous les ouvrages qui ont paru jusqu'à présent sur ce sujet ont été écrits par des Français ou par des Espagnols attachés au parti de la France.

Une Histoire de cette guerre, publiée par ordre du gouvernement espagnol, et rédigée par des Officiers ayant à leur disposition tout ce qui a été publié en Europe, et tous les documens des archives de leur pays, doit avoir pour nous un caractère de nouveauté et d'authenticité qui la distingue de toute autre.

Peut-être objectera-t-on que cette inter-

vention de l'autorité dans un pays où la censure est d'ailleurs si sévère, doit tourner au désavantage d'une Histoire qui n'est pas purement militaire. Ce n'est malheureusement que trop vrai; mais cette traduction ayant été faite sur le manuscrit original, il a été possible de rétablir quelques passages que la censure avoit élagués.

Il faut convenir cependant qu'elle s'est montrée assez indulgente, et l'on sera sans doute étonné qu'elle ait laissé intact le tableau de l'Espagne à la fin du règne de Charles IV, tracé par une main d'autant plus hardie, que dans les premiers décrets du roi Ferdinand en 1814, il étoit toujours ordonné de remettre les choses dans l'état où elles étoient en 1808.

Quelques notes ont été ajoutées ou pour peindre quelques personnages, ou pour donner le fil de quelques intrigues. Ces notes sont marquées d'un T, pour les distinguer de celles de l'original.

D'ailleurs, il a paru convenable de supprimer des expressions dont quelques personnes auroient peut-être à se plaindre, mais toutefois sans rien changer aux faits. On a également fait disparaître quelques détails trop minutieux et fatigans qui retardoient la narration sans aucune utilité : ceux qui ont paru devoir être conservés ont été reportés dans des notes.

Ce volume qui dans l'original espagnol est divisé en quatre Chapitres, est regardé tout entier comme Introduction. Cependant, le quatrième Chapitre appartient déjà à l'histoire de la guerre, tandis que les trois précédens ne sont que l'exposé de la situation de l'Europe, et particulièrement des deux Etats au moment de la rupture de la paix. Aussi n'a-t-on compris que ceux-ci dans l'Introduction, en donnant au Chapitre IV le titre de Livre I^{er}. Cette division a paru plus méthodique.

Les Pièces justificatives étoient au nombre

*

de quarante-huit, et grossissoient le volume sans offrir aucun avantage. On a retranché celles qui ont été publiées dans les Moniteurs, ou qui, sans être nécessaires à l'ouvrage, ne pouvoient avoir aucun intérêt pour des lecteurs français. On trouvera à la fin du volume la liste de celles qui ont été supprimées.

AU ROI.

SIRE,

L'indépendance de la Nation et le rétablissement de VOTRE MAJESTÉ sur son Trône, furent les principaux objets de la guerre que l'Espagne a soutenue pendant six années, et qu'elle n'a terminée qu'après le renversement de celui qui l'avoit provoquée. L'éclat que l'histoire de cette lutte mémorable doit jeter sur

*voire Règne, la rend digne de paroître sous
l'auguste nom de VOTRE MAJESTÉ.*

*Daignez donc, SIRE, en agréer l'hommage,
et nous permettre de vous offrir l'assurance
du profond respect avec lequel nous sommes,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

**Les très-humbles, très-obéissans
et très-fidèles sujets,**

LES OFFICIERS

de la Section d'Histoire Militaire.

PRÉFACE.

IL est au moins aussi difficile d'assigner avec impartialité les causes, et de rappeler les résultats des bouleversemens politiques dont notre génération fut témoin, que d'écrire avec exactitude les événemens mémorables que le temps a éloignés de nous. Tant que nous serons animés par le juste sentiment de nos malheurs, tant que les auteurs et les victimes des calamités qui affligèrent l'Etat seront en présence, les haines ne s'éteindront point, et l'esprit de partialité nous aveuglera tous; l'historien manquera son but, et la conviction publique ne seroit point la récompense de celui qui auroit eu le bonheur de le saisir.

Quand nous étudions les faits et les événemens d'un autre âge, nous cherchons seulement à nous instruire : la prévention nous porte à croire, les indices sont des preuves, la probabilité est certitude, la certitude est évidence ; mais quand nous lisons les Mémoires de notre temps, c'est pour les juger sévèrement d'après les petites vues de l'intérêt particulier, déguisé sous le nom pompeux de bien public ; nous examinons plus l'auteur que l'ouvrage, nous pardonnons rarement à celui qui offense notre amour-propre en contredisant nos opinions, et jamais à celui qui flétrit notre réputation en décrivant le parti que nous suivons.

Tout change de couleur à travers le prisme trompeur de la discorde civile : aux yeux du public l'éloge le plus mérité adressé à celui qui peut l'entendre et le récompenser, ressemble toujours à la flatterie, comme les griefs

les plus justes reprochés au malheureux qui gémit sans défense dans un cachot, ou qui traîne loin de sa patrie le poids de la proscription et du remords, paroissent amassés avec un art perfide par la haine toujours injuste.

Ces réflexions ne peuvent s'appliquer plus raisonnablement qu'aux événemens de notre guerre contre Buonaparte : où trouver en effet de plus grandes et de plus récentes catastrophes, ou plus de perfidie et plus de sincérité, ou plus de vertus et plus de crimes ? Sans doute la révolution française offre des pages plus sanglantes et des faits plus atroces, mais l'excès même de cette atrocité renversa tous les obstacles qui s'opposoient à la publication de la vérité.

Au commencement du siècle, la génération étoit entièrement renouvelée ; le glaive de la guerre ou la

hache du bourreau avoient égorgé plus de victimes dans l'espace de dix ans, que la faux du temps n'en auroit abattu dans le cours d'un siècle; la déportation avoit éloigné du sol de la patrie un grand nombre d'habitans. Hommes, idées, mœurs, institutions, gouvernement, tout étoit nouveau; et en 1802, l'on pouvoit écrire les annales de 93 avec la même liberté qu'on auroit mis à publier les fastes de Rome, ou la conquête de Jérusalem. Il n'en est point de même pour l'Espagne, où le bouleversement a été plus éclatant que meurtrier. Quoique la multitude d'incidens, la rapide succession de scènes, la diversité incroyable de situations, éloignent beaucoup de nous l'horizon politique de la guerre, il s'est cependant écoulé peu de temps depuis qu'elle a commencé: les faits appartiennent déjà au domaine de l'histoire; mais presque tous les acteurs

vivent encore ; le plus grand nombre jouissent des droits civils, et leurs actions appartiennent exclusivement au tribunal de la loi.

Nous faisons connoître les considérations qui nous arrêtaient lorsque SA MAJESTÉ nous distingua par l'honorable commission de transmettre à la postérité les annales de notre lutte. Nous prévîmes les difficultés qui nous entraveroient, et les risques qui nécessairement devoient nous entourer.

Si dans notre patrie, si dans l'étranger l'on n'eût rien écrit de relatif à l'usurpation de Buonaparte et à notre immortelle défense, nous nous serions bornés à recueillir et à épurer les faits dans le silence, nous aurions basé et fixé notre opinion, et le fruit de nos travaux, revêtu du sceau du gouvernement, appuyé de documens authentiques, auroit été déposé dans les archives, jusqu'à ce

que les inimitiés étant apaisées par le temps, on auroit révélé la vérité pour la gloire du nom espagnol et pour l'instruction de la postérité.

Ce plan n'étoit point convenable à notre situation. La nouveauté des événemens, le mystère de l'intrigue, l'élévation des personnages qui figurent sur cette scène, et l'importance des résultats, ont appelé vers notre patrie l'attention de toutes les nations. L'impatiente curiosité avec laquelle le public a accueilli tout ce qui a été écrit sur nos dernières années, a éveillé le zèle des écrivains. Les uns par le noble désir de la célébrité, d'autres par le motif de se justifier, et de sauver leurs noms d'un éternel opprobre; quelques uns pour se venger personnellement, et décréditer leurs rivaux, le plus grand nombre par l'espérance du lucre, tous ont écrit et inondé l'Europe de Mémoires, Notices, etc. Les ouvrages

les plus insignifiants ont participé du vif intérêt du sujet; des bruits vagues ont été présentés comme des secrets merveilleux; des soupçons chimériques, affirmés avec assurance, ont été vendus comme les clefs des énigmes politiques les plus inextricables; des phrases isolées, des mots proférés au hasard, ont été honorés du nom de prophétie; des détails puérils sont venus se lier aux faits les plus essentiels; chacun parle comme témoin parfaitement instruit: à les entendre, tous ont assisté aux délibérations du Conseil, tous ont reçu les plus grandes preuves de confiance, tous désapprouvent ce qui par la suite devint nuisible, et tous contribuèrent à la gloire de ce que le succès justifia.

Les relations militaires ont été encore plus étrangement défigurées. La mauvaise foi a changé à son gré la géographie physique de la pénin-

sule pour censurer les opérations des généraux : l'un parle *de batteries prises dans les montagnes par la cavalerie au galop*; d'autres ont montré la plus odieuse partialité pour leurs compatriotes ; quelques uns, considérant les *Guerillas* comme les sauveurs de la patrie, leur ont élevé des autels ; d'autres ont abaissé leurs exploits, en feignant de les confondre avec des brigands : chacun, selon ses idées, a interprété les intentions des généraux et les actes du gouvernement. La position de l'écrivain, ou le parti auquel il appartenait, ont fait voir les mêmes objets sous des faces entièrement différentes, et ont éloigné de la vérité, même celui qui écrivoit de bonne foi. Mais la partie descriptive est ce qui a offert le champ le plus vaste à l'imagination des écrivains : on y a prodigué le merveilleux jusqu'à l'extravagance. Les uns ont placé les jardins des

Hespérides sur les bords du Guadalquivir, précisément où d'autres avoient trouvé les sables brûlans de la Libye ; ceux-ci ont été enchantés à la vue des vallons aromatiques du Portugal, et de l'active végétation de ses montagnes ; ceux-là y ont senti les froids et y ont éprouvé la faim de Moscou. Les cathédrales et les cérémonies religieuses de notre culte ont été décrites avec un langage digne du chantre d'*Armide*. Les costumes, les mœurs, les phrases les plus triviales se sont embellis sous la plume de quelques écrivains, des brillantes illusions romantiques. De tels ornemens ont dégradé les traits fermes et sévères de l'histoire, au point que les *Battuecas* de M^{me} de Genlis, ou le *Gonzalve* de Florian, paroissent moins imaginaires que la plupart des écrits étrangers publiés sur notre péninsule, par de soi-disant témoins oculaires.

Ces erreurs, moins nuisibles à présent que la voix de plusieurs témoins peut se faire entendre, détruire les faussetés, éclaircir les méprises, corriger les fautes, seroient irréparables quand notre génération ne seroit plus. Alors la vérité, abandonnée par le lâche silence de l'égoïsme, obscurcie par les erreurs de l'ignorance, et défigurée par les impostures de la calomnie, se trouveroit tellement amalgamée avec le mensonge, que le zèle de la critique la plus éclairée ne sauroit la découvrir, et la faire briller de tout son éclat. Les documents les plus positifs et les plus authentiques ne détruiroient point la prévention de la postérité en faveur de celui qui éleva la voix parmi ses contemporains sans avoir été démenti, et contre celui qui garda le silence lorsque son intérêt et sa gloire l'obligeoient à le rompre. Il seroit impolitique de confier à des

mercenaires ou aux étrangers le plus beau tableau de notre histoire, et vil de voir mutiler avec indifférence les plus beaux traits de notre patriotisme; il y auroit de l'inconvenance et de l'ingratitude à ne point ériger un monument indestructible à la mémoire de ceux qui s'immolèrent pour leurs concitoyens. C'est lorsque l'amitié cultive encore les lauriers plantés par la patrie sur la tombe des héros; lorsque le cœur des Espagnols palpite encore d'horreur et de vengeance, au souvenir du 2 mai; lorsque les décombres numantiques de Saragosse et de Gironne fument encore, que la vérité doit s'appuyer de témoins irréfragables qui l'éternisent, et la transmettent sans tache à la postérité la plus reculée.

L'expérience nous a convaincus de l'exagération des difficultés d'acquérir des renseignemens exacts et curieux sur les époques les plus obscures

b.

de notre guerre ; et qui sait s'il n'est point exagéré, le danger qu'on présente à celui qui voudroit les publier ? Ceux qui, avec connoissance de cause, manquèrent à leurs devoirs, ceux qui mirent à la disposition du traître les fonctions de leurs places, et attirèrent sur leur patrie l'injure et les calamités auxquelles elle fut en proie, quel droit ont-ils à l'indulgence ? Que leurs noms soient couverts de l'opprobre de tous les âges, qu'ils servent à donner plus d'éclat aux vertus de ceux qui remplirent toutes les charges difficiles de leurs ministères ! Doit-on, dans l'intérêt des Etats, préférer à l'utilité générale le bien-être d'un petit nombre, et obscurcir la gloire des bons pour ne point entacher le nom des méchans ? Il vaut mieux charger de l'exécration des siècles ceux qui furent coupables, que laisser sans excuse ceux qui ne furent que foibles. Com-

bien n'ont-ils pas été victimes de circonstances difficiles à prévoir, ou impossibles à éviter? Combien, quoiqu'innocens, ont été accusés par l'opinion publique, si incertaine dans les momens de trouble et d'effervescence! N'est-il pas juste de les disculper? N'est-il pas juste de blanchir leur réputation, méritée toutefois par de longs et de distingués services, et l'unique patrimoine de leurs enfans? N'est-il pas juste de démasquer la vengeance, la sordide cupidité, l'envie, la funeste ambition, couvertes des couleurs brillantes de l'enthousiasme héroïque, et cachées sous les augustes noms de *patrie* et de *liberté*?

Voilà ce qui nous a déterminé à publier nos travaux, et à les publier au fur et à mesure qu'ils sortent de nos mains.

Nous pensâmes d'abord à écrire seulement des Mémoires militaires

sur toutes les campagnes et les sièges de la péninsule ; Dumas et Jomini nous auroient servi de modèle ; mais nous fûmes bientôt convaincus que notre guerre a un caractère particulier qui l'isole et la distingue entièrement de toutes les autres. Il faut présenter à la fois tout le sujet ; rien ne peut en être détaché sans nuire à l'effet total.

La perfidie avec laquelle notre jeune Roi fut arraché du sein de ses peuples, et l'horrible attentat commis à Madrid, en assassinant de sang-froid des citoyens pacifiques, enflammèrent et réunirent tous les Espagnols pour venger leur honneur, leur sang et leurs frères. Tous se proclamèrent soldats, tous se lièrent par les mêmes sermens, tous arborèrent le même étendard : ensemble ils combattirent, ils tombèrent ensemble, ensemble ils triomphèrent. Toutes les obligations étoient

dissoutes, et cependant d'un pôle à l'autre le cri des Espagnols fut le même, le courage fut égal, et l'objet unique. Tous les dangers avoient fait place au seul danger d'être asservi, comme tous les devoirs sociaux s'étoient concentrés au seul devoir de résister à l'invasion. Des bancs des collèges, des séminaires, des tribunaux, des couvens, et des prisons même, l'on vit sortir indistinctement des défenseurs de la patrie. Le nombre de soldats se compta par celui des habitans. Les privilèges, les biens, la vie de chacun furent généreusement sacrifiés sur l'autel de la patrie. Les nobles se placèrent sans distinction dans les derniers rangs militaires (1), les magistrats quittèrent leurs sièges pour donner au

(1) Le comte de Casa-y-Roxas, jeune homme alors de vingt ans, fit toutes les campagnes de notre guerre en qualité de simple soldat.

public le difficile exemple d'obéir, et de mourir comme soldats; les prêtres ne se bornèrent point à offrir de l'encens et des prières au Dieu des armées, ils se mêlèrent avec les combattans au moment du danger, et présentèrent leur sein découvert à une mort assurée, pour fortifier par leur présence et pour assister leurs frères; les femmes, les vierges timides, enflammèrent de leur enthousiasme le courage des guerriers, partagèrent leurs dangers; et inébranlables parmi les horreurs et le carnage des brèches, ou surent mourir intrépidement, ou consoler les derniers momens de celui qui expiroit.

Les défenses immortelles de Saragosse et de Valence, et le triomphe du Bruch, qui furent pour nous de la plus grande importance, n'eurent point pour cause des combinaisons abstraites, calculées dans le silence du cabinet; elles furent dues à l'ex-

plosion instantanée du plus ardent patriotisme, et à l'effroi des Français, consternés par le soulèvement d'un grand peuple offensé et belliqueux.

La hardiesse et la nouveauté distinguèrent particulièrement notre guerre; aussi les vieillards qui n'avoient que le mérite d'une prudente expérience, se trompèrent-ils si souvent, et d'une manière si funeste. Les généraux français formés à l'école de Buonaparte, et expérimentés dans la guerre, se confondirent et s'égarèrent dans leurs plans militaires: les jugemens des plus fins politiques partagèrent même l'erreur générale. Qui pourroit croire en effet que l'enthousiasme, que le fanatisme patriotique pût s'associer avec le calme accomplissement de tous les devoirs? Que l'effervescence anarchique des soulèvemens fût contenue devant la loi désarmée? Que le même

sein pourroit renfermer le patriotisme républicain des Horaces et des Scévola, et l'abnégation et l'obéissance aveugle d'un sujet? Pendant que sur les bords du Tage, du Guadalquivir et de l'Ebre, des armées parfaitement disciplinées manœuvroient d'après les principes et les théories de notre siècle; l'Ebre, le Turia, le Ter et Llobregat, voyoient se renouveler sur leurs rives les anciens combats et les exemples prodigieux de ces vertus que nous croyions appartenir exclusivement aux autres âges, et incompatibles avec la civilisation de nos jours.

Qu'on juge par cette esquisse de nos campagnes, si elles peuvent se retracer techniquement comme celles de Frédéric ou de Buonaparte. L'ensemble de notre guerre est admirable et original; mais si nous allions en extraire les faits purement militaires, et présenter isolément les

chocs ; si nous offrions les mouvemens comme calculés , outre que nous supprimerions la partie la plus brillante de notre défense au mépris de notre gloire, nous nuirions à l'exactitude et à la clarté de la narration. Il seroit impossible, si le tableau politique de nos alliances étrangères et de notre situation intérieure n'étoit joint aux annales militaires, de juger avec justesse Junot à Cintra, Dupont à Baylen, Rosilli à Cadix, Bessières à Rio-Seco, Moore à Salamanque, Castagnos à Tudela, Welleslay à Talavera, Areizaga à Ocâna, et Albuquerque en Andalousie. Comment expliquer les oscillations du pouvoir français en Espagne, sans faire mention de la paix de Tilsitt, des conférences d'Erfurt, de la guerre d'Autriche, des différends avec la Russie, et des campagnes de Moscou et de Dresde.

Il est certain que, dans les der-

nières années, la nature de notre guerre changea sensiblement. Les généraux s'étoient formés par les défaites, les soldats s'étoient aguerris par des lutttes continuelles, les officiers s'étoient endurcis aux fatigues, s'étoient instruits par leurs essais, se plaisoient dans les dangers; l'usage rendoit les privations plus supportables, la nécessité rendoit moins difficile la résignation. L'ordre et l'ensemble naquirent du sein même du désordre; les armées s'organisèrent, les opérations furent mieux combinées, l'impulsion fut plus centrale et plus uniforme; la puissance militaire fit cesser, remplaça de toutes parts les sacrifices de l'héroïsme civique; les pouvoirs s'équilibrèrent, la discipline fut opposée à la discipline, le talent luttta contre le talent, la force fut opposée à la force, et la guerre, toujours nationale, fut cependant moins populaire. Dès lors

l'issue ne fut plus douteuse, nos héros partirent des plages de la Bétique, délivrèrent la capitale, passèrent le Bidassoa, envahirent la France, et terminèrent sur les bords de la Garonne la lutte commencée six ans auparavant dans les champs de Baylen.

Nous donnerons la première place et la plus étendue aux descriptions militaires ; nous n'omettrons rien de ce qui peut les éclaircir : les plans topographiques et les états les plus exacts des forces, des pertes, accompagneront les récits des sièges et des batailles. Nous réunirons dans un abrégé séparé, et par ordre chronologique, tous les faits d'armes de quelque importance ; nous indiquerons sur les cartes de la péninsule les positions respectives des armées, et leurs mouvemens à des époques principales ; nous essaierons une nouvelle méthode d'offrir d'un coup

d'œil, au moyen de plans, les opérations successives des grands corps : enfin nous tâcherons de présenter sous son véritable aspect la partie militaire, en lui subordonnant les événemens politiques dont l'importance est trop grande pour être passée sous silence.

Il falloit encore déterminer le point de départ de notre histoire : sans balancer un moment, nous l'avons commencée à la paix de Tilsitt, parce que ce fut dès lors que Buonaparte, maître de l'Europe, et délivré des puissances du Nord, s'occupa exclusivement de l'invasion de notre péninsule, et du changement de la dynastie qui la gouvernoit. Nous avons cru devoir y ajouter une Introduction, dans laquelle nous exposons rapidement la situation des principales puissances de l'Europe en 1818 ; l'état politique, militaire et économique de l'empire français,

comparé avec celui de la monarchie espagnole. Qu'il nous soit permis de faire observer à ceux qui trouveroient cette Introduction superflue, qu'elle est indispensable pour juger avec connoissance, les causes qui préparèrent la ruine de notre indépendance, les sacrifices par lesquels nous la rachetâmes, et les énormes difficultés que nous eûmes à surmonter.

Si l'exposé de notre misérable situation politique, militaire et économique ne précédoit la relation de notre guerre, loin de la juger glorieuse, on s'étonneroit et de sa longue durée, et des revers nombreux qu'essuyèrent nos armes. Quand nous entrâmes dans la lice, nous n'avions d'autre auxiliaire que l'Angleterre : l'Europe enchaînée étoit plongée dans une honteuse léthargie; pendant que Napoléon, couronné des lauriers de vingt campagnes, maître

d'une population et d'une armée colossales, sembloit tenir dans ses mains l'urne fatale de la destinée devant laquelle ses ennemis fuyoient épouvantés, sans avoir même le courage de combattre.

Ayant déterminé les limites, l'objet et le plan de nos travaux, notre premier soin fut d'amasser des matériaux, et le catalogue que nous publions fera voir que nos recherches n'ont point été infructueuses (1). Nous devons de la reconnoissance, et nous nous plaisons à la témoigner publiquement, à MM. les Ambassadeurs de SA MAJESTÉ dans les Cours de Paris et de Londres, pour le zèle avec lequel ils ont favorisé notre entreprise, en nous remettant tous les ouvrages qui ont été publiés sur notre guerre, et toutes les notices in-

(1) Voyez à la fin du volume, le Catalogue des Ouvrages imprimés, etc. page 366.

téressantes que leur position leur a permis d'acquérir. Il suffira de jeter un coup d'œil sur cette nombreuse liste de documens publics ou authentiques, pour se convaincre que personne en Espagne ni dans l'étranger ne possède une aussi précieuse collection, à laquelle nous pouvons ajouter les dépositions orales des personnes même qui ont pris part dans les événemens que nous décrivons.

Si nous n'avons point entièrement rempli la tâche qui nous a été imposée, si notre travail est éloigné de la perfection, s'il manque de cette correction et de ce fini propres aux ouvrages classiques, que la difficulté d'une entreprise aussi délicate et aussi épineuse nous serve d'excuse envers nos compatriotes; nous avons tout sacrifié à l'exactitude. Puisse le génie de la patrie encourager nos efforts, et sourire à notre témérité!

Puisse le pinceau d'un autre Solis, utilisant nos travaux, tracer dans des jours plus heureux un tableau digne des héros qui y figurent, de la patrie pour laquelle ils vainquirent, et du Souverain dont l'auguste nom fut le cri de guerre dans les batailles, la voix de ralliement dans les deux mondes, et la joyeuse exclamation par laquelle cent peuples saluèrent l'aurore de sa restauration!

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau historique et politique des principales Puissances de l'Europe, depuis la paix d'Amiens jusqu'au commencement de 1808.

L'ANCIENNE monarchie de Capet venoit de s'écrouler : la France avoit été déclarée république par la Convention nationale. Enthardis par ces succès, et croyant que les intérêts de la révolution seroient à jamais consolidés par la mort du souverain, les factieux portèrent sur l'échafaud la tête auguste de Louis XVI, roi et innocent (1). A ce coup terrible, la France consternée se tut; les princes de l'Europe frémirent, et les peuples indignés vinrent grossir les armées de leurs souverains pour dévaster le sol républicain. 1793.

(1) L'Assemblée nationale, qui renversa le trône, reconnut et proclama solennellement l'inviolabilité de la personne du roi, par son décret du 4 août 1789.

Aux ravages d'une guerre cruelle faite avec plus d'acharnement que de prudence, se joignirent les scènes atroces de la discorde civile. Cependant l'horreur générale du joug étranger rapprocha les volontés, réunit les efforts des amis de la patrie : les victimes s'associèrent aux tyrans pour la défendre, et l'on vit paroître de toute part des armées non aguerries, mais courageuses, qui repoussèrent l'invasion, et servirent de bouclier au gouvernement oppresseur qu'elles abhorroient.

La France fut sauvée; l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique furent envahies, et la coalition européenne fut aussi nulle qu'elle auroit dû être redoutable (1). A leur tour les

(1) Le traité secret de Pavie, entre la cour d'Espagne, d'Autriche, de Sardaigne, et les émigrés français pour soutenir le Roi de France, fut signé le 20 mai 1791. En août de la même année, il fut fait dans le même objet, une nouvelle convention à Pilnitz, où assistèrent des plénipotentiaires autrichiens, prussiens, saxons, et le comte d'Artois. Les hostilités entre l'Autriche et la Prusse contre la France commencèrent en avril 1792, et, l'année suivante se forma la grande coalition européenne, composée de l'empereur d'Autriche, des rois d'Espagne, d'Angleterre, de Prusse, de Naples, de Portugal, de Sardaigne, du stathouder de Hollande, du pape, des ducs de Parme et de Toscane, et des principes de l'Empire ger-

Français s'endormirent sur leurs lauriers : une nouvelle coalition de puissances plus nombreuse et mieux combinée que la première, se forma en 1799 ; les armées républicaines perdirent leurs conquêtes en Allemagne et en Italie ; le territoire de la république fut de nouveau menacé, et la foiblesse du directoire fit désespérer du salut de la patrie (1).

On crut alors à la nécessité d'un gouvernement militaire pour contenir les jacobins et repousser les étrangers. La dictature fut offerte à Joubert, qui mourut à Novi, et à

manique : quoique l'impératrice Catherine ne joignît point ses troupes à celles de la coalition, elle ferma cependant ses ports aux bâtimens français, et ordonna qu'on fit sortir de ses Etats tous les Français qui ne se reconnoïtroient pas sujets de Louis XVI. Dans le congrès d'Anvers, tenu peu de temps après, on arrêta les plans de campagne contre la France, et on régla les contingens des différentes puissances.

(1) Une nouvelle coalition contre la France se forma en 1799, entre les empereurs de Russie et d'Autriche, les rois d'Angleterre, de Naples, de Sardaigne et de Portugal, le grand-duc de Toscane, le pape, les princes de l'Empire, la Sublime Porte, et les puissances Barbaresques. Jourdan, battu à Pfullendorf et à Stockach, par l'archiduc Charles, se retira sur la gauche du Rhin ; le général allemand Kray gagna les batailles de Vérone et de Magnan ; Suwarow mit les Français en déroute à Cassano, sur

1799. Moreau qui la refusa, ou par modération ou par timidité. Buonaparte, déserteur d'Égypte, débarquoit alors sur les plages de la Provence; souriant aux calamités de la patrie et à la honteuse lâcheté de ses chefs, il accepta avec joie une mission qui l'appeloit à renverser le gouvernement et à s'élever sur ses ruines. Le titre
1800. modeste et inconnu de premier consul lui donnant un pouvoir sans bornes, il rétablit l'autorité, vivifia l'administration, éteignit la discorde civile, proclama un oubli général, flatta, apaisa tous les partis, les ramena au bien commuu, réorganisa les armées, se mit à leur tête, et franchissant les Alpes avec l'audace d'Annibal, subjugua l'Italie avec la fortune et la rapidité de César.

La victoire de Marengo, par laquelle le premier consul termina sa campagne en 1800, et les trophées dont Magdonald, Moreau et Brune ornèrent les drapeaux républicains dans le cours de la même année, démontrèrent aux

le bord de la Trévia, et à Novi. Les républicains, battus en Italie, en Allemagne et dans le Pays-Bas, perdirent les conquêtes des années précédentes, et le gouvernement, désorganisé par l'abdication forcée de trois directeurs, manquoit de fermeté pour sauver la patrie, dont la ruine paroissoit inévitable.

ennemis de la France que le moment de l'asservir n'étoit plus.

L'empereur d'Allemagne, qui voyoit flétrir les lauriers de Suwarow, et qui perdoit tous les jours les fruits de ses triomphes passés, se décida à mettre un terme à une guerre qui pouvoit lui être fatale, et souscrivit au traité de Lunéville, le 9 février 1801.

1801.

Dans cet intervalle la république française, amie et alliée de l'Espagne (1), des Etats-Unis (2) et de la Hollande (3); en paix avec la Toscane (4), la Prusse (5) et l'Autriche (6),

(1) Traité de paix et d'alliance entre l'Espagne et la France, signé par Iriarte et par le citoyen Barthélemy, à Bâle, le 22 juillet 1795. (Voyez la Pièce justificative n° I.)

(2) Traité de paix et d'alliance entre la France et les Etats-Unis, conclu à La Haye le 16 mai 1795.

(3) Traité de paix et d'alliance entre les républiques française et batave, conclu à La Haye le 15 mai 1796.

(4) Le grand-duc de Toscane fit la paix avec la république française au commencement de 1795; mais il recommença de nouveau la guerre en 1799. Par le traité de Lunéville, ce prince perdit ses Etats, qui furent cédés au duc de Parme, en échange des siens acquis par la France.

(5) Traité de Bâle, par Barthélemy et Hardemberg, le 5 avril 1795.

(6) Les premières conférences de paix avec l'Autriche s'ouvrirent à Campo - Formio, où le traité fut signé le 3 novembre 1797. Les négociations se continuèrent à

traita successivement avec le roi de Naples (1), l'électeur de Bavière, le régent de Portugal (2), la Sublime Porte et le nouvel autocrate des Russies, Alexandre, qui venoit de succéder à Paul I^{er}, son père. Ainsi la France vit cesser les orages qui la menaçoient de toute part, et luire l'aurore d'une époque plus heureuse. Le concordat ecclésiastique proposé par le consul, et accepté par le pape Pie VII (3), détruisit le

Rastadt. Les députés des électeurs et des autres princes du corps germanique y assistèrent. Elles furent rompues vers le milieu de 1799, et les députés français furent assassinés au sortir de la ville. Les armistices de Marengo et de Munich eurent lieu en 1800. Au commencement de 1801, on signa celui de Trévisé, et quelques temps après la paix définitive fut conclue à Lunéville.

(1) Naples fit la paix à Paris, le 10 octobre 1796. La campagne s'ouvrit de nouveau en 1799. Macdonald battit les Napolitains, et entra dans leur capitale vers la fin de septembre. Le roi de Naples entra dans la nouvelle coalition, et signa définitivement la paix à Florence, le 28 mars 1801.

(2) Le 9 août 1797, fut signé à Paris, entre la France et le Portugal, la paix, déclarée nulle peu après, n'ayant pas été ratifiée par la cour de Lisbonne vers le milieu de 1801. Les négociations se renouvelèrent, et la paix fut signée dans le mois d'octobre de la même année.

(3) Par le concordat du 15 juillet 1801, le pape approuva les mariages et la sécularisation des curés catholiques, et le consul déclara la religion catholique religion

germe des dissensions religieuses, termina le schisme, et valut à Buonaparte l'attachement du peuple français, qui reçut avec enthousiasme le culte de ses pères, persécuté pendant tant d'années, et déclaré enfin religion dominante, mais non l'unique de l'Etat.

Seule dans la lutte contre la France, incertaine de pouvoir la soutenir sans auxiliaires, l'Angleterre envoya des plénipotentiaires à Amiens, où les ministres des principales puissances de l'Europe signèrent la paix générale en mars 1802. Le continent déposa les armes, et vit avec satisfaction l'accomplissement religieux des stipulations du traité. La France évacuoit les états de Naples (1) et de Rome, en même temps qu'elle rentroit en possession des

de l'Etat, et promit de pensionner les ministres de ce culte. Il fut convenu que les évêques et les archevêques seroient nommés par le gouvernement, et recevroient du pape l'institution canonique. Le 8 avril de l'année suivante, Buonaparte ajouta quelques articles au texte du concordat, sous le titre d'*articles organiques*, sans le consentement du saint-siège : en vain le pape protesta dans le consistoire du 24 mai ; en vain réclama-t-il contre cette infraction : les articles ajoutés au texte y restèrent, et furent reconnus loi de l'Etat.

(1) Les troupes françaises n'évacuèrent entièrement le royaume de Naples qu'au mois d'octobre 1805, après la signature de la convention de Paris, du 21 septembre.

colonies perdues dans les dix années précédentes : la Hollande , reconnue sous le titre de république batave , recouvroit l'importante possession du cap de Bonne-Espérance : Gènes , sous le nom de république ligurienne , et la Lombardie sous celui de république italienne , obtenoient de la consistance politique sous l'influence et avec l'appui de la France , à laquelle elles servoient de boulevard. L'empereur d'Allemagne jouissoit du superbe littoral de Venise : l'Angleterre conservoit l'île de la Trinité , cédée par l'Espagne , qui voyoit dans l'Italie septentrionale la couronne d'Etrurie sur la tête de l'infant don Louis , gendre et neveu de ses rois (1).

(1) L'infant de Parme entra dans la coalition générale de l'Europe en 1793. Il s'en sépara , en conservant ses Etats intacts , à la sollicitation de l'Espagne , par les traités de Paris , du 5 novembre 1796. Pendant le ministère d'Urquijo , l'ambassadeur Berthier signa , en 1800 , le traité de Saint-Ildefonse , par lequel le duc de Parme cédoit à la France ses Etats de Parme , Plaisance et Guastalla , et recevoit en échange la Toscane , sous le titre de royaume d'Etrurie , en renonçant à la forte pension que lui faisoit la cour d'Espagne ; celle-ci céda à la France la Louisiane , telle qu'elle l'avoit acquise sous Louis XV , et mit six vaisseaux à la disposition de la république qui , de son côté , s'engagea à soutenir le nouveau roi , et à le faire reconnoître par toutes les puissances de l'Europe.

Malheureusement les traités qui fixent les limites et les relations des États ne peuvent changer les dispositions morales des peuples ; celui d'Amiens, quoique dicté par les plus sages politiques de cette époque, fut insuffisant pour apaiser le mécontentement et l'effervescence qui se manifestoient parmi toutes les nations, ou pour mieux dire, chez tous les individus. Les grandes catastrophes de Paris et de Varsovie étoient dignes d'une profonde méditation. La Pologne, envahie par l'Autriche qui lui devoit la liberté de sa capitale, par la Russie qui s'étoit déclarée sa protectrice, et par la Prusse qui n'avoit aucun droit ni même aucun prétexte à alléguer, avoit été démembrée et partagée par les mêmes souverains qui plus tard tournèrent leurs armes contre la France en invoquant la justice et la légitimité. Les infructueux mais héroïques efforts des Palatins pour défendre l'indépendance de la patrie, furent qualifiés de rébellion, et punis par la servitude et par la mort : la lâche trahison fut généreusement récompensée ; l'intérêt servit de motif, la force fut le seul droit, le bonheur du succès fit oublier l'injustice de l'agression.

Ceux de la France n'étoient pas moins

subversifs de la morale publique. Loin de paroître flétri et abattu, l'arbre de la liberté arrosé du sang de milliers de victimes, devenoit tous les jours plus florissant et plus vigoureux. La lueur des torches incendiaires des factieux avoit éclairé les premiers jours de la république. L'Europe l'avoit vue proclamer sur des échafauds et sur des ruines; alors, elle ne devoit inspirer que la plus profonde horreur; mais depuis que l'ordre fut rétabli, ses victoires et sa prospérité disposèrent l'opinion en faveur de ses institutions et de ses doctrines. Les théories fausses mais flatteuses d'une liberté impossible et d'un optimisme dangereux séduisoient les esprits les plus modérés, et faisoient des progrès effrayans. Les noms anciens de consul, de sénat, de tribun et de peuple souverain renaissoient des cendres romaines et apparoissoient de nouveau en Europe avec la magie des souvenirs, le prestige de la nouveauté, l'appui de cent triomphes et l'éclat des lumières du dix-huitième siècle. Le temps seul pouvoit détromper les peuples fascinés; mais il étoit à craindre qu'en attendant, la révolution française, dont la période n'étoit point encore terminée, n'entraînât dans son mouvement tous les autres États. La jalousie de l'Angleterre qui avoit souscrit à

regret au traité d'Amiens, et la mauvaise foi du gouvernement consulaire firent jaillir l'étincelle qui ralluma les foudres de la guerre en 1803.

La Grande-Bretagne qui avoit conquis l'île de Malte en 1800, sans éprouver de résistance, promit de la rendre à l'Ordre, trois mois après la ratification et l'échange du traité d'Amiens: 1813. mais elle éluda sa promesse, et cette violation du traité servit à la France de prétexte pour le rompre. Dans ses manifestes, l'Angleterre s'excusoit sur ce que la république n'indemnisoit point le roi de Sardaigne de la perte de la Savoie et du Piémont, ainsi que le consul s'y étoit engagé dans le traité de paix avec la Russie, solennellement ratifié à Amiens.

Entre deux grandes puissances rivales et conséquemment ennemies, qui s'observoient et se craignoient réciproquement, il seroit difficile de décider laquelle a réellement provoqué la guerre (1). Quoi qu'il en soit, l'une et l'autre ne désiroient point la paix. Le consul

(1) Les journaux de Londres étoient pleins d'invectives contre Buonaparte, et ceux de Paris contre le ministère anglais. Dans le Moniteur du 9 août 1802, on affirma que l'auteur de la machine infernale étoit un agent

n'étoit point fâché de déployer ses connoissances militaires, de se rendre nécessaire au peuple, en le menaçant d'un danger que son bras seul pouvoit dissiper, et surtout de conserver sur pied une armée dont il étoit adoré, et sur laquelle reposoient son autorité naissante et ses projets ultérieurs. La Grande-Bretagne, de son côté, ne craignoit point de répandre encore ses trésors sur le continent, à des conditions politiques et commerciales avantageuses. Elle cherchoit à éloigner des cabinets toute idée de constructions navales, et épioit une occasion favorable, qui, en abattant la France, la réduisît à souscrire à des conditions moins avantageuses que celles du dernier traité. Si l'Angleterre s'empressa de rendre à la France et à la Hollande leurs colonies, c'est qu'elle apercevoit la facilité de les conquérir de nouveau, comme la France évacuoit Naples et Rome, parce que aucun intérêt ne l'engageoit à les conserver. Chaque cabinet travailloit à

anglais (Georges), et que le gouvernement l'avoit récompensé avec une décoration. L'ambassadeur anglais, lord Whitworth, eut plusieurs contestations avec le ministre Talleyrand, et se retira enfin vers le milieu du mois de mai 1803.

s'assurer, par des actes faciles et d'une apparence bonne foi, la réputation de droiture et d'intégrité qui est toujours de quelque poids dans la balance de l'opinion, et à rejeter sur son rival tout l'odieux de la rupture.

Les deux adversaires descendirent d'abord seuls dans la lice; mais comme il leur manquoit des points de contact pour s'attaquer et se nuire, il étoit facile de prévoir que bientôt les alliés, devenus auxiliaires, auroient à supporter toutes les calamités d'une lutte dont le résultat, quel qu'il fût, ne pouvoit leur être avantageux.

Nées et reconnues sous l'influence de la France, les républiques batave et italienne s'unirent à sa cause, sans réfléchir à leurs intérêts, pendant que le corps germanique, l'empereur, la Prusse, le Danemarck, la Suède, la Russie, la Turquie et le Portugal manifestoient leurs intentions pacifiques et gardoient la neutralité.

Quoique affoiblie par les dernières guerres, et vivement pressée par les deux puissances belligérantes, l'Espagne auroit désiré conserver la neutralité de son pavillon; mais dans l'impuissance où elle étoit de résister et de contenir la France, elle se décida à mettre à exécution les

onéreuses conditions du traité de Saint-Ildefonse (1).

L'Angleterre, qui découvrit dans les promesses de paix dont la flattoit notre cour, un fonds d'inimitié qui la faisoit pencher vers celle de Saint-Cloud, préféra ses intérêts à l'éternelle justice du droit public, et, en 1804, attaqua nos vaisseaux avant de nous avoir solennellement déclaré la guerre.

Déjà Buonaparte occupoit militairement le Hanovre, patrimoine de la maison régnante d'Angleterre. Par une malheureuse fatalité, si souvent nuisible aux puissances du continent, la Prusse, intéressée à éviter tout point de contact géographique avec la France, trop énorqueillie par ses dernières victoires, et se confiant aux vétérans du grand Frédéric, plus propres à rappeler qu'à soutenir la réputation de ce héros; la Prusse, méconnoissant ses intérêts, consentit à l'agrandissement du territoire républicain, et forgea elle-même les fers qui, plus tard, servirent à Napoléon pour l'attacher à son char de triomphe.

Les hostilités de la France contre l'Angleterre

(1) Traité de Saint-Ildefonse, de 1796. (Voyez la Pièce justificative n° II.)

ne se bornoient point à l'occupation du Hanovre. L'élite des guerriers français se réunissoit sur les côtes septentrionales de la France ; une armée brillante et nombreuse se disciplinoit à la voix de chefs habiles et expérimentés. Les flottes alliées se joignoient à celles de la république pour tenir les Anglais dans de continuelles alarmes ; il se formoit, dans les ports du Nord, plusieurs escadrilles aguerries par des combats journaliers ; on publioit, avec quelque apparence de succès, mille projets de débarquement, mais la plupart chimériques. On tentoit la fidélité des Irlandais, et l'on cherchoit dans leur haine contre le gouvernement anglais, un appui qui vînt seconder les hostilités françaises.

Effrayé par l'appareil imposant de ces préparatifs, le ministère anglais consulta ses généraux de terre et de mer sur la probabilité et l'issue d'un débarquement. L'avis des meilleurs capitaines fut unanime ; ils reconnurent tous la possibilité de l'exécution, attendu que le vent qui éloigneroit les escadres anglaises des côtes de la France, amèneroit les vaisseaux de cette puissance sur les plages ennemies ; mais on reconnut aussi unanimement la nullité du résultat, puisque les armées et les milices anglaises devoient exterminer les agresseurs avec

d'autant plus de facilité, que ceux-ci seroient privés de communication avec leur patrie. Convaincu de la sagesse de cet avis, le gouvernement anglais renforça ses armées, leva et organisa les milices, fortifia ses côtes (1), et s'attacha surtout à susciter une diversion puissante aux armes de Buonaparte.

Cet ambitieux guerrier, affermi dans le commandement de la république (2), et nommé consul à vie, explora, au moyen de ses agens, les dispositions des principaux cabinets sur son

(1) Forces anglaises :

ARMÉE de terre.	Troupes réglées.	Infant. 178,000	} 228,000	} 515,500 h.
		Caval. 26,000		
Artill. 24,000				
ARMÉE de mer.	Milices organisées.	Infant. 260,000	} 287,500	
		Caval. 25,000		
		Artill. 2,500		
ARMÉE de mer.	Vaiss. de ligne de plus de 50 canons, 154	} 800 bâtim.		
			Idem de 44 à 50..... 25	
			Frégates..... 174	
			Chaloupes..... 229	
			Briks armés..... 218	

Pour découvrir de la côte avec la plus grande promptitude le point menacé, le général Money, dans un Mémoire adressé au ministre de la guerre, proposa les observateurs volans. (*Field observatory.*)

(2) Le consulat de Buonaparte fut d'abord prorogé pour dix années; bientôt après ce général fut déclaré consul à vie.

élévation au trône royal, sous l'ancienne ou avec une nouvelle dénomination. L'Allemagne, la Prusse et la Russie eussent préféré voir sur le trône de Louis XIV quelqu'un de ses descendants. Mais croyant l'exaltation des partis encore extrême, ou frappées de la sanglante humiliation qu'avoit trop récemment éprouvée le dernier souverain français, peut-être même séduites par l'espérance de leur propre agrandissement, elles accédèrent aux propositions de Buonaparte, et consentirent à voir un usurpateur sous le dais de saint Louis, pourvu qu'enchaînant l'hydre républicaine, il fît succéder les formes monarchiques aux institutions révolutionnaires d'un trop fatal exemple pour les Etats voisins. Assuré dès lors de l'acquiescement des principales puissances (1), ayant obtenu du peuple un suffrage aussi inutile que forcé (2), Napoléon, en même temps que

1804.

(1) Dans les mois d'avril et de mai 1802, le consul chercha à obtenir de Louis XVIII l'abdication de ses droits à la couronne de France, et lui offrit de l'indemniser avec des Etats polonais. Louis refusa son abdication, et craignant la violence des agens français ou un assassinat, il quitta les Etats prussiens et se retira en Russie.

(2) On publia en mai 1804 (28 floréal an XII) un sénatus consulte dans le but de proposer au peuple français

François II prenoit le titre d'empereur d'Allemagne et héréditaire d'Autriche (1), fut reconnu empereur des Français par tous les souverains, et ceignit son front de la couronne impériale dans l'église de Notre-Dame, le 2 décembre 1804. Le pape Pie VII, qui assistoit à cette cérémonie pour la rendre plus auguste et plus solennelle (2), croyoit par cet acte d'une piété généreuse, attirer au catholicisme le cœur du nouveau César, rétablir l'Eglise gallicane dans tout l'éclat dont elle

la création d'une dynastie impériale, suprême et héréditaire, en faveur de Napoléon Buonaparte et de ses descendants naturels et légitimes, ou adoptifs par ordre de primogéniture; et à défaut, en faveur de Joseph ou Louis Buonaparte, et de leurs descendants légitimes et naturels. Tous les citoyens français furent admis à voter; on ouvrit à cet effet, dans les cent neuf départemens, soixante mille huit cent seize registres. Le scrutin donna pour résultat deux mille cinq cent cinquante-huit votes négatifs, et trois millions soixante-neuf mille six cent onze affirmatifs, auxquels il faut ajouter les quatre cent mille de l'armée, et les cinquante mille de l'escadre.

(1) L'empereur d'Allemagne fut couronné comme empereur d'Autriche le 1^{er} novembre 1804, dans la cathédrale de Saint-Etienne, à Vienne.

(2) Lisez les puissans motifs exposés par S. S. dans le discours (*allocutio*) qu'elle prononça dans le consistoire du 29 octobre, quatre jours avant son départ pour la France.

brilla jadis, et assurer une paix durable à la chrétienté.

Tant d'élévation eût comblé les vœux d'un autre soldat; mais Napoléon, élevé par la fortune au dernier période de la grandeur, perdit de vue les bornes de son pouvoir, et jugea que dorénavant rien ne s'opposeroit à sa volonté. Hypocrite et ambitieux, il faisoit au roi d'Angleterre des propositions de paix pour se couvrir des apparences de la modération (1), et s'attirer l'affection de ses sujets en même temps qu'il se préparoit à de nouvelles dignités, et cherchoit à augmenter son pouvoir. Récemment élevé au trône impérial, il ambitionnoit encore le titre de roi. La république italienne fut en conséquence transformée en royaume, et il prit à Milan la couronne de fer que, dix siècles auparavant, la Lombardie avoit offerte à Charlemagne (2).

Empereur des Français et roi d'Italie, il n'é-

(1) Cette négociation n'eut point de résultat : lord Mulgrave, qui répondit le 14 janvier, fit connoître les bases sur lesquelles on pourroit traiter ; mais le cabinet français se garda bien de continuer cette correspondance.

(2) La république italienne, représentée par son vice-président Melzi, et par vingt-trois membres des premiers corps de la nation, adressa, le 15 mars 1805, à son président

toit point satisfait ; ses désirs paroisoient s'accroître avec son pouvoir, et en proportion du silence des souverains et des peuples accablés. Bientôt il réunit la république ligurienne (1) à à l'empire, éleva son beau-frère Bacciochi à
 1805. la souveraineté de Lucques (2) et de Piombino, conserva ses troupes sur le territoire napolitain, malgré les traités de Florence et d'Amiens, et offrit aux électeurs de Bavière et de Wur-

Napoléon Buonaparte, une représentation pour qu'il érigeât cette république en royaume, et qu'il en daignât accepter le sceptre. L'empereur, qui accéda à cette demande, expédia le 17 un décret par lequel la république prit le titre de royaume d'Italie, et il fut couronné à Milan le 26 mai.

(1) Le sénat de Gènes décréta, le 25 mai, l'incorporation des Etats liguriens à l'empire français ; en conséquence une députation, composée du duc lui-même, de treize sénateurs et de deux secrétaires d'Etat, fut à Milan pour obtenir de l'empereur l'acceptation du territoire. Le 9 juin, Buonaparte expédia, dans la capitale de son nouveau royaume, le décret d'incorporation.

(2) Le 18 mai, Buonaparte érigea la principauté souveraine de Piombino en faveur de son beau-frère Bacciochi, marié à la princesse Elisa : le 23 juin, la république de Lucques lui envoya une députation pour le supplier de réunir son territoire à la souveraineté de Piombino ; le décret fut expédié le jour suivant. La postérité s'étonnera moins encore de l'ambition de Buonaparte que de la lâcheté et l'humiliation des Européens.

temberg des titres incompatibles avec les intérêts du corps germanique (1). Ces actes d'une ambition démesurée excitèrent à un tel point la jalousie et les craintes des États voisins, que l'Angleterre acquit promptement de nouveaux alliés prêts à se mesurer avec Buonaparte, pour mettre un frein, s'il étoit possible, à ses gigantesques projets d'agrandissement.

Si les princes européens eussent connu dès lors leurs véritables intérêts, ils se seroient unis étroitement et de bonne foi pour arrêter l'essor audacieux de l'aigle, et il est probable qu'ils y auroient réussi avec autant d'avantage pour leurs États que pour Buonaparte lui même, qui, rendu plus sage par ses revers, auroit cherché à consolider la base de son pouvoir, au lieu d'en reculer les limites. Malheureusement peu de souverains se présentèrent dans la lice pour soutenir une cause dont l'utilité étoit commune. Les uns furent arrêtés par la crainte exagérée de la toute-puissance de Napoléon, ou éblouis par ses promesses, et les autres s'égarèrent dans les détours de leur fourbe politique. Lorsque le canon donna à l'Europe

(1) Ces électeurs ne prirent le titre de roi qu'à la paix de Presbourg, où ils furent solennellement reconnus par le chef du corps germanique.

le signal d'une guerre terrible qui devoit ou assurer son indépendance , ou river les fers de sa servitude , les empereurs d'Allemagne et de Russie se présentèrent seuls pour opposer leurs forces aux forces de Napoléon (1).

La conduite de la Prusse (2) et de la Bavière à cette époque est réellement inexcusable. Les manifestes(3) que ces deux gouvernemens ont publiés depuis, pour se justifier devant l'opinion publique , sont regardés , avec raison , comme de vains palliatifs d'un tort grave en politique. L'électeur de Bavière , en s'attachant alors à la France , sacrifia la liberté de l'Europe à un agrandissement difficile à soutenir , et à

(1) L'empereur d'Autriche motiva la guerre sur l'incorporation du pays génois à l'empire français, et sur la grande réunion de troupes qui avoit eu lieu à Milan à l'époque du couronnement de Buonaparte : celui-ci donna pour cause de sa rupture l'acquisition que fit l'Autriche de l'île de Minan, sur le lac de Constance, et de la ville de Lindau, situé sur ses bords.

(2) Par le traité de Postdam, du 1^{er} octobre, la Prusse entra dans la coalition. Le 3 novembre elle signa une nouvelle convention, d'après laquelle le corps russe de Barclay-Tolly devoit être mis à sa disposition pour agir offensivement contre la France.

(3) Exposé historique des événemens qui ont motivé la conduite de S. A. S. l'électeur de Bavière, imprimé à Wurtzbourg le 29 septembre 1805.

la perspective d'un titre qui lui étoit personnel. Il reconnut plus tard les dangers de ces avantages qu'il ne put conserver, en 1814, qu'en abandonnant la cause de Napoléon, en s'attachant à celle de ses ennemis, et en faisant voir à l'Europe, ou qu'il s'étoit trompé en 1805, ou que le régulateur de sa conduite étoit le degré de puissance de ceux qui sollicitoient son alliance.

Quoi qu'il en soit, l'Autriche prit l'initiative des opérations militaires, et ouvrit la campagne par l'invasion des possessions bavaroises, dans l'automne de 1805 (1). Buonaparte se réjouissoit à la vue de ses adversaires désunis. Confiant dans ses forces, il laissa les Allemands pénétrer jusqu'au sein de la Bavière, pendant qu'il préparoit les élémens d'un triomphe aussi sûr qu'il alloit être brillant. Il se mit enfin en mouvement, et les célèbres marches de l'armée française (dit le savant Rogniat) doivent servir de modèle pour tous les mouvemens de ce genre. En abandonnant inopinément les côtes

(1) Les Autrichiens passèrent l'Inn vers le milieu du mois de septembre; toute la Bavière fut envahie, et l'électeur, chassé de sa capitale, se retira à Wurtzbourg. Buonaparte partit de Paris le 24 septembre, arriva à Strasbourg le 26, passa le Rhin le 1^{er} octobre, et arriva à Louisbourg.

de l'Océan, les différens corps de l'armée française partirent de la Hollande, du Hanovre, de Boulogne et de Brest à diverses époques(1), suivant les distances qu'ils devoient parcourir. Par des chemins différens, ils se dirigèrent vers Ulm, où ils se concentrèrent en un même jour et avec tant de rapidité sur l'arrière-garde de l'armée autrichienne, que celle-ci n'en eut aucune connoissance, et ne fut pas même instruite du mouvement. Aussi, lorsque le général Mack calculoit que les colonnes françaises alloient se mettre en marche, il vit paroître sur ses derrières, et se réunir comme par enchantement, une armée nombreuse qui, s'établissant dans ses communications, le força de rendre les armes, et d'ouvrir les portes d'Ulm au vainqueur (2).

(1) Le maréchal Bernadotte, parti du Hanovre, arriva à Wurtsbourg le 22 septembre; le corps bavarois arriva deux jours plus tard; celui de Marmont passa le Rhin à Cassel, et se réunit à lui le 28. Le même jour les maréchaux Davoust, Soult et Ney passèrent le Rhin; le premier à Cassel, le second à Spire, et le troisième à Darlach. Le maréchal Lasnes et le prince Murat passèrent ce fleuve à Kell, le 27, et le 2 octobre le parc d'artillerie le traversa: le 3, on lut à tous les corps de l'armée la proclamation de l'empereur, du 28 septembre.

(2) L'empereur arriva le 11 octobre à la vue d'Ulm, où

Après la prise de cette place importante et la reddition du corps considérable de Mack, les Allemands, déconcertés et intimidés par la rapidité prodigieuse, l'habileté et le bonheur des opérations militaires de Napoléon, abandonnèrent la capitale à la merci du vainqueur. Les débris de l'armée autrichienne se réfugièrent sous les étendards moscovites qui, pour la seconde fois, apparoissoient comme protecteurs de l'indépendance germanique. Napoléon s'avança dans la Moravie. Le 2 décembre 1805, anniversaire de son couronnement, il gagna la bataille d'Austerlitz, aussi fameuse par la présence de trois empereurs qu'importante par ses résultats politiques et militaires. Cependant Buonaparte s'étoit éloigné de sa base d'opérations, et se trouvoit affoibli par les nombreux combats qu'il avoit soutenus, et plus encore par les forces considérables que son système de communications et la nécessité de s'assurer des subsistances l'obligeoient à disséminer. Si la Prusse, profitant d'une occasion aussi favorable, fût entrée de bonne foi dans la coalition

se réunirent les corps de Ney, de Lasnes, de Marmont, et la réserve commandée par Murat : le 19, Mack capitula, rendit la forteresse d'Ulm, et le corps destiné à la couvrir.

avec des troupes fraîches, et que, prenant en flanc la grande armée française, elle se fût placée sur ses derrières, Napoléon, qui s'étoit mis dans la position de Mack, auroit éprouvé le même sort.

Il est difficile de démêler quels furent les motifs du ministère prussien pour manquer aux engagements solennels qui l'attachoient à la Russie et à l'Autriche, lorsque, renonçant à la réputation de juste et à la gloire de libérateur de l'Allemagne, il se perdit dans l'opinion par ses démarches équivoques et tortueuses, s'attira l'inimitié de l'Autriche qu'il avoit sacrifiée, et de la Russie qu'il abusoit, sans mériter par là l'amitié de Napoléon, dont la sagacité étoit assez pénétrante pour apprécier à sa juste valeur le motif d'une pareille conduite de la part de ce cabinet. Il est pénible d'être obligé de rappeler les torts d'une cour qui les répara depuis d'une manière si glorieuse; mais la vérité de l'histoire réclame notre impartialité; et nous pouvons d'autant moins nous empêcher de récriminer contre sa politique, qu'elle mit dans les mains du vainqueur le sceptre de l'Europe et les armes homicides qui lui servirent à déchirer le sein de notre patrie.

Par le traité de Postdam, conclu le 1^{er} oc-

tobre, la Prusse s'étoit alliée avec l'Autriche et la Russie; d'après une nouvelle convention signée le 3 novembre, le corps russe commandé par Barclay-de-Tolly devoit se réunir à l'armée prussienne pour agir contre la France. L'événement ne tarda pas à prouver que ces engagements n'étoient pas basés sur la bonne foi; car le comte d'Haugwitz, envoyé vers le milieu de novembre comme plénipotentiaire au camp français pour déclarer la guerre à Napoléon, changeant inopinément l'objet de sa mission, félicita ce souverain (1) au nom du roi son maître sur son entrée dans la capitale de l'Autriche, sur les victoires remportées en Moravie, et signa avec le grand maréchal du palais Duroc, le traité de Vienne, le 15 décembre, peu de jours après la bataille d'Austerlitz.

L'empereur d'Allemagne affoibli par les sanglantes batailles et les continuelles défaites de ses troupes; menacé d'un schisme politique

(1) Napoléon étoit si éloigné de se tromper sur les véritables sentimens de la Prusse, que, lorsque le comte d'Haugwitz le félicita sur ses victoires, il dit à ses courtisans: « Voilà un compliment dont la fortune a changé l'adresse. »

par les perfides propositions de paix que Buonaparte adressoit aux Etats de Hongrie ; découragé par les tergiversations de la Prusse, se laissa intimider, malgré le ferme appui de la Russie, et signa, le 25 décembre, le traité de Presbourg, le plus avantageux peut-être que la France ait conclu dans le cours de sa brillante carrière.

Pendant que les aigles françaises planoient sur le Danube, un corps anglo-russe, commandé par le vieillard Lacy, débarquoit sur les côtes de Naples (1), et répandoit l'alarme parmi les forces françaises qui occupoient alors l'Italie. Cette expédition n'offrit cependant aucun résultat. Elle resta inactive autour de Naples jusqu'au mois de février 1806, où elle se

(1) Lorsque Buonaparte, en novembre 1805, s'étoit avancé dans l'Autriche et dans la Moravie, il débarqua sur les côtes de Naples une expédition anglo-russe, partie des îles Ioniennes et de Malte; le roi s'étoit engagé, dans son traité de Paris, du 21 septembre, de maintenir la plus stricte neutralité, et même de repousser par la force les troupes étrangères qui tenteroient de débarquer sur ses plages. Après un séjour inactif, les Anglo-Russes s'embarquèrent au commencement de février 1806, quand ils connurent la paix de Presbourg, et qu'ils furent instruits de l'approche de l'armée française.

rembarqua. En vain le ministère napolitain protesta solennellement à l'ambassadeur français que cette hostilité des alliés avoit eu lieu contre sa volonté; Napoléon reprocha amèrement au roi Ferdinand son infraction au traité du 21 septembre, et sitôt qu'il put se débarrasser des adversaires redoutables du Nord, il dirigea ses armées vers le Midi, et occupa le royaume de Naples, dont le souverain fuyoit précipitamment, et cherchoit pour la seconde fois, dans Palerme, un asile contre l'invasion étrangère (1).

L'empereur d'Allemagne recouvra ses possessions considérablement endommagées; la Prusse réunit le Hanovre à ses Etats, et céda en échange Bareuth, Anspack, Clèves et Wesel à la France. Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg prirent le titre de roi, et reculèrent les limites de leurs Etats. Le territoire de Venise (2) vint agrandir le royaume d'Italie, et le pays génois fut incorporé à l'empire fran-

(1) Massena entra dans le royaume de Naples dans les premiers jours du mois de février 1806. Joseph Napoléon fit son entrée dans la capitale le 15 du même mois; le 21, il prit possession de tous les Etats napolitains, au nom de son frère.

(2) Par décret du 31 mars 1806.

çais. Naples vit le prince Joseph prendre la couronne de ses souverains (1); la république batave reconnut Louis pour son roi (2), et des généraux français furent élevés au trône (3). Incompatible avec l'ambition et les intérêts de ses membres, le corps germanique fut dissous, et l'empereur d'Allemagne, qui en étoit le chef souverain, renonça à ce titre insignifiant, et conserva celui d'empereur héréditaire d'Autriche. C'est alors que se forma la confédération du Rhin sous la direction et avec l'appui de la France, dont Napoléon s'arrogea le titre de protecteur (4). Tel fut le résultat de cette

(1) Par décret du 31 mars 1806.

(2) Le 5 juin 1806, les Etats de Hollande demandèrent, pour leur roi, Louis Napoléon : en vertu du traité conclu et signé sous la même date, le frère de Buonaparte fut reconnu roi de Hollande.

(3) Murat fut déclaré grand-duc souverain de Berg et de Clèves, par le décret du 31 mars; par le même décret, la princesse Pauline, sœur de Napoléon, mariée à Camille Borghèse, fut nommée duchesse souveraine de Guastalla, et Berthier obtint la principauté de Neufchâtel; par un autre décret du 5 juin, Bernadotte fut créé duc de Ponte-Corvo.

(4) Cette confédération, formée en vertu du traité de Ratisbonne, du 1^{er} août 1806, étoit composée du roi de Bavière et de Wurtemberg, des Etats de Baden, de Berg et de Clèves, de Hesse-d'Armstadt, Nassau-Ussingen et

formidable coalition , foiblement combinée , plus foiblement soutenue , que Buonaparte avoit ébranlée à Austerlitz , et qu'il détruisit entièrement à Presbourg.

Cependant la Russie ne désarmoit point ; le traité de Presbourg ne la concernoit pas , et quoique ses armées eussent évacué l'Allemagne , elles se battoient encore avec les troupes françaises à l'embouchure du Cattaro.

Fidèles au roi Ferdinand , Gaëte et une partie de la Calabre se soutenoient contre l'autorité et les forces de l'usurpateur Joseph. La Prusse , quoique mécontente de la France , avoit rompu avec la Suède et l'Angleterre. En un mot , l'orage n'étoit point encore entièrement dissipé , et malgré le terrible exemple de l'Autriche et de Naples , le continent n'étoit point tranquille. Le cabinet de Saint-Pétesbourg parut enfin disposé à mettre un terme à la pénible inquiétude de l'Europe. Le conseiller Aubry fut envoyé à

Nassau-Veilbourg , de Hohenzollern-Hucheigen , Hohenzollern-Simaringen , Salm-Salm , Salm-Kirbourg , Isembourg-Bristeim , Aremberg , Lichtenstein et Leyen. L'article premier de la confédération séparant les princes qui la formoient du corps germanique , ce corps ne pouvoit plus subsister : aussi l'empereur d'Allemagne abdiqua-t-il ce titre , et déclara dissous l'empire germanique.

Paris comme plénipotentiaire, où il signa, en juillet 1806, une convention malheureusement inutile, puisqu'elle ne fut point ratifiée par la cour d'Alexandre.

L'Angleterre avoit perdu un (1) de ses plus grands hommes d'Etat, dont la politique, utile à sa patrie, fut fatale à l'Europe, et lui fit répandre des torrens et de sang et de larmes. Le sage et vertueux Fox lui succéda : il s'étoit rendu célèbre comme chef de l'opposition, et comme le plus ferme et le plus habile adversaire de Pitt. L'ouverture des négociations avec la France fut un des premiers actes qui signalèrent son ministère philanthropique. Les lords Yarmouth et Lauderdale, envoyés à Paris comme plénipotentiaires, y eurent des conférences avec les ministres Talleyrand, Champagny et Clark; et telle étoit la réputation de droiture et de sincérité que Fox (2) avoit acquise en Europe, qu'elle crut un instant le raccommodement possible : de façon que quand la cour de Paris envoya à
1806. ses armées l'ordre de repasser les frontières de

(1) M. Pitt, fils de lord Chatam, mourut le 24 janvier 1806, âgé de quarante-sept ans.

(2) M. Fox, fils de lord Holland, mourut le 13 septembre 1806, à l'âge de cinquante-six ans.

l'empire, personne ne mit en doute la prochaine conclusion de la paix générale, si longtemps attendue et si nécessaire aux puissances continentales, ravagées par la guerre et ruinées par le blocus maritime qui, paralysant la circulation, anéantissoit entièrement le commerce.

Mais Napoléon, énorqueilli par la fortune, ne se prêta point sincèrement à la paix. Il feignit de la désirer pour ne point exaspérer ses sujets; mais si l'on examine impartialement toutes ses propositions, on les verra empreintes du sceau de la mauvaise foi et de l'injustice, et l'on se convaincra qu'il étoit peu disposé à désarmer. Il demandoit la Sicile pour son frère Joseph, déjà roi de Naples, et offroit les îles Baléares pour indemniser Ferdinand. En échange du Hanovre, il proposoit Porto-Ricco et d'autres colonies à l'Angleterre, à condition qu'elle ne prendroit plus de part aux événemens du continent. Ainsi en même temps qu'il disposoit des possessions espagnoles au préjudice et sans le consentement de son fidèle allié Charles IV, il dévoiloit à l'Angleterre ses projets insensés de changer la face de l'Europe, et d'élever sa famille sur les ruines des anciennes monarchies.

L'Angleterre, qui ne pouvoit, sans se flétrir,

souscrire à de semblables traités, convaincue de l'impuissance de ses efforts et de sa franchise pour arriver à la paix générale, devenue tous les jours moins probable par la duplicité du ministère de Saint-Cloud, retira ses envoyés, resserra ses nœuds avec Alexandre et le roi de Prusse qui, fâché de ne s'être pas déclaré en temps opportun, l'année précédente, et peu satisfait du traité de Vienne, onéreux dans le fond, quoique avantageux en apparence, étoit disposé à prendre les armes contre la France.

Arrêtons-nous un moment pour faire observer que l'opinion publique, qui avoit jusqu'alors flotté incertaine sur le compte de Napoléon, se prononça irrévocablement contre lui, quand il rompit les négociations avec l'Angleterre, et commença les hostilités avec la Prusse. En vain inonda-t-il l'Europe de manifestes artificieux, appuyés de faussetés que ses agens exagéroient en les répandant partout avec profusion; en vain étonnés de tant d'audace et de perfidie, les gouvernemens effrayés gardoient le silence; les peuples ne s'abusoient plus, la popularité de Buonaparte étoit dissipée. Il disparut ce vainqueur de l'Italie, dont la modération et les triomphes avoient étonné l'imagination, et,

dès ce moment, il ne dut compter que sur ses armées, sans attendre le moindre appui du prestige de l'opinion !

Cependant les Russes s'approchoient de la Vistule, et venoient au secours de la Prusse menacée. Le voile étoit déchiré, et la proclamation de l'empereur Napoléon, à Bamberg⁽¹⁾, annonçoit à la maison de Brandebourg l'orage prêt à fondre sur elle. La mort glorieuse et prématurée du brave et malheureux prince Louis, fut le premier événement de cette guerre, qui retentit dans l'Europe. Elle fut, pour la Prusse, le funeste présage de la désolation qui alloit ravager son territoire mal défendu par les aigles jadis invincibles, quand Frédéric les dirigeoit. L'incertitude des spectateurs ne fut pas de longue durée ; Napoléon remporta, à Jéna, la victoire la plus éclatante et la plus complète ; les bataillons prussiens fuyoient de toute part ; Berlin et Postdam consternées, ouvrirent leurs portes au vainqueur, sans opposer la moindre résistance ; Magdebourg capitula, Hamlem se rendit, le corps de Blucher mit bas les armes, et le marquis de Luchesini signa, avec

(1) La Proclamation du 6 octobre, du quartier-général de Bamberg, peut être regardée comme la déclaration de guerre.

le maréchal Duroc, à Charlottenbourg (1), une suspension d'armes, qui livra les Etats prussiens aux caprices du conquérant.

Buonaparte étoit encore éloigné du terme de sa carrière; à la vérité, la Prusse militaire n'existoit plus; mais les forces de la Russie et de la Suède restoient encore dans leur entier. Il falloit les battre et les repousser: les troupes françaises étoient courbées sous le poids de leurs sanglans lauriers. Pour la seconde fois ce conquérant, en s'éloignant de ses frontières, s'étoit interné dans un pays ennemi et trop opprimé pour qu'on n'eût point à craindre ses réactions. L'Espagne, jusqu'alors tranquille spectatrice des vicissitudes de l'Europe, annonçoit des intentions hostiles (2); l'Autriche, humiliée si souvent, pouvoit chercher un prétexte, et trouver une occasion de se venger. Dans cette position critique, entouré de triomphes qui couvroient mal ses dangers, Buonaparte s'abandonna à son destin, et son destin le sauva.

L'inaction de la Prusse, en 1805, l'avoit tiré

(1) Le traité de Charlottenbourg, signé le 16 novembre, termina la guerre entre la Prusse et la France. Les Russes seuls prirent part dans la campagne suivante.

(2) Voyez la proclamation du prince de la Paix, au n° 9 des Pièces justificatives.

de l'embarras où ses victoires même l'avoient plongé; l'inaction de l'Autriche, en 1806, ne lui fut pas moins favorable pour sortir, avec avantage, de sa critique situation. L'Espagne s'étoit bornée à d'imprudentes et foibles menaces; la Sublime Porte venoit de déclarer la guerre à la Russie, et partageoit l'attention et les forces de cette puissance (1); les Etats d'Allemagne, mécontents et impatiens de secouer le joug, manquoient d'un chef habile ou puissant pour les commander; et Napoléon, profitant adroitement de l'irrésolution des princes qui abhorroient, mais qui craignoient ses victoires, commença, devant Varsovie, les hostilités contre les Russes, et les suivit jusqu'au bord du Niémen, pendant que Brune chassoit les Suédois de la Poméranie (2), et que Lefebvre

(1) La Porte déclara la guerre à la Russie le 22 décembre 1806. Le prince Italinski, ambassadeur de Pétersbourg, se retira de Constantinople; en même temps le général russe Michelson entra à Bucharest: Arbuthnot, ambassadeur d'Angleterre, offrit sa médiation aux deux puissances russe et ottomane; mais, convaincu qu'elle étoit infructueuse, il s'embarqua le 25 à bord de *l'Endymion*, et déclara la guerre.

(2) Les Suédois, chassés de tous les postes par le maréchal Brune, se concentrèrent à Stralsund, où le roi vint se réunir à eux. Le 12 mai, quelques renforts anglais débarquèrent dans l'île de Rugen. Le 20 juin, le maréchal Brune et le comte Dessène signèrent un armistice: les

resserroit le siège de Dantzick (1), dernier boulevard de la Prusse. Cette campagne, moins brillante que celle qui l'avoit précédée, n'en fut pas moins utile et glorieuse (2). Elle fut terminée, le 25 juillet 1808, par la paix de Tilsitt, où les deux empereurs s'embrassèrent, unirent leurs intérêts, et se garantirent mutuellement, et la possession actuelle de leurs domaines, et leur agrandissement futur.

Par la médiation d'Alexandre (3), la Prusse

hostilités commencèrent de nouveau le 13 juillet, et Brune entreprit le siège de Stralsund, que les Suédois abandonnèrent à la fin du mois d'août. Les troupes espagnoles se trouvèrent à ce siège. Brune prit l'île de Rugen, qui capitula le 7 septembre.

(1) Dantzick, défendu par le général Kalkreuth, capitula le 20 mai.

(2) Les batailles d'Eylau, le 7 mars, et de Friedland, le 14 juin, immortalisèrent cette campagne, terminée par l'armistice du 21 du même mois.

(3) Cette médiation de la Russie ne put éviter au roi de Prusse les plus dures vexations et les plus grands sacrifices pour obtenir l'exécution du traité de Tilsitt. Quoique par l'article 28, et par une convention particulière entre le prince de Neufchâtel et le comte Kalkreuth, du 12 juillet 1807, Buonaparte se fût engagé à évacuer les provinces prusiennes avant le 1^{er} octobre, il fut nécessaire de faire une nouvelle convention à Elbing le 13 octobre; une autre postérieure le 10 novembre; enfin une dernière le 10 décembre, dans chacune desquelles le roi de Prusse

recouvra une partie de ses Etats ; la Saxe, dont le souverain prit le titre de roi (1), acquit le grand duché de Varsovie ; le nouveau royaume de Westphalie, sur le trône duquel Napoléon plaça son frère Jérôme (2), fut créé des débris de la Prusse et du Hanovre ; le nombre des

faisoit quelques nouvelles concessions pour obtenir ce qui, déjà, avoit été accordé. Il fallut encore que le prince Guillaume, frère du roi, se rendît à Paris avec des pleins pouvoirs pour lever enfin toutes les difficultés, et arracher l'accomplissement de promesses quatre fois réitérées, et quatre fois éludées. Le prince eut le déplaisir d'entendre : *que l'évacuation de la Prusse dépendoit d'autres combinaisons politiques*, et, conséquemment, de se convaincre que le fameux traité de Tilsitt étoit illusoire, ainsi que les diverses conventions signées postérieurement. Quatorze mois se passèrent ainsi avant qu'il plût à Buonaparte d'évacuer les Etats prussiens ; enfin il effectua sa retraite, mais en exigeant cent quarante millions de rançon. C'est à ce prix seulement, qui, ensuite, fut réduit à cent vingt millions, qu'il signa le traité du 8 septembre 1808, par lequel le roi de Prusse fut réintégré dans la partie de ses domaines qui lui avoit été dévolue par le traité de Tilsitt. Voilà des détails qui étoient inconnus en Espagne, et qui caractérisent la politique de Buonaparte.

(1) Voyez les articles 5 et 17 du traité de Tilsitt.

(2) Le royaume de Westphalie fut créé par le traité de Tilsitt (art. 18 et 19) ; reconnu pour son roi le prince Jérôme, frère de l'empereur, marié depuis avec la princesse Frédérique-Catherine de Wurtemberg.

Etats qui composoient la confédération du Rhin fut augmenté ; les limites et les démarcations de plusieurs royaumes furent changées ; tous les ports de l'Europe se fermèrent aux Anglais, et, dès lors, commença la fameuse ligue européenne, appelée *système continental*, dont les bases faisoient partie du décret de Berlin. Couronné de tant de lauriers, Napoléon rentra dans sa capitale, éblouissant d'éclat et de gloire, tandis que l'Europe, tremblante au bruit de son nom, se plioit au moindre signe de sa volonté absolue, et se prosternoit, humiliée, devant ce soldat heureux qui l'opprimoit.

Tel fut le résultat de la jalousie et de la tortueuse politique de l'Autriche et de la Prusse. Celle-ci célébra la défaite de sa rivale à Austerlitz, de même que Vienne se réjouit, l'année suivante, à la nouvelle de la bataille d'Jéna, qui renversa le trône prussien. De son côté, l'Angleterre se bernoit à souffler le feu de la discorde, qu'elle alimentoit, en répandant ses trésors dans les cours et dans les armées ; mais toujours avec si peu de discernement, qu'elle paroissoit plutôt l'agent secret des intérêts de Buonaparte, que son rival avoué et courageux. On ne la voyoit point débarquer ses troupes pour soutenir ses alliés ou menacer les côtes

de la France, pour distraire son attention.

L'expédition de Naples, où Stuard ne perdit pas de vue ses vaisseaux, n'intimida point l'ennemi, et n'eut d'autre résultat que de provoquer sa haine, et de donner à Buonaparte, toujours disposé à de nouvelles conquêtes, un prétexte plausible d'envahissement, sans qu'on pût l'accuser manifestement d'injustice. La prise de Monte-Video et de Buenos-Ayres, peu utile à la Grande-Bretagne, le fut encore moins à ses alliés (1). Il est à remarquer que la date de cette hostilité contre les possessions espagnoles, coïncide avec celle de la proclamation anti-politique du prince de la Paix, qui compromettoit sa sûreté personnelle et l'indépendance de sa patrie, en faveur d'un cabinet qui, dans ce moment même, attaquoit ses colonies.

(1) Les Anglais débarquèrent le 24 juin 1806 à Barragan, à dix lieues de Buenos - Ayres, qu'ils prirent par capitulation le 27. Avec quelques forces qu'il réunit, le capitaine de vaisseau Jacques Linières reconquit la ville le 12 août, fit prisonniers la garnison anglaise et son commandant Carr-Beresford. Les troupes britanniques prirent d'assaut Monte-Video le 3 février suivant. Le général Whiteloke fit, de son propre mouvement, une nouvelle mais infructueuse tentative pour s'emparer de Buenos-Ayres, après laquelle il s'embarqua, ayant capitulé à Monte-Video le 7 juillet.

L'expédition du général Fraser en Egypte ; et l'apparition de Duckworth à la vue de Constantinople (1), tentées en faveur de la Russie, furent pour elle d'un aussi médiocre avantage que le furent pour la Suède, les foibles secours qui débarquèrent à Stralsund et à Rugen, et qui se bornèrent à être témoins des succès que Brune obtenoit successivement dans la Poméranie.

On avoit vu plusieurs fois dans le dix-huitième siècle, les nations entières courir aux armes, se déchirer mutuellement dans des guerres cruelles et prolongées, pour assurer l'équilibre du continent, que les derniers succès venoient

(1) L'escadre de l'amiral Duckworth, composée de deux vaisseaux à trois ponts, de trois vaisseaux de quatre-vingts, deux de soixante - quatorze, et quelques petits bâtimens, passa le détroit des Dardanelles le 19 février ; le 20 elle parut devant le sérail, pour obliger le grand-seigneur à faire la paix avec la Russie, et à déclarer la guerre à la France. L'amiral et l'ambassadeur eurent inutilement recours à tous les moyens persuasifs et menaçans ; les préparatifs de la Porte frustrèrent les projets des Anglais qui se retirèrent le 2 mars, et qui, à leur passage, furent canonnés par les tours du détroit. Presque en même temps, le général Fraser débarquoit en Egypte avec six mille hommes venant de la Sicile. Maître d'Alexandrie, il attaqua Rosette le 31 mars ; fut repoussé ; et, après un séjour long et sans objet à Alexandrie, bloqué, pressé par les Turcs, il s'embarqua dans le mois de septembre de la même année.

de rompre d'une manière si fatale. L'Europe n'avoit que trois puissances capables de se contenir et de se respecter : 1°. la France qui, par son influence, dominoit la péninsule espagnole, l'Italie méridionale, l'Allemagne, les rivages de la Baltique, les côtes de la Dalmatie et l'antique héritage de la maison d'Autriche. D'ailleurs, elle avoit ajouté à la monarchie de Louis XIV, les Etats de Savoie, ceux de Gènes, de Milan, de Venise, et la Belgique jusqu'aux embouchures du Rhin. 2°. La Russie, non moins puissante, dont les limites européennes étoient l'Autriche, la Prusse et la Turquie, et qui confinoit dans l'Asie avec la Chine, la Tartarie et la Perse, et avec les possessions espagnoles dans l'autre hémisphère. 3°. L'Angleterre, qui étendoit sa domination d'île en île, depuis les Orcades jusqu'aux Philippines, entouroit le globe d'une infinité de points fortifiés, et qui, couvrant de ses vaisseaux l'immensité de l'Océan où son pavillon dominoit sans rivaux, étoit prête à attaquer en tous lieux.

L'Europe étoit perdue toutes les fois que, des trois puissances, deux s'uniroient pour l'assujétir. C'est ce qui faillit arriver à Tilsitt. La Russie, lasse de soutenir des princes qui se décourageoient aux premiers revers, reconnoissant

l'inutilité de prodiguer ses trésors et d'immoler ses guerriers pour l'intérêt d'une puissance qui jamais ne pouvoit être sincèrement son alliée, s'attacha à la France dont elle ne redoutoit rien, et dont l'alliance lui offroit l'occasion d'humilier la Suède, son ancienne rivale, de contenir la Perse, peut-être même de conquérir la Turquie, et de transporter son trône à Constantinople.

Napoléon accédoit à l'agrandissement de la Russie, pourvu qu'abandonnant sans réserve la protection du continent, elle rejetât loin d'elle les plaintes et les clameurs que devoient naturellement exciter les changemens qu'il se proposoit dans les limites, les noms et les dynasties de quelques Etats.

Heureusement quelques semences de discorde existoient encore entre ces deux puissances, et empêchoient leur franche réunion de forces et d'intérêts. Napoléon exigeoit qu'Alexandre accédât sans restriction au système continental; et quoique le cabinet de Saint-Pétersbourg eût fait déjà de grands sacrifices en faveur de son nouvel allié (1), il étoit

(1) Après la paix de Tilsitt, les liens d'amitié entre la France et la Russie se resserrèrent au point que cette dernière puissance déclara la guerre à la Grande-Bretagne le 20 octobre 1807.

cependant encore loin de combler les désirs de Buonaparte, en même temps que les vues de ce conquérant sur le rétablissement de la Pologne inquiétoient la cour de Saint-Petersbourg.

Depuis que la Russie, cessant d'être une puissance asiatique, voulut figurer dans l'Europe, son prudent ministère traça aux czars le chemin qui pouvoit les conduire à une influence marquée sur le sort du continent, et à s'emparer, au lieu du sceptre qui subjugue, du caducée de la médiation, qui, sans être odieux, n'est pas moins utile au monarque qui le saisit.

Les côtes de la Baltique, celles de la mer Noire et la Vistule étoient les limites que la politique et la géographie indiquoient comme naturelles à la Russie pour cimenter son pouvoir, et pour s'affermir dans le rang de première puissance européenne. La fondation de Saint-Pétersbourg, la paix de Neystad et la prise de la Crimée, avoient réalisé une partie de ce projet; l'autre s'accomplit lorsque la Pologne, démembrée en 1772, effacée du tableau des nations en 1793, vit, à Marcie-Jowice, expirer son indépendance avec le vaillant Kociusko, et vint ajouter ses meilleures provinces aux vastes Etats de Catherine.

Lorsque Napoléon porta ses armes sur le

Niémen, en 1807, il voulut profiter de l'inimitié des Polonais contre les Russes, pour relever l'ancienne monarchie de Sobienski, et pour ceindre l'Europe d'une barrière qui la mît à couvert des invasions septentrionales; mais ses victoires n'ayant pas été assez décisives pour imposer à la Russie de semblables conditions, il se contenta de former le grand duché de Warsovie, et de placer sur ce trône l'électeur de Saxe, son allié le plus sincère et le plus dévoué.

Il ne déplaisoit point aux Polonais d'être gouvernés par un prince dont la maison étoit accoutumée aux hommages des diètes; mais il leur étoit pénible de voir s'évanouir l'espérance d'une entière régénération politique, telle que l'appui de la France et les proclamations de l'empereur la leur avoient fait concevoir à l'ouverture de la campagne.

Aussi le traité de Tilsitt ne satisfit pleinement aucune des parties contractantes. La Russie n'excluoit pas assez sévèrement les Anglais de ses ports, et ne faisoit pas brûler leurs marchandises avec ce zèle qui plaisoit à Napoléon. Celui-ci, de son côté, n'avoit point renoncé à ses projets sur la Pologne avec assez de bonne foi, pour rassurer la cour d'Alexandre. Ce germe de mésintelligence, caché alors sous les

protestations d'amitié les plus solennelles , pouvoit un jour se développer, et amener une rupture entre la France et la Russie. Cette possibilité étoit le seul espoir de l'Europe subjuguée qui, en attendant, ne pouvoit se soustraire à son entier asservissement. Elle n'avoit couru d'aussi pressans dangers, ni dans le siècle de Charles-Quint, ni dans celui de Louis XIV.

De son côté l'Angleterre ne restoit point dans l'inaction, et son ministère éclairé, sans perdre tout espoir de salut, ne pouvoit s'empêcher de voir les bords du précipice où son commerce pouvoit s'engloutir. En vain ses vaisseaux, maîtrisant toutes les mers, entouroient le continent par un blocus resserré; en vain l'Inde et les îles éloignées lui apportoient, en tribut, leurs riches productions; envain possédoit-elle un amas considérable de matières premières, et fourmilloit de bras pour les mettre en œuvre: les marchandises anglaises étoient repoussées de tous les ports du continent, et celles qui pouvoient y pénétrer étoient condamnées aux flammes, même après leur vente, et lorsqu'elles étoient devenues la propriété des particuliers. Les gouvernemens étoient forcés d'entrer dans les vues de Buonaparte, et de veiller à la ruine

et au malheur de leurs sujets, avec plus de zèle et de soins qu'ils n'en eussent apportés pour les rendre heureux. L'Angleterre se voyoit accablée sous le poids de ses richesses stagnantes, et se trouvoit réduite à n'avoir d'autre débouché qu'une foible contrebande sur les rivages de la Belgique et du Portugal.

Cependant cette puissance ne se décourageoit point; elle espéroit que la pesanteur du joug lasseroit enfin l'Europe exténuée, et soulèveroit les peuples : les peuples, dont l'indignation provoquée une fois ne s'apaise point aisément ; les peuples qui ne se découragent point par leurs pertes, que n'épuisent point les sacrifices, et que les dons ni la flatterie ne peuvent corrompre. Combien les puissances et Napoléon lui-même étoient éloignés de penser alors que l'indépendance continentale seroit due à une nation oubliée, quoiqu'en d'autres siècles célèbre, et dont la puissance militaire sembloit avoir disparu depuis 1795 ! auroit-il pensé, ce chef de la France, que ses armées si souvent invincibles plieroient devant les armes espagnoles et les armées anglaises qui paroisoient alors si timides, mais qui devinrent si redoutables sous un chef ha-

bile, qui de victoire en victoire marcha depuis Vimeiro jusqu'à Waterloo!

La prospérité de Buonaparte avoit atteint son apogée; il touchoit à ce point extrême d'élévation où il est permis aux héros seuls de s'élever. Ebloui par les rayons brillans de sa propre gloire, étourdi par la prodigieuse rapidité de son ascension, enivré par l'encens qui brûloit sans cesse autour de son trône, il s'abandonna au délire d'une puérile ambition, et croyant à sa toute puissance, il attira sur sa tête les malheurs inévitables que lui prédit, avec une justesse et une fermeté digne d'éloge, le politique le plus profond de sa cour et de son siècle (1), et le seul dont la sagacité découvroit à travers les feuilles de ses lauriers le ver qui devoit les flétrir et les ronger.

Les peuples de la Calabre donnoient à l'Europe soumise et engourdie, l'exemple d'une guerre populaire et véritablement héroïque : elle étoit l'esquisse de celle qui alloit s'allumer plus tard, et dont les feux devoient consumer

(1) Maurice Talleyrand, prince de Bénévent, n'approuva pas l'usurpation d'Espagne, ni l'invasion de Rome; l'issue a justifié les doutes politiques de ce ministre, le plus habile de son siècle.

la main imprudente qui les avoit attisés. Buonaparte attachoit peu d'importance à cette opiniâtre résistance, et, feignant de la confondre avec la rébellion, confioit à des généraux subalternes le soin de la faire cesser.

Le traité de Fontainebleau (1) conclu avec l'Espagne, facilita à Buonaparte l'occupation du Portugal d'où il chassa les Anglais, et lui servit de prétexte pour couvrir de ses armées la péninsule espagnole, et préparer son usurpation.

Junot traversant les domaines de Charles IV; arriva aux frontières de la Lusitanie sur la fin de 1807, soutenue par trois corps espagnols, aux ordres des généraux Caraffa, Taranco et Solano. Le prince régent de Portugal avoit fait les plus grands sacrifices pour préserver ses Etats du coup fatal qui les menaçoit. Son dévouement auroit désarmé tout autre ministère moins inflexible et moins ambitieux que celui de Saint-Cloud. Voyant enfin sa perte infaillible, il se réfugia, avec une généreuse confiance, dans les bras que lui tendoient les Anglais; et, sous la sauvegarde de leurs vaisseaux, il s'embarqua pour le

(1) Voyez le chapitre III et le n^o 10 des Pièces justificatives.

Brésil, suivi de ses fidèles serviteurs. Buonaparte fit peu d'attention à ce départ qui pouvoit cependant avoir de fâcheuses conséquences pour l'Europe.

Le même traité qui dépouilloit le roi de Portugal de ses possessions continentales, donnoit à Napoléon le droit de s'emparer de Florence et des Etats dont jouissoient les princes de la maison de Parme, depuis la paix d'Amiens. La mort du prince Louis, en 1802, laissa à sa veuve, Marie - Louise, fille de nos rois, la tutèle du prince héritier, et la régence de l'Etat, qu'elle administra avec une sagesse qui lui mérita l'affection de ses sujets.

Buonaparte étoit alors à Milan, où il avoit réuni des troupes avec beaucoup d'éclat, sans doute pour appeler sur l'Italie l'attention de toutes les cours de l'Europe, et éloigner leurs regards de l'Espagne, où sa perfidie ourdissoit la trame la plus scandaleuse et la plus contraire à ses véritables intérêts. Les ministères les plus corrompus, dont l'intérêt du moment est la règle, et le droit la force, n'avoient jamais donné l'exemple d'une semblable conduite.

On communiqua à la reine d'Etrurie le traité conclu avec son père, et par lequel on avoit disposé de sa couronne, sans son adhésion,

même sans qu'elle en eût eu connoissance, en l'indemnisant avec les Etats d'un autre souverain qui, de son côté, n'avoit pris aucune part à cet arrangement. Telle étoit la politique de Buonaparte. Dans la nuit du 10 du mois de décembre, Marie Louise sortit de Florence avec son fils, après avoir relevé son peuple du serment de fidélité (1); elle eut à Milan une entrevue avec l'empereur qui la traita avec peu d'égards, et poursuivit son voyage vers l'Espagne.

(1) PROCLAMATION : Charles-Louis, infant d'Espagne, roi d'Etrurie, etc., et en son nom, Marie-Louise, infante d'Espagne, reine régente d'Etrurie :

S. M. l'empereur des Français nous ayant informé qu'en vertu d'un traité conclu avec Sa Majesté Catholique, il nous a été destiné d'autres Etats en échange du royaume d'Etrurie, cédé à l'empereur par ledit traité, nous considérons notre gouvernement d'Etrurie comme dissous, à dater de ce jour; en conséquence, nous relevons la nation toscane du serment et du devoir d'obéissance contractés envers notre personne.

Nous ne pouvons nous séparer de nos aimés sujets sans les assurer publiquement de notre reconnoissance; nous conserverons toujours le souvenir de l'attachement sincère qu'ils nous ont manifesté pendant tout le temps de notre gouvernement.

Si quelque réflexion peut diminuer en nous la peine d'une semblable séparation, c'est la certitude que le

Le décret de Berlin (1) rendu l'année précédente n'avoit pas suffi pour instruire l'Europe du despotisme impolitique de l'homme qui en ambitionnoit l'empire, et le possédoit presque déjà : aussi renouvelat-il à Milan les mêmes dispositions, contraires au droit des gens, et préjudiciables au ministre qui les dictoit.

La Russie, la Prusse (2) et le Danemarck, avoient successivement adopté le système continental et déclaré la guerre à la Grande-Bretagne. L'Allemagne (3) presque sans côtes, l'Italie, l'Espagne, la Hollande et le Portugal, plus rapprochés de la France et plus spécialement constitués sous son influence, avoient entendu proclamer le décret de Milan comme une juste représaille, et voyoient leurs ports

royaume d'Etrurie va faire partie de l'heureux empire d'un monarque doué des vertus les plus héroïques, et parmi lesquelles on distingue particulièrement le soin constant qu'il apporte à cimenter la prospérité des peuples qui lui obéissent. 10 décembre 1807. MARIE-LOUISE. (*Gazette de Madrid*, du 8 janvier 1808.)

(1) Rendu par Buonaparte, en novembre 1806, pendant la campagne de Prusse.

(2) La Prusse déclara la guerre à la Grande-Bretagne le 1^{er} décembre 1807.

(3) L'Autriche rompit avec l'Angleterre le 18 février 1808.

occupés par des troupes qui se disoient alliées, et se conduisoient comme ennemies.

Non seulement les gouvernemens étoient en opposition directe avec leurs intérêts, et heurtoient l'esprit public de leurs sujets, mais encore par un renversement d'idées et de choses presque incroyable pour ceux qui n'en furent pas témoins, on changeoit la destination des armées, et les troupes qui auroient pu défendre leur patrie servoient à opprimer un sol étranger. Des soldats espagnols gardoient les places du Stralsund et les îles de la Baltique, pendant que, des bords de la Vistule, on envoyoit des satellites pour enchaîner les courageux habitans du pays baigné par le Tage. Nous terminerons ce tableau par un résumé qui présentera la situation politique de l'Europe au commencement de 1808, lorsque Buonaparte se transporta à Bayonne pour s'occuper exclusivement de l'usurpation de l'Espagne, méditée depuis long-temps, et préparée avec un tel secret, qu'elle étoit ignorée par ceux mêmes qui y coopéroient comme d'aveugles instrumens dirigés par des ressorts cachés, que l'empereur seul connoissoit et faisoit mouvoir à son gré.

TABLEAU DE L'EUROPE EN 1808.

FRANCE.

Cet empire, d'une étendue et d'une force prodigieuses, étoit entouré d'un boulevard de puissances confédérées. Une partie de ces puissances étoit gouvernée par des princes de la dynastie française. Plusieurs obéissoient à des souverains dont les intérêts étoient inséparables de ceux de l'Empire, et d'autres étoient liées par la crainte et par l'impuissance plutôt que par leurs intérêts.

ANGLETERRE.

Tranquille, et située au milieu des mers, l'Angleterre, entourée des ondes protectrices de l'Océan, qui lui servoit de digue contre la puissance de Buonaparte, sans être à l'abri des malheurs de la guerre, et affligée de la ruine du continent, défioit le pouvoir immense de Napoléon. Elle attendoit, sans danger personnel, mais avec impatience, le moment de la liberté européenne, qui devoit arriver un jour, et à la mort de Napoléon au plus tard. Les préparatifs qu'avoit faits ce dernier, en 1803, obligèrent l'Angleterre de fortifier ses côtes et d'affermir

l'indépendance de l'état. Cent quatre-vingts vaisseaux de ligne, cent soixante-quatorze frégates, deux cent vingt-neuf chaloupes, deux cent-dix-huit bricks armés croisoient sur toutes les mers pour faire respecter le pavillon anglais, ou bloquoient le continent pour épier ses desseins, et protéger les plages britanniques contre toute entreprise étrangère. Il faut ajouter encore à cette force maritime, plus considérable que celle d'aucune autre puissance, deux cent vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-seize hommes de troupes réglées, soixante-dix-sept mille hommes de milices enrégimentées, deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt-seize de milices ordinaires, ce qui forme un total de six cent trois mille trois cent quatre-vingt-douze soldats, qui répondoient à la nation et au gouvernement de la tranquillité et de la sûreté intérieures.

Voilà les deux puissances indépendantes qui existoient en Europe au commencement de 1808. Tous les Etats du continent, sans exception, se trouvoient sujets du trident maritime de l'Angleterre ou de l'épée de Buonaparte. L'apparence et le nom même de la neutralité étoient bannis, et l'on étoit forcé de s'associer au destin d'un des rivaux. Lisbonne envahie

par Junot, et Copenhague bombardée par Gambier, annonçoient à l'Europe les malheurs qu'entraînoit la neutralité lorsqu'elle n'étoit pas soutenue par la force. L'Angleterre avoit répondu au décret anti-social de Berlin par les *orders in concil* du 11 novembre. La France n'avoit point d'ennemis en Europe; l'Angleterre n'avoit point de rivaux sur les mers: la France abusoit de l'alliance de l'Espagne; l'Angleterre traitoit la Sicile comme une colonie: le continent plioit sous le joug de Buonaparte; l'Inde traînoit les chaînes britanniques: Buonaparte avoit tout conquis du Tage au Niémen; le parlement n'avoit plus de colonies à envahir. Jamais la diplomatie ne fut plus simple. Les cours de Fontainebleau et de Saint-James dictoient les décrets, et les nations avoient obéi. La force commandoit durement et sans égards; la foiblesse obéissoit avec bassesse, ou trompoit avec perfidie. Tout plioit à la voix des ministres de Paris ou de Londres.

Telle étoit la situation politique de l'Europe; telle fut la lutte mémorable de la force militaire contre la richesse. Jetons un coup d'œil rapide sur le continent, et voyons quels étoient en 1808 le nombre et la classe des partisans de la France et de l'Angleterre.

PARTI DE LA FRANCE.

Nous comptons dans ce parti l'Espagne, le Portugal, l'Italie tout entière, la Prusse, la Hollande, le Danemarck, la Suisse, l'Allemagne, la Pologne, la Turquie et la Russie. Mais comme ces alliés n'étoient point attachés à la France par des liens semblables, nous les diviserons en trois classes, en plaçant dans la première, les alliés par le sang; dans la seconde, les alliés par intérêt; et dans la troisième, les alliés par la force.

PREMIÈRE CLASSE. — *Alliés par le sang.*

1°. Le royaume d'Italie dont la régence étoit confiée à Eugène Beauharnais, fils de l'impératrice Joséphine, occupoit le premier rang parmi les alliés par le sang. L'esprit public de cette monarchie étoit très-favorable à la France à cause de sa haine contre l'Autriche, et de son désir de recouvrer l'indépendance italique si ardemment désirée, et ensevelie sous les ruines de Rome, de Gènes et de Venise.

2°. Venoit ensuite la Hollande gouvernée par Louis, frère de l'empereur, et dont les

peuples auroient servi avec plus de zèle la cause de l'Angleterre.

3°. La Westphalie, récemment érigée en royaume, patrimoine de Jérôme Buonaparte, étoit formée de lambeaux appartenans à plusieurs princes. Ses habitans n'aimoient point la France ni leur nouveau souverain. Elle étoit de peu d'importance pour la guerre maritime; mais elle nuisoit à l'Angleterre, en la privant du Hanovre et des recrues destinés à équiper ses vaisseaux.

4°. Naples, dont le trône étoit occupé par Joseph Buonaparte, ne s'étoit point encore entièrement soumise; Gaëte se défendoit sous les ordres du prince de Hesse-Philipstadt, et la Calabre soutenoit avec plus d'enthousiasme que de bonheur, la cause de la légitimité.

5°. Les rois de Bavière et de Wurtemberg, et le grand duc de Baden, apparentés avec la maison de France, Joachim Murat, grand duc de Berg et de Clèves, Camille, prince de Borghèse, Bachiochi, prince de Lucques et Piombino, beaux-frères de l'empereur, n'avoient point de côtes; ils ne pouvoient fournir que de foibles contingens, qui ne laissoient pas, toutefois, d'augmenter les armées de Buonaparte, et d'épargner le sang de ses sujets.

DEUXIÈME CLASSE. — *Alliés par l'intérêt.*

1°. La Russie, située par-delà le Niémen, étendoit ses immenses possessions vers le septentrion de l'Asie, jusqu'aux frontières de la Chine, et jusqu'aux mers de l'Amérique. Elle avoit déclaré la guerre à l'Angleterre et réuni ses intérêts à ceux de la France. Défendue par ses glaces et par ses armées contre la servitude continentale, elle avoit cependant adopté le système politique de Buonaparte. Son ambition la pousoit à se venger de la Suède, et à acquérir les superbes possessions de la Turquie européenne : comme l'amitié de Buonaparte lui en assuroit les moyens, quoiqu'elle pût être indépendante, elle n'en étoit pas moins une puissante alliée de la France, ainsi que les conférences d'Erfurt le prouvèrent d'une manière évidente et fâcheuse pour l'Europe.

2°. Le souverain de Saxe, qui devoit à Buonaparte son titre de roi et l'agrandissement de ses Etats, étoit très-attaché à la France. Les preuves qu'il en a données postérieurement, démontrent que son amitié étoit sincère. Ses anciens peuples étoient opposés au gouvernement ; mais les Polonais faisoient des vœux ardents pour la prospérité de la France, et

étoient disposés à répandre leur sang pour soutenir Napoléon, qu'ils regardoient comme leur sauveur.

3°. Les maisons de Bavière et de Wurtemberg s'étoient alliées par des mariages avec la famille régnante alors en France; d'ailleurs, elles devoient à l'empereur leur nouveau rang et l'accroissement de leurs Etats. Les autres princes de la confédération, quoiqu'alliés de la France, l'étoient foiblement, et avec moins d'utilité pour elle que pour eux-mêmes.

4°. Le Danemarck, pressé par l'Angleterre et par la Suède, se trouvoit heureux de l'alliance de la France, dont le pouvoir contenoit ses ennemis. Il n'avoit pas oublié, d'ailleurs, les affronts faits à son escadre et à sa capitale en 1807, lorsque Gambier et Cathcart, forçant le Sund, débarquèrent comme Charles XII, et dictèrent des lois dans le palais même de Christian. Ces circonstances l'avoient jeté dans le parti de Napoléon; cependant le peuple ne partageoit pas entièrement les vues et les dispositions du gouvernement: aussi, lorsque nos troupes, commandées par le marquis de la Romana, voulurent s'embarquer, elles trouvèrent plus d'appui que d'opposition dans les habitans, et plus encore dans les autorités danoises.

6°. La Porte Ottomane, qui craignoit l'Angleterre et la Russie, voyoit dans Napoléon un allié sincère, intéressé à prévenir sa ruine. Cette alliance n'étoit utile à la France, qu'en ce qu'elle nuisoit à ses ennemis.

TROISIÈME CLASSE. — *Alliés par la force.*

1°. Le droit sanglant de conquête avoit soumis la Prusse à la loi du vainqueur. Sa déclaration de guerre à l'Angleterre avoit été aussi forcée, que sa position étoit violente. Ses provinces et sa capitale étoient occupées par des troupes françaises; ses trésors étoient versés dans les caisses de l'empire, et ses guerriers étoient aux ordres de Buonaparte.

2°. Moins humiliée que la Prusse, l'Autriche supportoit avec impatience le joug imposé par le traité de Presbourg. Sans côtes et sans escadre, elle ne pouvoit nuire à l'Angleterre, et sa déclaration contre cette puissance étoit illusoire et peu sincère. Elle détestoit intérieurement la France qui l'avoit abaissée, et n'attendoit que le moment de secouer sa tyrannie, et de rétablir la gloire de ses armes. Ainsi, quoique alliée de Buonaparte, elle penchoit vers l'Angleterre, dont elle croyoit que l'appui pouvoit la sauver.

3°. L'Espagne avoit fait d'énormes sacrifices pour la France. Charles étoit juste dans ses vues et loyal dans ses relations ; il croyoit Napoléon généreux et magnanime comme il l'étoit lui-même , et quoiqu'il n'approuvât pas tous les actes du gouvernement français , et que son amitié ne lui fût pas profitable, il étoit disposé à tout, pour épargner à ses peuples les horreurs de la dévastation qu'avoit soufferte l'Allemagne. La probité diplomatique et les vertus privées de ce respectable vieillard étoient dignes d'un meilleur sort.

4°. Le pape , en assistant au couronnement de Napoléon pour donner à sa nouvelle dynastie un caractère sacré et légitime aux yeux des peuples, avoit sacrifié ses sentimens personnels au bien général de l'Eglise ; de même qu'en éloignant les Anglais de ses ports, il faisoit, comme souverain , un autre sacrifice pénible à son cœur , mais nécessaire à la conservation de ses Etats menacés par les forces françaises.

5°. La Suisse ou république helvétique, défendue par les courageux descendans de Tell, n'avoit pu conserver intacte son indépendance politique. Peut-être Buonaparte devoit-il plutôt à l'intrigue et au prestige de la force, qu'à la force même, l'influence qu'il exerçoit sur

la confédération suisse, et le titre de médiateur qu'il s'étoit arrogé : mais il avoit dans ses armées plusieurs régimens suisses, et le parti dominant dans la république étoit pour lui.

Tels étoient les alliés de la France, telle étoit la situation de l'Europe considérée sous ce rapport ; voyons maintenant quel étoit le parti de l'Angleterre.

PARTI DE L'ANGLETERRE.

Les alliés ostensibles de cette puissance étoient peu nombreux ; mais ils l'étoient volontairement, et les peuples partageoient entièrement les opinions de leurs gouvernemens.

1°. La Suède, ennemie de la Russie et du Danemarck, résolue de maintenir son indépendance, n'importe à quel prix, se confiant dans ses guerriers et dans la rigueur de son climat, défioit les forces de la France et se battoit courageusement contre la Russie.

2°. La Sicile étoit plutôt une colonie qu'une alliée de l'Angleterre. Ferdinand cédoit aux moindres désirs du cabinet de Londres : des troupes anglaises gardoient les forteresses, des vaisseaux anglais défendoient les ports, et des généraux anglais commandoient les troupes siciliennes.

3°. La Sardaigne, méprisée, sans relations diplomatiques, et comme effacée du nombre des nations, étoit, par nécessité, alliée de la Grande-Bretagne; elle étoit sincère, si elle n'étoit point utile.

4°. Le Portugal, envahi par les armées combinées de l'Espagne et de la France, faisoit partie cependant de l'alliance anglaise, puisque par la translation du roi à Rio-Janeiro, il n'étoit plus qu'une foible et pauvre colonie de l'empire du Brésil, lequel étoit ouvertement en guerre avec Buonaparte.

A ces alliés déclarés de la Grande-Bretagne nous pourrions ajouter tous ceux qui, par la force, l'étoient de la France dont ils détestoient la tyrannie. Telles étoient l'Espagne, l'Autriche, la Hollande, la Prusse qui, quelques années plus tard, manifestèrent leurs sentimens d'une manière non équivoque.

CHAPITRE II.

Etat économique, militaire et politique de la France au commencement de 1808.

L'HISTOIRE de l'Europe, au commencement du dix-neuvième siècle, est celle des triomphes de Buonaparte, et de l'agrandissement de son empire. Nous avons fait connoître, dans le chapitre précédent, quelles étoient ses limites, la confédération puissante qui l'entouroit, et l'influence extrême de ses ministres dans presque toutes les cours continentales; jetons maintenant un coup d'œil sur l'état intérieur de ce vaste empire, et sur les abondantes ressources qu'il offroit à un gouvernement despotique, qui ne regardoit les hommes que comme des instrumens de ses volontés, et les droits de la propriété comme un préjugé invétéré et méprisable.

Aucune puissance de l'Europe n'avoit une population égale à celle de la France; l'agriculture y étoit florissante, l'industrie active, l'administration vigoureuse et éclairée, et l'obéis-

sance forcée des sujets proportionnée à la crainte que leur inspiroit l'inflexible dureté de celui qui pouvoit tout et ne respectoit rien. L'armée, véritable base du pouvoir de Buonaparte, étoit colossale, parfaitement disciplinée, riche en trophées, et aveuglément soumise au chef suprême qu'elle croyoit invincible. La marine, entourée d'obstacles, s'élevoit lentement, et renaissoit de ses ruines. Tel est l'ensemble que nous nous proposons de parcourir rapidement dans chacune de ses parties.

POPULATION, AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Population. D'après les calculs de Necker, l'ancienne monarchie française renfermoit vingt-quatre millions et demi d'habitans; d'après les données encore plus exactes du comité de division, présentées à l'assemblée constituante en 1791, la population de la France étoit de vingt-six millions trois cent soixante-trois mille soixante-quatorze habitans.

Malgré les guerres sanglantes que la république fut obligée de soutenir contre toutes les puissances de l'Europe jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, malgré les atteintes mortelles

que la hache des bourreaux , la déportation et l'émigration devoient avoir portées à l'accroissement de la population française , elle avoit beaucoup augmenté. Suivant les états que Despère présenta , en 1800, au conseil des cinq-cents , la France comptoit dans le territoire de l'ancienne monarchie vingt-huit millions huit cent dix mille six cent quatre-vingt-quatorze habitans ; c'est-à-dire deux millions de plus qu'en 1791.

Cet accroissement devint plus sensible depuis 1800. Par les tableaux que le ministre de l'intérieur , comte de Montalivet , présenta au corps législatif , par ordre de l'empereur , le 25 février 1813 , on voit le mouvement de la population dans cinquante départemens de l'empire , depuis 1802 jusqu'à 1811. En comparant , dans ces années , les tableaux des naissances avec ceux des décès , nous trouverons que le nombre des naissances fut en augmentant progressivement suivant les nombres trente-cinq , trente-huit , quarante-quatre , quarante-sept et cinquante , et que celui des décès , au contraire , fut toujours en diminuant , la moindre différence du premier au second étant de neuf mille cent quarante-trois , et la plus grande s'élevant à quatre-vingt-huit mille six cent soixante-treize.

On pourroit indiquer plusieurs causes de cet heureux résultat. La tranquillité intérieure venoit de renaître avec le gouvernement consulaire ; la paix d'Amiens avoit terminé la guerre continentale ; la vaccine , due à l'immortel Jenner , commençoit à se répandre ; l'art de guérir s'étoit enrichi des plus utiles découvertes ; les mariages s'étoient multipliés , soit pour échapper à la conscription , soit parce que le sort des classes inférieures s'étoit considérablement amélioré. Le nombre de prolétaires étoit devenu bien moindre depuis que les grandes propriétés avoient été morcelées , et qu'on avoit mis en circulation les biens immenses du clergé et de la noblesse (1).

Sans doute la conscription militaire , entre les mains de Napoléon , étoit un fléau destruc-

(1) Ces spoliations qui , sans doute , eurent un résultat utile au peuple , ne sont point , pour cela , louables en morale ; elles attaquoient le droit sacré de la propriété , et dépouilloient des familles qui avoient rendu de grands services à l'État , ou des corps qui avoient employé des fonds considérables au défrichement et à la culture des terres. C'est ainsi qu'on ne doit point faire l'éloge des croisades , malgré leur influence avantageuse sur le commerce et la civilisation de l'Europe ; c'est ainsi qu'un gouvernement équitable ne doit pas se refuser de reconnoître et de payer les dettes de ses prédécesseurs , quoique Fer-

teur de la population ; près de quatre-vingt mille jeunes gens étoient arrachés tous les ans de la maison paternelle pour être sacrifiés à l'idole de l'ambition , et quoique ce nombre excessif fût déjà en disproportion avec les augmentations annuelles de la population, il faut encore observer que les victimes en étoient la partie la plus précieuse et la plus robuste. Il seroit superflu de démontrer que ce système auroit , à la longue , abâtardi l'espèce et détruit son accroissement ; mais ces funestes effets n'étoient point sensibles au commencement de 1808, puisque les jeunes gens, appelés sous les drapeaux , étoient ceux nés en 1789, et appartenoient par conséquent à une génération qui n'avoit pas encore été décimée (1).

Résumons maintenant, et présentons l'en-

dinand VI, d'Espagne, dut à ce système injuste la longue prospérité de son règne, et l'état florissant de ses finances.

(Cette note, ainsi que la phrase à laquelle elle se rapporte, a été retranchée de l'ouvrage espagnol par la censure. T.)

(1) A partir de 1811, la conscription pesoit sur les jeunes gens nés depuis 1793, et décimoit les enfans après avoir décimé les pères ; la dépopulation eût acquis une rapidité effrayante, si Buonaparte fût encore resté quelque temps sur le trône.

semble de la population française en 1808. Nous avons dit que l'empire comptoit, sur le territoire de l'ancienne monarchie, plus de vingt-huit millions d'habitans. La population des départemens conquis par la république et par l'empereur étoit au moins de huit millions. Le royaume d'Italie, dont Buonaparte portoit la couronne, les Etats d'Etrurie acquis par le traité de Fontainebleau, et réunis au mois de décembre 1807, et les provinces européennes du Portugal (1), incorporées par décret du 1^{er} février 1808, avoient une population de plus de huit millions, qui doit être ajoutée à celle de l'empire; ainsi lorsque Napoléon rompit les hostilités contre l'Espagne, au 2 mai 1808, il dispoit, comme souverain de France et d'Italie, du sang et de la fortune de quarante-quatre millions de sujets.

Les Etats de Hollande, de Naples et de Westphalie, administrés par ses frères Louis,

(1) L'empereur ne disposa jamais tranquillement du Portugal, qui se souleva presque en même temps que nous; cependant il tira de ce royaume une division et de grandes richesses. A l'époque dont nous parlons, on ne pouvoit pas prévoir les événemens ultérieurs, et le Portugal paroissoit résigné à supporter le joug de fer qu'on venoit de lui imposer.

Joseph et Jérôme, ne différoient en rien des départemens de l'empire. La conscription militaire y étoit en vigueur, et à l'entière disposition du ministère français. Les royaumes de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, et tous ceux de la confédération du Rhin obéissoient aux décrets des Tuileries; de façon qu'en réunissant à la population de l'empire français, proprement dit, celle du corps fédératif où Buonaparte commandoit sans restriction, nous aurons un total de soixante-quatre millions de sujets, nombre presque égal à celui de toutes les autres puissances de l'Europe, à l'exclusion des possessions asiatiques de la Russie et de la Turquie. Depuis la chute de l'empire romain, aucune puissance européenne n'avoit eu une aussi nombreuse population. Cette force gigantesque étoit d'autant plus redoutable, que Buonaparte en disosoit sans ménagement, et avec une extrême facilité.

Agriculture. L'état de la population est toujours l'indicateur le plus sûr de la richesse territoriale. La population française ayant considérablement augmenté depuis le commencement de la révolution, l'agriculture ne pouvoit manquer de partager cet accroissement. De grandes forêts avoient été défrichées; les parcs,

destinés à la chasse des seigneurs avoient disparu ; une plante (1) aussi utile que le blé, peut-être même plus utile, étoit cultivée avec beaucoup de succès ; les dîmes, qui pesoient sur le cultivateur, n'existoient plus ; c'est sans doute à ces causes que l'on doit attribuer l'état florissant de l'agriculture à l'époque dont nous parlons.

Suivant les états statistiques les plus exacts, la France recueilloit assez de céréales pour la consommation de ses habitans (2) ; dans les années ordinaires, elle achetoit à l'étranger pour huit ou dix millions de grains propres à la fabrication du pain ; et dans l'hiver de 1812, si funeste par la mauvaise récolte antérieure, et par les circonstances politiques, encore plus désastreuses, la somme exportée pour cet article ne s'éleva qu'à vingt-cinq millions.

Depuis que le Piémont et d'autres provinces

(1) La pomme de terre.

(2) La France récoltoit par an deux cent vingt-cinq millions de quintaux de grains propres à la fabrication du pain ; déduction faite du septième pour l'ensemencement, il reste pour la consommation cent quatre-vingt-onze millions cinq cent mille quintaux, c'est-à-dire cinq cent vingt-cinq livres par individu, en supposant la population de trente-six millions.

septentrionales de l'Italie, riches en vignobles et en oliviers, avoient été réunis à l'empire, la récolte moyenne des vins et des huiles étoit presque double de la consommation, et la partie exportée avoit une valeur de soixante-huit millions (1). Dans les liqueurs, le rum, la bière, le cidre, etc. l'exportation surpassoit de beaucoup l'importation.

Les denrées coloniales, tant pour la subsistance que pour les arts, étoient des objets d'importation qui coûtoient à la France près de soixante millions; les prohibitions rigoureuses du gouvernement en avoient considérablement réduit la consommation. Les tentatives faites pour naturaliser dans les départemens méridionaux, les plantes de l'autre hémisphère, ou pour obtenir de celles d'Europe des résultats analogues, eurent en général très-peu de succès. Plusieurs particuliers s'y ruinèrent; mais le gouvernement, intéressé à conserver l'illusion de cette possibilité, dédommagea généreusement ceux qui risquèrent leur fortune, pour empêcher que leurs plaintes fondées ne détruisissent l'impression que faisoient sur le peuple

(1) On exportoit annuellement des vins pour trente-huit millions, pour vingt-cinq millions en eau-de-vie, et pour près de cinq millions en huile.

les discours qui, de temps en temps, remplissoient les feuilles publiques.

Les bois ayant été considérablement réduits, la France n'en avoit pas assez pour les travaux de construction, et elle étoit obligée d'en acheter annuellement pour deux millions.

Les produits du règne animal partageoient la prospérité générale de l'agriculture. Plus de douze millions de bœufs, destinés à ses travaux ou aux subsistances, étoient dans l'empire. Il vendoit à l'Espagne pour plus de six millions de francs de bêtes à laine, et la population des chevaux étoit de trois millions. On avoit fait des améliorations importantes dans l'administration des haras dont le gouvernement avoit le plus grand soin. Le nombre s'en étoit considérablement augmenté. Plus de cinquante mille jumens étoient destinées à la reproduction de l'espèce. Le gouvernement avoit à lui seul douze cents étalons, et l'on portoit à cent cinquante mille le nombre de chevaux qui arrivoient annuellement en France à l'âge de cinq ans.

Les produits minéraux n'étoient pas aussi abondans que ceux des autres règnes. La France achetoit des métaux à l'étranger pour plus de vingt-quatre millions par an. L'explo-

tation des mines de charbon de terre avoit acquis une activité et une extension très-grandes depuis la révolution; le produit de cette partie étoit, en 1808, cinq fois plus grand qu'en 1791.

Industrie. L'industrie avoit fait en France des progrès rapides; ils étoient dus à la perfection des instrumens, à l'invention des nouvelles machines, à la simplicité des procédés, à l'heureuse application des principes chimiques aux arts, à l'esprit d'activité qu'excitoit la certitude du lucre, finalement à la diminution des classes honorifiques et à l'abolition des richesses dans les mains d'un seul; de sorte que tous les fils de famille possédoient quelques fonds, et se trouvoient dans l'absolue nécessité de les employer ou de dépérir.

Lorsque nous avons fait connoître la situation politique de l'Europe à la fin de 1807 et au commencement de 1808, nous avons parlé des décrets de Milan et de Berlin. Nous les avons accusés d'injustice, et nous avons dit que par leurs conséquences ils furent nuisibles au souverain même qui les dicta; mais comme l'injustice et l'abus du pouvoir offrent quelquefois des avantages locaux et momentanés, l'industrie française reçut une nouvelle force, et dut une

partie de son accroissement aux mêmes décrets qui rendirent la politique de Buonaparte odieuse, et qui nuisirent extrêmement aux nations étrangères, et spécialement aux Allemands.

Les marchandises anglaises avoient entièrement disparu. Les françaises se trouvoient débarrassées d'une concurrence dangereuse qui auroit étouffé les premiers efforts de l'industrie; favorisées d'ailleurs par les privilèges les plus amples dans les marchés étrangers, elles s'y présentoient avec avantage même sur celles fabriquées dans le pays.

C'est à ces causes politiques qu'on doit attribuer l'étonnante prospérité des manufactures de l'empire. Il y en avoit plus de quarante mille pour les tissus de fil; deux cent trente-six mille (1) ouvriers y étoient employés, et la valeur des produits, déduction faite du prix de la matière première achetée à l'étranger (2), étoit de cent douze millions.

L'incorporation d'une partie de la Lombardie

(1) On ne comprend pas dans ce nombre les ouvriers qui fabriquoient des cordes de toute espèce, et les femmes et les enfans qui travailloient chez eux.

(2) La France produisoit annuellement six cent mille quintaux de chanvre, et cent cinquante mille de lin; elle en achetoit à l'étranger cent mille quintaux à peu près.

à l'empire lui avoit procuré d'abondantes récoltes de soie ; on n'en achetoit presque plus à l'étranger , et cette branche précieuse de l'industrie occupoit plus de cinquante mille ouvriers sur vingt-deux mille métiers ; son produit net s'élevoit à cinquante millions de francs.

Les acquisitions territoriales de l'empire sur les bords du Rhin avoient augmenté sa richesse industrielle d'un grand nombre de manufactures de tissus de laine : et quoique l'importation de la matière première coutât plus de trente millions , cette somme étoit remboursée par le produit total des manufactures qui s'élevoit à cent cinquante millions de francs.

A l'avénement de Buonaparte au consulat , la France étoit tributaire de l'étranger pour le coton brut , filé et tissu. Cet article figuroit dans les importations pour près de cinquante millions.

On fit quelques efforts pour naturaliser le cotonnier dans les départemens méridionaux. Le gouvernement offrit une prime d'un million à celui qui inventeroit une machine propre à donner aux tissus de fil la finesse de ceux de coton , et rapprocheroit ainsi les prix de deux étoffes , qui , à cette époque , étoient si différens et si avantageux à la vente de celles de coton.

Ces moyens n'ayant eu qu'un foible résultat, le gouvernement se décida à prohiber les étoffes de coton : dès lors on importa la matière première brute ou filée; mais le grand nombre de métiers qui furent établis en France lui laissoient les bénéfices du tissu. Eclairé et encouragé par ce premier succès, le gouvernement fit un second pas en défendant l'introduction du coton filé; bientôt l'industrie française s'emparant de la filature, ne laissa à l'étranger que le prix de la matière première, dont la valeur étoit encore considérable, mais extrêmement inférieure à celle du produit total de la fabrication.

Toutes les autres branches de l'industrie furent également portées au plus haut degré de perfection. L'horlogerie de France étoit la meilleure de l'Europe; la fabrication des instrumens d'optique et de mathématiques avoit fait de grands progrès, et sans entrer dans des détails qui paroîtroient ici déplacés, ou trop minutieux, nous finirons par dire que la valeur de l'industrie de l'empire étoit presque double de celle qu'elle avoit en 1793, et six fois plus grande que celle de l'Espagne à la même époque.

Commerce. L'opulence auroit dû être le partage du commerce d'un Etat peuplé de plus de trente - six millions d'habitans industriels

et entreprenans, situé presque au centre de l'Europe, possesseur de riches colonies, maître de cinq cents lieues de côtes; ayant d'excellens ports sur les quatre mers, du Nord, de l'Océan, de la Méditerranée et de l'Adriatique; enfin, riche d'un capital de vingt-quatre milliards dus à la fertilité de son terrain et à l'activité de son industrie. Cependant les résultats n'étoient nullement proportionnés à cette avantageuse situation.

La guerre avec la Grande-Bretagne, et la prépondérance maritime de cette puissance, privoient la France de toutes les ressources que pouvoient lui offrir ses colonies et son commerce extérieur avec les autres États de l'Europe, surtout depuis qu'on exécuta les mesures destructives des ordres du conseil, (orders in council), qui furent les représailles des décrets de Berlin et de Milan.

Les croiseurs anglais bloquoient si étroitement les ports du Nord et de l'Océan, que les navires marchands ne pouvoient s'éloigner des feux protecteurs des batteries sans courir le risque d'être capturés. Sur la Méditerranée, les traversées de Marseille à l'Île de Corse, en Italie et aux côtes d'Espagne étoient extrêmement périlleuses. Ainsi le commerce de France étoit si borné et sujet à tant de dangers,

qu'il ne pouvoit presque figurer dans la balance, qu'au chapitre des pertes.

Toutes les colonies que la France possédoit anciennement en Amérique, et ses établissemens d'Asie, étoient passés sous la domination anglaise. Le commerce maritime étoit réduit à une paralysie mortelle. Obligée de renoncer à tous ces avantages, la France dirigea ses efforts vers le mouvement intérieur. Sa situation géographique, le peu d'élévation de ses montagnes, le nombre, la projection de ses fleuves lui offroient sous ce rapport de grandes facilités.

Le Rhône qui coule depuis les Alpes jusqu'à la Méditerranée, dans la direction nord-sud; le Rhin et l'Escaut qui précipitent leur cours dans une direction toute opposée vers les rivages de la Hollande; la Loire qui roule presque perpendiculairement au Rhône de l'est à l'ouest, et la Seine qui débouche dans le canal de la Manche dans une direction oblique au Rhin et à la Loire, étoient naturellement navigables et facilitoient la communication des départemens intérieurs avec les diverses mers qui baignent les côtes de la France.

La Garonne, la Saône, la Marne, l'Yonne, l'Aube et d'autres rivières moins considérables furent rendues navigables à peu de frais. Au

moyen de canaux, on parvint à réunir les principaux fleuves qui traversent le sol de la France dans diverses directions.

Anvers, Lille, Mayence, Marseille, Narbonne, Bordeaux, Nantes, Brest et Rouen, situées dans la périphérie de la France, communiquoient facilement entr'elles et avec la capitale; les villes situées dans l'intérieur, comme Orléans, Lyon, Toulouse, etc. jouissoient déjà ou étoient près de jouir des avantages de la navigation.

L'ambition de gloire qui tourmentoit Buonaparte, et le désir d'éterniser son nom par des monumens fastueux qui assimilassent son règne aux règnes des anciens Césars, donnèrent lieu à de vastes projets de construction de ponts et de routes, dans lesquels on consultoit moins l'état des revenus de l'empire et les intérêts du peuple que l'orgueil du souverain. Les Alpes formoient, à l'empire, une barrière naturelle et presque inaccessible du côté de l'Italie; les fameuses routes du Simplon, du Mont-Cenis et Mont-Genèvre les traversoient de trois côtés. Une autre route se construisoit de Lyon à Gènes par le Lantaret; une troisième de Gènes à Nice. Celles de Paris à Mayence et à Amsterdam avoient été embellies ou continuées avec la

même profusion. Les ponts d'Jéna, d'Austerlitz et des Arts, sur la Seine, à Paris; ceux de Saint-Cloud et de Rouen, sur le même fleuve; de Tilsitt, à Lyon, sur la Saône; de Bordeaux, sur la Garonne; d'Avignon, sur le Rhône, coûtèrent des sommes énormes, sans doute, mais leur grande utilité ne peut être contestée (1).

Par ces efforts, la France conserva son commerce intérieur dans un état prospère. En communiquant, quoique avec quelque difficulté, avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, elle put supporter la ruine entière de son commerce maritime sans que son industrie en souffrît. La balance du commerce dans les années antérieures à 1808, donne pour résultat trois cent soixante-quinze millions de denrées exportées, et trois cent quatre-vingt-un millions d'importation; en déduisant de cette dernière somme trente-sept millions de numéraire, il reste en faveur de la France, environ trente-un millions, d'exportation.

(1) Nous savons que tous ces travaux n'étoient pas finis en 1808; mais ils étoient déjà commencés, ou leurs projets étoient au moins approuvés.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE ET DETTE
PUBLIQUE.

L'ancienne division de la France en provinces, avoit été abolie en 1793 par le gouvernement républicain, et remplacée par quatre-vingt-six départemens ou préfectures, qui se divisoient en districts ou sous-préfectures; celles-ci en cantons, et les cantons en municipalités. Les colonies d'Amérique formoient huit départemens, celles d'Asie étoient réunies en un seul, celles d'Afrique en composoient trois; les conquêtes de la Flandre, du Brabant, et des autres possessions allemandes jusqu'au Rhin, que la paix d'Amiens donna pour limites à la France, furent divisée en treize départemens (1). Treize départemens se formèrent encore de la Savoie, du Valais, de Genève, du comté de Nice, du comtat d'Avignon, du Piémont, du pays Génois, et des duchés de Parme et de Plaisance (2). En 1808, on comptoit dans l'em-

(1) Ces treize départemens étoient la Dyle, l'Escaut, les Forêts, Jemmapes, la Lys, la Meuse-Inférieure, les Deux-Nèthes, l'Ourthe, la Sambre-et-Meuse, la Roër, la Sarre, le Rhin-et-Moselle, le Mont-Tonnerre.

(2) La Savoie, le Valais et Genève formèrent les départemens du Mont-Blanc et du Léman; les comtés de Nice,

pire cent douze départemens sur le continent. Les provinces de la côte orientale de l'Adriatique, les royaumes d'Etrurie (1) et de Portugal, quoique déclarés provinces françaises, ne formoient point une partie intégrante de l'empire, quant à l'administration; l'empereur les gardoit en dépôt jusqu'à la paix générale. Les cent douze départemens étoient divisés en trente-deux sénatoreries, et vingt-neuf divisions militaires; mais les sénateurs et les généraux n'avoient aucune part dans l'administration confiée aux préfets, ni dans le maniement des revenus confiés aux receveurs généraux.

Les impôts avoient été considérablement augmentés depuis que Buonaparte étoit à la tête du gouvernement; seulement les contributions directes s'étoient élevées, en 1807, à trois cent quatorze millions six cent quatre-vingt-douze mille deux cent huit francs; le revenu intégral de l'empire, dans la même année, atteignit la

d'Avignon et Venaissin, ceux de Vaucluse et des Alpes-Maritimes; le Piémont et le pays Génois, ceux des Apennins, de la Doire, de Gênes, de Marengo, de Montenotte, du Pô, de la Sézia, et de la Stura, les duchés de Parme et de Plaisance, celui du Tanaro.

(1) A la fin de 1808, l'Etrurie (*l'ancienne Toscane*) fut définitivement incorporée à l'empire, et divisée en trois départemens, l'Arno, la Méditerranée et l'Ombro.

somme exorbitante de huit cent vingt-huit millions deux cent soixante-douze mille neuf cent soixante-trois francs.

L'exaction de sommes aussi énormes étoit extrêmement dure; les employés versaient au trésor impérial, avant d'exercer leurs fonctions, et comme cautionnement, une somme plus forte que celle qu'ils devoient recevoir; le gouvernement leur payoit un intérêt sur cette avance, mais il avoit entre les mains une garantie infaillible de leur exactitude et de leur fidélité. On jugera facilement du zèle et de l'inflexibilité des administrateurs, pour éviter tout retard dans les paiemens, quand on saura que le moindre déficit de ceux-ci étoit couvert de suite par le cautionnement que le gouvernement avoit en son pouvoir. La perception des droits réunis donnoit lieu à mille vexations, par la faculté qu'avoient les employés de s'assurer, par eux-mêmes, de l'existence des marchandises dans les magasins et dans les maisons particulières.

La seule circonstance qui pouvoit rendre moins pénible le paiement de semblables impôts, étoit l'égalité des répartitions; comme la statistique générale de l'empire étoit parfaitement connue et rectifiée tous les ans, par les

états qu'envoyoient les préfets, le gouvernement pouvoit juger, avec connoissance de cause, de la légitimité ou de l'injustice des plaintes, même des classes les plus inférieures. L'arpentage du territoire français, et la classification des terres, pour estimer approximativement ses produits, avoient été faits avec exactitude et avec une grande prolixité.

Les dépenses de l'empire, en 1807, s'élevèrent à sept cent quatre-vingt millions trois cent trente mille huit cent dix-neuf francs, somme énorme qui ne cède qu'à celle de l'Angleterre, et qui est plus que triple de celle de l'Espagne dans cette année. Les dépenses de l'armée française étoient de trois cent trente-deux millions deux cent cinquante mille francs, et celle de la maison impériale, de trente millions cinq cent mille francs. Buonaparte sentoit la nécessité d'avoir beaucoup d'employés, et de les payer largement pour les attacher à sa cause, et pour la fortifier par un grand nombre de gens qui répandroient dans le peuple les nouvelles et les idées favorables au gouvernement, et qui dépendroient entièrement de lui seul.

Dettes publiques. Le désordre des finances, dont le déficit annuel étoit de plus de cinquante-

six millions (1), et la charge insupportable des emprunts motivèrent l'assemblée des états-généraux en 1789; le capital de la dette publique était évalué alors à près de trois milliards. En 1793, on liquida la dette; le grand-livre fut créé par le décret de la convention du 24 août; les intérêts de la dette constituée s'élevoient au-dessus de quatre-vingt-neuf millions (2), et le capital exigible de la dette restante étoit de plus d'un milliard cinquante millions (3), sans compter les assignats. Dans les années suivantes, particulièrement en 1797 (4), on fit des réductions considérables dans la dette publique, de façon que vers la fin de septembre, en 1800 (5),

(1) Cinquante-six millions cent quarante-neuf mille neuf cent soixante-treize francs.

(2) Quatre-vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent trente-cinq francs.

(3) La dette provenant d'emprunts à l'étranger..... 11,956,003

Idem des emprunts faits en France.... 415,945,312

Dette provenant de l'abolition des privilèges, droits et charges de magistrature, achetés sous le roi, et dont les capitaux étoient exigibles..... 625,706,309

1,053,607,624

(4) Loi du 24 frimaire an VI.

(5) 1^{er} vendémiaire an IX.

la partie de capitaux exigibles avoit disparu, et la dette constituée se trouvoit réduite à quarante-deux millions d'intérêts. Elle augmenta postérieurement par les acquisitions territoriales de l'empire, attendu qu'il étoit indispensable de se charger de la dette des états incorporés. En 1808, elle s'élevoit à cinquante-sept millions de rentes annuelles, y compris celles du Parmesan, de l'Etat de Gènes et de Piémont.

Nous avons vu l'état de la population, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de l'administration publique de la France, qui sont les véritables bases du pouvoir. Voyons maintenant quel étoit l'esprit public et la force armée, qui est le pouvoir lui-même, et nous traiterons, en dernier lieu, de la politique et de la prépondérance diplomatique, qui est le résultat de la puissance des nations.

ESPRIT PUBLIC DE LA FRANCE EN 1808.

Si nous entendons par esprit public d'un Etat, l'adhésion du plus grand nombre à certaines idées, avec la volonté de les soutenir spontanément, et quoi qu'il en coûte, nous trouverons difficilement un esprit public où il n'y a ni enthousiasme, ni vertus publiques. La France

avait été démoralisée par la révolution, et détrompée de toutes les illusions républicaines par l'élévation de Buonaparte au trône impérial. Les factieux de 93 avoient outragé et ridiculisé les institutions monarchiques, comme les impériaux, à leur tour, ridiculisoient les extravagances républicaines : rien ne dégrade les peuples comme l'humiliante conviction qu'ils obéissent à qui n'est pas digne de les commander.

Après tant de secousses où les uns avoient perdu leurs biens et leurs titres, pendant que d'autres s'étoient enrichis et élevés, les opinions et les intérêts de la France devoient être bien divisés; ils l'étoient en effet. Les anciens nobles ne pouvoient s'accoutumer à voir illustrées, par des titres et des décorations brillantes, les familles les plus obscures; et les jacobins détestoient également, et l'ancienne et la nouvelle noblesse. Les acquéreurs de biens nationaux préféroient l'empire à la république, parce que, le croyant plus stable, ils avoient plus de probabilité de conserver leurs acquisitions; les régicides et tous ceux qui, par des crimes, s'étoient attachés à la révolution, désiroient la consolidation d'un gouvernement qui leur assurât l'impunité; les nombreux employés, dont

les dotations étoient en général considérables, avoient un intérêt personnel à soutenir celui qui les payoit avec profusion; le reste du peuple qui ne connoissoit l'empereur que par les énormes contributions exigées en son nom, et qui le privoient du fruit de son travail, et par la conscription qui lui enlevoit ses enfans, détestoit sa personne et son gouvernement. L'expérience a démontré, en 1814 et en 1815, d'une manière évidente et bien triste pour Napoléon, quelle étoit l'opinion du peuple français.

Il faut cependant convenir que les succès du règne de Buonaparte, le prestige de gloire et de pouvoir qui les entouroit, les circonstances qui les rendoient extraordinaires, la pompe et l'ostentation de sa cour, la grandeur et la magnificence des monumens dont il embellit la capitale, enfin les triomphes militaires, avoient ébloui une partie du peuple, et surtout la jeunesse qui étoit flattée du respect qu'on lui témoignoit dans les pays étrangers, et de l'espérance que lui donnoient les nouvelles conquêtes de se placer avantageusement, et d'obtenir des dignités.

Si l'opinion publique n'étoit point pour Buonaparte, elle étoit au moins bien fortement enchaî-

née au pied de son trône. Rien n'étoit imprimé sans être soumis à la plus sévère censure ; les écrits prohibés disparoissoient entièrement ; personne n'osoit les conserver, même les lire. On ne trouvoit dans tout l'empire que très-peu d'exemplaires de journaux anglais ; la vigilance de la police pénétoit jusqu'aux secrets les plus intimes ; chacun mesuroit ses expressions et sa conduite avec la plus scrupuleuse réserve. Ceux qui se refusoient à prendre part dans les trames et dans les délits ministériels, encouraient la disgrâce du gouvernement, qui jamais ne les perdoit de vue : trop heureux si un cachot ou un assassinat ne les empêchoient, pour toujours, de commettre la moindre indiscretion.

Disons ce que toute l'Europe connoît, et ce que la France ne désavouera point. Buonaparte n'étoit aimé que de son armée et d'un petit nombre d'agens ou d'employés qui tenoient et espéroient tout de lui ; mais tous le craignoient. Les ordres étoient transmis et exécutés avec une célérité, un zèle et une exactitude sans limites ; la soumission et l'obéissance de toutes les autorités étoient aveugles ; la résignation des sujets étoit absolue ; la volonté étoit unique, l'impulsion centrale, l'exécution rapide et le succès assuré.

FORCE ARMÉE DE TERRE ET DE MER.

Lorsqu'en 1794 et dans les années postérieures la France fut envahie par les armées de presque toute l'Europe, il n'étoit point étonnant que la population attaquée se levât en masse et opposât aux ennemis autant de soldats qu'elle avoit de citoyens; mais cette situation violente, conséquemment momentanée, produite par un danger pressant plutôt que par un système régulier adopté par le gouvernement et rendu loi d'Etat, étoit la force éphémère d'un délire nerveux, et non la vigueur d'un corps sain. Cependant lorsque la paix d'Amiens éloigna toute crainte d'une guerre continentale; lorsque par les traités de Presbourg et de Tilsitt l'empire français acquit une prépondérance qu'il étoit déjà impossible d'arrêter, nous le voyons encore conserver sur pied une armée colossale, et disposer de plus de troupes que le reste de l'Europe réunie.

Au commencement de 1808, l'empereur comptoit vingt-cinq escadrons et trente-trois bataillons dans sa garde, cinq cent dix-huit bataillons et trois cent vingt escadrons formoient le corps de l'armée; l'artillerie étoit composée de soixante-six bataillons d'artillerie à pied, douze escadrons d'artillerie à cheval,

et de vingt-six bataillons pour le train; les ingénieurs avoient deux bataillons de pontonniers, cinq de sapeurs et neuf compagnies de mineurs. Ces troupes étoient entièrement disponibles pour la guerre; il restoit pour assurer la tranquillité intérieure, vingt-neuf légions ou cinquante-huit escadrons de gendarmerie impériale à cheval, et cent vingt brigades de gendarmerie à pied, de nombreuses cohortes de garde nationale et des compagnies départementales pour le service des garnisons, des compagnies de gardes-côtes qui empêchoient l'introduction frauduleuse des objets prohibés, et assuroient les plages contre les débarquemens des corsaires qui, sans résultat pour la guerre, sont si funestes aux villages et aux propriétés maritimes.

Les six cent cinquante bataillons et trois cent cinquante-sept escadrons qui constituoient la force armée active et extérieure de l'empire, formoient un total de plus de cinq cent mille hommes, auxquels il faut ajouter les troupes des royaumes d'Italie, de Naples, de Hollande, de Westphalie et de Saxe, les contingens de la confédération, les légions de la Vistule, distinctes des autres corps polonais qui servoient dans l'armée française comme contingent du

duché de Varsovie, la légion portugaise et la division espagnole commandée par le marquis de la Romana. Le total s'élève à près d'un million de soldats qui obéissoient aux ordres, et faisoient exécuter dans les pays étrangers les décrets de l'empereur.

L'expression numérique de cette force ne suffit point pour en donner une idée exacte; il faut mettre en ligne de compte la perfection de son organisation et ses dispositions morales. D'autres princes ont eu des armées proportionnellement aussi fortes; mais personne, avant Napoléon, n'avoit réuni un plus grand nombre de soldats avec une discipline aussi sévère, une organisation si belle et un remplacement aussi facile, aguerris par vingt campagnes, exaltés par cent victoires, et conduits par des chefs habiles, courageux et expérimentés.

Buonaparte, convaincu que l'opinion publique en France (1) ne lui étoit point favorable, cherchoit dans l'armée un rempart qui ceignît son pouvoir et l'assurât contre tous ses enne-

(1) Lorsque Buonaparte se fut déclaré empereur, le ministre de la police, en lui rendant compte de l'état intérieur de la France, lui dit que tout étoit dans la plus grande tranquillité. *Dites qu'on ne peut pas bouger*, lui répondit Buonaparte.

mis. Il commandoit lui-même les troupes, pour ne pas mettre dans les mains d'un autre l'armée terrible dont il se servoit pour subjuguier : il se popularisoit dans les camps pour s'attirer l'affection de ses soldats ; tous les vétérans le connoissoient personnellement ; l'avancement étoit illimité, le courage élevoit du rang de soldat au trône ; les services militaires étoient récompensés avec prodigalité ; les décorations étoient les mêmes pour le général et le soldat ; les divisions qui partoient pour la guerre et celles qui en revenoient étoient fêtées dans toutes les villes ; on leur élevoit des arcs de triomphe, on leur préparoit des repas au milieu de la joie publique ; le luxe des uniformes et l'éclat des parades excitoient l'enthousiasme et l'amour-propre du soldat en lui donnant une idée avantageuse de sa carrière.

Les collèges militaires étoient ceux auxquels on donnoit le plus de soin. L'école impériale polytechnique avoit pour gouverneur le comte de Cessac, et Gay-Devernon pour directeur des études ; elle comptoit parmi ses professeurs, Lacroix, Bossut, Legendre, Monge, Hachette, Fourcroy, Guillon et Hassenfratz (1). A l'école

(1) Quant à l'instruction, l'Ecole polytechnique n'étoit

militaire impériale de Saint-Cyr ou Fontainebleau, dont le directeur des études étoit le général Bellavène, les élèves apprenoient l'équitation, l'escrime, les mathématiques, le dessin militaire, la fortification, la géographie, l'histoire, l'administration militaire et les humanités. Dans le Prytanée militaire de la Flèche, il y avoit des maîtres de premières lettres, de danse, d'escrime, de dessin, de grammaire française, d'allemand, d'anglais, de mathématiques, de fortification et de belles-lettres. De cette école, les élèves passoient à celle de Saint-Cyr ou à l'Ecole Polytechnique; les jeunes gens destinés à l'artillerie ou au génie passoient de l'Ecole Polytechnique à celle de Metz. Outre ces collèges, l'artillerie avoit des écoles de mathématiques et de dessin dans les places que garnissoient ses régimens (1).

point un établissement purement militaire; quelques jeunes gens en sortoient pour être ingénieurs des ponts et chaussées, et pour aller aux écoles de navigation; mais l'éducation et les directeurs étoient militaires: les élèves, au nombre de trois cents environ, formoient un bataillon de deux compagnies, avec un capitaine, un lieutenant, et un adjudant chacune.

(1) Ces écoles étoient celles de Besançon, de Grenoble, de Strasbourg, de Douay, d'Auxonne, de Toulouse, de

L'esprit militaire dominoit dans toutes les maisons d'éducation publique, et on s'attachoit à inspirer aux jeunes gens, depuis leurs premières années, le goût des armes et l'enthousiasme pour l'empereur.

Dans tous les collèges de l'empire, les élèves avoient des uniformes; leurs divisions et leurs récompenses étoient militaires; le bruit du tambour avoit succédé au son de la cloche; dans les classes, dans les salles, partout on voyoit le buste de Buonaparte; son nom et ses aigles étoient sur tous les livres, et son éloge étoit répété dans tous les discours. C'est ainsi que cet ambitieux élevoit, au préjudice des mœurs et des sciences, une population militaire qui auroit subjugué le Monde, et assis sur les ruines des trônes et des peuples, sa monarchie universelle.

Qu'on juge par ces antécédens quelles étoient les forces militaires de la France, et qu'on calcule, s'il est possible, quelle devoit être l'action de ces forces dans les mains d'un général-

Rennes, d'Alexandrie et de Valence; celles de la Fère et de Mayence étoient destinées à l'artillerie de la garde impériale. Chaque école avoit pour directeur un général de brigade ou un colonel d'artillerie.

souverain formé à l'école de Guibert et de Frédéric, profond et heureux dans ses combinaisons, hardi dans ses projets, rapide dans l'exécution; d'un souverain despotique qui ne perdoit pas un moment, ne mesuroit pas de distances, n'épargnoit pas le sang, ne respectoit point les traités, et ne connoissoit point d'impossible.

Il n'est pas de militaire tant soit peu versé dans l'histoire et dans les principes de son art, qui ne connoisse les avantages incalculables pour la guerre, d'un roi-général, qui entreprend sans responsabilité, dont les projets sont impénétrables, qui récompense ou punit sur-le-champ, exécute avec précision: comme chacun obéit, il n'est point d'entraves dans l'administration; enfin, si l'on peut s'exprimer de la sorte, il a le conseil dans sa tête, et dans sa main l'autorité.

C'est ainsi qu'Alexandre, avec une poignée d'hommes, subjugua la Grèce qui avoit résisté aux forces colossales de Darius; c'est ainsi que Trajan fit voler ses aigles jusqu'aux limites du Monde; que dans nos guerres contre les Maures on dut toujours à des princes guerriers, et les conquêtes les plus rapides et les victoires les plus célèbres. Que dans des temps plus rap-

prochés de nous, Gustave, Charles XII et Frédéric firent à la tête de petites armées, des prodiges que probablement ils n'auroient point faits, si, au lieu d'être rois, ils n'eussent été que généraux. Quelle devoit donc être la force de plus d'un million de soldats, commandés par Napoléon ! Elle est incalculable, et dans le cas d'effrayer toute puissance qui l'eût mieux connue, ou qui auroit eu moins de confiance dans son courage que le peuple espagnol.

MARINE.

Les conquêtes des armées françaises, et la gloire dont elles se couvrirent pendant tant d'années, éclipsent les faits de la marine naissante, dont les fondemens se construisoient avec la plus grande solidité et dans des dimensions colossales.

La France avoit à sa disposition, le fer, le chanvre et le bois de construction de presque toute l'Europe ; outre ses propres ports, les côtes de la Hollande, de Gènes et de l'Adriatique, leur offroient les leurs pour la manœuvre de ses vaisseaux, et d'excellens chantiers pour la construction.

En Hollande et sur ses côtes septentrionales, elle avoit Neu-wied, Helder, Amsterdam,

Rotterdam, Flessingue, Cherbourg, Anvers et le Havre; sur les côtes occidentales, Brest, Lorient, Rochefort et les rades de la Gironde; Toulon, Gènes et la Spezzia dans la Méditerranée; Venise et Corfou dans l'Adriatique.

On pouvoit construire chaque année quinze vaisseaux de soixante-quatorze. Le moyen de les équiper étoit long, mais sûr. Par la conscription maritime, des jeunes gens de seize ans étoient placés sur des vaisseaux, et y restoient jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Ils avoient tous les jours l'occasion de voir l'ennemi qui croisoit continuellement devant tous les ports, et d'engager des combats qui les formoient aux manœuvres, les familiarisoient avec les dangers, et les rendoient propres à de plus grandes entreprises.

Systeme politique de Buonaparte dans ses relations diplomatiques avec les cabinets du continent.

Il étoit tout simple que Buonaparte maître de vastes Etats, peuplés de soixante millions d'habitans; soutenu par un million cinq cent mille combattans jusqu'alors invincibles; guidé par de sages conseillers, et débarrassé des entraves de la justice et des convenances qui

assujétissent les rois eux-mêmes, gouvernât entièrement les ministres des autres Etats, et subordonnât leurs intérêts à ceux de son empire, comme ceux-ci à ceux de sa famille. Mais il peut paroître étonnant que dans le 19^e siècle, on ait vu ce despote dicter, d'un ton insolent et soldatesque, ses décrets aux rois humiliés; tergiverser avec perfidie, éluder ses promesses, traiter avec mépris la royauté, et avec une dureté atroce et sans justice, mener à fin tous ses projets.

La postérité caractérisera avec exactitude l'homme extraordinaire que quelques uns appelèrent *l'homme du siècle*, et que d'autres qualifièrent avec impiété, *l'homme de la droite de Dieu*; l'homme qui fut en même temps passionné pour la gloire et tyran, royaliste, républicain et empereur; l'homme qui ceignit indifféremment le turban des Musulmans, le bonnet des jacobins, la couronne de Charlemagne et le diadème des Césars; l'homme qui adora la Croix pour être sacré, et emprisonna le vicaire de Jésus-Christ pour soutenir son divorce; l'homme enfin, qui d'orphelin, recueilli par les descendans de saint Louis, devint fils adoptif de la république, et qui, avec une ingratitude parricide, renversa la tribune et ensanglanta le trône.

Quant à nous, nous nous bornerons au simple récit des faits et à l'indication des moyens, souvent abominables, de sa politique. Elever sa famille sur la ruine de toutes les dynasties, anéantir le pouvoir de l'Angleterre, voilà les deux pôles de son système politique qu'il appeloit *continental*. Tout ce qui pouvoit le conduire à ces résultats étoit juste à ses yeux ; ses armées le soutenoient comme tel, et personne, en Europe, n'auroit pu provoquer impunément sa mortelle vengeance.

En 1803, après la rupture de la paix d'Amiens, les Anglais qui voyageoient en France furent arrêtés comme prisonniers, malgré la confiance que les journaux, parlant au nom du gouvernement, avoient cherché à leur inspirer. La garnison de l'île de Sainte-Lucie, envoyée en France par les Anglais, à condition qu'elle seroit échangée, fut retenue par Buonaparte, qui l'employa sans échange et sans scrupule (1).

Nous avons déjà dit, dans le chapitre premier, qu'en 1806, il offrit à l'Angleterre des

(1) Note circulaire du lord Hawkesbury, ministre d'Etat d'Angleterre, adressée à tous les ambassadeurs étrangers, le 30 avril 1804.

possessions espagnoles, pour l'indemniser de la perte du Hanovre, sans que le gouvernement espagnol accédât à cet arrangement, et même sans qu'il en fût instruit.

A Tilsitt et à Bayreuth, il promit solennellement d'évacuer les provinces prussiennes dans le terme de trois mois; trois fois il fit la même promesse dans trois traités successifs conclus à Elbing, et trois fois il en éluda l'accomplissement. Par le traité de Fontainebleau, il dépouilla la reine d'Etrurie de ses Etats, offrit de l'indemniser en Portugal, et conserva pour lui, et le Portugal, et l'Etrurie.

Il vendit à la Saxe les propriétés prussiennes du duché de Varsovie, et l'on vit deux souverains trafiquer scandaleusement des biens d'un monarque avec lequel ils étoient en paix tous les deux.

En 1808, il attira à Bayonne les princes régnans d'Espagne, offrit à Ferdinand VII une indemnité en Etrurie, et disposa ainsi d'Etats qui ne lui appartenoient point, puisque le traité de Fontainebleau, par lequel ils lui étoient cédés, ne subsistoit plus. Il usurpa le trône de Madrid au moyen de cessions forcées; garda prisonniers, dans ses Etats le roi et les princes qui se fièrent à ses promesses,

et, profitant de l'impossibilité où ils étoient de le démentir, il défigura les faits, les documens et la correspondance pour les décréditer, et rendre son usurpation moins odieuse.

En 1809, il s'empara de Rome et des Etats du pape, arracha de son siège le vénérable pontife, sans respect pour son caractère, sans égard pour sa vieillesse et ses malheurs, et sans considération pour ses vertus; il le priva de toute communication avec son Eglise, dispersa et emprisonna les cardinaux.

En 1813, il publia, sous la date du 16 février, un concordat apocryphe, comme approuvé par le pape, qui ne pouvoit pas le démentir.

Sous prétexte que quelques villes d'Allemagne faisoient la contrebande, et cachotent des marchandises anglaises, elles furent occupées par des troupes françaises, sans déclaration préliminaire, et comme auroient pu l'être les villes de l'empire français.

Des villes pacifiques, dans le sein de l'ordre, furent menacées du sac et du pillage, maux extrêmes qui n'existent que dans la guerre, que lorsqu'ils sont inévitables, pour avoir violé des réglemens sur la contrebande (1).

(1) Contre la ville d'Oléron, en 1810.

Les sujets de la Prusse et des provinces suédoises occupées par les Français, furent dépouillés, par les tribunaux, des acquisitions faites sous la sauve-garde des lois, en vertu de nouveaux décrets auxquels, contre toute justice, on donna un effet rétroactif.

Telle étoit, à cette époque, la politique française; mais malheureusement ces vexations étoient cachées avec le plus grand soin, ou palliées sous le nom de représailles, quoiqu'en effet on eût pu, sans hésiter, les qualifier autrement.

L'erreur et l'ignorance des faits, le prestige des triomphes et quelques actes douteux qui pouvoient être présentés comme magnanimes, préconisés avec enthousiasme par les journalistes et par les écrivains vendus au gouvernement, mettoient les ministres étrangers et les peuples dans l'impossibilité de juger avec exactitude. Ces fausses idées augmentoient encore l'influence de la France, qui ajoutoit hypocritement à son pouvoir réel et à son despotisme, le pouvoir de la raison et de la justice.

CHAPITRE III.

Etat économique, militaire et politique de la monarchie, espagnole, comparé avec celui de l'empire français au commencement de 1808.

Nous avons vu la brillante série de victoires qui illustrèrent les enseignes tricolores, et la prospérité intérieure de la France : voyons maintenant la situation politique, économique et militaire de notre royaume. Le tableau n'est pas plus facile à tracer que satisfaisant pour nous, mais il est indispensable ; ce contraste, alors honteux pour l'Espagne, ajoute un nouvel éclat à la défense que, pendant six années, nous opposâmes à l'invasion et aux triomphes qui la terminèrent. L'immense inégalité de forces, balancée par le courage et le patriotisme, est une leçon précieuse pour les peuples qui veulent conserver leur indépendance ; l'histoire moderne offre peu de pareils exemples (1) ; et on ne voit dans

(1) Dans une position semblable à celle de l'Espagne, la Pologne succomba ; la Suisse combattant contre l'Autriche ; les Pays-Bas et le Portugal luttant contre nous, et les États-Unis contre l'Angleterre, avoient moins de désavantage que nous dans notre guerre avec l'empire français en 1808.

l'histoire ancienne que celui de la Grèce, libre, envahie par les esclaves de Xerxès et de Darius.

Il est inutile de justifier notre intention, et de convaincre nos compatriotes que nous n'avons pour but que la gloire du nom espagnol. Nous ne prétendons pas, non plus, censurer le gouvernement d'un monarque qui fut notre roi, et, moins encore, humilier, par une comparaison pénible, la gloire de notre patrie : nous voulons présenter, sous son véritable point de vue, l'effort généreux de notre soulèvement ; nous voulons rappeler nos malheurs avec l'orgueil de celui qui les souffrit par loyauté, et les répara par des triomphes ; nous voulons donner à notre 2 *mai* tout le relief dont il est susceptible. Si, en lisant ce chapitre, les Espagnols, dignes de l'être, sentent leur noble fierté blessée, qu'ils se souviennent que leurs aïeux firent des conquêtes où d'autres osoient à peine faire des voyages ; qu'ils se souviennent que nos armes sauvèrent l'Europe du joug des Sarrazins, à Navas de Tolosa, arrêterent le pouvoir ottoman à Lépante, et effrayèrent les aigles françaises à Baylen.

Deux siècles de revers militaires et politiques avoient affoibli le pouvoir, et obscurci la gloire de l'empire espagnol, si admiré sous les règnes

de Ferdinand, de Charles, et de Philippe (1). Les ruines colossales de son ancienne grandeur subsistoient encore; les Pyrénées et les Andes vers des pôles opposés, limitoient encore la vaste superficie de ses domaines; ses frontières touchoient encore aux frontières de la France, du Brésil, de la Russie et du Japon; enfin, des quatre parties du monde, on rendoit encore des hommages au trône de Madrid : mais il manquoit à des membres si gigantesques un sys-

(1) Philippe II possédoit : en *Europe*, la péninsule à l'ouest des Pyrénées, la Franche-Comté, le Roussillon, les Pays-Bas, le royaume de Naples, les îles de Sicile, de Sardaigne et Baléares : en *Afrique*, les forts servant de bagnes (*presidios*), les Canaries et les autres îles de l'Atlantique : en *Asie*, Goa, Calcutta, les Moluques et les Philippines : en *Amérique*, les empires du Brésil et du Pérou, Buenos-Ayres et le Chili au sud de la ligne : et vers le nord, la Côte-Ferme, les Antilles, Panama et le vaste continent qui entoure le golfe du Mexique. Jamais il n'y eut en Europe un roi plus puissant, ni un royaume plus étendu. La décadence commença sous le règne de son fils Philippe III. A la fin du seizième siècle, les Hollandais s'emparèrent des Moluques, et les Pays-Bas se révoltèrent. Philippe IV céda le Roussillon à la France, perdit la Jamaïque, conquise par les Anglais, et tous les Etats du Portugal en Europe, en Asie et en Amérique, qui passèrent à la maison de Bragance : Charles II céda la Franche-Comté à la France, et Philippe V perdit la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, Minorque et Gibraltar.

tème nerveux, pour les lier, et un cœur qui leur donnât le mouvement et la vie.

L'espérance d'un entier rétablissement brilla quelque temps à nos yeux, lorsque la marine prospéroit sous Valdès, quand Oreilli organisoit les armées, lorsque Campomanes illustroit la magistrature, que la diplomatie étoit confiée au comte d'Aranda, et que Florida Blanca tenoit les rênes de l'Etat. La protection qu'on accorda au commerce, à l'industrie et à l'agriculture; les réformes qui furent faites dans toutes les branches de l'administration, les colonies qui furent fondées, les canaux qui s'ouvrirent, les ports qui furent commencés, les chaussées qui se construisirent, les sociétés philanthropiques qui furent créées, et les édifices somptueux qui embellirent nos capitales, tout annonçoit une époque de régénération (1).

(1) Depuis la mort de Charles II (1^{er} novembre 1700) jusqu'au règne de Charles III, qui monta sur le trône d'Espagne en 1739, il ne s'étoit écoulé que cinquante-neuf ans; mais en lisant l'histoire de ces deux règnes, on les croiroit éloignés de plusieurs siècles, tant il s'étoit opéré de changement dans les idées, les rapports politiques et l'administration. Aux noms illustres de Valdès, d'Aranda, d'Oreilli, de Campomanes et de Florida Blanca, il faut ajouter celui de Galvez, qui mit le plus grand ordre dans les finances du royaume du Mexique; d'Olavide, si

Mais la mort de Charles III, la chute de Florida Blanca, et celle du comte d'Aranda, arrêtaient les progrès de nos améliorations; le nouveau ministère, déconcerté par les événemens extraordinaires de la révolution française, s'égarait dans sa politique, fit la guerre lorsque la paix nous étoit plus convenable, et se conserva en paix lorsque la guerre auroit pu être avantageuse. Non seulement nous perdîmes les avantages que nous avions acquis sous les règnes de Ferdinand VI et de Charles III, mais nous déclinâmes toujours, et nous arrivâmes à un état d'abattement et de nullité politique, comparable à celui où nous étions vers la fin du dix-septième siècle, sous le règne de Charles II.

L'administration ruineuse de Soler (1) épuisa

fameux par ses malheurs et par l'acharnement que l'inquisition mit à le poursuivre, et qui fut le fondateur de la belle colonie de la Caroline, dans les montagnes de Sierra-Morena; et, surtout, celui du marquis de Roda, auquel l'Espagne est redevable de l'expulsion des jésuites et de la réforme de six grands collèges (*colegios mayores*) de la couronne de Castille: avant cette réforme (arrivée en 1770), les places de la haute magistrature, et les riches canonicats appartenoient exclusivement aux élèves de ces collèges, où les nobles seuls étoient admis. (T.)

(1) D. Michel Cayetano Soler ne manquoit ni d'esprit ni d'instruction; mais entièrement dévoué au prince de la

le trésor, détruisit le crédit, et tarit toutes les sources de la fortune publique ; la foible politique de notre cabinet le perdit dans l'opinion de l'Europe, et le mit à la merci de la France. L'injustice de quelques actes scandaleusement arbitraires, et l'augmentation des contributions, plus pesantes par la manière de les percevoir que par leur élévation, éloignèrent du gouvernement l'affection des peuples, dont la fidélité et la soumission, mises à de trop dures épreuves, se changèrent en plaintes qui dégénérent bientôt en sédition (1). Les maladies conta-

Paix, il ne s'occupa pendant les huit années de son administration, qu'à fournir des alimens à la cupidité du favori. Il mit une dîme, au profit de l'Etat, sur les fruits et sur le jardinage ; il augmenta les impôts qui pesoient sur les consommateurs les plus pauvres ; il vendit une grande partie des biens du clergé, s'empara du produit de cette vente, et ne paya jamais les intérêts ; il obligea les propriétaires à lui faire un prêt de quarante millions, dont, cependant, il n'en réalisa que quinze ; enfin, il exaspéra la nation à un tel point que quand Ferdinand monta sur le trône, en 1808, ce prince ordonna son arrestation, et l'examen de sa conduite ministérielle. Après le départ du roi pour Bayonne, il parvint à s'échapper du couvent de l'Escorial, où il étoit enfermé ; mais ayant été reconnu, il fut assassiné dans un village de Castille. (T.)

(1) Sous le règne de Charles IV, les provinces de Valence et de Biscaye se révoltèrent ; la première se refu-

gieuses dépeuplèrent les contrées méridionales ; le fléau de la famine se fit sentir dans l'intérieur ; la paralysie du commerce ruina les provinces maritimes, la pauvreté et le désordre étoient partout ; nos places fortes furent ouvertes aux Français, nos escadres leur furent livrées, et leurs baïonnettes entourèrent le palais de nos rois.

Répétons ce que l'on a cent fois publié ; en 1808, nous n'avions ni vaisseaux, ni armée, ni trésor, ni crédit, ni frontières, ni gouvernement, ni existence politique : en un mot, nous n'avions plus de *patrie*. Telle étoit la situation malheureuse où nous avoient plongés l'orgueil et la foiblesse ; tel fut le moment terrible où l'Espagne, orpheline et désarmée, mais intrépide, jura de vaincre ou de mourir, et vainquit !

Comparons notre population avec la population française, nos richesses avec les richesses du grand empire, nos forces avec les forces de Napoléon, et notre dépendance politique avec la prépondérance du cabinet de Saint-

soit à l'établissement du service des milices, et la seconde à l'introduction du papier timbré, contraire à ses privilèges. Ces deux insurrections ne furent pas même organisées, elles manquoient d'un chef, et les révoltés se dispersèrent à l'arrivée des troupes. Cependant le gouvernement abandonna ses prétentions. (T.)

Cloud ; et lors même que , par le plus heureux succès , la fortune a récompensé nos efforts , nous frémirons à la vue de la disproportion immense des combattans.

La fureur d'une guerre populaire où les sacrifices ne sont point calculés , où la responsabilité est nulle , où il n'est point de privilèges , l'enthousiasme d'une guerre nationale , où chacun n'a qu'un objet et qu'un vœu , étoient seuls capables de balancer deux puissances aussi inégales. Si le gouvernement eût déclaré la guerre à la France en 1808 , nous eussions succombé ; il n'est point de militaire judicieux et sensé qui ne soit pénétré de cette vérité démontrée par la situation comparée des deux puissances.

POPULATION, AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Population. Les domaines européens et africains de l'Espagne avoient , en 1797 , suivant le recensement publié par le gouvernement en 1801 , seulement dix millions cinq cent quarante-un mille cent vingt-un habitans (1). Il est certain que ces états sont in-

(1) Voyez la Pièce justificative n° 3 ; elle est l'extrait du dernier recensement de notre royaume. D'après les

exacts. L'ignorance des employés et la méfiance du peuple qui diminue toujours le nombre dans ses déclarations, par la crainte de nouveaux impôts, en sont les causes. La première section du département créée en 1802, pour l'encouragement du commerce, fut spécialement chargée de rectifier avec soin le recensement de 1801. Il est difficile de se figurer les obstacles qu'elle éprouva pour effectuer cette correction, causés par la lenteur et l'infidélité des autorités chargées d'envoyer les rôles au gouvernement. La foiblesse et la négligence des employés subalternes étoient telles, que le ministère ayant demandé, le 2 avril 1805, un nouveau recensement de la population de l'Espagne, mieux classé et plus exact que les précédens, et les ordres nécessaires ayant été donnés le 21 du même mois après

calculs d'Ustariz en 1727, après la guerre de succession, on comptoit dans les domaines européens et africains de l'Espagne, 7,500,000 habitans; d'après le recensement fait sous le ministère du comte d'Aranda, on trouva une population de 9,307,804 individus, et de 10,268,150, d'après celui de 1787, ordonné par Florida Blanca. En 1806, la population de l'Espagne étoit à celle de la France comme 63 est à 153, et à celle de l'Angleterre comme 63 est à 119.

trois ans, c'est-à-dire sur la fin de 1807 (1), vingt-trois provinces seulement avoient envoyé leurs états, dont la plus grande partie étoient défectueux et exigeoient conséquemment un nouveau travail. Manquant de données plus récentes et plus positives que celle de 1801, celles-ci serviront de base à nos calculs approximatifs.

En supposant que nos domaines d'Europe et d'Afrique eussent une population de onze millions, l'Amérique treize millions et demi suivant les calculs de M. de Humboldt, et les colonies asiatiques un million et demi à peu près, cela ne formeroit qu'un total de vingt-six millions d'habitans, nombre infiniment petit, comparé à l'immense superficie de nos possessions (2). Mais comme la population coloniale d'Asie et d'Amérique ne nous servoit de rien contre la France, nous devons mettre dans la balance seulement les onze millions de notre population européenne contre

(1) Exposé des travaux du département chargé de l'encouragement (*Fomento*), et de la balance du commerce, depuis sa création en 1802 jusqu'au mois d'avril 1808. M^s.

(2) La population de l'Espagne en Europe est de 400 individus par lieue carrée : celle de la France étoit de 1050.

les soixante millions et plus dont Napoléon dispoſoit.

Une auſſi grande diſproportion paroîtra encore plus frappante, ſi nous obſervons que la France appeloit indiftinctement ſous les drapeaux tous les citoyens de l'empire, ſans autre exception que celle d'une abſolue nullité phyſique, pendant qu'en Eſpagne les exceptions étoient infinies, et empêchoient le gouvernement de diſpoſer de la plus grande partie de ſes ſujets.

Suivant le recenſement de 1801, il y avoit dans la péninſule cinq millions cinq cent mille hommes; déduiſant de ce nombre, comme trop jeunes ou eſtropiés, les trois huitièmes, il reſte trois millions quatre cent trente-ſept mille cinq cents propres au ſervice. Abſtraction faite des exemptions individuelles qui ſont incalculables, et comptant ſeulement les privilèges par claſſe, nous trouverons treize cent vingt-trois titrés, quatre cent deux mille cinquante-neuf nobles, trente et un mille huit cents employés, vingt-huit mille dépendans des tribunaux, vingt-deux mille avocats et médecins, et cent ſoixante et onze mille eccléſiaſtiques, ermites, ſervans d'églises, etc., dont le total dépaſſe cinq cent mille, et laiſſe ſeulement à la diſpoſition de l'Etat environ deux

millions huit cent mille individus pour les armes. Il n'est point hors de propos de recommander la lecture de ces observations à ceux qui ont censuré si sévèrement le sacrifice que fit Sa Majesté en exposant sa personne et son trône, plutôt que de provoquer une guerre qui, d'après tous les calculs de la prudence humaine, devoit nous être funeste.

Agriculture. Manquant absolument de données statistiques, nous ne pouvons comparer d'une manière circonstanciée notre situation économique avec celle de l'empire français. Nos grains, nos vins et nos huiles, nos laines et nos soies, sont ce que l'Europe produit de meilleur; le safran, le sparte (1), le sucre, la barille, le kermès, le liége et les dates, sont des productions presque exclusives de nos possessions, et malgré ces sources abondantes de richesse, tels étoient la négligence de la culture, le défaut d'encouragement et la nullité de notre industrie, qu'en 1808 nous avions presque dans toutes les branches la balance du commerce contre nous.

L'Espagne récolte annuellement plus de soixante-dix millions de quintaux de grains

(1) Espèce de junc dont on fait des tissus.

propres à la fabrication du pain (1); si nous en déduisons le quatorzième pour cent pour l'ensemencement, il reste pour la consommation à peu près soixante millions de quintaux pour les années ordinaires, ce qui fait cinq cent cinquante livres par individu.

Ce quotient étant plus fort que celui des états statistiques de l'empire français (2), il paroîtroit que non seulement il doit suffire pour la consommation, mais encore qu'on pourroit

(1) Mémoire de Canga-Argüelles, présenté au gouvernement en 1811.

(2) Au premier coup d'œil, nos données paroissent se contredire, puisque le quotient des grains pour chaque individu en France étant moindre, l'importation devoit être plus considérable; cependant il arrivoit le contraire. Voici les raisons de cette contradiction apparente: 1°. La France consommoit beaucoup de farine de pommes de terre; 2°. notre pain étant de meilleure qualité qu'en France, la consommation en est plus grande; 3°. il résul toit fréquemment de la grande difficulté d'extraire les grains de la Castille, qu'ils se gâtoient dans les greniers de l'intérieur, pendant que la Catalogne, Cadix, la Corogne et les provinces du nord, en achetoient d'Afrique et de Russie, à des prix au-dessous de ceux de notre propre récolte; 4°. nous ne pouvons faire entrer dans le calcul de nos exportations, celles qui ont lieu par la contrebande qui détourne, sans que le gouvernement en ait connoissance, une plus grande partie de la récolte qu'on ne le croit généralement.

en exporter. Cependant la difficulté des transports et les embarras réglementaires augmentoient tellement le prix de nos grains, que dans les ports de mer ils ne pouvoient point soutenir la concurrence avec les grains étrangers dont l'importation annuelle s'étoit élevée, sous Charles III, à cent millions de francs, et jamais à moins de quinze millions pendant le règne de Charles IV.

Il est vrai que par les ports de Saint-Ander et de Bilbao vers le nord, et par les frontières de Portugal, il se faisoit des extractions considérables au moyen de la contrebande, et que ces valeurs ignorées du gouvernement ne pouvoient être portées sur les états statistiques.

Quand à ces causes constantes vinrent se joindre en 1804 des causes accidentelles, telles que la guerre maritime, la destruction des magasins d'approvisionnement (1), les

(1) Appelés en Espagne *Positos*. Dans presque toutes les villes de la Castille, il y avoit des entrepôts de grains, pour remédier aux besoins publics dans les années de mauvaise récolte. Tous les propriétaires étoient obligés de fournir annuellement une partie de leurs grains pour entretenir ces greniers d'abondance. En 1801, ils furent épuisés pour alimenter nos armées contre le Portugal : on ne s'occupa plus de les former de nouveau ; les inconvé-

mauvaises récoltes, et l'horrible monopole des fermiers de dîmes (1), les provinces souffrirent beaucoup de la cherté des comestibles; mais l'intérieur souffrit encore davantage, et fut dépeuplé par les maladies contagieuses, suite naturelle de l'extrême misère et de la mauvaise qualité des alimens des classes inférieures.

Après les grains, la récolte des liquides étoit la plus précieuse. L'exportation des vins et des huiles excédoit de beaucoup l'importation; ces diverses branches de l'agriculture avoient fait des progrès sous Charles IV.

L'extraction des laines et des pelleteries nous procuroit ordinairement des avantages; mais la soie, le lin et le coton nous étoient défavorables, et leurs tissus absorboient la valeur de

niens de cette négligence se firent cruellement sentir en 1804. (T.)

(1) Il y avoit des grandes sociétés qui affermoient les dîmes des évêchés et des chapitres de toute une province, et souvent de plusieurs. Ces sociétés, immensément riches, étoient très-puissantes, et le monopole des grains, qu'elles faisoient presque exclusivement, produisoit des disettes horribles à la suite des mauvaises années. Ainsi, en 1804 et 1805, la Catalogne, qui manquoit de blé, l'achetoit à des prix exorbitans, tandis que dans l'Aragon, qui en regorgeoit, les fermiers des dîmes avoient obtenu de l'audience (cour suprême) de Sarragose, une ordonnance pour en défendre l'exportation (T).

la matière première. Suivant la balance de 1792, nous perdions sur ces articles plus de soixante-deux millions deux cent cinquante mille francs (1).

Il n'est pas moins étonnant, d'après la beauté et l'abondance de nos pâturages, que nous perdissions près de trois millions deux cent cinquante mille francs sur les bestiaux, et que la péninsule étant si dépeuplée et si montagneuse, nous payassions à l'étranger quatre millions cinq cent mille francs environ pour les bois.

En résultat, les valeurs territoriales de notre péninsule, suivant la balance du dernier règne, étoient de douze cent quatre-vingt-six millions de francs ; savoir : huit cent soixante-dix-neuf millions de francs de productions végétales, quatre cent cinq millions du règne animal, et deux millions du règne minéral. Dans l'empire français, ces mêmes valeurs s'élevoient à cinq milliards ; ce qui faisoit conséquemment une richesse quadruple de la nôtre.

Industrie. L'ensemble de notre industrie est encore moins satisfaisant que celui de l'agriculture. Presque tous les objets de luxe, la

(1) Voyez les Mémoires de M. Canga-Argüelles.

bijouterie, l'or, l'argent, le fer, l'acier et les autres métaux travaillés, les drogues élaborées, les tissus fins de laine, de soie, de fil et de coton étoient pour nous d'une importation ruineuse. Quoique le plus souvent les matières premières sortissent de notre sol, leur valeur disparoissoit en la comparant avec le prix de la main d'œuvre.

Aussi l'exportation totale de la péninsule étoit à l'importation comme trois est à sept; c'est-à-dire que pour soixante-quinze millions, somme à laquelle s'élevoient les ventes, il sortoit cent soixante-quinze millions tous les ans pour les achats; il est à observer en outre que le solde des payemens dans le commerce, consommoit une grande quantité de numéraire par l'insuffisance de notre change. En 1802 on évaluoit à trois cent cinquante millions le produit de notre industrie, qui déclina considérablement peu de temps après par la guerre maritime, et par les vexations du prince de la Paix. Les effets de cette paralysie industrielle étoient d'autant plus sensibles et fâcheux, que nous recevions moins de fonds de l'Amérique pour compenser le déficit. Notre industrie en 1808, représentée par l'expression de son produit, étoit à l'industrie française, approximativement, comme sept est à quarante.

Commerce. Notre commerce étoit, en 1802, peu après la paix d'Amiens, au commerce de la France, comme deux est à trois, suivant les états statistiques de toutes les puissances continentales qui se publièrent alors; et suivant les calculs encore plus exacts de M. Canga-Argüelles, présentés au gouvernement en 1803, il étoit dans la proportion de cent vingt-huit à cent quatre-vingt-deux (1), peu différente de celle qui précède.

Lorsque la Grande-Bretagne nous déclara

(1) Le commerce extérieur de la France se calculoit avant la révolution, suivant les proportions suivantes :

En Europe.....	650
En Asie et en Afrique.....	225
En Amérique.....	950
	<u>1825</u>

Celui de l'Espagne à la même époque :

En Europe.....	300
En Asie et en Afrique.....	36
En Amérique.....	950
	<u>1286</u>

Par conséquent le commerce de ces deux puissances, représenté par ses valeurs, étoit :

Espagne : France :: 1286 : 1825; ou approximativement comme 128 : 182 = 64 : 91 =.

Mémoire manuscrit présenté au gouvernement, par M. Canga-Argüelles en 1802.

la guerre, l'année suivante notre commerce, qui commençoit à réparer les pertes qu'il avoit faites pendant la dernière guerre, reçut une blessure mortelle qui le détruisit. Nos compagnies commerciales, qui étoient les plus puissantes de l'Europe, tombèrent ruinées par la stagnation générale et par les prêts considérables et répétés qu'elles firent au gouvernement, qui ne remboursoit point les capitaux, et ne payoit même pas les intérêts. La compagnie des Philippines, dont les fonds étoient immenses, excéda sa responsabilité de plus de six millions; la députation des cinq *Gremios* (1) de Madrid, connue dans toute l'Europe par sa réputation et ses richesses, fut ruinée, tant par le désordre général de l'industrie que par les opérations financières du ministère. La banque nationale de saint Charles, qui commença ses opérations avec un fonds de soixante-quinze millions, et la compagnie royale maritime, créée en 89, ne purent point atteindre leur objet, ni même conserver leurs trésors, qui en dernier résultat allèrent rem-

(1) Suivant les mémoires de M. Canga-Argüelles, le capital de la députation des cinq *Gremios* étoit de soixante millions de francs, sur lesquels douze millions cinq cent mille francs environ furent prêtés au gouvernement. (*Voyez la Pièce justificative n° 6.*)

plir les coffres du favori, ou payèrent en France les bras et les armes qui peu après furent employés contre nous.

La guerre maritime, quoique commune aux deux puissances, avoit cependant des résultats bien différens; la France, au moyen de ses routes, de ses canaux et de ses fleuves navigables, avoit un commerce intérieur assez florissant pour maintenir l'activité et la circulation du numéraire, et pour offrir à des prix convenables les objets de nécessité et de luxe.

Il en étoit autrement en Espagne; les montagnes hautes et escarpées qui la traversent dans toutes les directions, la privation absolue de fleuves navigables dirigés du nord au sud; la circonstance particulière du Tage et du Duero qui vont verser leurs eaux sur des plages étrangères; les avantages trop visibles du commerce colonial, le dépeuplement qui rend les vols aussi aisés que les secours difficiles, sont autant d'obstacles physiques et politiques qui engourdissent notre mouvement intérieur.

Patigno Riperda, et la Ensenada sous Philippe V et Ferdinand VI, considérant le commerce maritime comme la source la plus abondante de la richesse publique, avoient fait de grands efforts pour l'encourager.

Le comte d'Aranda, éclairé par Galves et Olavide, économistes profonds, fut le premier qui dirigea ses vues sur le commerce intérieur qui n'existoit plus depuis l'expulsion des Sarrasins. Florida Blanca, soutenu dans ses plans d'amélioration et de réforme par le sage et vertueux Charles III, ranima à la fois toutes les branches de l'administration publique, ouvrit au commerce extérieur douze ports dans la péninsule, et vingt-quatre en Amérique, brisa les chaînes avec lesquelles ses prédécesseurs avoient assujéti l'esprit commercial, décora des armes royales l'humble réduit de l'artisan qui se distinguoit, offrit au mérite civil les récompenses qui étoient exclusivement réservées au courage militaire (1), invita les étrangers à s'établir sur notre sol pour augmenter sa culture et sa population, multiplia et embellit les communications intérieures peut-être avec trop de magnificence, répandit les lumières au moyen des sociétés philanthropiques, des chaires d'agriculture, et prodigua aux

(1) L'ordre de Charles III, ou de la Conception, fut créé pour le mérite civil. Ce fut la première décoration instituée en Espagne pour récompenser d'autres services que ceux des armes. (T).

grandes sociétés commerciales des fonds immenses et une protection spéciale.

Don Manuel Godoy, jeune, sans instruction et sans expérience, succéda au comte de Florida-Blanca, dont le nom étoit respecté des nations étrangères et béni dans sa patrie. La guerre contre la France en 93, et celle contre l'Angleterre en 97, arrêterent entièrement la circulation du numéraire; mais ce fut surtout la seconde guerre britannique en 1804 qui augmenta notre pénurie, et rendit plus sensible notre décadence commerciale.

Le défaut d'envois de numéraire de l'Amérique, les subsides énormes que nous payions à la France, et les moyens ruineux par lesquels on couvroit les déficits annuels, perdirent le crédit public, après avoir épuisé les caisses royales. Aucun fonds n'étoit sacré aux yeux du favori: il attiroit tout à lui. Les capitaux de la banque nationale et ceux du Mont-de-Piété, les dépôts judiciaires, le patrimoine des pauvres, tout fut dévoré par la plus servile ambition, pour alimenter l'injustice et la prodigalité. On abandonna les projets de navigation intérieure, les travaux déjà commencés furent suspendus, et ceux qui étoient achevés furent oubliés; faute de fonds et de moyens pour les entretenir.

Le gouvernement, guidé par les coupables calculs d'un intérêt momentané, et non content de priver les peuples de sa bienveillance et de sa puissante protection, augmentoit chaque jour le mal et ralentissoit de plus en plus la circulation. Les chemins étoient obstrués par une infinité de registres de douanes et de bureaux de recettes (1). De nombreux réglemens obligeoient les négocians à des déclarations et des exhibitions préjudiciables, et à mille formalités minutieuses, qui le plus souvent étoient insuffisantes pour les mettre à l'abri de la voracité du fisc, ou au moins pour les garantir de détentions ruineuses. Telle étoit la situation paralytique de notre commerce, qui contrastoit fortement avec la facilité et l'indépendance du mouvement commercial de l'empire français.

ADMINISTRATION, DETTE, ET ESPRIT PUBLIC.

La division politico-géographique de nos

(1) *Casas de pago*, bureaux établis sur les grandes routes, et en assez grand nombre, pour exiger une contribution des voyageurs. Les voitures payoient, non en raison de leur poids, mais du nombre de leurs colliers. (T.)

domaines (1) européens et la hiérarchie des pouvoirs intermédiaires, n'étoit pas la plus favorable à la transmission des ordres, à la

(1) Le territoire de la péninsule espagnole étoit divisé en neuf capitaineries générales (Valladolid, Madrid, Valence, Séville, Grenade, Badajoz, Corogne, Saragosse, et Barcelonne), en une vice-royauté (Pampelune) et une commanderie générale (Tolosa) pour les provinces d'Alava, Guipuscoa et Biscaye. L'extension et les limites de ces capitaineries générales étoient celles des anciens royaumes et des anciennes principautés, et n'avoient par conséquent aucun rapport avec la géographie et la population. La capitainerie de Valladolid, par exemple, comprenoit la Castille-la-Vieille, les Asturies, les montagnes de Saint-André et le royaume de Léon ; de sorte que son étendue étoit quintuple et sa population dix fois plus grande que celle de la Navarre. Les capitaines généraux, vice-rois et commandans généraux étoient militaires, et pris dans la classe des lieutenans généraux ; ils commandoient les troupes et les places de leurs districts, et étoient présidens des cours d'appel, appelées *chancelleries* ou *audiencias*. Les capitaineries générales se subdivisoient en gouvernemens militaires (*Gobiernos*), gouvernemens civils (*Corregimientos*) : la Navarre étoit subdivisée en *merindades*. Les chefs des gouvernemens étoient militaires ; leur autorité s'étendoit au civil et au judiciaire. Ils étoient en outre présidens du corps municipal, et intervenoient dans les contributions en qualité de subdélégés des finances. Tant d'autorité réunie sur une seule personne ne pouvoit point être avantageuse au peuple.

Le royaume de Navarre avoit des cortès composées de

rapidité de l'exécution, et au calcul probable des résultats. En France, tout avoit été refondu et renouvelé. Tous les ressorts agissoient avec harmonie, et se mouvoient avec force à la plus foible impulsion du gouvernement. Le défaut de statistique rendoit parmi nous les opérations financières très-problématiques et onéreuses. Le recouvrement des impôts étoit excessivement dispendieux ; les dépenses du trésor étoient sans proportion avec les recettes (1) ; la dette augmentoit prodigieusement, et tout annonçoit la ruine épouvantable de l'Etat, ou un bouleversement politique, qui, ébranlant le pouvoir des oppresseurs, régénéreroit la nation.

la noblesse, du clergé et des *regidores* (échevins), qui représentoient le peuple. Le capitaine général les présidoit au nom du roi. Elles nommoient à quelques places, et votoient les impôts qui s'appeloient toujours *des dons volontaires*. Les cortès n'étoient qu'un reste insignifiant des anciennes députations nationales, si puissantes en Espagne.

Dans les provinces d'Alava, Guipuscoa et Biscaye, il s'assembloit annuellement un conseil général, qui avoit le droit de nommer à quelques emplois, décrétoit les contributions, et juroit la conservation de leurs privilèges. (T.)

(1) Voyez les Pièces justificatives nos 4 et 5.

Les frais de perception des contributions s'élevoient en France à dix-huit pour cent ; et en Espagne, prenant un terme moyen général, ils excédoient trente pour cent. Nous avons admiré en parlant de l'administration en France, l'égalité de la répartition des impôts à laquelle étoit due la résignation avec laquelle on souffroit des charges énormes que l'équilibre rendoit plus supportables.

L'inégalité étoit effrayante en Espagne (1). Le sujet de la couronne d'Aragon, dont la richesse territoriale et industrielle est beaucoup plus grande que celle d'un habitant de la Castille, payoit un impôt égal à neuf, pendant que le Castillan contribuoit pour quatorze : même parmi les habitans d'une même province où les ressources étoient égales, la charge étoit

(1) Une extrême diversité existoit dans le mode de perception des contributions. Dans les provinces de Catalogne, d'Aragon et de Valence, chacun payoit suivant ses richesses ou ses propriétés : le recouvrement étoit facile et peu coûteux ; les particuliers portoient d'eux-mêmes l'argent chez le percepteur. L'impôt ne varioit point d'une année à l'autre. Dans les Castilles, Léon, Galice, Estramadure et Andalousie, on payoit suivant la consommation, et non d'après ses facultés ; les contributions pesoient sur le mouvement commercial. C'est ainsi que les riches qui consommoient beaucoup de denrées de leur récolte,

inégalement répartie; les intendances d'Avila, Palencia, Ségovie et Guadalaxara égales en population et comparables en richesses, s'offroient dans les rôles des contributions provinciales, avec la différence de deux, trois, quatre et demi et cinq (1).

En France, les dépenses du trésor étoient non seulement égalées par les recettes, mais il restoit encore annuellement des résidus qui prouvoient la vigueur de l'Etat et la prudence de l'administration. Sous le prince de la Paix, il y eut des années où les dépenses montèrent à quatre cent cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-six mille quatre-vingt-douze francs, lorsque le produit des recettes ne s'étoit élevé qu'à cent vingt-trois millions quatre cent

pavoient infiniment moins que les misérables journaliers qui étoient forcés de tout acheter en détail. Ce système injuste, dispendieux et nuisible à l'Etat, a subsisté cependant, malgré les plaintes de tous les publicistes, et les représentations des conseils. Les riches, à qui il étoit favorable, se sont constamment opposés à son changement; mais il a été enfin aboli par décret de Ferdinand VII, du 30 mai 1816, et remplacé par une contribution directe. (T.)

(1) Nous pourrions citer à l'appui de cette proportion, dont l'exactitude est connue, le décret du 18 février 1808.

soixante-onze mille cent quatre francs (1). Il résulta donc un déficit de trois cent trente-deux millions quatre cent quatorze mille neuf cent quatre-vingt-huit francs.

Les moyens adoptés pour couvrir un déficit si énorme furent plus nuisibles que le mal lui-même. Des créations de valés royaux pour trente-sept millions cinq cent mille francs; des ventes de biens ecclésiastiques pour quatre cent vingt-cinq millions; des dons qu'on appeloit volontaires, et qu'on exigeoit par la force; des emprunts de soixante-quinze millions à l'étranger, de trente-un millions cinq cent mille francs à la banque de Saint-Charles, de dix millions sept cent cinquante mille francs aux corporations,

(1) Il est ici question de l'année 1799, dont voici l'état des dépenses :

Maison royale.....	26,295,193 fr. 60 c.	
Ministère d'Etat.....	11,620,932	60
Ministère de grâce et justice..	1,940,591	75
Ministère des finances (<i>ha-</i> <i>cienda</i>).....	107,092,128	55
Ministère de la guerre.....	233,900,731	55
Ministère de la marine.....	75,036,514	15
Total.....	455,886,092	20
Le produit net des revenus s'é- lève à	123,471,104	15
Déficit.....	332,414,988	5

de pareilles sommes aux magasins d'approvisionnement du royaume (*positos*); de plus de viugt millions au commerce et à des particuliers de la péninsule: voilà les faciles ressources qu'employa pour sortir d'embarras, dans cette année et les suivantes, un ministère imprévoyant, qui sacrifioit le bonheur de plusieurs générations pour satisfaire à ses caprices d'un jour.

Ce système, quoique extrêmement ruineux, auroit pu paroître supportable s'il avoit eu pour résultat quelque agrandissement politique. Charles I^{er} détruisit l'équilibre des recettes et des dépenses de notre trésor; mais l'orgueil national étoit flatté par les conquêtes de ce monarque, et l'accroissement du pouvoir militaire et politique qu'avoit acquis l'Espagne pouvoit compenser les dépenses du trésor public et les sacrifices des sujets. Mais dans l'époque qui nous occupe, nos dépenses étoient aussi excessives qu'infructueuses; la diplomatie nous coûtoit près de douze millions cinq cent mille francs, et jamais elle ne fut moins active. Le roi avoit deux ambassadeurs à la cour de Paris, et le prince de la Paix y entretenoit un ministre particulier: et dans quel but? « nous sommes plutôt instruits de ce qui se passe par les papiers publics que par vos lettres, » écrivoit

Godoy à Izquierdo en se reportant à sa correspondance particulière et à celle officielle du prince de Masserano avec le ministre d'Etat.

Notre Cour, qui avoit trois agens à celle de France, où elle versoit des sommes énormes, ne sut jamais positivement ce que venoient faire les troupes françaises, ne se douta point des intentions fourbes de Buonaparte, en signant le traité de Fontainebleau, et ne put éviter les malheurs de son invasion.

Jamais l'armée ne fut plus coûteuse, et pourquoi? Pour aller en Portugal, servir sous les ordres de Junot, et dans le Danemarck sous ceux de Bernadotte. Dans aucun temps, les pensions n'avoient été ni si excessives, ni si multipliées, ni moins justes. Et comment évaluer les dépenses secrètes que leur titre seul rend suspectes? Enfin, malgré les ressources qu'offroit le pillage scandaleux des caisses publiques, les appointemens des employés n'étoient point payés avec exactitude, et l'arriéré du trésor royal, en 1808, s'élevoit à deux cent cinquante-cinq millions.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau de notre dette publique (1); de la prendre à son

(1) Voyez la Pièce justificative n° 6.

origine, et de suivre les progrès de son accroissement, pour avoir une idée exacte du système ruineux de notre administration pendant le ministère du prince de la Paix.

La dynastie autrichienne qui reçut de l'Amérique, encore vierge, plus d'or et d'argent qu'il n'en circule aujourd'hui en Europe, après plusieurs banqueroutes scandaleuses et quelques commotions populaires, créa les *juros* ou rentes hypothéquées, que Philippe V reconnut et consolida comme dette publique de la couronne, à quatre millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent quatre-vingt-trois francs vingt-cinq centimes de rentes annuelles qui représentoient un capital de trois cent quinze millions cent trente mille trois cent quatre-vingt-onze francs vingt-cinq centimes.

Ferdinand VI adoptant la doctrine commode, que l'Etat est un majorat, dont l'usufruitier n'est point obligé de payer les dettes de ses devanciers, remplit les caisses royales, ruina un grand nombre de familles, et laissa trente-six mille vétérans sans récompense.

La justice délicate de Charles III fit promptement circuler les trésors entassés par son frère; il acquitta une partie des dettes de son père; mais épuisé à son tour par les guerres

maritimes, il fut forcé de créer des valès royaux et d'augmenter la dette de l'État d'un capital de deux cent un million cent dix mille soixante francs.

Mais son plus grand accroissement est dû au dernier règne, pendant lequel elle a été augmentée d'un milliard trois cent soixante-quinze millions, et il est à remarquer que les progrès de son accroissement furent plus rapides depuis la création de la caisse (de *consolidacion*) destinée à l'éteindre. Il est impossible de caractériser les erreurs et l'illégalité des opérations de cette époque, sans dépasser les limites que nous nous sommes imposées.

Il nous suffira de citer l'extravagante clause de l'emprunt fait en octobre 1798 (1), où l'on offroit de rembourser dans six mois, et en numéraire, la même somme que le gouvernement recevroit en valès royaux, qui perdoient alors dix-neuf pour cent. La nation s'engageoit pour cent, et ne recevoit que quatre-vingt-un. Le terme arriva sans que le trésor eût les moyens de satisfaire à un engagement aussi onéreux. On eut recours à une nouvelle création de valès

(1) Ordonnance du roi (*Real Cedula*) du 25 octobre 1790.

de cent quatre-vingt-quatorze millions sept cent cinquante mille francs.

Le discrédit fut le résultat forcé d'une augmentation aussi intempestive ; et quoiqu'on fixât à six pour cent la perte des valès (1), l'opinion et le pouvoir irrésistible de l'équilibre métallique brisèrent les mesures de l'autorité, et les valès perdirent soixante-six pour cent. Ainsi sur un milliard deux cent cinquante millions dont la dette fut augmentée sous Charles IV, sept cent soixante-dix-sept millions quatre cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze francs appartiennent à l'époque de la caisse d'amortissement.

Une grande partie de nos calamités est due sans doute aux circonstances politiques qui furent très-malheureuses ; une autre partie peut être rejetée sur l'ignorance des premiers employés, qui ne purent pas toujours prévoir les résultats ni calculer l'extension du mal. Mais quoique ces considérations allègent la responsabilité du favori, que répondroit-il à l'opinion publique qui l'accuse d'avoir vendu pour plus de trois cent soixante-quinze millions de propriétés ecclésiastiques, dans le dessein d'amortir les

(1) Ordonnance du 17 juillet 1799.

valès, et cependant de n'en avoir amorti que pour soixante-dix-sept millions cinq cent mille francs dans sa longue carrière administrative ? Convenons que l'aversion générale contre lui étoit motivée, et que ce n'est pas sans fondement que la voix publique l'accusoit et lui demandoit compte des malheurs que son inaptitude et sa cupidité avoient attirés sur la patrie.

La haine contre le favori étoit si générale et si violente que rien n'indisposa tant le peuple espagnol contre Buonaparte, que son impolitique médiation pour le protéger et le soustraire à la vengeance publique.

L'amour pour le prince Ferdinand n'étoit ni moins véhément, ni moins manifeste ; les chagrins dont ses ennemis abreuvèrent ses premières années, avoient fixé sur lui l'attention et l'attachement des Espagnols. Cette affection s'augmenta lorsque la mort précoce de son auguste épouse le plongea dans la plus profonde douleur, et se changea en enthousiasme quand la calomnie voulut flétrir sa conduite, et que l'autorité toute puissante suspendit sur sa tête le glaive de la loi.

Haine au favori, amour au prince, respect au roi, attachement à la religion, horreur du joug

étranger : voila les caractères distinctifs de l'esprit public de notre patrie. Bonaparte, s'en rapportant aux observations superficielles, et aux peintures inexactes que ses agens faisoient de nos mœurs (1), crut, pour son malheur et pour le nôtre, que l'Espagne recéloit un petit nombre d'hommes instruits, impatiens de réformes et d'innovations, qui favoriseroient de bonne foi son usurpation, pendant que la masse du peuple, stupide et crédule, s'abandonneroit, avec soumission et sans examen, à l'impulsion donnée par les classes supérieures. Sans doute, l'Espagne désiroit des réformes, mais non celles d'un usurpateur étranger, qui voyoit les hommes avec mépris, et se jouoit des principes les plus

(1) L'itinéraire de M. de Laborde est une exception de cette règle générale. La modération et l'impartialité qui y règnent, l'exactitude des faits, la finesse des observations, le rendent, non le meilleur, mais le seul voyage d'Espagne qui puisse donner une juste idée de cette péninsule. Tous les autres, soit anglais, soit français, sont superficiels à l'extrême et d'une légèreté incroyable. La plupart confondent la langue espagnole avec l'italienne, ne voient que des moines et des duègnes, n'entendent que des guitares et des cloches. Mais ce qui doit nous surprendre davantage, c'est que non seulement ils se trompent dans leurs jugemens, mais encore dans la géographie et dans les faits. (T.)

sacrés du droit des nations. L'instruction étoit plus répandue en Espagne, qu'on ne le croyoit généralement (1); et le peuple, quoique sin-

(1) Les tragédies de Cienfuegos, particulièrement l'Idoménée, renferment contre les impostures des prêtres, des vers aussi forts que ceux de l'Œdipe de Voltaire, et cependant elles ont été représentées dans la maison du duc de Fuerte - Hajar, et imprimées à l'imprimerie royale. L'ode ayant pour titre *l'Atelier d'un Artisan*, du même auteur, celle du *Fanatisme* de Melendez, quelques poésies de Quintana, les comédies de Moratin, les traductions de plusieurs ouvrages étrangers, circuloient publiquement sous le ministère du Prince de la Paix, et peuvent donner une idée du véritable esprit de la classe instruite de la nation. Il est vrai que quelques uns de ces ouvrages furent prohibés, et que leurs auteurs furent poursuivis par l'inquisition; mais aucun d'eux ne perdit sa liberté ni son crédit. Campomanes, auteur du *jugement impartial* et du traité de *l'amortisation*, ouvrages contraires à l'ambition de Romè et aux anciennes doctrines reçues en Espagne, étoit avocat du roi (*fiscal*) au conseil suprême de Castille; Florida Blanca, accusé par l'inquisition, conserva douze années le portefeuille du ministère d'Etat; Urquijo, accusé pour avoir traduit la tragédie de la mort de César, n'en fut pas moins secrétaire d'Etat. Jovellanos, auteur de la loi agraire et d'un traité sur les divertissemens publics, étoit ministre de grâce et de justice; Azara, qui fut ambassadeur à Rome et ensuite à Paris; Cienfuegos, officier de la première secrétairerie d'Etat; Melendez, conseiller de Castille; Moratin, secrétaire de l'interprétation des langues; Bails, professeur de mathématiques à Barcelone; Faxardo, direc-

cèrement religieux, n'étoit ni stupide, ni fanatique, ni superstitieux (1). Les pernicieuses doctrines qui ont démoralisé les peuples et renversé les gouvernemens, ne s'étoient point encore répandues parmi nous; les noms de patrie, de religion et de roi étoient encore respectés; et si, dans les grandes villes, on voyoit trop d'exemples de mollesse et d'im-

teur du cabinet d'histoire naturelle à Madrid; Yriarte, chef des archives de la première secrétairerie d'Etat; et plusieurs autres auteurs recommandables poursuivis par le saint-office, furent soutenus par l'autorité royale, et conservés dans leurs places. De façon que dans les dernières années de Charles IV, les procès de l'inquisition n'inspiroient pas plus de crainte en Espagne, que les décrets de la Sorbonne en France, sous le règne de Louis XVI. La prohibition d'un écrit étoit la meilleure preuve de son mérite, et une garantie de son succès. Au reste, les discours et les décrets de l'assemblée nationale de Cadix ne laissent aucun doute sur l'état des lumières et des opinions en Espagne (T.).

(1) La fameuse Béate de Cuença, que quelques moines et des prêtres complices de sa fourberie honorèrent publiquement comme sainte : une autre Béate de Madrid, dont le pape Pie VII fut la dupe en 1802, les palmes d'or qui, disoit-on, avoient paru sur l'église de Notre-Dame de Saragosse en 1808, le miracle du vénérable Joseph Oriol en 1804, à Barcelone, eurent bien moins de succès en Espagne que n'en a eu M^{me} de Krudner, dernièrement en Allemagne (T.).

moralité, le reste de la nation conservoit les vertus antiques et sévères de nos aïeux, et allimentoit en secret le germe de l'héroïsme qui se développa avec tant de gloire.

FORCE, ARMÉE DE TERRE ET DE MER.

Organisation et force. Notre force armée de terre étoit divisée en trois classes : 1^o l'armée proprement dite ; 2^o les milices enrégimentées ; 3^o les corps urbains sédentaires. Ces trois classes réunies formoient un total de cent trente mille hommes, qui n'avoient besoin que d'une meilleure organisation. Le prince de la Paix, nommé généralissime en 1801, se proposa d'améliorer la constitution de l'armée ; il diminua les troupes de la maison royale, réorganisa sur un nouveau plan le corps de l'artillerie et du génie, augmenta les compagnies d'artillerie à cheval, forma le régiment de sapeurs-mineurs attaché aux ingénieurs, et créa deux régimens d'infanterie légère.

La force de l'armée en 1808 étoit de quatre-vingt-six mille trois cent quatorze fantassins, et de dix-huit mille cent quatre-vingt-dix-huit cavaliers distribués ainsi qu'il suit : la garde de Sa Majesté, composée de trois compagnies

de gardes du corps , trois bataillons d'infanterie espagnole , trois d'infanterie walonne , et six escadrons de carabiniers royaux qui formoient un total de six mille cinq cent vingt-neuf fantassins , et de seize cents chevaux. Trente-cinq régimens d'infanterie de ligne espagnols , quatre régimens de ligne étrangers , six régimens suisses , et douze régimens de troupes légères formoient cent quarante-un bataillons qui s'élevoient à soixante-onze mille huit cent quatre-vingt-quinze hommes d'infanterie. La cavalerie étoit composée de douze régimens de ligne , huit de dragons , deux de chasseurs , et deux de hussards : total , cent vingt escadrons et seize mille quarante hommes ; le corps royal d'artillerie avoit quatre régimens ou huit bataillons d'infanterie , et six compagnies de cavalerie , qui s'élevoient à six mille huit cent soixante-huit fantassins , et cinq cent cinquante-huit cavaliers ; les sapeurs-mineurs qui formoient deux bataillons de huit cents hommes , et deux cent vingt-deux mineurs étoient attachés au corps royal d'ingénieurs.

Le généralissime , maître de la confiance du souverain , entouré d'hommes distingués , et ayant sous ses yeux les plans de toutes les armées de l'Europe , auroit bien pu donner à celle d'Es-

pagne la forme la plus convenable à son objet : il y auroit de l'injustice à ne pas convenir qu'il l'améliora considérablement ; mais, en 1808, elle étoit encore éloignée de sa perfection, et manquoit entièrement d'uniformité et d'ensemble. Le corps d'officiers étoit sans instruction, et les soldats sans enthousiasme ; les bataillons d'infanterie de la garde avoient huit compagnies, dont six de fusiliers, une de grenadiers et une de chasseurs ; ceux de l'armée n'en avoient que trois de fusiliers, et une de grenadiers ; ceux de l'infanterie suisse se composoient de cinq compagnies de fusiliers, et d'une de grenadiers ; les compagnies d'artillerie à cheval étoient enchâssées dans les bataillons à pied, sans former escadron. Nous n'avions pas de train, proprement dit, pour les pièces de campagne, ni de pontonniers dans le régiment de sapeurs-mineurs. Le grand nombre d'inspecteurs, qui fut porté jusqu'à douze, étoit un obstacle à l'uniformité d'impulsion ; la multiplicité des ressorts rendoit pénible le jeu de la machine.

Pendant la paix, les régimens étoient aux ordres du capitaine général de la province, mais sans former un corps d'armée, et sans lui donner connoissance de leur situation intérieure.

En temps de guerre, on formoit à la hâte des brigades et des divisions composées de différentes armes, qui étoient liées entre elles, et avec le général en chef, au moyen des états-majors qui se créaient en même-temps; mais les généraux ne connoissant pas les colonels, ne pouvoient avoir une idée exacte de l'état des corps, et les états-majors manquoient de cette facilité dans l'exécution, qui naît ordinairement de l'habitude. Ainsi, les premiers mois de nos guerres étoient destinés à un pénible et sanglant apprentissage fait aux dépens de la vie des soldats, de la fortune des particuliers, et de notre gloire. Comme nous n'avions point de train d'artillerie, il falloit, au commencement de la campagne, former des brigades de mules, qui étoient réparties suivant le nombre de pièces; mais les conducteurs qui, n'étant point militaires, n'étoient liés par aucun devoir, ni stimulés par les récompenses, fuyoient au moindre danger, en abandonnant leurs canons. Plusieurs moyens furent proposés au prince de la Paix, pour obvier à ces inconvéniens ruineux pour le roi et pour les peuples; mais tous les projets échouèrent contre les calculs parcimonieux d'une fatale économie, et surtout contre l'orgueilleuse igno-

rance qui trouve plus facile de condamner et de rejeter les innovations, que de les examiner et de les admettre.

Les milices enrégimentées étoient composées de quarante-deux régimens d'un seul bataillon chacun, au commandement d'un colonel, et d'un gros-major (*sargento-mayor*) chargé du détail et de l'instruction; le nombre d'hommes étoit, en 1808, de trente-neuf mille deux cent vingt-neuf; chaque bataillon avoit six compagnies de fusiliers et une de grenadiers. Les quarante-deux compagnies de grenadiers réunies formoient quatre divisions appelées de Castille-la-Nouvelle, Castille-la-Vieille, Galice et Andalousie; chacune de ces divisions avoit un colonel et un gros-major, et les compagnies formoient deux bataillons. De ce système il résultoit, pour les grenadiers, l'inconvénient d'appartenir à leur bataillon naturel et à la division de leur province, et de dépendre de chefs divers; et, pour les régimens, l'inconvénient encore plus grave d'être diminués, malgré leur nombre déjà trop foible, par la séparation des grenadiers. D'ailleurs, privés de cet utile ornement, les corps manquoient de l'éclat et de l'attitude militaire, qui est nécessaire pour en imposer, et pour concevoir soi-même une idée avantageuse de ses forces. Les

divisions de grenadiers tenoient ou devoient tenir leurs assemblées d'instruction à Cadix, à la Corogne, à Valladolid, et à Murcie; les régimens les tenoient dans leurs cantonnemens, et il y avoit un inspecteur général chargé de veiller à leur remplacement, à leur comptabilité et à leur instruction.

Comme on n'avoit jamais pensé sérieusement à établir un système général de milices, d'accord avec les forces et les besoins de l'état, l'ensemble se ressentoit des causes accidentelles et momentanées qui avoient influé sur leur formation partielle. Leur nombre, insuffisant pour soutenir l'armée, sans proportion avec celui des habitans, n'étoit point avantageux à la position politique et géographique des arrondissemens. Les provinces d'Alava, de Guipuscoa, de Biscaye, d'Aragon, de Navarre, de Catalogne et de Valence, étoient exemptes du service des milices, et, par un préjugé profondément enraciné, elles regardoient ce service comme une charge pénible, tandis que c'est le privilège le plus important que le souverain puisse accorder aux peuples, et le témoignage le plus flatteur de sa confiance et de son intérêt. Comme ces provinces étoient limitrophes de la France, elles suppléaient au service des milices par des ba-

taillons de troupes légères, qui se formoient en temps de guerre, et qui, n'étant point organisées ni instruites de longue main, engourdissoient les armées, en augmentant leur volume sans augmenter proportionnellement la force.

Dans les provinces où ce service avoit été adopté, le nombre n'étoit point en rapport avec la population. Malgré la diminution des habitans dans quelques provinces, et l'accroissement considérable de population dans quelques autres, le règlement de sa création n'avoit point subi de changement. Il résulte, de la comparaison des états des milices et de ceux de la population en 1808, que les provinces méridionales de Murcie et de Grenade, toutes deux maritimes, et situées vis-à-vis les côtes d'Afrique, contribuoient au service d'une manière inégale : celle de Murcie fournissoit trois hommes sur trois cents habitans, lorsque celle de Grenade n'en fournissoit que deux, sur une égale population. Les mêmes inégalités se remarquoient entre les provinces de l'Estramadure et de Castille-la-Vieille, toutes deux intérieures et contiguës aux frontières du Portugal : la première fournissoit quatre miliciens sur six cents hommes, tandis que la Castille n'en fournissoit que trois. La Castille-la-Nouvelle et les Asturies,

contribuoient d'un homme sur quatre cents; Majorque, Jaen, Cordoue et Séville, de deux sur cinq cents habitans. Outre que le gouvernement ne s'occupa jamais d'équilibrer le service des milices, il les éloignoit de leurs provinces avec trop de facilité, sans considérer que ses régimens, formés de la partie la plus active et la plus utile de la population, doivent être employés avec beaucoup de ménagement, et seulement dans le cas d'une absolue nécessité, pour ne point ôter à l'agriculture des bras nécessaires, et ne pas priver un grand nombre de familles de l'appui qui leur est indispensable pour exister.

A la fin de 1807, les compagnies de grenadiers étoient à Lisbonne, et soixante-quatorze compagnies de fusiliers étoient destinées au service de l'artillerie.

Les troupes locales qui constituoient la troisième classe de notre force armée se composoient, 1°. de milices urbaines, qui jamais ne sortoient de l'enceinte des villes ou des forts où elles étoient en garnison; 2°. du corps des invalides habiles; 3°. de compagnies fixes. Les milices urbaines formoient un total de cent quatorze compagnies, dont douze étoient dans la Corogne, quarante-deux sur la frontière du Portugal, cinquante-cinq sur la côte méridio-

nale, depuis Carthagène jusqu'au port de Sainte-Marie, et cinq à Ceuta. Le corps d'invalides habiles étoit composé de quarante et une compagnies qui servoient de retraite aux vétérans que l'âge et les infirmités n'avoient point rendu incapables de tout service. Le nombre des compagnies fixes étoit de quatre-vingt-cinq; deux de cavalerie destinées à la garnison de Ceuta; quatre - vingt - trois d'infanterie, parmi lesquelles soixante-deux étoient d'artilleurs vétérans; deux en garnison à Melilla, une au Pignon, une autre à Alhucemas, et une troisième à Rosas. Aucune de ces compagnies ne sortoit de l'enceinte des fortifications; les seize restantes étoient destinées à la poursuite des contrebandiers et des malfaiteurs.

Tous ces corps qui n'existoient presque que de nom, étoient aux ordres des commandans militaires de leurs districts respectifs. Parmi les milices urbaines, on en voyoit qui avoient un commandant, un commandant en second et un gros-major; d'autres un commandant et un gros-major; d'autres, deux commandans sans gros-major; et enfin avec un commandant seulement. On sent bien que de semblables milices ne ressembloient en rien aux compagnies départementales, et que nos *escopeteros* et fusiliers

n'étoient point comparables par le nombre, par l'organisation, ni par les résultats à la gendarmerie française.

Remplacement. Les moyens employés pour le remplacement de l'armée, étoient l'embauchage, l'achat ou l'engagement volontaire, et les *quintas y levas*, qui peuvent être appelés *engagement forcé*. Il ne nous appartient pas de discuter s'il convient à l'état actuel de nos mœurs, d'assimiler l'honorable profession des armes aux travaux ignominieux et vils infligés en punition au crime; mais nous pouvons affirmer, comme militaires, que les vagabonds manquent ordinairement d'honneur et de subordination, première vertu du soldat; qu'ils corrompent par leur exemple ceux qui seroient d'excellens serviteurs, et qu'ils dégradent la noble carrière militaire, en confondant sous un même uniforme le coupable et l'honnête homme.

On connoît les moyens employés pour lever les *quintas*, et les nombreuses exceptions qui donnoient lieu à des injustices et à des vexations incroyables. Eloignons cette question législative, et considérons seulement le mal qui résultoit pour l'armée, du manque de méthode, et de l'injustice des remplacemens,

soit parce qu'ils provoquoient la désertion de ceux qui étoient lésés ou méprisés, soit parce qu'ils laissoient incomplets les rôles des provinces, ou parce qu'ils produisoient d'interminables retards.

Si l'engagement forcé étoit inconvenant et injuste, le remplacement volontaire ne valoit guère mieux. Toute l'Espagne étoit peuplée d'embaucheurs qui auroient été plus utiles à leurs régimens que dans les villes où ils corrompoient les mœurs, en offrant un asile aux jeunes gens paresseux dont l'inconduite avoit mérité le blâme paternel, et même à ceux qui avoient quelque chose à redouter de la justice. Le vin et le jeu étoient les appâts les plus innocens dont ils se servoient; la plupart du temps on arrachoit, presque par la violence, la promesse de servir le roi, et on regardoit comme obligatoires les paroles échappées dans l'oubli de soi-même et parmi la fumée du vin. La Catalogne qui n'avoit point adopté le système des *quintas*, achetoit aux dépens du peuple, des hommes volontaires, qui ordinairement étoient flétris des mêmes vices que les vagabonds, et peu propres aux fatigues de la guerre.

Instruction. Les campagnes de France, dont le gouvernement avoit retiré peu de fruit, n'a-

voient point été également stériles pour tous les officiers. La tactique prussienne employée par le grand Frédéric avec tant de gloire, et développée par Guibert, avoit été adoptée par les armées républicaines en 1793. Ses avantages étoient trop sensibles pour pouvoir se refuser à l'admettre, sans craindre de tomber dans une dangereuse infériorité. Vers la fin de 1796, on réunit en Estramadure un corps de troupes en *cantonnement d'instruction*. Chacun étoit convaincu que ce titre n'étoit qu'un prétexte pour cacher quelques vues politiques. Cependant le général Pardo Figueroa et le major-général Eguia s'occupèrent avec un soin particulier de l'instruction des officiers, et de l'exercice des troupes réunies dans ce canton. On donna aux gros-majors des cahiers manuscrits où rien n'étoit changé quant au maniement des armes, mais qui contenoient des innovations sur les marches et les évolutions de bataillon, et en outre quelques notions très-concises sur les évolutions en ligne. La cause politique qui avoit motivé la formation du *cantonnement* se dissipa; le cantonnement fut dissous vers la fin de la même année de 1797, sans avoir produit le résultat désiré d'améliorer l'instruction militaire; il introduisit au contraire la plus ridicule

discordance dans les exercices, au point que les évolutions et le commandement étoient différens dans les bataillons d'un même régiment, suivant qu'ils avoient ou n'avoient pas assisté à l'école d'Estramadure.

Don Manuel Alvarez, ministre de la guerre en 1798, sentit la nécessité de rendre la tactique uniforme : le général Pardo Figaroa fit traduire littéralement le règlement français de 1793 pour l'infanterie, en même temps que le marquis de Casa-Cagigal traduisoit celui de 1788 pour la cavalerie. Le gouvernement approuva les réglemens, et ordonna qu'ils fussent observés dans l'armée, dès ce jour, et désigna pour les assemblées d'instruction, les villes d'Avila et de Trujillo pour l'infanterie, et celle d'Almagro pour la cavalerie. Les adjudans de tous les régimens, un officier par compagnie, et un nombre suffisant de sergens, de caporaux et de soldats, étoient déjà partis pour leurs destinations respectives, lorsqu'une misérable intrigue bouleversa tous les projets. Pardo Figaroa fut destitué de sa place d'inspecteur-général de l'infanterie, le marquis de Casa-Cagigal, nommé directeur de l'assemblée d'Almagro, fut envoyé en Galice, et tous les corps de l'armée reçurent l'ordre de se conformer à l'ancienne tactique de 1768.

Après la guerre de Portugal en 1802, l'inspecteur Negrete voulant faire cesser le désordre et les abus trop sensibles de l'école de compagnie et de bataillon, donna l'ordre à M. Blake, alors colonel du régiment de la couronne, de former un manuel d'instruction pour l'infanterie, et d'en faire l'essai avec les bataillons de son régiment, qui étoit alors à Getafe. Negrete assista aux essais, et parut les approuver; cependant on ne révoqua point positivement l'ordre donné du temps d'Oquendo. Ainsi, en même temps que l'école de 1768 subsistoit dans plusieurs régimens, d'autres manœuvroient suivant la tactique de 1796, et on en voyoit quelques uns exécuter les évolutions du règlement de 1798. Le désordre arriva au point que, dans quelques parades de garnison, les soldats des divers régimens chargeoient leur fusil d'une manière différente. Cependant le lieutenant-général Solano, gouverneur de Cadix, enthousiaste de l'éclat militaire, faisoit des parades brillantes, où les troupes manœuvroient suivant l'instruction de 1796, expressément défendue par le gouvernement. Comme la plupart des capitaines-généraux de province étoient trop occupés pour veiller au service des troupes, et que l'opinion publique étoit très-prononcée

sur l'insuffisance des anciennes ordonnances, les colonels adoptoient sans scrupule les changemens qui leur paroisoient les plus convenables, et qu'ils prenoient dans divers manuels ou réglemens publiés à différentes époques, ou bien ceux qu'ils inventoient eux-mêmes.

La division espagnole qui, aux ordres du général O'Farril, partit pour l'Etrurie en 1806, se conforma au réglement de 1798. A la vérité, il eût été ridicule, et même honteux, que des soldats vêtus de brillans uniformes européens conservassent les vieilles habitudes que l'Europe militaire avoit proscrites. Enfin, en 1807, la voix publique et la nécessité surmontèrent la puérile opposition des routiniers; et lorsque nos troupes se réunirent avec celles de Junot et de Bernadotte, l'ordre fut donné d'observer le réglement de Pardo Figueroa, qui étoit, comme nous l'avons dit, celui donné à l'armée française en 1793. C'est ainsi qu'on mit fin au désordre et à l'incertitude qui avoient duré douze années sur un point aussi essentiel que celui de la tactique.

L'indifférence du gouvernement pour l'éducation physique et morale des officiers étoit extrême. Ce n'est guère que dans les collèges que les jeunes gens peuvent recevoir à la fois

l'éducation et l'instruction convenables à l'état militaire; les académies et les autres établissemens où les élèves concourent à des jours et à des heures déterminés, ne peuvent atteindre qu'un but, celui de l'enseignement et de l'instruction, et laissent entièrement incomplète la partie, non moins essentielle, qui consiste à exciter et à développer les vertus militaires et civiles, et à accoutumer, dès la plus tendre enfance, l'ame à la subordination et le corps à la fatigue. Après la suppression des collèges d'Ocagna et de Sainte-Marie, l'enseignement des cadets fut confié, dans chaque régiment, à un officier, qui se bornoit généralement à leur faire connoître les élémens de l'arithmétique et de la géométrie, et à leur apprendre par cœur les ordonnances générales, l'école des recrues, celles de compagnie et de bataillon. A peine étoient-ils officiers, que ces leçons étoient effacées, tant parce qu'ils considéroient le talent comme inutile, d'après l'élévation facile et rapide due à l'intrigue et non au mérite, que parce qu'ils manquoient de moyens ou de temps pour s'instruire.

En Espagne, il n'y avoit ni guerres ni camps, véritables écoles-pratiques des troupes; et les auteurs qui ont écrit sur la théorie de la guerre

étoient peu connus. La plupart de nos officiers ignoroient même le titre des ouvrages militaires, et le petit nombre qui les connoissoient ne pouvoient point se les procurer dans les bibliothèques, ou manquoient de moyens pour les faire venir de l'étranger. Jamais le gouvernement ne pensa à faire traduire et à mettre en circulation les ouvrages militaires, très-nombreux dans les autres pays, et à établir des bibliothèques militaires dans les principales villes de garnison. Anciennement, les sergens n'arrivoient qu'avec beaucoup de difficulté au grade d'officier : cette barrière fut renversée, et on établit, en règle générale, que les sergens alterneroient avec les cadets dans les promotions. Quoi de plus juste que de détruire l'aristocratie militaire, et d'offrir des récompenses égales à ceux qui couroient les mêmes dangers ? Rien n'étoit plus propre à enflammer l'ambition des guerriers que la possibilité d'échanger leur fusil contre les épaulettes de général. Mais en même temps qu'il dictoit de si sages mesures, le gouvernement auroit dû en prévoir et en éviter les inconvéniens, et s'occuper avec plus de soin de l'éducation physique et morale des mêmes hommes à qui il étoit permis d'espérer et d'atteindre les premières

dignités de l'Etat, et dont la plupart manquoient même de cette culture indispensable pour remplir sans inconvenance les grades militaires les plus subalternes.

Administration. La masse d'hommes armés qu'entretenoit la nation coûtoit annuellement cent cinquante millions, et cependant nos frontières étoient sans défense, et notre tranquillité intérieure incertaine. Il est constant que le système financier étoit très-défectueux. L'administration militaire, attachée par ses deux extrémités à deux ministres différens, manquoit d'un point central qui lui donnât de l'uniformité, de la clarté et de la méthode, étoit sujette à mille entraves, qui augmentoient ses dépenses et diminuoient son utilité. La direction générale des vivres n'étoit point sous l'entière dépendance du ministère des finances ni de celui de la guerre. Pendant la paix, toutes les branches de l'administration dépérissoient, étoient languissantes, faute d'impulsion et de fermeté; pendant la guerre, la force et l'arbitraire décidoient de tout, et les moyens employés pour remédier au mal étoient plus nuisibles que le mal lui-même. Nos soldats étoient peut-être les mieux récompensés de l'Europe; la solde des officiers avoit été augmentée par le prince de la Paix, et cependant

les troupes étoient dans un état pitoyable, surtout la cavalerie. Les régimens manquoient d'un lieu fixe pour établir leurs comptabilités, pour la confection de l'habillement, et pour centraliser l'administration; ce qui auroit évité la perte de documens qui quelquefois est frauduleuse. Nous manquions de routes militaires bien calculées pour le mouvement des troupes; les réglemens sur les transports des bagages étoient négligés. Il résultoit de tous ces désordres le ralentissement dans les marches et une augmentation de charges pour les provinces. Les défauts de notre administration furent plus sensibles lorsque les troupes françaises entrèrent en Espagne, et que nos divisions se mirent en mouvement pour coopérer avec elles. Malgré le vif désir du prince de la Paix pour complaire à ses hôtes, la distribution des secours fut plus difficile à cette époque que lorsque la guerre la plus cruelle étoit allumée sur tous les points et dévorait toutes les subsistances.

Fortification. Depuis la paix de 1795 on n'avoit presque rien dépensé pour fortifier nos frontières. Les défilés de la Biscaye et le chemin de Bayonne à Madrid étoient entièrement ouverts. Les citadelles de Pampelune et les forts

de Saint-Sébastien étoient gardés par des troupes françaises. La partie orientale des Pyrénées étoit dans un état aussi déplorable : Barcelonne, Mont-Joui et Figuières étoient occupés par les ennemis ; les brèches de la dernière guerre étoient encore ouvertes à Rosas ; Hostalrich étoit entièrement abandonné ; Gironne, dont l'héroïque défense a renouvelé dans ces derniers temps les prouesses des Guzman et des Lavalette, étoit en si mauvais état, que Duhesme dédaigna de l'occuper ; les fortifications de Taragonne, Lérida et Tortose, extrêmement irrégulières, et de mauvaise construction, détériorées par les guerres de Philippe V, et détruites par le temps, n'offroient plus que des décombres et des ruines impossibles à défendre.

Marine militaire. A la mort de Charles III notre marine se composoit de soixante-treize vaisseaux, quarante-cinq frégates, cent bâtimens, et soixante-sept chaloupes canonnières ; les arsenaux étoient approvisionnés, les départemens étoient florissans, et le courage et l'instruction de nos marins étoient en grande réputation : la décadence fut rapide et épouvantable. Quoique Godoy eût un grand intérêt à satisfaire la France, qui en 1808 demandoit nos escadres, il nous fut impossible d'équiper plus de six

vaisseaux, qui, sous les ordres de Valdès, sortirent de Carthagène dans un tel état, qu'ils ne purent point arriver à Toulon. Les pertes que nous avons essuyées dans les deux dernières guerres maritimes, le manque d'argent dans les départemens, et surtout l'esprit d'indifférence, de dégoût et d'ambition extravagante que la faveur de Godoy avoit semé dans toutes les classes, furent les causes qui contribuèrent le plus sensiblement à la ruine de nos forces navales. Par le traité de Saint-Ildefonse, en 1800, nous donnâmes six vaisseaux à la France; quatre avoient été perdus dans le combat de Saint-Vincent; trois furent brûlés à la prise de l'île de la Trinité; deux sautèrent dans le détroit de Gibraltar; deux échouèrent au cap Finistère; les Anglais nous prirent quatre frégates en 1804, avant de nous déclarer la guerre, et dans le combat de Trafalgar nous perdîmes douze vaisseaux. Comme l'objet de ce chapitre n'est point de retracer notre situation intérieure et extérieure dans tous ses détails, mais de la comparer à celle de l'empire français, nous nous bornerons à ce que nous avons dit sur l'état de notre marine, parce que celle de Buonaparte n'étoit pas plus que la nôtre dans le cas de figurer.

*Relations étrangères du cabinet de Madrid
avec les autres cours pendant le règne de
Charles IV.*

Lorsque Charles IV monta sur le trône, le 17 novembre 1788, le comte de Florida-Blanca étoit chargé du porte-feuille des affaires étrangères. L'Espagne, en paix avec tout le monde, donnoit peu d'importance aux contestations qui s'étoient déjà élevées avec les Etats-Unis, au sujet de limites méridionales, dont le comte d'Aranda, ambassadeur de Sa Majesté Catholique à Paris, étoit chargé; mais l'objet principal de la politique européenne étoit alors la France, dont les événemens extraordinaires avoient fixé l'attention de tous les cabinets. Les uns se proposoient d'en arrêter le cours, tandis que d'autres sembloient chercher à les rendre plus éclatans et plus funestes.

A l'avènement de Charles IV, les états-généraux de France s'étoient déjà changés en assemblée constituante, l'effervescence des partis étoit extrême, et il n'étoit plus possible de prévenir ni de calculer les résultats. Cependant, les députés de différens royaumes d'Espagne devoient se réunir à Madrid, pour proclamer le nouveau

souverain ; l'exemple de la France étoit sous leurs yeux : quelques uns témoignèrent le désir de rétablir les cortès, et de donner au serment et à la proclamation des rois toute la solennité et l'importance qu'ils avoient perdues.

Florida-Blanca rendit alors un service important à la cour ; les députés furent séduits par des promesses brillantes, leurs projets déjoués, et Charles IV proclamé comme l'avoit été son père ; le ministre fit plus encore, il supprima les chaires de droit naturel qui existoient dans toutes les universités, et engagea le tribunal de l'inquisition à coopérer avec l'autorité civile, pour empêcher l'introduction de nouveaux ouvrages, et même de journaux français.

Une intrigue de cour renversa ce ministre auquel la nation étoit redevable de tant d'améliorations ; il fut arrêté en 1792, et envoyé à la citadelle de Pampelune (1). Le comte d'Aranda

(1) Florida-Blanca, dont le crédit étoit sans bornes sous Charles III, eut l'imprudence de mortifier le prince héritier, et plus particulièrement encore Marie-Louise, son épouse : de façon que quand ces princes montèrent sur le trône, sa chute paroissoit certaine. Cependant la recommandation du feu roi, répétée au lit de mort, le service qu'il rendit au nouveau souverain lors de sa pro-

prit le porte-feuille, et, regardant comme rompu le traité de 1761 avec la France, appelé le *pacte de famille*, il proposa au roi de garder la plus stricte neutralité envers cette puissance; ce conseil déplut, le comte fut exilé, et Godoy, alors duc d'Alcudia et lieutenant général, fut nommé premier ministre d'Etat.

L'influence du prince de la Paix dans toutes les affaires d'Espagne, pendant seize années, et la part qu'il eut dans les événemens de l'Escurial, d'Aranjuez et de Bayonne, nous font un devoir de tracer le portrait de ce favori qui laissa si

clamation, et la conviction que Charles IV avoit du mérite de son ministre, contribuèrent à maintenir le comte dans sa place. Godoy s'avançoit déjà si rapidement dans la carrière des honneurs et des récompenses, que Florida-Blanca crut nécessaire de l'éloigner de la péninsule : il proposa au roi de le faire voyager dans les cours étrangères. La reine, qui pénétra le motif, et devina l'auteur du conseil, appuya dès lors de tout son crédit le parti du comte d'Aranda, opposé à Florida-Blanca, et fit parvenir au roi des lettres anonymes qui lui dénonçoient quelques injustices de son ministre, adroitement exagérées; dès lors sa chute fut inévitable. Arrêté dans la nuit, on l'obligea de partir de Madrid avec une extrême précipitation, sans lui permettre même de prendre une de ses voitures pour le voyage, au lieu de la mauvaise chaise de poste qu'on lui avoit destinée. (T.)

loin de lui Alvarès de Luna, le marquis des Sept-Eglises, et le comte duc d'Olivarès, favoris les plus fameux de notre histoire.

Godoy dut à la nature une belle taille, une jolie figure, et un ensemble séduisant; son jugement étoit naturellement sain, son intelligence extrême, et sa mémoire prodigieuse. Lorsque l'habitude l'eut familiarisé avec les affaires, ses décisions étoient promptes et heureuses; il connoissoit parfaitement les hommes, et les employoit avec un tact particulier; mais ces dispositions naturelles n'avoient point été cultivées par l'éducation. Godoy ne savoit point d'autre langue que la sienne, qu'il parloit même incorrectement. Ses manières n'avoient rien de distingué, ses expressions étoient triviales, quelquefois grossières, son style étoit barbare (*inculto*); il ignoroit les notions les plus simples et les plus élémentaires des sciences et des arts, ne savoit pas un mot d'histoire et de géographie: aussi, dans la longue carrière de sa faveur, joua-t-il toujours mal son rôle dans les scènes d'apparat: à la vérité la fortune ne lui avoit pas donné le temps de l'étudier.

Transporté, comme par enchantement, d'une caserne à l'apogée du pouvoir, sa raison n'étoit formée, ni par l'expérience de l'âge ni par

celle du malheur; Narcisse de sa personne, il donnoit à sa toilette une importance ridicule, et soignoit son teint comme auroit pu le faire une jolie femme; il étoit avare et cupide, il s'occupoit des plus petits détails de sa dépense, acceptoit les plus modiques présens, étoit mesquin dans ceux qu'il faisoit lui-même; il touchoit les moindres émolumens de ses moindres places.

Il n'avoit aucun goût pour l'éclat militaire; il aimoit à se chamarrer de plaques, de cordons et de broderies; mais il ne paroissoit jamais dans les revues, ni dans les parades, et ne commandoit jamais les troupes dans les manœuvres.

Son cœur lâche étoit inaccessible à l'enthousiasme de la célébrité. Il protégea quelques littérateurs courtisans et flatteurs, mais il les protégea comme un homme qui préfère l'argent aux éloges, et un présent métallique à la meilleure ode de Melendez. Il étoit petit dans son orgueil, obscène et libertin dans ses plaisirs (1), scandaleusement impie dans sa reli-

(1) Il est incroyable jusqu'à quel point Godoy avoit démoralisé la cour de Madrid : les pères et les maris lui prostituoient leurs filles et leurs femmes, et cherchoient à

gion (1); malgré son luxe, il étoit avare, il fut lâche, quelquefois cruel, d'un caractère violent, mais jamais sanguinaire, soit par crainte ou par égoïsme. La moindre contradiction lui étoit insupportable: tous ceux qui l'offensoient étoient aussitôt exilés de Madrid; mais il leur conservoit leurs appointemens; rarement il les privoit de la liberté; jamais il n'en fit périr aucun.

Tel fut l'homme que nous vîmes, dans moins de quatre années, s'élever de simple garde-du-corps au grade de lieutenant-général, et, de pauvre et obscur particulier, aux titres de duc d'Alcudia, grand d'Espagne de première classe, comblé de richesses, décoré de la grande croix de Charles III, et de l'ordre de la Toison d'Or (2).

éveiller ses désirs; de son côté, il ne respectoit ni la pudeur ni la décence, s'abandonnoit brutalement à ses sens, sans que son cœur eût la moindre part dans ses plaisirs. (T.)

(1) A Barcelonne il étoit logé à la Bourse, où il n'y avoit point de chapelle. Dans les jours de fêtes, on plaçoit un autel en face de l'escalier, et chacun entendoit la messe de l'endroit où il se trouvoit: le prince étoit ordinairement dans le bain. La tolérance est propre aux hommes sages et éclairés; mais le mépris de son culte annonce la dépravation et la perversité. (T.)

(2) Godoy naquit en 1768 (dans la même année que Bu-

Tant de récompenses auroient plutôt blessé les mœurs que les intérêts de la nation, si on

naparte et Wellington) d'une famille noble , mais pauvre , de l'Estramadure. Son frère aîné , qui jouissoit à la cour de la reine d'une grande faveur , le fit entrer dans les Gardes-du-Corps en 1787. Peu de temps après , il le présenta à sa protectrice , qui ne tarda pas à le distinguer. En 1789 , il fut nommé exempt des Gardes-du-corps (colonel de cavalerie) , et brigadier-général : en 1791 , maréchal-de-camp , adjudant-général des Gardes-du-corps , et grand'-croix de l'ordre de Charles III ; dans l'année suivante (1792) , il fut élevé au grade de lieutenant-général , fut fait grand d'Espagne , chevalier de la Toison-d'Or , duc d'Alcudia , et chargé du ministère des affaires étrangères ; en 1795 , après la paix de Bâle , il fut créé prince de la Paix , et nommé capitaine - général ; peu de mois après , il épousa M^{lle} de Bourbon , Marie-Thérèse , nièce de Charles III : dès lors , il ambitionna le rang d'infant d'Espagne. Il perdit un peu de sa faveur en 1797 , et quitta le ministère. Il se forma à la cour un parti puissant contre lui. Urquijo , ministre d'Etat , et Jovellanos en étoient les chefs , mais toutes leurs intrigues échouèrent ; ils furent exilés en 1801 , et Godoy , nommé généralissime , parut à la cour avec plus de pouvoir et d'influence qu'il n'en avoit jamais eu. Il commanda en chef l'armée de Portugal , accompagna nos rois dans leur voyage à Barcelonne , en 1802 ; en 1803 , il parvint à faire réformer la garde royale , et obtint une garde d'honneur composée d'un escadron de carabiniers royaux , et de grenadiers de Castille ; en 1806 , il fut nommé grand amiral , avec le titre d'altesse sérénissime , et les honneurs d'infant. La ceinture des généraux espagnols

ne lui avoit pas confié le ministère de la secrétairerie d'Etat , et des affaires étrangères. Cette nomination fut d'autant plus funeste pour nous que les circonstances étoient très-déliçates et très-critiques à cette époque.

La France s'étoit constituée en république, les souverains du Nord avoient démembré la Pologne, et l'on voyoit partout se manifester le règne anti-social de la force. Le comte d'Aranda et d'autres politiques (comme nous l'avons déjà dit) proposèrent la neutralité ; mais Charles IV, pénétré de douleur, et voulant arrêter les progrès de la révolution française, s'allia avec l'Autriche, la Sardaigne et la Suisse, pour soutenir le trône de Louis XVI, en même-temps qu'il donna à Ocariz l'épineuse commission de sauver la vie de ce monarque, n'importe à quel prix, si l'audace des rebelles

étoit rouge, il en prit une bleue pour se distinguer. Seul, il nommoit à tous les emplois de quelque importance; les ministres lui rendoient compte de leurs travaux; il recevoit les ambassadeurs et plénipotentiaires étrangers; il avoit à Paris un agent pour ses affaires; sa cour étoit plus brillante et plus courue que celle du roi; enfin, il voulut couronner sa faveur par la proclamation de 1806. (Pièce justificative n° 9), publiée pour armer l'Espagne et la conduire au combat. (T.)

alloit jusqu'à y attenter. Vainement des millions furent prodigués pour l'innocence; la cupidité fut moins puissante que l'esprit de faction, et le sang du monarque coula sur l'échafaud.

Le parti de la guerre parut alors le plus honorable et le plus juste : notre cabinet l'adopta, et bientôt nos armées furent aux pieds des Pyrénées, et nos escadres devant Toulon.

La sagesse des conseils du comte d'Aranda fut démontrée, quoique trop tard, par les revers de nos armes : l'effroi succéda à l'enthousiasme, et une guerre impolitique fut terminée par une paix inopportune et ignominieuse. Godoy prit alors le titre de prince de la Paix, titre qui parut aux uns sacrilége, aux autres extravagant, et qui étoit en effet bien peu mérité.

Par la paix de Bâle, la France nous rendit ce qu'elle avoit conquis sur nous; et, de notre côté, nous lui cédâmes la partie espagnole de Saint-Domingue (1).

Inhabile aux affaires, et guidé par des personnes qui vouloient l'égarer, le nouveau prince, non content d'avoir reconnu le gouvernement républicain, accepta son alliance intime, et signa

(1) Voyez le n^o 1 des Pièces justificatives.

le traité de Saint-Ildefonse, par lequel nous nous engageons à participer à tous les malheurs de la France, sans avoir la moindre part dans ses avantages (1) : ainsi l'Espagne, qui sacrifia ses intérêts, ne les immola point à la gloire ni à la justice.

Un écrivain français assure que Pérignon sut persuader à nos ministres inexpérimentés, qu'il seroit facile de placer un infant d'Espagne sur le trône de France, qu'il parvint à les éblouir par cette espérance chimérique, et les conduisit à resserrer les liens odieux qui nous ont assujétis pendant quinze ans. D'autres supposent qu'une riche vaisselle d'or l'emporta, aux yeux de Godoy, sur la raison d'Etat ; nous ne connoissons là-dessus rien de positif, mais nous sommes forcés de convenir que ce traité étoit si visiblement nuisible, qu'on ne peut point l'attribuer à l'ignorance, même la plus grossière.

Depuis cette époque la légation française prit à Madrid un ascendant étonnant (2), et

(1) Voyez le n° 2 des Pièces justificatives.

(2) Une circonstance peu connue en Europe donna lieu à l'ascendant réellement extraordinaire du général Pérignon à la cour de Madrid. En 1796, le prince de la Paix fut dénoncé à l'inquisition par des moines poussés par l'évêque Muzquiz, confesseur de la reine, et par l'ar-

d'autant plus incroyable, que la république étoit attaquée sur tous les points de ses frontières *allemande et italienne*, déchirée par les plus sanglans partis, énervée par l'anarchie, privée de ses colonies, dépouillée de ses escadres, et menacée dans toute l'extension de ses côtes septentrionales. Par quels avantages pouvoit-elle nous séduire dans une semblable position, ou de quels périls pouvoit

chevêque de Séville, Despuig. On accusoit le prince d'athéisme et de bigamie, en supposant qu'il étoit marié en secret avec Marie-Josephine de Tudo, et en public avec Marie - Thérèse de Bourbon de Vallabriga, cousine du roi, fille de l'infant don Louis, frère de Charles III.

Le cardinal Lorenzana, alors grand inquisiteur, n'osa cependant pas agir contre un ministre tout-puissant et parent du roi. Despuig avoit, dans le cardinal Vincenti, ancien nonce du pape à Madrid, un ami utile et dévoué. Par ses intrigues, on obtint une lettre de Pie VII, adressée au cardinal Lorenzana, dans laquelle le pontife lui faisoit les plus vifs reproches sur sa négligence. Cette lettre tomba dans les mains de Buonaparte, alors général en chef de l'armée d'Italie; il l'envoya à l'ambassadeur de la république à Madrid, pour la remettre au prince de la Paix. On peut juger de la reconnoissance du prince. Il déjoua les projets de ses ennemis : Musquiz et Despuig furent exilés de Madrid, le cardinal Lorenzana, privé de sa place de grand inquisiteur, fut envoyé à Rome, et le crédit de l'ambassadeur français fut sans bornes. (T.)

elle nous menacer? Cependant, telle étoit l'influence du cabinet français dans notre cour, que, les ministres, cédant à ses instances, eurent la lâcheté de tourmenter les malheureux émigrés auxquels la générosité du peuple espagnol avoit donné une si franche hospitalité; il leur fut enjoint de quitter la cour et de s'éloigner des côtes et des frontières; on les humilia par des soupçons avilissans, et on les priva des ressources qu'ils auroient trouvées plus facilement dans les pays riches; et, ce qui est encore plus injuste, on les sépara des régimens où ils avoient servi avec autant de gloire et plus de dangers que les Espagnols.

La Grande-Bretagne nous déclara la guerre sitôt qu'elle eut connoissance du traité de Saint-Ildefonse: c'est de cette époque que datent nos différens avec la cour de Lisbonne, qui nous obligèrent de former un cantonnement en Estramadure. Nous avons vu le résultat de la guerre maritime, où nos escadres furent impitoyablement sacrifiées à l'utilité de la France. En 1798, M. d'Urquijo succéda au prince de la Paix, qui donna sa démission du ministère d'Etat; toutes nos relations avec l'Europe étoient rompues, et nous n'avions d'autres alliés ni d'autres amis que ceux de la France, dont

la situation empirait toujours, sans que notre ministère pensât à changer de conduite. Pour le salut de la république, et pour notre malheur, Buonaparte revint d'Égypte, et fit changer l'aspect des affaires; alors notre cabinet, fier de voir l'Autriche abattue et l'Italie reconquise par les armées françaises, se félicita d'avoir resserré, avec la puissance conquérante, une alliance éprouvée dans le malheur, et pensa qu'il étoit temps d'en retirer quelque fruit.

Buonaparte désiroit incorporer à la république les Etats de Parme, de Plaisance et de Guastalla, possédés par l'infant don Louis. Il proposa à notre cour de les échanger contre la Toscane, avec le titre de royaume d'Etrurie. Elle consentit avec plaisir à cet arrangement, et souscrivit, en 1800, au deuxième traité de Saint-Ildefonse, qui érigea le trône de Florence en faveur de la maison d'Espagne, celle-ci cédant à la France le Parmesan et la Louisiane, telle qu'elle l'avoit acquise en 1763.

L'année suivante, notre cour, soutenue par les armées françaises, déclara la guerre au Portugal. Leclerc, beau-frère de l'empereur, entra avec un corps de vingt-cinq mille hommes pour coopérer avec nous. L'acquisition

d'Olivenza fut le seul résultat des grands préparatifs qui avoient eu lieu à l'ouverture de la campagne. La paix d'Amiens termina la guerre maritime qui nous avoit été d'autant plus funeste que le fléau de la peste étoit venu s'y joindre.

Un an s'étoit à peine écoulé depuis la paix d'Amiens, lorsque la France et l'Angleterre commencèrent de nouveau les hostilités. M. Cevallos étoit déjà à cette époque chargé du ministère d'Etat. Connoissant combien le traité de Saint-Ildefonse, dont la France ne manquoit pas de demander l'exécution, étoit désavantageux à la nation, il chercha des prétextes pour en éluder l'accomplissement, et eut des espérances fondées de le révoquer. Pour notre malheur, le prince de la Paix, attaché à la famille royale, jouissoit d'une confiance illimitée, et étoit le seul dépositaire de l'autorité souveraine. Les ministres étrangers s'adessoient à lui, et ses décisions étoient respectées et scrupuleusement suivies par les ministres de Sa Majesté. M. de Beurnonville, profitant de cette circonstance, proposa au nom de sa cour de remplacer par la libre entrée des marchandises françaises, dans la péninsule et dans les possessions américaines, le contingent d'hommes et de vaisseaux promis

par la convention de Saint-Ildefonse. Le remède étoit plus dangereux que le mal. Godoy ne prévoyant pas les dangereuses conséquences de cette mesure qui détruisoit notre commerce et notre industrie, se prêta à cet arrangement, et obtint le consentement de Sa Majesté.

La connoissance de cette transaction parvint à don Pedro Cevallos assez à temps pour en empêcher la conclusion. Il représenta au favori les dommages qu'elle occasionneroit, parvint à le convaincre, et donna promptement avis de ce qui s'étoit passé à don Nicolas d'Azara, notre ambassadeur à Paris, en l'autorisant de traiter de cette affaire avec les ministres du consul. Azara, sentant qu'il importoit beaucoup de ne pas perdre de temps, hâta tellement la conclusion d'un nouvel arrangement qu'il avoit proposé, que lorsque Beurnonville annonça l'accession de Charles IV à la libre importation des marchandises, Azara et Talleyrand avoient déjà signé une convention définitive, par laquelle l'Espagne rachetoit les stipulations de Saint - Ildefonse, en payant mensuellement à la France, sous le titre de subside, et pendant la durée de la guerre, l'énorme somme de six millions de francs.

Il étoit facile de prévoir que la Grande-

Bretagne regarderoit le traité de Saint-Ildefonse comme en vigueur, puisqu'il étoit égal que l'Espagne fournît les secours stipulés, ou qu'elle donnât l'équivalent en argent. Le résultat étoit le même, l'esprit de la convention subsistoit et nous identifioit avec une puissance ennemie de l'Angleterre. Dans la situation extrême de notre cabinet, les partis décisifs étoient les seuls convenables. Le général Lamarque organisoit à Bayonne un corps de vingt-cinq mille hommes, qui devoit être porté à quarante mille, au commandement du général Saint-Cyr. La conquête du Portugal servoit de prétexte à cette réunion; mais l'Espagne ne pouvoit se tromper sur son véritable objet. Le prince de la Paix déclara positivement à l'ambassadeur Beurnonville que si le camp de Bayonne n'étoit pas dissous, de son côté il en formeroit un d'observation à Pampelune. En même temps on cherchoit à cacher au ministère anglais le véritable état des affaires, en supposant que le subside ne se payeroit pas long-temps, et que notre alliance avec la France étoit purement défensive; cependant notre penchant pour les intérêts de cette puissance étoit trop marqué pour n'être pas découvert par la cour de Londres.

Non seulement on payoit très-exactement,

même d'avance le subside de guerre, mais on abritoit une escadre française dans le port du Ferrol; on permettoit le passage sur la péninsule, aux marins et aux troupes qui devoient l'équiper, et on armoit nos vaisseaux dans tous les départemens. Tout annonçoit visiblement les intentions hostiles de notre cour contre la Grande-Bretagne. L'Angleterre, pour les prévenir, ordonna au contre-amiral Cornwallis de détacher quelques forts bâtimens de la croisière de Brest et de s'emparer des galions venant de l'Amérique. Les ambassadeurs étoient encore dans les cours respectives, et les relations entre les deux puissances étoient dans toute leur vigueur, lorsque les frégates espagnoles *la Médée*, *la Sainte-Claire*, *la Renommée*, et *la Merced* furent surprises et capturées après un sanglant combat où *la Merced* fut coulée à fond, et *la Renommée* horriblement maltraitée. L'opinion de l'Europe est fixée sur ce fait comme sur le bombardement de Cadix, au moment où l'épidémie dévorait ses habitans et rendoit la défense presque impossible. Les nations ne sont point responsables de la conduite de leurs gouvernemens, et ceux-ci ne peuvent pas toujours prévenir les violences que commettent leurs agens.

L'Espagne qui ne pouvoit voir avec indifférence le vol de ses trésors, ni laisser sans vengeance la mort de ses héros, déclara la guerre à la Grande-Bretagne. Les circonstances ne pouvoient pas être moins favorables. Quelques symptômes de mécontentement qui se manifestoient en Biscaye, obligèrent le gouvernement de prendre des mesures dures et coûteuses. La fièvre jaune couvroit de deuil les côtes méridionales; les Castilles souffroient de l'énorme cherté des grains; la guerre maritime fermoit tous nos ports et détruisoit nos communications avec nos possessions d'outre-mer: et la France, cause de la plupart de nos maux, n'en exigeoit pas moins le paiement des millions stipulés dans la convention de Paris. Vers la fin de 1806, nos ressources étoient entièrement épuisées; la situation de notre cabinet étoit désespérée; le temps avoit calmé l'indignation que nous avoit inspirée la prise de nos frégates. Alors la Prusse, soutenue par la Russie et par l'Angleterre, déclara la guerre à l'empereur Napoléon. En même temps, l'Autriche étoit disposée à réparer la honte de ses armes, et Naples attendoit avec impatience l'occasion de secouer le joug de Buonaparte, dont la ruine paroissoit inévitable. D'aussi flatte ses appa-

rences éblouirent notre ministère, et le prince de la Paix, au lieu de se préparer dans le secret, adressa au peuple espagnol une proclamation véhémement, laquelle signée par le roi, auroit peut-être enflammé les cœurs, mais qui dictée par Godoy, provoqua la risée et le mépris de ses compatriotes, et la vengeance de Buonaparte. Celui-ci reçut à Berlin la nouvelle de cette extravagante déclaration, à laquelle il affecta de ne donner aucune importance. Les journalistes français qui la publièrent, donnèrent à entendre que l'armement étoit dirigé contre le Portugal.

La proclamation de Godoy, du 5 octobre, commençoit à peine à circuler en Espagne, quand la cour apprit la nouvelle de la victoire d'Jéna, gagnée le 25 du même mois. L'effroi du favori fut égal à son imprudence. Toujours disposé à adopter des termes moyens, rarement efficaces dans des momens critiques, il félicita l'empereur Napoléon sur ses triomphes, au nom du roi son maître, et le duc de Frias fut envoyé à Paris comme ambassadeur extraordinaire, chargé de cette mission. Il n'est pas facile de décider si Buonaparte avoit déjà formé le projet d'expulser d'Espagne la famille des Bourbons; nous avons cependant

assez de motifs pour le croire (1). Dans tous les cas, convenons que si la proclamation de Godoy ne suggéra point à l'empereur la première idée de placer sur le trône d'Espagne un prince de sa dynastie, elle lui en fournit au moins le prétexte et les moyens de déguiser sous le nom d'utilité publique, une invasion avantageuse seulement aux intérêts de sa famille. On verra dans le premier livre de cette histoire les moyens iniques et violens dont il se servit pour forcer nos souverains à partir pour l'Amérique; les changemens qu'il fut obligé de faire à ce plan, et la honteuse perfidie à laquelle il eut recours pour exécuter son usurpation.

(1) Dans le deuxième volume de l'Histoire, en parlant de la constitution de Bayonne, nous verrons d'après les documens qui existent dans la première secrétairerie d'Etat, depuis quelle époque on en avoit jeté les bases, quels conseillers furent chargés de sa rédaction, et par quels agens cette nouvelle parvint officiellement en Espagne. (T.)

HISTOIRE
DE LA
GUERRE D'ESPAGNE
CONTRE
NAPOLÉON BUONAPARTE.

LIVRE PREMIER.

LA paix de Tilsitt avoit pacifié l'Europe et affermi le sceptre de Napoléon; cet ambitieux guerrier retourna dans sa capitale, et reporta exclusivement son attention vers les peuples méridionaux. L'Italie étoit entièrement soumise à sa domination; les souverains de Milan, de Florence et de Naples obéissoient aveuglément aux ordres du cabinet de Fontainebleau; l'Espagne versoit ses trésors dans les caisses de l'empire, envoyoit au Nord la fleur de ses guerriers, et se ployoit avec crainte au moindre désir de Buonaparte; le Portugal étoit nul dans la balance de l'Europe, et cependant la politique inquiète et ombrageuse de Napoléon n'étoit pas satisfaite. Un Bourbon occupoit le trône de Madrid, un ambassadeur anglais étoit

1807.
Juillet.

à Lisbonne, et le pape opposant ses vertus et sa résignation apostoliques aux caprices du cabinet français, contrarioit ses vastes plans de domination et d'envahissement universel.

Alors Buonaparte conçut le hardi projet d'ajouter à l'empire le Portugal, l'Etrurie et les Etats romains, et de mettre un prince de sa dynastie sur le trône de Charles IV. Il vit, pour quelques instans, ce projet colossal se réaliser, et seroit parvenu à l'asseoir sur des bases solides, si la constance et la fidélité du peuple espagnol ne l'eussent pas déjoué. Ses premières attaques furent dirigées contre le Portugal et l'Etrurie, comme les plus foibles et les plus faciles à envahir.

1807.
Août.

Au commencement d'août on signifia au comte de Lima, alors ambassadeur de Lisbonne à Paris, qu'il eût à communiquer à sa cour les trois propositions suivantes : 1°. Que les ports fussent fermés à l'Angleterre ; 2°. Que l'on arrêtât et qu'on renvoyât du Portugal tous les sujets de la Grande-Bretagne ; 3°. Que les biens meubles et immeubles des individus anglais fussent rigoureusement séquestrés(1). Ces pro-

(1) *Acurso das Neves*, histoire générale de l'invasion des Français en Portugal, et de la restauration de ce royaume, tom. 1^{er}, pag. 121.

positions étoient accompagnées de menaces d'autant plus à craindre que la cour de Madrid devoit coopérer à leur effet en fournissant des troupes et en permettant le passage à l'armée française.

Pour donner à cette négociation, qu'on voulut bien appeler diplomatique, ce caractère impérieux et despotique, propre au cabinet de Saint-Cloud, on prévint l'ambassadeur que si le prince régent ne répondoit pas affirmativement avant le 1^{er} septembre, on supposeroit, par ce fait seul, la paix rompue, et que les ambassadeurs de France et d'Espagne se retireroient de Lisbonne.

Sous le nom d'armée d'observation de la Gironde, un corps nombreux de troupes fut réuni entre Bayonne et Bordeaux ; on prévint la cour de Madrid de se préparer pour agir offensivement contre le Portugal. Le prince régent vit donc simultanément arriver avec les propositions du cabinet français, les présages d'une invasion prochaine. Le ministère de Lisbonne ne se trompa point. Il traça dès lors adroitement et avec sécurité le plan qu'il suivit heureusement peu de temps après. Pour se décharger de toute responsabilité envers ses peuples, il offrit à la France de renvoyer de

1807.
Août.

Lisbonne lord Strangford, ambassadeur anglais, de fermer ses ports à cette puissance (1), et de rappeler de Londres Domingo Antonio de Sousa Continho, son ambassadeur. Après ces sacrifices qui auroient dû satisfaire la France, si elle eût été de bonne foi, le prince régent manifesta la ferme résolution de ne jamais consentir que, sous aucun prétexte, il entrât des troupes étrangères dans ses Etats, et son intention de transporter sa cour au Bresil, en cas qu'au mépris du droit des gens, on voulût enfreindre sa volonté.

La menace de donner le premier exemple d'une émigration royale, et d'un changement qui pouvoit être de la plus grande conséquence pour l'ancien Monde, ne fit aucune impression sur l'esprit de Buonaparte (2). Cette détermi-

(1) Cependant les ordres d'exécution ne furent publiés que le 22 octobre, lorsque le danger de l'invasion nous menaçoit de plus près.

(2) Buonaparte ne donna aucune importance au départ de la maison de Bragance, parce que, se flattant de réunir l'Europe sous son sceptre, et d'ouvrir de nouvelles relations avec l'Asie et l'Afrique, l'Amérique perdoit à ses yeux une grande partie de son importance actuelle. Mais quand les revers de Moscou et de Leipsik le firent renoncer à son projet gigantesque, il changea sa politique, et dans les conférences de Francfort, en 1814, lorsqu'on

nation parut au contraire lui être agréable; il n'y voyoit qu'un moyen de sortir de cette crise facilement et plus tôt qu'il ne l'avoit espéré, d'atteindre son but sans obstacles, et de déverser sur le souverain, qui abandonnoit ses sujets une partie de l'injustice et de l'odieux de son invasion.

Sous prétexte que la réponse de Lisbonne n'étoit pas assez positive, l'empereur accusa la cour de mauvaise foi, ordonna à Junot (1) de se mettre à la tête du corps d'armée de la Gironde, mit l'embargo sur tous les bâtimens portugais qui se trouvoient dans les ports de l'empire, et prévint de nouveau le comte de Lima qu'il eût à faire part à son maître de la nécessité absolue de mettre à exécution les trois propositions ci-dessus spécifiées, ou de se préparer à la guerre.

Napoléon insistoit d'autant plus, qu'il étoit sûr que l'on n'en viendrait pas à commencer les hostilités, et que le seul aspect de ses aigles,

exigeoit de lui le sacrifice de ses Etats d'Outre-Rhin et Trans-Alpins, il présenta une note peu connue en Europe, et extrêmement importante pour manifester combien il étoit nécessaire que la maison de Bragance revînt à Lisbonne, et que l'Amérique rentrât de nouveau sous la domination espagnole. (T.)

(1) Junot arriva à Bayonne le 5 septembre 1807.

1807.
Sept.

jusqu'alors victorieuses, jointes aux lions de Castille, suffiroit pour intimider les Portugais, leur ôter jusqu'à la moindre idée de se défendre, et pour réduire la campagne à une invasion facile et avantageuse.

Le prince régent, informé des mesures de la France, fit de son côté les dispositions les plus convenables à la sûreté de l'Etat et à son départ pour le Brésil.

1807.
Octob.

La consternation s'empara des esprits, lorsqu'au commencement du mois d'octobre les ambassadeurs de Paris et de Madrid se retirèrent de Lisbonne.

Le gouvernement voulant faire un dernier effort en faveur de la paix, ordonna de mettre à exécution les précédentes dispositions, en faisant sortir de ses Etats, non seulement tous les sujets de Georges, mais encore tous les Anglais établis et naturalisés en Portugal (1).

(1) « Un grand nombre de bâtimens sortirent du Tage » le 18, escortés par une frégate et un brick. Ces bâtimens avoient à bord toutes les familles anglaises établies depuis long-temps à Lisbonne, et dans d'autres villes du Portugal..... Le 22, on publia un décret pour fermer les ports et cesser toutes les relations commerciales avec l'Angleterre. Sous la même date, on ordonna de mettre l'armée sur le pied de guerre, d'augmenter les milices et de créer de nouveaux corps. On fit venir

La cour d'Espagne, entraînée par la rapidité des événemens, marchoit sur les bords de l'abîme où elle alloit se précipiter en servant d'instrument à la France au préjudice de ses propres intérêts et de sa réputation. Depuis le mois de mai 1806 don Eugenio Yzquierdo, conseiller d'Etat honoraire, résidoit à Paris, autorisé par le prince de la Paix, au nom du roi, sans que le ministre d'Etat (1) ni l'ambassadeur prince de Masserano eussent connoissance de l'objet de sa mission ni de ses lettres de créance. Cependant, tant par ses fréquentes conférences avec Talleyrand et Duroc, que par

1807.
Octob.

» de la côte d'Afrique sur le Tage, une escadre portu-
 » gaise. On s'assura de l'état des forts qui couvrent la fron-
 » tière d'Espagne. On ordonna de faire l'inventaire, et de
 » réunir à Lisbonne, Sainte-Croix de Coimbre, Thomar
 » et Palmela, l'argenterie de toutes les églises, à l'except-
 » tion des vases sacrés et des objets absolument nécessaires
 » pour le service du culte. » — *Acursio das Neves. His-
 toire générale de l'invasion des Français en Portugal,*
 tom .1^{er}, pag. 130.

(1) « Il est nécessaire de remarquer que le département
 » dont j'étois chargé, comme secrétaire d'Etat, n'a jamais
 » été instruit de la nomination de don Eugenio Yzquierdo,
 » de ses démarches à Paris, de ses instructions, ni de sa
 » correspondance. »

Cevallos, *Exposition des faits et machinations qui ont
 préparé l'usurpation de la couronne d'Espagne*, pag. 6.

l'activité de sa correspondance avec le favori, on présuinoit avec fondement qu'il étoit chargé d'une négociation importante. On ne tarda pas à en connoître le résultat; on sut que le 27 octobre le fameux traité de Fontainebleau avoit été conclu avec le grand maréchal du palais, et qu'Yzquierdo avoit signé, au nom du roi d'Espagne, la honte de notre politique et l'origine de tous nos malheurs.

On stipula dans ce traité(1): 1°. Que le roi d'Etrurie renonceroit à ses Etats d'Italie, et qu'il en seroit indemnisé par la province portugaise d'entre le Duéro et le Minho, et par la ville d'Oporto, sous le titre de royaume de *Lusitanie septentrionale*; 2°. Que Godoy seroit déclaré prince souverain des Algraves et de l'Alentejo, et que l'hérédité de ce titre seroit assurée à ses successeurs; 3°. Que les provinces centrales resteroient en dépôt jusqu'à la paix générale, et qu'à cette époque, au plus tard, le roi d'Espagne prendroit le titre d'empereur, et acquerroit pour lui et ses successeurs le droit d'investiture sur les nouvelles souverainetés de Portugal, si les dynasties régnantes s'étei-

(1) Voyez la Pièce justificative, n° 10.

gnoient ; 4°. qu'un corps de troupes françaises, soutenu par trois divisions espagnoles, feroit exécuter le traité.

C'est ainsi que la force suppléoit à la justice. Le favori, seul auteur de cette convention, sacrifioit la réputation de sa cour à des avantages illusoires qui ne devoient jamais se réaliser.

Sans doute les événemens qui arrivèrent postérieurement en Espagne, durent produire quelques variations dans le plan primitif de Buonaparte ; mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'eut jamais la moindre intention d'exécuter le traité de Fontainebleau, dont le véritable objet étoit d'éblouir notre cour, de la compromettre par une injustice, et d'avoir l'occasion d'introduire ses troupes sans obstacles dans la péninsule, sous le vain prétexte d'entretenir les communications et les routes militaires du Portugal.

1807.
Octob.

La célérité de l'exécution prouve l'intérêt que Buonaparte attachoit à la réussite de son projet. Deux jours après la signature du traité par les agens diplomatiques, avant que la cour d'Espagne en sût positivement le contenu, et même avant que les copies de la convention fussent expédiées de Paris, Junot reçut et exécuta

l'ordre de passer le Vidasoa, et d'entrer dans la péninsule (1).

Le général Carrafa devoit réunir une division à Alcantara, et se joindre à Junot lors de son passage par cette ville, pendant que Solano, partant de Badajoz, s'empareroit de l'Alentejo, et que Taranco se dirigeroit, par le nord, vers Oporto. Notre département de la guerre étoit alors dans un tel état de pénurie et de foiblesse, qu'il fut impossible de compléter les corps qui formoient ces divisions, comme on l'avoit promis à Buonaparte, malgré que notre cour, ainsi que le favori, eussent un très-grand intérêt à la stricte exécution du traité.

1807.
Octob.

Pendant qu'on préparoit les moyens de subjuguier le Portugal et de flétrir nos armes par une injustice; lorsque l'avant-garde des troupes étrangères étoit déjà sur notre territoire (2),

(1) Le 18 octobre, les 1^{er} et 2^e bataillons du 70^e de ligne français, formant la 1^{re} colonne de la 1^{re} division, sous les ordres du général Delaborde, entrèrent dans Yrun : le même jour les troupes espagnoles, qui devoient coopérer à l'invasion du Portugal, commencèrent leur mouvement.

(2) Le 30 novembre, la 1^{re} division française se trouvoit à Burgos, Monasterio et Briviesca; la 2^e, à Miranda et Vittoria; la 3^e, à Mont-Dragon, Zumaraga et Tolosa; la 1^{re} colonne de la 4^e, à Yrun.

un événement extraordinaire consterna la capitale et le royaume, et appela son attention vers le palais de l'Escorial.

Depuis la mort de Marie-Antoinette de Naples, princesse des Asturies (1), le sort de Ferdinand avoit toujours empiré, pendant que Godoy, affermi dans la confiance du roi et de la reine, ne voyoit aucun obstacle à son ambition ni aucun frein à sa vengeance. La vigilante perspicacité de ses confidens pénétrait tous les secrets; par leur moyen il savoit tout ce qui se passoit au palais, connoissoit toutes les actions privées.

Informé que Son Altesse Royale entretenoit en secret une correspondance avec quelques

(1) La princesse des Asturies, fille du roi de Naples, fut aimée, non seulement de son mari, mais de tous les Espagnols qui eurent le bonheur de la connoître particulièrement. Elle étoit extrêmement douce, de mœurs irréprochables, et parfaitement élevée.

Peu de temps après son mariage avec le prince, Godoy se permit de lui offrir un magnifique présent qu'elle refusa, en disant qu'elle n'en recevoit que de ses parens ou de son mari. Convaincu de ce qu'il ne pourroit jamais gagner sa confiance, Godoy se déclara son ennemi : il chercha à la perdre dans l'esprit du roi, en lui persuadant que la princesse se permettoit de censurer ses dispositions politiques, et que, fidèle aux conseils de sa mère, elle désapprouvoit l'alliance de l'Espagne avec la France. La malheureuse princesse fut accablée de reproches, et reçut

uns de ses fidèles serviteurs, qui l'éclairaient de ses conseils dans la position pénible et difficile où elle étoit réduite, il redoubla de soins pour découvrir avec certitude quelles étoient les personnes que Son Altesse honoroit de sa confiance. Ces précautions ne pouvoient que causer de nouveaux chagrins et faire éprouver de nouvelles vexations au jeune prince, déjà si malheureux. Son Altesse étoit d'autant plus à plaindre, qu'elle ne pouvoit pas facilement distinguer, parmi les personnes qui l'entouroient, celles qui lui étoient fidèles, de celles qui, séduites par des promesses brillantes, pourroient déposer dans le sein de ses oppresseurs tous les

L'ordre de ne point cacheter les lettres qu'elle écrivoit à sa mère. Ainsi elle fut réduite à la nécessité d'employer un chiffre, et de dérober à ses nouveaux parens une correspondance innocente et légitime, comme une action coupable. La maladie qui nous l'enleva fut longue et douloureuse. Le peuple croyoit généralement qu'elle avoit été empoisonnée; mais aucun motif ne porte à le croire. Dans les derniers momens on ne permit point au prince son mari d'entrer dans son appartement, sous prétexte que la maladie étoit contagieuse. Son confesseur, M. Garcia, ecclésiastique du plus grand mérite, qui l'assista jusqu'à la mort, fut persécuté par la cour de Charles IV, et on parvint à lui arracher un paquet de lettres que la princesse mourante lui avoit confié pour remettre à sa mère. (T.)

détails de son intérieur. Un grand incident hâta la marche naturellement lente de cette oppression.

A la fin de 1806, la santé de Sa Majesté, affoiblie depuis quelque temps, déchet au point qu'on craignit pour sa vie. Le favori redoutoit avec raison le juste ressentiment du successeur, et voyoit avec effroi la perte inévitable de son autorité, de ses nombreux revenus et de ses honneurs. Le danger étoit extrême et pressant, et ses machinations se ressentoient des circonstances : le secret et les précautions manquèrent. On disoit publiquement qu'il avoit obtenu de Sa Majesté la régence du royaume; d'autres assuroient qu'il vouloit usurper la couronne, et la rendre héréditaire dans sa famille (1), comptant sur ses nombreux partisans et sur ses protégés (2); le plus grand nombre craignoit,

(1) Le duc d'Almodovar del Campo, frère du prince de la Paix, eut l'imprudence de dire au brigadier général Jauregui, que le mauvais état de la santé du roi, et l'extrême jeunesse des princes, obligeroient bientôt à créer une régence, et peut-être même, *dans le cas où le roi mourroit ou abdiqueroit*, à changer la dynastie régnante. — Voyez les documens insérés dans la Gazette de Madrid, du 31 mars 1808.

(2) Carnicero. *Histoire raisonnée des principaux événemens de la révolution d'Espagne*, tom. 1^{er}, pag. 21 et 28.

comme plus facile, l'exécution d'un horrible attentat qui auroit privé la nation de son prince adoré. Ce péril, quoique dépourvu de certitude, ne l'étoit pas de probabilité, et faisoit trembler les sujets fidèles. Ils ne s'endormirent point dans un tel danger, et prirent des mesures prudentes pour couvrir d'un bouclier la personne et l'autorité de Son Altesse, l'une et l'autre si fortement menacées. Convaincu de la nécessité de prendre un parti décisif, le prince expédia lui-même un brevet sans date qui conféroit le commandement des troupes au duc de l'Infantado, dans le cas où Charles IV viendrait à mourir.

Heureusement la santé de ce monarque se rétablit, le péril qui menaçoit son fils cessa, et l'inquiétude du favori s'évanouit. Chacun travailla dès lors avec autant d'activité, mais avec plus de mystère; l'un dans le but juste et louable de défendre l'autorité légitime, l'autre pour soutenir celle qu'il avoit acquise par des crimes, et qu'il conservoit par des injustices.

Le bien de l'État exigeoit que le prince veuf et sans enfans contractât un autre nœud: Godoy trouva là un moyen de s'allier de plus près à la famille royale, de cimenter davantage sa faveur, et de s'assurer l'impunité, même après

la mort de Charles IV. Il forma le projet de marier sa belle-sœur Marie-Louise de Bourbon et de Vallabriga (1) avec le prince des Asturies. Le roi consentit à ce mariage, et le proposa à son fils. Ferdinand étoit encore trop affligé de la perte de sa jeune épouse pour songer à prendre de nouveaux engagements; d'ailleurs, tout en rendant justice au mérite personnel de mademoiselle de Bourbon, il détestoit trop le favori pour ne pas montrer de la répugnance à resserrer avec lui ses liens de parenté. Cependant il prit conseil de quelques personnes dont le dévouement et les lumières lui étoient connus. Toutes désapprouvèrent ce mariage, inutile en politique, contraire aux intérêts du prince, et hautement blâmé par l'opinion publique. Fort de ce conseil et de ses propres sentimens, Ferdinand témoigna à son père, avec respect, mais avec fermeté, sa résolution d'attendre encore quelque temps avant de se décider sur un point aussi important.

Le prince de la Paix renonça à ses préten-

(1) Cette princesse, destinée peu de temps après au duc de l'Infantado, a épousé, en 1817, le duc de S. Ferdinand, grand d'Espagne, et président du conseil des ordres. (T.)

tions ; et, convaincu que Ferdinand n'avoit pas seulement consulté son cœur dans cette affaire, il se promit de découvrir bientôt l'auteur du refus (1), et d'en tirer une vengeance éclatante.

De leur côté, les partisans du prince des Asturies travailloient à le soustraire, par un coup hardi, à la dépendance hontense de son adversaire, à balancer la toute-puissance de cet ambitieux, et à déjouer toutes ses intrigues.

Nous avons déjà vu quelle étoit en Europe la réputation du chef de la France ; l'Espagne, plus que tout autre, étoit dans l'erreur à son égard : sa position géographique, son isolement politique la laissoient dans l'ignorance de beaucoup d'événemens, ou de leurs véritables circonstances ; elle ne connoissoit d'ailleurs la conduite de Napoléon que sous l'aspect favorable que savoient lui donner ses adroits émissaires. Les personnes attachées à Son Altesse fondèrent leur plan de salut sur cette base mal assurée, et crurent qu'ils ne pouvoient rien

(1) Les conseils de son précepteur Escoiquiz contribuèrent beaucoup à ce refus. La lettre qu'il écrivit à ce sujet à S. A. R., est une des pièces qui figurèrent dans le procès de l'Escorial. (T.)

faire de plus utile que de mettre Ferdinand sous l'égide impériale, et d'appeler à son aide celui qui tenoit dans ses mains les destinées de tant de peuples.

Le moyen de réaliser ce plan paroissoit très-simple : on devoit demander à l'empereur une de ses nièces en mariage pour le prince Ferdinand ; on ne doutoit point que la proposition ne fût accueillie avec empressement par la cour de Fontainebleau ; et l'on se promettoit les résultats les plus heureux pour le prince et la chute inévitable du favori.

Mais l'exécution de ce projet n'étoit pas aussi facile qu'on l'avoit cru d'abord ; car comment adresser à la cour de France des propositions de mariage par des voies non officielles ? Il fallut commencer par sonder les dispositions de l'ambassadeur, M. de Beauharnais. Elles furent jugées très-favorables, et on lui confia le plan tout entier.

M. de Beauharnais n'ignoroit pas sans doute que depuis long-temps Buonaparte avoit résolu la perte de tous les princes de la famille de Bourbon ; mais il dut penser que le mariage de Ferdinand avec une princesse du sang impérial de France pourroit apporter quelques changemens dans les projets de son maître, et il se

prêta de bonne foi à une négociation qui sembloit devoir concilier les intérêts des deux maisons et le bien des deux Etats.

Il fut accordé que le prince Ferdinand écrivoit à l'empereur Napoléon, et lui exposeroit d'une manière franche et sincère la situation où il étoit réduit, l'abus que Godoy faisoit de la confiance du roi, et son désir de s'unir par les liens du sang à la dynastie régnante en France.

Octob. Malgré la répugnance que le prince éprouvoit intérieurement pour ce lien, il céda à la force irrésistible des circonstances, donna une nouvelle preuve de la douceur de son caractère et de son désir de se sacrifier personnellement pour le bien d'un peuple qui l'adoroit, et dont la Providence lui avoit confié les destinées. Cette lettre, datée du 11 octobre (1), fut remise à M. de Beauharnais, et envoyée à l'empereur, qui n'y répondit point.

(1) On a publié des traductions de cette lettre dans les *Moniteurs* du mois de février 1810, dans les *Mémoires* de M. l'abbé de Pradt, et de M. de Llorente (Nellerto). Ces traductions calquées toutes sur la première, ne sont pas entièrement conformes à une copie que possède en espagnol M. d'Escoiquiz; mais il y a très-peu de différence, et on peut les regarder comme authentiques. (T.)

Le secret de cette négociation ne fut point assez fidèlement gardé; le prince de la Paix en eut connoissance. Effrayé du danger imminent qui le menaçoit dans le cas où Buonaparte accueilleroit la proposition du prince Ferdinand, il résolut d'attaquer de front ce dernier, et de le battre avec ses propres armes.

Il fit parvenir au roi Charles une lettre anonyme (1), le 27 du mois d'octobre, dans laquelle on lui dénonçoit une conspiration tramée contre son trône et sa vie, et dont le prince son fils étoit le chef. L'esprit du roi avoit été disposé d'avance; la lettre fut appuyée fortement par des personnes placées par le favori, auprès de ce père infortuné qui, se croyant menacé, et menacé par son fils, se

(1) Il paroît, d'après le *manifeste* de M. de Cevallos, que cette lettre anonyme parvint au Roi par le moyen d'un employé de l'ambassade française. Mais il est sûr que cet employé n'agissoit ni d'après les intentions de M. de Beauharnais, ni d'après celle de son souverain. Celui-ci étoit alors trop intéressé à endormir la cour de Madrid, et à l'entretenir dans une confiance dangereuse pour chercher à la diviser et risquer d'amener un dénouement peu favorable à ses vues. Le prince Talleyrand avoua à Izquierdo qu'il n'avoit jamais vu l'empereur aussi emporté et aussi bouillant de colère que quand il apprit cet événement de l'Escorial.

rendit sur-le-champ dans le cabinet du prince, se fit ouvrir son secrétaire, prit tous les papiers (1), les examina lui-même, et les remit au marquis de Caballero, alors ministre de la justice (2).

(1) Voici quels étoient les papiers qui furent trouvés dans le secrétaire du prince, d'après les documens officiels publiés par la Gazette de Madrid, du 30 mars 1808.

Douze feuilles de papier écrites de la main du prince, dans lesquelles il représentoit respectueusement à son père que don Manuel Godoy se prévalant de sa confiance, commettoit de grands excès qui pourroient être très - préjudiciables; il offroit au roi les moyens de s'assurer secrètement de ce qu'il avançoit.

Un discours de cinq feuilles et demie, aussi de l'écriture du prince, sur les motifs qui le portèrent à s'opposer au lien qu'on lui offroit avec la cousine de son père, et sur son alliance avec la dynastie de France.

Une lettre datée de Talavera, sans signature, en réponse à diverses demandes faites par Son Altesse.

Un alphabet en chiffres qui servoit à Son Altesse pour correspondre secrètement avec ceux qui l'éclairoient par leurs conseils.

Une feuille de papier remplie de numéros, de chiffres et de noms qui servoient à la princesse des Asturies, pour correspondre avec sa mère.

Enfin un billet sans signature d'un ancien serviteur de Son Altesse, et qui n'avoit aucun rapport avec sa position politique.

(2) Le marquis de Caballero fut le seul de nos ministres qui ne fit jamais la cour au prince de la Paix; et cependant

Accablé de douleur, mais forcé de pénétrer dans les secrets de cette horrible intrigue, le roi fit appeler tous les ministres et le président du conseil de Castille, le 29 octobre, à six heures du soir. Le prince fut alors amené, et le roi l'interrogea lui-même sur les écrits en chiffres trouvés dans son secrétaire le jour précédent. Les réponses du prince n'ayant pas paru suffisantes pour le décharger de toute inculpation, le roi se leva, et suivi de ses ministres, et d'un détachement des gardes du corps, il conduisit son fils dans ses appartemens, lui demanda son épée, le déclara prisonnier d'Etat, et lui interdit toute espèce de communication.

celui-ci ne put jamais parvenir à le faire renvoyer, ni l'empêcher de conserver une entière indépendance dans son département. Il faut savoir, pour expliquer ce phénomène, qu'il existe à la cour d'Espagne, depuis Ferdinand VI, un principe de cabinet sur la nécessité d'entretenir toujours la division entre les ministres : principe que les rois ses successeurs ont suivi si scrupuleusement, qu'on a toujours vu au ministère des personnes dont les idées et les opinions étoient entièrement opposées. La reine qui connoissoit le pouvoir de Godoy, se plaisoit à soutenir Caballero, pour balancer la puissance du favori, et diminuer ainsi sa prépondérance, dont elle seule étoit l'auteur. Peut-on s'étonner que cette petitesse d'idées, de moyens et d'intrigues, ait conduit nos princes à Bayonne et à Compiègne? (T.)

Tous les individus attachés au service du prince, depuis son précepteur jusqu'au dernier de ses écuyers, furent arrêtés (1). Les postes du château furent renforcés, et on expédia des ordres pour que les troupes de la garnison de Madrid, parties depuis peu pour le Portugal, revinssent sur leurs pas à marches forcées.

Godoy étoit alors à Madrid, et c'est de là qu'il conduisoit toutes les intrigues de l'Escurial. Depuis long-temps il étoit dans l'habitude de passer une semaine à la cour auprès du roi, et une autre à Madrid. Mais ne voulant pas assister à l'arrestation du prince des Asturies, et sachant qu'elle devoit avoir lieu, il dérogea à ses habitudes, et ne sortit point de la capitale le jour fixé : d'ailleurs il paroissoit rêveur, inquiet, soit parce qu'il n'étoit pas sûr d'atteindre le but de ses machinations, soit parce qu'il étoit tourmenté par les remords, et par la crainte du peuple indigné.

Seul objet de l'attention publique, toutes

(1) Les personnes arrêtées comme complices de Son Altesse, furent MM. les ducs de S. Carlos et de l'Infantado, les comtes d'Orgaz et de Bornos, le marquis d'Ayerbe, MM. Giraldo, Villena et Escoiquiz : dans un rang inférieur, MM. Casana, Collado, Selgas, Gonzalez et Ribero. (T.)

ses démarches étoient épiées, tous ses mots recueillis et interprétés de mille manières. On savoit que M. de Beauharnais s'étoit uni au parti de Ferdinand; on jugeoit des sentimens du souverain par ceux de l'ambassadeur, et on ne doutoit plus de la chute de Godoy. Ce désir parut enfin se réaliser, lorsqu'on s'aperçut de son inquiétude, lorsqu'on le vit rester à Madrid contre son habitude ordinaire; on ne douta plus de sa disgrâce, on s'en félicitoit déjà. Mais cette agréable erreur ne fut pas de longue durée.

La gazette ministérielle du 30 octobre publia le décret du roi, daté de ce même jour, par lequel le prince étoit dénoncé aux tribunaux et au peuple comme criminel de haute trahison. Son arrestation fut annoncée, et on créa une commission spéciale de onze membres du conseil suprême de Castille, pour le juger et prononcer son arrêt (1).

Il est impossible de peindre à présent l'effet que produisit cet éclat inattendu (2). Tout le

(1) Voyez le décret de Charles IV, du 30 octobre, dans les Pièces justificatives n° 14.

(2) J'étois à l'Escorial, et je ne saurois dépeindre quelle fut la consternation des habitans et des troupes. Comme le peuple est naturellement enclin à l'exagération,

royaume poussa un cri d'indignation, d'un commun accord proclama le prince innocent; se récria contre le favori qui attaquoit l'honneur de Ferdinand, et lui demanda compte de sa tête si fortement menacée. La candeur, les vertus de ce jeune prince étoient trop connues, pour que l'on doutât un moment de son innocence et de la pureté de ses intentions. Personne, cependant, dans l'effervescence et dans l'indignation générale, ne proféra une parole qui accusât la justice du souverain et l'amour de Charles IV pour sa famille. La pureté de son cœur, ses sentimens religieux, qui dans sa longue carrière ne se démentirent jamais, ne laissoient aucun doute sur sa justice. L'opinion publique, comme par inspiration, accusa le favori, crut trouver en lui seul l'auteur de cet horrible attentat, et

le bruit se répandit que le bourreau étoit arrivé de Valladolid, et que le prince alloit être décapité secrètement. Les gardes du corps offrirent de délivrer Ferdinand, et plusieurs d'entr'eux le servirent au péril de leur vie, en portant des avis aux personnes qu'il honoroit de sa confiance. A deux heures de l'après-midi, on publia le décret du roi, qui mettoit le prince, son fils, à la disposition du conseil de Castille. La confiance qu'inspiroit la droiture connue de ce tribunal suprême suffit pour tranquilliser le peuple. (T.)

le premier mobile de tous les malheurs qui menaçoient le royaume.

Le prince, confiant dans son innocence, demanda, le lendemain de son arrestation, un moment d'entretien à son père. Le roi ne voulut point le lui accorder. Il envoya auprès de lui le ministre Caballero pour recevoir la déclaration du prince. Elle fut complète et victorieuse. Il donna la clef des chiffres, dont l'un servoit à sa malheureuse épouse pour écrire à sa mère la reine de Naples; l'autre lui servoit à lui-même pour écrire à son précepteur. Il exposa en même temps dans quelles circonstances il avoit donné au duc de l'Infantado son brevet de généralissime, et les motifs qui l'avoient conduit à rechercher l'alliance de l'empereur; il nomma d'ailleurs les auteurs des écrits qui avoient été trouvés dans son secrétaire.

Le marquis de Caballero rendit compte au roi de cette déclaration, qui détruisoit l'accusation calomnieuse portée contre le prince. Godoy venoit d'arriver à l'Escorial, où sa présence étoit nécessaire. Il avoit tout à craindre, et de l'inflexibilité des magistrats qui avoient été nommés pour juger le prince (1), et de l'o-

(1) Les noms de ces magistrats méritent d'être con-

pinion publique dont le cri imposant s'étoit élevé contre lui. Il prit les apparences de médiateur; et, à l'occasion de la fête du roi (le 4 novembre), il obtint le décret de grâce, pourvu que le prince s'avouât coupable, et demandât pardon à ses parens offensés. Godoy se rendit auprès de Ferdinand avec deux lettres écrites d'avance, dont une étoit adressée au roi, l'autre à la reine, et il obtint que Son Altesse les signât pour sauver la vie de ses fidèles serviteurs, car c'étoit là la condition qu'on y attachoit.

1807.
Nov.

Godoy retourna auprès de Charles IV avec les deux lettres de son fils. La reine eut l'air de se joindre au favori pour obtenir le pardon, et enfin le décret fut signé par le roi, publié sous la date du 5 (1), et le prince mis en liberté. On donna l'ordre à la commission spéciale de continuer la procédure, mais sans interroger le

nus. Les voici : MM. de Mon, de Vilches, de Villanueva, de Yebra, le marquis de Casa-Garcia, Caballero, de Torres, Campomanes, Lasauca, Contreras et Villago-
mez. (T.)

(1) Le décret fut inséré dans la Gazette de Madrid. On peut lire sa traduction dans les Mémoires de Llorente (Nellerto) et de M. l'abbé de Pradt. Les deux lettres du prince des Asturies furent publiées avec le décret. (T.)

prince des Asturies, le prince de la Paix, ni l'ambassadeur français.

Tous les accusés furent déclarés innocens, à l'unanimité; mais le favori, qui à regret s'étoit vu forcé de détourner sa vengeance de la tête du prince Ferdinand, poursuivit ses serviteurs, qui furent tous exilés malgré la sentence du tribunal qui les acquittoit (1).

Lorsque Charles IV crut avoir découvert une conspiration contre sa personne, il en fit part à l'empereur Napoléon, sans cacher les soupçons qu'il avoit de la complicité de l'ambassadeur Beauharnais dans cette affaire. L'empereur reçut la lettre du roi le 4 novembre: il craignoit que cet éclat n'attirât l'attention de l'Europe sur l'Espagne, et que l'exécution du traité de Fontainebleau n'en

(1) L'avocat du roi, don Simon de Viegas, conclut à la peine de mort contre le duc de l'Infantado et M. Escoiquiz, comme traîtres au roi, et à l'exil des autres accusés. Le tribunal ne se conforma pas à ses conclusions: il acquitta tous les accusés, demanda la poursuite en calomnie, et la peine du talion contre l'accusateur. Sans égard pour cette décision du tribunal, Escoiquiz fut enfermé dans le couvent de Pradon, le duc de l'Infantado exilé à Grenade, et tous les autres accusés bannis de Madrid. (T.)

éprouvât quelque obstacle. Il fit appeler sur-le-champ le conseiller Izquierdo, et voulut savoir de lui ce qui arriveroit dans le cas où le prince des Asturies seroit coupable (1), quelle part don Manuel Godoy avoit prise dans l'arrestation de Son Altesse, et quel pourroit être le résultat de cette révolution, relativement à l'exécution du traité du 27 octobre. Le maréchal Duroc, chargé d'examiner cette affaire, exigea qu'Izquierdo mît par écrit son opinion, pour que l'empereur en prît connoissance. Après cette lecture, Napoléon rassuré, dit au grand-duc de Berg qu'il ne voyoit là qu'une intrigue de cour, tramée par Godoy; cependant il exigea impérieusement que l'on ne fît plus mention dans le procès, de la part que paroïsoit y avoir prise son ambassadeur, et que l'on n'attentât, sous aucun prétexte, à l'inviolabilité de sa personne et de sa maison. Cet ordre fut accompagné de la menace d'une

(1) D'après la correspondance d'Izquierdo avec le favori, il paroît que Buonaparte demanda plusieurs fois si on assembleroit en Espagne les cortès pour prononcer l'arrêt du prince des Asturies; son inquiétude n'étoit pas sans fondement, car il avoit tout à craindre de la réunion d'un corps national, dans une pareille crise, et lorsque l'autorité sembloit échapper des mains affoiblies du roi. (T.)

guerre immédiate, s'il n'étoit scrupuleusement observé. Menace terrible, puisque Junot se trouvoit à Burgos avec son corps de vingt-cinq mille hommes. Le prince de Masserano accablé par les nouvelles d'Espagne, et plus encore par l'effet qu'elles avoient produit sur le cabinet de Fontainebleau, écrivit le 11 novembre à notre cour, pour lui rendre compte de tout, et lui communiquer la terreur profonde dont il étoit saisi.

La situation de la cour de Portugal n'étoit ni moins difficile ni moins malheureuse que la nôtre. Au commencement de novembre, le comte de Ega, et M. de Lima, congédiés des cours de Madrid et de Paris, arrivèrent à Lisbonne; les espérances de désarmer le bras de Buonaparte, que le prince Régent avoit conservées jusqu'alors, s'évanouirent; le ministère jugea qu'il devoit faire encore la dernière tentative, pour se mettre à l'abri de toute responsabilité. Sous la date du 5 novembre, il publia un nouveau décret, pour qu'on exécutât ponctuellement et à la lettre les précédens. L'embargo fut mis sur les propriétés anglaises; on fit une liste des individus de cette nation qui n'avoient pas été compris dans l'ordre du 18 du mois passé; lord Strang-

fort fut congédié et se retira à bord de l'escadre qui se trouvoit dans le Tage, sous les ordres de Sidney Smith; en un mot, on déclara la guerre à la Grande-Bretagne. On rendit compte à Napoléon de cette rupture, dans l'espoir qu'elle suffiroit pour suspendre sa vengeance; mais le comte de Marialva, chargé de cette mission, n'étoit pas encore sorti d'Espagne, que l'avant-garde de Junot avoit déjà passé la frontière de Portugal (1). La cour fut alors convaincue que sa ruine étoit inévitable, et qu'aucun sacrifice ne pouvoit la sauver.

La division espagnole de Carrafa réunie à Alcantara, à celle de Junot, le 17 novembre, entra avec celle-ci en Portugal le 19 (2). Elles arrivèrent le 23, à la nuit, à Abrantès. Dans le même jour on sut positivement à Lisbonne la violation de la frontière. Le souverain n'avoit d'autre ressource que de s'embarquer

(1) L'avant-garde française sortit de Salamanque le 12 novembre, et entra le 19 en Portugal.

(2) Les troupes qui, sous le commandement du général Maurin, passèrent la frontière portugaise, furent les 1^{er} et 2^e bataillons du 70^e régiment de ligne français; deux compagnies de sapeurs espagnols, et le régiment espagnol des chasseurs de la reine.

pour ses Etats d'Amérique, en rétablissant promptement les communications avec l'escadre anglaise qui bloquoit le Tage. Malgré les apparences hostiles que la cour de Lisbonne avoit manifestées contre la Grande-Bretagne, ses dispositions pour cette cour étoient bien connues; et dès que le péril fut imminent, les liens de l'antique alliance se resserrèrent, et les deux cours travaillèrent d'un commun accord pour se sauver.

Le 26 novembre, on publia le décret qui annonçoit au peuple la résolution du prince Régent de s'embarquer pour Rio-Janeiro, jusqu'à la paix générale, et la nomination d'une junte de gouvernement pour commander le royaume en son nom et pendant son absence (1). Les princes se transportèrent du palais de Mafra à celui de Queluz; le 27 à midi, ils s'embarquèrent à bord de l'escadre portugaise, laissant la capitale orpheline et consternée. Dans l'après-midi et dans toute la journée suivante, le temps ne fut pas favorable au départ de la cour; le 29 au matin, les bâtimens levèrent l'ancre. Les bords de la rivière, les coteaux et les tours de

(1) Voyez dans la Pièce justificative n° 13, les instructions données par le prince aux gouverneurs du royaume.

Lisbonne étoient couverts d'une immense quantité de peuple attiré par la nouveauté, et par le désir de voir pour la dernière fois ses princes, qui, à l'écho des acclamations de tendresse et de respect de leurs sujets, et des salves de l'escadre anglaise, saluant le pavillon royal, s'éloignèrent de leur patrie avec le regret de l'abandonner à la vorace ambition d'un tyran (1).

Les gouverneurs du royaume (2) furent installés dans l'exercice de leurs fonctions dès le 27 au soir, ayant auparavant prêté le serment

(1) L'escadre portugaise commandée par le vice-amiral Manuel Cunha Souto-Mayor, qui transporta les princes au Brésil, étoit composée de huit navires : *le Prince royal*, de quatre-vingt-quatre ; *la Reine de Portugal*, *la Méduse*, *le don Juan de Castro*, *l'Alphonse d'Albuquerque*, *le Prince du Brésil*, *le Comte d'Enrique*, et *le Martin de Freitas*, de soixante-quatorze ; les frégates *la Minerve*, de quarante-quatre, *l'Uranie* et *le Golfino*, de quarante ; et les bricks, *le Volant*, *le Lièvre*, *la Vengeance*, de vingt-deux chacun, *la Curieuse*, de seize.

(2) Les gouverneurs nommés par le décret du 26 furent le marquis d'Abrantès, le lieutenant-général François de Acunha de Meneses, le principal Castro, Pierre de Melho Breyner, le lieutenant-général François-Javier de Noronha (comme suppléant le marquis de Olhaô), et les secrétaires Antoine Salter de Mendoza, et don Miquel Pereira Forjaz. *Accursio das neves*, tom. I^{er}, pag. 165.

prescrit au palais du cardinal-patriarche : une de leurs premières dispositions qui déplut au public , mais qui étoit conforme aux instructions du souverain , et nécessaire dans ces circonstances (1), fut d'envoyer le 29 , le lieutenant-général Souza , et le brigadier Stoklen , recevoir et complimenter Junot , qui étoit déjà dans Scaven , à une demi-journée de la capitale. Le 30 au matin , on afficha dans les lieux publics une proclamation de Junot aux habitans de Lisbonne ; elle étoit à peu de chose près dans les mêmes termes que celle publiée dans Alcantara , et adressée à tous les Portugais (2).

(1) Dans l'article 6 des instructions que le prince Régent avoit laissées aux gouverneurs du royaume , il étoit dit ,
« qu'ils mettroient le plus grand soin à conserver la tran-
» quillité intérieure , en faisant caserner convenablement
» les troupes françaises , et leur fournissant tout ce dont
» elles auroient besoin , et qu'ils tâcheroient d'éviter tout
» ce qui pourroit troubler la bonne harmonie avec les
» armées étrangères. » — Voyez la Pièce justificative
n° 13.

(2) « Habitans de Lisbonne , mon armée va entrer dans vos murailles : elle venoit pour délivrer le port et la famille royale du joug anglais ; mais le prince , séduit par les conseils de gens malintentionnés qui l'entouroient , s'est jeté dans les bras de ses ennemis. La crainte qu'ils lui inspirèrent pour sa sûreté personnelle , l'a porté à s'éloi-

Le même jour 30 novembre, à neuf heures du matin, Junot entra dans la capitale. Il étoit accompagné de son état-major, et escorté par quelques cavaliers, un régiment de grenadiers, et le 70^e de ligne, seules troupes qui eussent pu suivre la rapidité extraordinaire de sa marche: tous les soldats étoient ou harassés de fatigue ou estropiés. Junot traversa la ville sans s'arrêter, se dirigea à Belem par la rue *do Rato*, entra dans la batterie du Bon-Succès, pourvut à sa sûreté, et s'assura que l'escadre avoit mis à la voile. Il défendit seulement la sortie des bâtimens qui se trouvoient dans le Tage, fit occuper la tour de Saint-Jean par le 2^e bataillon du 70^e, et retourna à Lisbonne en passant par les principales rues, et faisant parade de son triomphe à la vue d'un peuple immense, abattu et profondément affligé. Il n'accepta pas le palais de Bemposta qu'on lui avoit destiné, et se logea dans la maison du baron de Quintella, qui le traita avec une splendeur vraiment

gnér de ses sujets. Les intérêts publics ont cédé aux intérêts particuliers de quelques lâches courtisans. Habitans de Lisbonne, tranquillisez-vous, ne craignez rien de moi ni de mon armée; que nos ennemis, que les méchans frémissent! Le grand Napoléon, mon maître, m'a envoyé ici pour vous protéger. Je vous protégerai. » — JUNOT.

royale pendant son séjour à Lisbonne. Un procédé si généreux et si désintéressé ne put lui suggérer l'idée de remettre les douze mille cruzades de gratification mensuelle que le sénat de la Chambre lui donnoit pour ses dépenses particulières. Exemple mémorable de cupidité et d'avarice, méprisable chez tous les hommes, scandaleux dans un grand personnage, et impolitique dans un conquérant.

Les gouverneurs du royaume se présentèrent d'abord séparés, et ensuite en corps, à Junot qui, sans égard pour la bienséance, et sans respect pour leur mission, ne les fit pas asseoir en sa présence; ce manque d'urbanité éloigna la nation qu'il vilipendoit, de l'affection qu'il auroit pu lui inspirer.

Quelques régimens de la division de Carrafa s'acheminèrent d'Abrantès par Tomar et Coïmbre jusqu'à Oporto, dans l'intention de s'emparer de suite de cette importante ville. Le général Taranco n'avoit réuni en Galice qu'environ six mille hommes, au lieu de dix mille que devoit avoir sa division, suivant les traités; il passa le Minho au commencement de décembre, se dirigea par Valenza sur Oporto, compléta son contingent avec les troupes de Carrafa, et se rendit maître, sans

Déc.

obstacle, de la province d'Entre-Duero-et-Minho, destinée à indemniser la maison d'Etrurie (1). La province ultramontaine n'ayant point été occupée par nos troupes, et aucun corps de l'armée française ne pouvant en être détaché pour l'assujétir, elle éluda les nouvelles dispositions, et ses heureux habitans ne se ressentirent pas, même légèrement, du bouleversement politique de la patrie.

Les Espagnols, qui gémirent alors de voir nos armes employées dans cette inique usurpation, liront avec plaisir le témoignage impartial et les éloges sincères qu'un écrivain portugais offre à la mémoire de nos généraux et de nos soldats : « Jamais la bonne harmonie » ne fut troublée entre les Espagnols et le » peuple portugais, grâce à la sévère discipline de l'armée, à la modération, à la » prudence du général Taranco, dont le nom » sera prononcé avec une éternelle reconnaissance par les habitans qui furent témoins » de sa douceur et de son intégrité ; aussi » sincère dans ses promesses que Junot étoit » fourbe et perfide dans les siennes, jamais

(1) Voyez Pièce justificative n° 11, la proclamation de ce général.

» il ne fut contraint d'employer la rigueur ; il
» diminua , autant qu'il étoit en son pouvoir ,
» les calamités inséparables de l'invasion , pré-
» vint les vols , les vexations et les dégâts qui
» désoloient le pays occupé par les Français :
» il n'entrava point l'exercice de l'autorité
» civile , n'imposa point de contributions , ne
» changea rien dans la forme ni dans les con-
» tingens des impôts ; enfin , ne fit d'autres
» changemens que ceux qu'exigeoient les cir-
» constances de l'absence du souverain , et du
» changement de dynastie ; encore se guida-
» t-il sur l'avis et les désirs des habitans (1). »

Pendant que Taranco passoit la frontière septentrionale dans les premiers jours de décembre , le marquis del Socorro entroit par Elvas dans l'Alentejo , quoique sa division ne fût pas au complet ; il s'éleva quelques difficultés sur la remise et l'occupation des forts et places d'armes : on consulta le gouvernement de Lisbonne , et à la vue de sa réponse , le général espagnol resta maître absolu de tout l'Alentejo , du royaume des Algarves , et de l'Estramadure méridionale ou gauche du Tage. Les instructions du général Solano n'étoient pas les mêmes que

(1) *Accursio das Neves* , tom. I^{er} , pag. 302.

celles du général Taranco ; celui-ci occupoit le pays au nom de la reine d'Etrurie , et il lui étoit recommandé d'adoucir le sort assez malheureux des habitans ; mais le marquis del Socorro envahissoit au nom et au profit de la France , et, par conséquent, étoit obligé d'exécuter les ordres sanguinaires qu'il recevoit , et desquels il ne pouvoit pas se départir : il laissa, dans le pays, des impressions moins flatteuses, mais les Portugais, en comparant sa conduite avec celle des chefs français, ne lui ont pas refusé le juste tribut d'éloges qu'il mérita dans toutes les occasions , par son intégrité, son désintéressement et ses connoissances politiques et militaires : « La férocité n'est point la valeur » (dit-il à ses soldats en entrant en Portugal), et sa conduite ne le démentit pas (1).

Le lendemain de son entrée à Lisbonne, et aussitôt que les troupes furent arrivées pour le faire respecter, Junot développa sa mission politique, appuyée par la force militaire. Les décrets, ordonnances et publications qu'il fit, sans consulter ni faire intervenir les gouverneurs du royaume, ne laissoient aux Por-

(1) Proclamation du général Solano. Voyez la Pièce justificative n° 12.

tugais aucun doute sur les véritables intentions de Buonaparte, et sur le peu de cas que l'on feroit de l'autorité légitime : « Rien de plus » extravagant (dit *Accursio das Nevès*) que » de voir dans le palais de l'inquisition, dont » la façade donne sur la place del Rocio, les » régens du royaume assemblés, faire des » décrets au nom du prince Régent, et, à peu » de distance, le tribunal du commissaire » Hermann, établi pour expédier des ordres » au nom de Napoléon. » Junot s'étoit emparé des arsenaux, des bâtimens, des magasins et des dépôts de toute espèce; ses troupes garnissoient les forts et maîtrisoient la capitale; par les décrets des 4 et 5 décembre on imposa une contribution de deux millions de cruzades, et l'on confisqua toutes les marchandises anglaises qui étoient devenues, par la légitime acquisition, des propriétés portugaises. Cependant ce peuple malheureux n'avoit point encore entièrement perdu l'espérance de conserver son nom et son indépendance, lorsque le 15 décembre il reçut le coup mortel, qui le réduisit à l'esclavage, en convertissant son territoire en province du grand empire.

On annonça pour ce jour une grande parade sur la place del Rocio : les troupes se rassem-

blèrent à neuf heures du matin; à dix heures Junot, étalant un luxe asiatique, parut entouré de son état-major: il déploya tout l'appareil de ses forces militaires aux yeux des habitans effrayés et silencieux; le drapeau tricolore, signe odieux d'asservissement, fut arboré sur la tour Saint-Jean, au bruit des salves d'artillerie et aux cris de *vive l'empereur!* A ce coup, le courage abattu de la multitude se ranima; la foule devint plus considérable; on entendit un murmure confus, précurseur du soulèvement; et lorsque le marquis d'Alorna parut sur la place, les Portugais manifestèrent clairement, par de vives acclamations, leur désir d'être conduits contre leurs oppresseurs.

L'aspect de la force arrêta la fermentation, qui n'eut point encore de résultat. Pendant le banquet donné dans l'après-midi par le général en chef à ses compagnons d'armes et aux autorités portugaises, le tumulte prit plus de consistance. Une patrouille française arrêta un soldat de la police de Lisbonne. Tous les habitans coururent aux armes aux cris de *vive le Portugal! meurent les Français!* Junot s'efforçoit vainement de cacher son inquiétude intérieure. Quelques coups de fusil qui s'entendoient distinctement, malgré le bruit des convives; les

fréquentes entrées et sorties des officiers avec des ordres, ne laissèrent pas que d'inquiéter et d'alarmer les assistans. Cependant, le festin achevé, Junot, affectant une sérénité qui étoit loin de son âme, fut à l'opéra au grand théâtre de Saint-Charles, où l'on vit flotter le drapeau impérial, nouveau sujet d'humiliation pour les Portugais. Cependant le sang couloit dans les rues de Lisbonne; on entendoit de tous côtés la fusillade et des coups de canon qui attéroient les pacifiques habitans, et répandoient la destruction et la mort autour de l'édifice où tout respiroit la mollesse et la joie. Ce contraste funèbre rendoit encore plus horrible ce sanglant tableau. Cependant le tumulte cessa au point du jour; les postes furent renforcés; on mit de l'artillerie dans les rues et aux portes des généraux; le peuple réprimé se contint, et concentra dans son sein sa haine et sa vengeance.

Il arrivoit continuellement de nouveaux renforts à Junot, qui augmentoient sa puissance et affermissoient son pouvoir. La route militaire ouverte de Bayonne à Alcantara étoit couverte de troupes et d'apprêts de guerre. D'après le traité de Fontainebleau, il devoit entrer trente mille hommes dans la péninsule; mais, comme nous n'avions sur la frontière

aucun commissaire espagnol pour les passer en revue, on pouvoit en augmenter le nombre; et l'Espagne, victime de sa fausse politique, découvroit enfin le précipice où sa gloire et sa liberté pouvoient s'engloutir.

Les relations diplomatiques avec la France, entretenues par le ministère d'Etat, étoient très-insignifiantes, et celles particulières au favori avec Izquierdo n'annonçoient qu'incertitude ou danger. Buonaparte étoit alors à Milan; la reine d'Etrurie se retiroit de ses Etats pour venir en Espagne; un nouveau corps d'armée, sous le nom de *second corps d'observation de la Gironde*, se réunissoit vers Bayonne, et un voile sombre cachoit aux yeux de notre cabinet, extrêmement alarmé, un avenir effrayant. Pour avoir une idée de l'obscurité et de l'incertitude qui existoient dans notre cour, il suffira de lire le passage suivant, extrait d'une lettre confidentielle du favori à Izquierdo, du 24 décembre 1807: « Dans votre dernière lettre, » comme dans les précédentes, vous m'offrez » de venir en Espagne, dans le cas où cela » seroit nécessaire, et où les troupes entre- » roient: vous voyez l'insuffisance des moyens » que vous pouvez m'offrir, et l'inutilité des » notes diplomatiques, si avant d'arriver à une

» telle extrémité on n'a pu arrêter ce qui nous
» arrive ni savoir même ce qui se passe. Oui,
» mon ami, je vous crois tous aveugles dans le
» pays que vous habitez, puisque vous ignorez
» même ce que les journaux ont publié. Vous
» avez sans doute déjà vu l'empereur à Paris,
» ou vous êtes au moins instruit de son arrivée ;
» vous devez conséquemment être rassuré : je
» ne le suis pas, moi, sous le rapport des sub-
» sistances, parce que les troupes consomment
» beaucoup, etc. »

Tel étoit l'état de perplexité et de crainte de nos rois, et particulièrement du favori, qui adopta, pour se sauver, un système qu'il regardoit auparavant comme devant entraîner sa perte. Au commencement de décembre, Sa Majesté écrivit de sa main à l'empereur, pour lui demander une princesse du sang impérial pour son fils aîné. Loin d'améliorer l'aspect des affaires, cette demande augmenta la défiance et réveilla de nouvelles craintes dans notre cabinet. L'empereur garda obstinément un profond silence, et laissa sans réponse trois lettres importantes écrites par Sa Majesté, une du 29 octobre, sur l'événement de l'Escorial et l'arrestation de son fils; l'autre du 8 novembre, sur la mise en liberté et l'innocence de Son Altesse, et

la troisième au commencement de décembre, sur l'alliance avec la famille impériale.

A la fin de ce mois, Buonaparte répondit de Milan (1) : il assuroit Sa Majesté que « la moindre » connoissance de tout ce qu'elle lui communi-
» quoit relativement à son fils le prince des Astu-
» ries ne lui étoit point parvenue, et qu'il n'avoit
» jamais reçu aucune lettre de Son Altesse.
» Cependant il consentoit au mariage proposé
» avec une princesse de sa famille. » Réponse
doublement fourbe, d'abord en ce qu'il affir-
moit n'avoir pas eu connoissance de la première
démarche du prince (assertion démentie posté-
rieurement par Napoléon lui-même, dans sa
lettre à Ferdinand VII, datée de Bayonne le
16 avril 1808); ensuite, parce qu'il feignoit
de consentir à une alliance illusoire, qu'il n'a-
voit point l'intention d'effectuer.

Cependant cette réponse produisit l'effet
qu'en attendoit Napoléon. Le traité de Fon-
tainebleau avoit ébloui nos princes et le favori;
la certitude de contracter une alliance avec la
famille régnante en France leur inspira une
confiance non moins fatale, mais éphémère.
Le général Dupont, commandant le second

(1) Cevallos, *Exposé des faits*, etc., pag. 9.

corps d'armée de la Gironde, entra dans Irun le 24 décembre, quoique, d'après le traité, l'entrée de ce corps ne dût avoir lieu que quand les Anglais se prépareroient à défendre le Portugal; et on ne pouvoit pas qualifier de défense le blocus du Tage et quelques foibles menaces de débarquement vers l'occident.

De nouvelles troupes se réunissoient dans le département des Pyrénées orientales : on découvroit enfin chaque jour le projet d'invasion; mais les Espagnols, convaincus que les troupes françaises étoient destinées à agir en faveur du prince des Asturies, quoiqu'ils ne les vissent pas avec plaisir, les traitoient avec une sincère cordialité, et ne se plaignoient pas des sacrifices indispensables qu'entraînoit leur entretien. Dupont continua lentement sa marche vers Valladolid, en se maintenant toujours dans la direction du Portugal, pour ne point donner à notre cour un juste sujet de plainte, et pour se couvrir d'ailleurs des articles du funeste traité de Fontainebleau. Les soupçons et l'inquiétude de notre ministère augmentoient à chaque instant; ils furent extrêmes lorsque, le 30 janvier, Moncey entra dans Irun avec un renfort considérable, et que, quatre jours après, Duhesme, sans passeport, sans le consentement de notre

1808.

Janv.

cabinet, et même sans que l'ambassadeur Beauharnais, nous en eût instruits officiellement, entra en Catalogne par la Jonquère, avec douze mille hommes.

Févr. Après ces violentes infractions, notre ministère doutoit encore de la bonne foi et de l'accomplissement du traité du 27 octobre ; le Portugal, plus malheureux, avoit vu tomber le voile et s'évanouir toutes ses espérances. « Le 1^{er} février sera éternellement en horreur aux bons Portugais : c'est dans ce jour qu'ils virent consommer l'usurpation du royaume, l'expulsion de la maison de Bragance du trône de ses ancêtres, l'anéantissement politique du Portugal, et son incorporation au grand empire. » Dès le point du jour, les nombreuses troupes qui occupoient Lisbonne se mirent en mouvement, et, flanquées de douze pièces de canon, se formèrent sur la place del Rocio. Les troupes formèrent la haie dans les rues jusqu'à l'hôtel de Junot ; les précautions redoublèrent après que l'apparat militaire eut été magnifiquement déployé ; des salves d'artillerie annoncèrent la sortie du général en chef, qui se rendit sur la place, accompagné des autres généraux et de son état-major : en un instant le palais de l'inquisition où étoient réunis les gouverneurs

du royaume , fut rempli de troupes étrangères qui précédèrent l'entrée de Junot. Les régens du royaume étoient à peine remis de leur surprise et de leur effroi , quand ils entendirent la lecture du décret de Buonaparte , d'après lequel le royaume de Portugal restoit en sa possession , et devoit être gouverné en son nom par Junot ; le conseil de régence , créé par le prince Jean , étoit dissous et remplacé par un nouveau gouvernement ; on donnoit une autre forme à l'administration , on nommoit les personnes qui devoient remplir les premières places de l'Etat , on confisquoit toutes les possessions et les propriétés de la couronne , de la reine et des princes du Portugal , et on imposoit sur ce royaume une contribution de cent millions ; après la lecture de ce décret le général se retira , aux acclamations de ses soldats , et salué par toutes les batteries de Lisbonne , dont il venoit de river les chaînes (1).

Cet acte étoit trop décisif et trop violent pour ne point éclairer notre cour , et ne pas la désabuser de son aveugle confiance dans les sentimens sincères et généreux de l'empereur ; mais , comme s'il eût été insuffisant pour nous

(1) Voyez la Pièce justificative n° 27.

convaincre des mauvaises intentions de ce souverain, son ambassadeur nous demandoit la réunion de notre escadre à celle de l'empire, et la continuation des subsides; en même-temps le prince Masserano, notre ambassadeur, et le plénipotentiaire Izquierdo, annonçoient de Paris qu'on leur faisoit le plus mauvais accueil, et le discrédit total où ils étoient tombés.

On peut juger de la position de notre cour, par la lettre suivante de Godoy, à Izquierdo, du 9 février : « Je ne reçois pas de lettre de » vous (écrivait le favori); je vis dans l'in- » certitude; le traité fait par vous n'est point » exécuté; le royaume est couvert de trou- » pes, les ports de Portugal vont être occu- » pés par elles, et Junot commande tout; » on nous a demandé les restes de nos esca- » dres, et déjà l'on a donné l'ordre pour » qu'elles fussent réunies à celles de l'empe- » reur (1). Tout est incertitude, doutes et

(1) En effet, on avoit réuni à Carthagène, sous les ordres du général don Gaëtano Valdès, une escadre de six navires (*la Reine Louise*, de cent douze, *le Saint-Paul*, *le Saint-François de Paule* et *le Guerrier*, chacun de soixante-quatorze, *le Saint-Ramon* et *l'Asia*, de soixante-quatre). Cette escadre reçut l'ordre, le 7 février, de faire voile sur Toulon. Les vents étant constamment contraires,

» craintes; l'opinion générale est divisée..., les
» troupes vivent à nos dépens. ..., les peuples
» sont écrasés....., le subside se paie, sans
» qu'aucune considération nous décharge de
» cet impôt. *L'emprunt de la Hollande* a eu
» lieu, ainsi que vous me l'avez marqué;
» mais nous ne connoissons aucunement, ni
» ne ressentons en rien ses avantages. Vous

Valdès fut obligé d'aborder à Majorque, d'où il ne remit à la voile que le 18 mai. La durée continuelle des temps contraires le força d'aborder une seconde fois à Majorque le 21. Les nouveaux ordres de la cour l'obligèrent de sortir de Majorque le 2 mars, et de se rendre à Mahon, où il arriva le 5. Pendant ce temps, Godoy ordonna au général Salcedo de passer à Mahon, pour prendre le commandement de l'escadre, et faire une enquête sur la conduite de Valdès. Salcedo prit le commandement le 28 mars; mais il ne put mettre à la voile faute de vivres et de munitions; ainsi, dès qu'il connut la chute de Godoy, et l'abdication de Charles IV, il demanda de nouvelles instructions. Le 1^{er} mai, la junte suprême de Madrid ordonna à Valdès de passer à Cadix, et au lieutenant-général Escano de prendre le commandement de l'escadre de Mahon; cette disposition n'eut pas lieu non plus, et bien moins encore celle que prit Murat, sous la date du 19 mai, remettant le commandement à Salcedo, et renouvelant les ordres de passer à Toulon: les bâtimens retournèrent à Carthagène, après l'insurrection des provinces et la paix avec l'Angleterre.

» êtes mal vu à Paris ; l'ambassadeur est inutile ! Que diable cela veut dire..... ? Si vous savez quelque chose, dites-le , point de mystère , l'essentiel est d'être instruit. »

Févr. Moncey avoit son quartier-général à Burgos ; d'Armagnac entroit avec sa division dans Pampelune , et Duhesme dans Barcelonne et Figuières. Quoiqu'ils ne fussent pas encore maîtres des citadelles ni des forts , il ne pouvoit rester aucun doute sur le véritable objet de leurs missions. Pour éblouir encore nos rois , et les tenir quelques jours de plus dans l'erreur , pendant qu'il cimentoit plus solidement son usurpation , l'empereur écrivoit à Charles IV ; il lui reprocha amèrement de n'avoir pas réitéré la demande d'une princesse de France pour son fils aîné , lui envoya un présent de quatorze chevaux normands , et lui exprima combien il désiroit une entrevue où l'on pourroit lever toutes les difficultés , et consolider les intérêts des deux couronnes (1). La cour de France ne perdoit pas de vue ceux qui lui étoient particuliers ; ses troupes internées dans la pénin-

(1) Cevallos, *Exposition des faits*, tom. I, pag. 10. *Manifeste impartial des évènements les plus importants d'Aranjuez, de Madrid et de Bayonne*, anonyme, pag. 8.

sule, suppléant à la force, par la perfidie, s'étoient emparées du fort de Saint-Sébastien, de Pampelune, de Barcelone et de Figuières.

D'Armagnac, ayant pris ses quartiers à Pampelune depuis le 9 février, reçut l'ordre du maréchal Moncey, de s'emparer de la citadelle, à quelque prix que ce fût; il s'adressa au marquis de Vallesantoro, et lui demanda la permission d'y enfermer deux bataillons suisses, desquels il disoit n'être pas satisfait. Le capitaine-général ne pensant pas qu'il fût en son pouvoir d'accéder à la sollicitation de d'Armagnac, et de le rendre ainsi possesseur d'un des premiers boulevards de la nation, sans un ordre exprès de sa cour, refusa de céder à l'artificieuse demande du général français. Rebuté et privé des glorieux moyens de la force militaire, celui-ci eut recours à une ruse, excusable en temps de guerre, mais vile et méprisable, lorsqu'elle est employée à l'ombre de la confiance que donnent la paix et l'amitié. La garnison espagnole de la citadelle étoit très-foible, et tous les jours il y entroit quelques soldats français par compagnie pour recevoir les distributions de vivres, sans que nos gardes prissent les armes ni même la moindre précaution. Le général étoit logé dans la mai-

son du marquis de Bedoya , peu distante , et en face de la porte principale de la citadelle.

Dans la nuit du 16 au 17 février , trois cents grenadiers se cachèrent dans la maison du général ; les soldats qui allèrent le lendemain prendre les vivres , furent choisis parmi les chasseurs les plus résolus ; ils portoient des armes sous leurs capotes ; quelques - uns , feignant de jouer , couroient et se jetoient des boules de neige. Parvenus , par ce moyen , à détourner l'attention de notre garde , et à rester sur le pont-levis , afin qu'on ne pût pas le fermer , à un signal convenu , les uns se jetèrent sur les armes de nos soldats qui étoient abandonnées , et les autres sortirent celles qu'ils avoient apportées , pour protéger la honteuse entreprise de leurs compagnons ; les trois cents hommes cachés dans la maison du général d'Armagnac , accoururent pour les soutenir , s'emparèrent de la porte , et assurèrent l'entrée au reste de la division , qui sortit immédiatement de la caserne Saint - Martin. Par ce moyen ils furent maîtres de cette place dès le 17 à huit heures du matin (1).

(1) Si ces infractions de morale publique n'étoient que criminelles , il seroit peu utile de les dénoncer aux peuples

Pendant que d'Armagnac agissoit ainsi dans Pampelune, Duhesme ne se conduisoit pas mieux dans Barcelonne ; dès le jour même de son entrée, il manifesta le désir que ses troupes occupassent, conjointement avec les troupes espagnoles, les postes principaux de la ville, tant pour sa sûreté personnelle que pour calmer l'inquiétude du peuple, par l'accord et l'harmonie qu'il verroit régner entre les soldats et les chefs des deux nations.

L'irrésolution et l'incertitude de la cour s'étoient étendues nécessairement jusqu'à ses agens ; ceux-ci manquoient d'instructions précises : on leur répétoit seulement les phrases générales de conserver la bonne intelligence avec les armées de l'empereur ; on leur ordonnoit, sous la plus grande responsabilité, de se mettre

comme des leçons profitables ; les individus ni les nations ne se corrigent point par des exemples : mais, heureusement pour l'humanité, la transgression des principes de la morale et de la justice finit toujours par être nuisible à son auteur. Buonaparte cueillit à Leipsick le fruit amer de son inique guerre d'Espagne. Il avoit trompé avec perfidie, il fut trompé à son tour. Il avoit privé la noble carrière des armes de ses meilleurs appuis, l'honneur et la vertu : il les avoit remplacés par la gloire et les richesses ; l'expérience lui prouva la fausseté de son système, qu'il paya de son trône et d'une partie de sa gloire.

dans un accord parfait avec ses généraux, et de ne provoquer en aucune manière, même indirectement, leur inimitié et leur vengeance; de sorte que le capitaine général de la Catalogne ne put empêcher l'entrée des étrangers dans la ville, ni leur refuser l'occupation des postes. La hardiesse et l'impudence des étrangers augmentoient en raison de notre perplexité et de notre résignation. Vingt hommes occupoient la porte principale de la citadelle de Barcelonne; Duhesme y mit une compagnie de chasseurs.

L'inquiétude du peuple, la crainte et les soupçons de notre gouvernement étoient extrêmes; on rendoit minutieusement compte de tout à la cour, mais elle ne répondoit pas, ou répondoit en termes insignifiants et équivoques, pour qu'en cas d'événemens la faute retombât sur ses agens; la patience de nos officiers et de nos soldats, mise chaque jour à de nouvelles épreuves, les abandonnoit quelquefois, et la chose publique étoit alors exposée à des risques incalculables.

Le général Duhesme connoissoit tous les dangers qui l'entouroient, et, lorsque son gouvernement l'autorisa à s'emparer des forts, il ne négligea aucun moyen d'exécuter un plan,

dont le succès lui garantissoit sa sûreté personnelle.

Le 28 février le bruit circula que les passeports de notre cour, pour la marche des Français sur Cadix, étoient arrivés; le général fit encore répandre par ses agens que le départ auroit lieu au plus tôt, et qu'il étoit nécessaire de passer le lendemain une revue de tous les corps de l'armée; cette agréable nouvelle trompa la vigilance des habitans, qui ne furent pas surpris du bruit des tambours et du mouvement de plusieurs bataillons; on divisa leur attention, en l'éloignant particulièrement du point principal; quelques régimens étoient sur la grande esplanade qui sépare la citadelle de la ville; un bataillon de vélites italiens bordoit le chemin qui va de la douane à la porte principale de la citadelle, et appuyoit sa droite sur la palissade.

A deux heures après midi, heure où le concours du peuple avoit beaucoup diminué dans les rues, le général Lechi passa la revue de ce bataillon italien, et entra, suivi de ses aides de camp, officiers d'état-major et ordonnances, dans la citadelle, dont le poste français prit les armes pour lui faire les honneurs; le poste espagnol en fit autant par mesure de pré-

caution; pendant que Lechi et sa suite occupoient le pont-levis, en ayant l'air de donner quelques ordres à l'officier de garde, le bataillon de vélites défilait, couvert par le ravelin qui défend la porte, culbutait la première sentinelle espagnole, dont le commandant de notre garde ne pouvoit entendre la voix, à cause du bruit des tambours français qui résonnoient dans la voûte de l'entrée, en même-temps que les chevaux, qui obstruoient le pont, couvroient la marche de l'infanterie qui suivoit derrière.

Lechi s'avança vers la place avec sa nombreuse suite; déjà la tête des vélites débouchoit par le pont, et les chasseurs français de garde prenoient leurs mesures pour contenir les Espagnols, qui se virent obligés de céder au nombre et aux circonstances; ils donnèrent avis au capitaine-général de tout ce qui s'étoit passé. Après les vélites il entra quatre bataillons qui achevèrent l'invasion, et dominèrent complètement la place.

Le brigadier Santilly, gouverneur, surpris de cette violence inouïe, se présenta, comme prisonnier de guerre, au général Lechi qui affecta le plus gracieux accueil, et lui répéta, comme à l'ordinaire, les phrases banales et insignifiantes d'amitié et d'alliance, fort déplacées

dans l'instant même qu'il venoit d'enfreindre l'une et l'autre d'une manière aussi scandaleuse; le gouverneur espagnol insista cependant pour qu'on lui déclarât quel étoit son sort militaire, attendu qu'il ne pouvoit point se regarder comme commandant d'une place dont la garnison n'étoit pas à ses ordres : il ne put obtenir une réponse positive.

La nouvelle de l'attentat commis par les Français, au milieu d'une population amie, se propagea en un instant dans toute la ville : les officiers et les soldats des deux bataillons de gardes espagnoles et walonnes, qui étoient en garnison dans la citadelle, coururent à leurs postes; mais on leur refusa l'entrée, ce qui donna lieu à plusieurs contestations jusqu'à la nuit; les usurpateurs, ayant pris toutes les mesures de sûreté qu'ils crurent nécessaires, permirent enfin aux Espagnols d'entrer.

Ceux-ci prirent les armes et se rangèrent dans la place en face des Français; ils passèrent la nuit et la plus grande partie du jour suivant, 1^{er} mars, dans cette disposition; dans l'après-midi, ils reçurent l'ordre de sortir de ce poste, pour se caserner dans la ville, laissant ainsi les étrangers entièrement maîtres de la citadelle.

Il n'étoit pas facile d'employer les mêmes

moyens contre le château de Mont-Jouik, dont la garde étoit entièrement confiée à des Espagnols. Il dominoit d'ailleurs sur une colline nue, et l'on pouvoit voir tous les mouvemens de ceux qui approcheroient : aussi, à l'arrivée des troupes françaises sur le glacis du fort, l'immortel Alvarès, gouverneur par interim, fit lever le pont, leur ordonna de faire halte, et se prépara à se défendre ; Duhesme, convaincu de l'impuissance de la force et de l'impossibilité d'employer la ruse, obtint un ordre des chefs dont le château dépendoit, pour qu'on lui en ouvrît les portes : ce qui eut lieu avant la nuit du même jour 1^{er} mars.

Depuis quelque temps il étoit arrivé à Barcelonne un officier d'artillerie, employé à l'état-major du généralissime (1). On parloit diversément et sans connoissance des ordres ou instructions qu'on lui supposoit avoir apportés de Madrid ; ils se réduisoient à prévenir verbalement le capitaine-général de la Catalogne de laisser les Français prendre leurs quartiers, et d'éviter tout ce qui pourroit donner à la cour de Paris, le plus léger prétexte de plainte, et lui prescrivoient de chercher à découvrir,

(1) Le lieutenant-colonel don Joaquin Osma.

d'après les conversations et la conduite des généraux et officiers étrangers, le véritable objet de leur entrée dans la péninsule.

L'occupation de Saint-Sébastien sur la frontière septentrionale, et du château de Saint-Ferdinand-de-Figuières, en Catalogne, manquoient encore à Buonaparte pour compléter l'invasion. Le général Thouvenot demanda au brigadier Daiguillon, gouverneur de Saint-Sébastien, la permission de mettre dans la place ses hôpitaux et les effets de divers corps de cavalerie qui étoient confiés à ses soins. La réponse fut négative ainsi que celle du capitaine Douton, auquel on avoit fait la même demande pour le château de Sainte-Croix. La cour, instruite du désir que manifestoit Thouvenot de garnir ce château pour sa sûreté, et de renfermer dans la ville les malades et les effets des différens corps qui étoient en Espagne, répondit qu'il n'y avoit pas d'inconvénient; le gouverneur se soumit alors aux ordres du gouvernement, et permit aux troupes françaises d'entrer dans la place et dans le château le 3 mars.

Les Français avoient laissé à leur passage à Figuières environ huit cents hommes, sous les ordres du colonel Pie, pour s'emparer du château. Ses ordres furent les mêmes que ceux

de Duhesme; il eut recours au même moyen, de passer une revue sur l'esplanade, et de cacher la direction d'un détachement qu'il voulut introduire furtivement dans la place pour assurer l'entrée du reste de ses forces; mais comme dans cette ruse il copioit l'exemple donné par Lechi dans Barcelonne, les Espagnols levèrent le pont dès qu'ils soupçonnèrent les desseins de Pie, et les déjouèrent. Cependant deux jours après, le gouverneur lui accorda la permission d'enfermer deux cents conscrits dans la place. Au lieu de ceux-ci, il y fit entrer deux cents soldats choisis qui lui assurèrent l'entrée de sa colonne, et la possession du fort le 18 mars; il demanda ensuite et obtint le 30 les clefs des magasins, et la sortie des foibles détachemens espagnols qui s'y trouvoient en garnison.

C'est ainsi que les troupes françaises s'emparèrent de Pampelune, Barcelonne, Saint-Sébastien et Figuières. Après ces actes, il ne pouvoit rester aucun doute à notre cour sur le véritable but de Buonaparte; cependant, la nation avoit un si grand degré de confiance dans ce guerrier, dont elle avoit entendu répéter les éloges dans tous les écrits publics pendant dix années, et telle étoit la sécurité que ses émissaires savoient inspirer, que la plus

grande partie des Espagnols croyoient de bonne foi que les Français n'avoient d'autre dessein que celui de renverser Godoy, et d'assurer à Ferdinand ses droits à la succession de Charles IV. Sa Majesté et le favori mieux instruits, et dans une meilleure position pour découvrir les intentions de la cour de Paris, n'auguroient rien de favorable à l'Etat. Leurs craintes s'accrurent au commencement du mois, quand la reine d'Etrurie dépossédée, arriva à Madrid (1), et que peu de temps après, le conseiller Izquierdo fut envoyé par l'empereur Napoléon, ou avec des instructions verbales et secrètes, suivant l'assertion de M. Cevallos, ou avec des propositions écrites, suivant l'assurance postérieure d'Izquierdo (2).

Il est difficile pour nous et il sera impossible

(1) La reine d'Etrurie sortit de Florence le 10 décembre, passa par Milan, où elle eut une entrevue avec l'empereur, et entra en Espagne le 4 février, par Gironne : elle s'arrêta quelques jours à Barcelonne, et arriva à Madrid au commencement de mars.

(2) Voyez ce que dit M. Cevallos, page 10 de son *Exposé*, etc., et ce que Izquierdo écrivit au ministre d'Etat pour justifier sa conduite, le 28 mars, en même temps qu'il remit à Sa Majesté les papiers relatifs à sa mission.

à la postérité de pénétrer le secret de la mission d'Izquierdo, sur la nature de laquelle ni lui, ni le favori n'ont rien divulgué, et dans laquelle le ministère d'Etat ne prit aucune part. Suivant l'opinion de M. Cevallos, l'empereur n'eut d'autre dessein que d'imprimer à nos rois la terreur qu'il avoit inspirée à Izquierdo, et d'obtenir par ce moyen l'émigration de la cour. D'autres supposèrent qu'il proposa l'échange des provinces limitrophes des Pyrénées contre celles du Portugal qui étoient à la disposition du gouvernement français; ils ajoutèrent même que notre cabinet consentit à l'échange; mais cette hypothèse s'évanouit à la vue de la note diplomatique remise par Izquierdo à Godoy, le 24 mars, laquelle fut ouverte par le ministre d'Etat, attendu qu'à cette époque, Godoy étoit dépouillé de son autorité, et que Ferdinand étoit monté au trône.

Quelle que soit l'importante mission dont Izquierdo fut chargé, il est certain que c'est par sa suite que Charles IV adopta le projet proposé par le prince de Castel-Franco, de se retirer à Séville; de former un camp à Talavera; d'interposer ainsi le Tage entre lui et les troupes françaises, et d'envoyer un officier d'état-major au général Dupont, pour lui demander une ex-

plication positive et officielle sur les ordres qu'il avoit reçus; en conséquence il expédia l'ordre au marquis del Socorro d'évacuer l'Alentejo et de se reposer sur Badajoz. On augmenta la garnison du château d'Aranjuez où étoit Sa Majesté, et on proposa à Junot de retirer Carrafa et sa division de Lisbonne, sous prétexte de garnir les côtes méridionales, que l'on supposoit menacées par une expédition anglaise. Le bruit du départ se répandit avec la plus grande rapidité; l'idée de perdre le prince, l'abandon politique auquel la patrie se seroit vue réduite, et ses fatales conséquences, agitèrent tous les esprits; et dès-lors se manifesta dans l'opinion publique cette effervescence qui éclata quelque temps après, et sauva l'État.

Depuis ce moment, les événemens se succèdent avec tant de rapidité, les intrigues se compliquent d'une telle manière, les desseins sont si adroitement déguisés, qu'il n'est pas possible de baser un jugement sur des données certaines: on pourroit même affirmer que le hasard eut plus de part que la prudence dans beaucoup d'événemens, auxquels on a donné postérieurement tant d'interprétations diverses, et que les éloges prodigués à quelques-uns ne sont pas plus fondés, que les reproches faits à

quelques autres dont les vertus, et peut-être même les intentions, méritoient un meilleur sort.

Izquierdo retourna à Paris le 10 mars, portant à l'empereur une lettre de Sa Majesté et une autre du favori. Cette dernière lui fut remise à Miranda de l'Ebre, où un courrier de cabinet, parti quelques heures après lui, l'atteignit le dimanche 13.

Godoy sortit de Madrid, pour aller, suivant son habitude, passer la semaine à Aranjuez. Les soupçons des habitans de la capitale augmentèrent singulièrement au sujet du voyage de LL. MM., à la vue des dispositions prises dans la maison de M^{me} Tudo, à laquelle le favori eut l'indiscrétion de confier le secret. Dès qu'il arriva au château, on y remarqua quelque agitation. Sa Majesté prévint les ministres d'Etat, de *grâce et de justice*, de sa résolution de s'éloigner de la capitale, et de se transporter de suite à Séville.

Le ministre Caballero qui crut de son devoir, dans ce pressant danger, de faire connoître à Sa Majesté son opinion contraire au voyage, et les données sur lesquelles il la fondeoit, fit une foible impression sur l'esprit du monarque.

Dans la nuit du 15 au 16 le bruit et la crainte du voyage de LL. MM. prirent plus de consistance,

et eurent plus de fondement (1). Le colonel Velasco, de l'état-major du généralissime, se présenta le 16 au matin, au gouverneur du conseil pour lui annoncer que toutes les forces militaires devoient partir dans la journée pour Aranjuez, et pour l'engager à faire paroître une proclamation dans le but de calmer l'inquiétude que cet événement causeroit probablement dans le public, déjà alarmé par les bruits antérieurs.

Le gouverneur du conseil, qui ne connoissoit pas M. de Velasco, lui dit d'écrire et de signer la communication qu'il venoit de faire. Muni de cette pièce il se présenta au conseil (2). Cette assemblée, prévoyant quel étoit le véritable motif du départ des troupes, crut devoir, avant de faire afficher la proclamation, exposer au roi les fatales conséquences qui pourroient s'en suivre.

Cependant l'agitation des esprits augmentoit dans Aranjuez, et le peuple croyoit découvrir

(1) Lettre de Caballero, publiée à Bordeaux en 1815. *Manifeste impartial des événemens qui ont eu lieu dans Aranjuez, Madrid et Bayonne. Manifeste sur la conduite et les actes du conseil royal.*

(2) *Manifeste sur la conduite et les actes du conseil royal*, pag. 8.

dans les mouvemens du palais les plus indifférens, une preuve du voyage concerté. Enfin, l'effervescence étoit si grande, il y avoit une telle quantité de gens attroupés dans les rues et dans les avenues du palais, que Sa Majesté, pour tranquilliser les esprits, ordonna d'afficher le décret suivant :

« Mes aimés sujets, votre noble agitation dans ces circonstances est un nouveau témoignage des sentimens de votre cœur; moi, qui vous aime comme un père, je m'empresse de vous consoler dans le chagrin qui vous accable.

Tranquillisez-vous: apprenez que l'armée de mon intime allié, l'empereur des Français, traverse mon royaume dans des intentions pacifiques et amicales; son but est de se transporter sur les points menacés de quelque débarquement de l'ennemi.

La réunion des corps de ma garde n'a pas pour objet de défendre ma personne, ni de m'accompagner dans un voyage que des méchans vous ont fait croire nécessaire. Entouré de mes fidèles sujets, sûr de leur loyauté irréprochable dont j'ai tant de preuves, que puis-je craindre? Et quand bien même la nécessité l'exigeroit, pourrois-je douter de l'appui qu'ils m'offriroient?

Non, mes peuples ne se verront pas dans cette dure nécessité. Espagnols, tranquillisez vos esprits, conduisez-vous comme vous avez fait jusqu'à présent avec les troupes de l'allié de votre bon roi, et vous verrez dans peu de jours la tranquillité rétablie dans nos cœurs; et moi, je jouirai de votre bonheur et de la paix que le ciel me dispense dans le sein de ma famille.»

Fait dans mon palais royal d'Aranjuez.

MOI, LE ROI.

A don Pedro Cevallos.

La joyeuse émotion du peuple, en lisant cette proclamation, fut proportionnée à la tristesse et à la crainte qu'il avoit manifestées précédemment; il se porta en foule au palais, se répandit dans les jardins et dans les galeries; les cris de *vive le roi* retentissoient de toute part. Sa Majesté parut au balcon entourée de sa famille, et fut attendrie en voyant l'expression de joie, l'enthousiasme et la reconnoissance de ses sujets pour sa détermination (1) de rester parmi eux.

(1) Le peuple, qui reçut ce décret avec le plus vif intérêt, et qui le lut précipitamment, l'entendoit ainsi; mais

Quoique le conseil de Castille n'eût pas publié la proclamation que le colonel Velasco avoit sollicitée au nom du prince de la Paix, pendant la nuit du 16 au 17, les gardes-du-corps, les deux bataillons de gardes espagnoles et wallones, la garde de l'amiral généralissime et les Suisses de Preux et de Betchart partirent de Madrid pour Aranjuez.

L'arrivée inespérée de ces troupes surprit extrêmement le peuple; mais il croyoit avoir dans le décret de la veille une garantie du séjour de Sa Majesté, et il se contenta pendant tout ce jour.

L'arrivée de l'ambassadeur Beauharnais qui, avec raison, étoit regardé comme un de ceux qui combattroient le plus le projet du voyage, ainsi que celle du duc de Frias, nouvellement venu de Paris, et qui abondoit dans le même sens, achevèrent de tranquilliser le peuple.

Ce calme apparent ne fut pas de longue durée; le bruit courut de nouveau que tout étoit prêt pour le départ de LL. MM. à minuit (1):

Sa Majesté n'engageoit réellement sa parole royale dans aucune de ses expressions, et ne promettoit point de rester; nous faisons cette observation pour répondre à ceux qui, sans autre fondement, ont accusé ce souverain d'avoir voulu violer sa promesse solennelle.

(1) Le ministre Caballero et d'autres témoins qui par-

pour donner plus de poids et plus d'importance à cette nouvelle, on se servit de l'auguste nom du prince; ces rumeurs entretenoient l'inquiétude et la crainte des habitans; personne n'osoit se livrer au sommeil; les soldats s'échappèrent des casernes; les bourgeois faisoient des patrouilles, sans y être autorisés (1).

Vers minuit on entendit un coup de fusil. Dans l'état d'agitation où étoient tous les esprits, la moindre étincelle suffisoit pour produire un vaste embrasement; le désordre fut extrême, l'insurrection devint générale, la voix des magistrats ne fut plus écoutée; les officiers étoient entraînés par leurs propres soldats, qui, mêlés avec le peuple, et s'encourageant mutuellement, attaquèrent l'hôtel du prince de la

participèrent à tous les événemens d'Aranjuez, affirment que Leurs Majestés n'avoient pas fixé de jour pour leur départ, et que certainement il n'étoit pas arrêté pour cette nuit-là: de même qu'il est faux que S. A. le prince des Asturies dit à un garde: *à cette nuit le voyage*, comme l'assure le Manifeste impartial, et comme l'ont copié quelques autres.

(1) *Manifeste impartial des événemens arrivés dans Aranjuez, Madrid et Bayonne*, par un anonyme, imprimé à Valence en 1808, page 10 et note 5. *Journal des événemens d'Aranjuez, depuis le 13 jusqu'au 24 mars*, par D. L. G., publié dans la *Démonstration de la loyauté espagnole*, troisième cahier, page 3.

Paix, dispersèrent ses gardes, se répandirent dans les appartemens, et cherchèrent l'objet de leur haine avec une fureur d'autant plus violente, qu'elle avoit été contenue et concentrée pendant plusieurs années.

Les excès de la multitude ne sauroient jamais être excusables; lorsqu'un anneau de la chaîne sociale est rompu, l'ordre disparoît, et les Etats s'écroulent. Loin de nous l'idée de justifier, dans son principe, la violation des lois, quelque plausible qu'en ait été le motif; mais il ne seroit pas juste de laisser dans l'oubli les traits de modération et de loyauté que donna le peuple, même dans ces momens effrayans où la loi est muette, la force inactive et l'autorité méconnue, où chacun n'entend que la voix de sa conscience, et n'a d'autre frein que celui des sentimens gravés dans son cœur.

Que les nations éprouvées au creuset des révolutions politiques, et qui ont été, comme nous, en proie à l'anarchie, disent, si l'on a vu des exemples comparables à ceux de nos événemens d'Aranjuez et du 2 mai; il est de notre devoir de reconnoître la modération, les égards et la considération qu'on eut, dans cette horrible nuit, pour la femme et la fille de l'amiral; elles furent, non-seulement respectées

par le peuple, mais encore portées comme en triomphe jusqu'au palais du roi.

Les meubles les plus précieux, les bijoux même furent livrés aux flammes, comme d'odieux témoignages d'une grandeur mal acquise et détestée; mais personne ne profita d'une occasion si favorable aux vols et à la rapacité; les décorations, les colliers, les marques distinctives de la dignité, qui pouvoient, par leur richesse, tenter la cupidité ou provoquer le mépris, pour avoir servi à l'éclat d'un homme puissant détesté et abattu, furent conservées et remises à Sa Majesté, dont le nom, dans le trouble et le désordre, ne fut jamais prononcé qu'avec vénération.

La fureur du peuple n'étoit point satisfaite, il étoit impatient d'éteindre sa haine dans le sang du favori; cependant la présence de S. A. le prince des Asturies, qui parut au balcon du palais, à cinq heures et demie du matin, apaisa le tumulte; les soldats se rendirent sous leurs drapeaux, deux compagnies de gardes espagnoles et wallones occupèrent la porte de la maison du généralissime; on mit quelques piquets de soldats dans les avenues du palais, pour écarter la foule et rétablir l'ordre, qui effectivement ne tarda pas à renaître.

Le lendemain, à sept heures du matin, on publia un décret de Sa Majesté, qui relevoit le favori de tous ses emplois et de ses commandemens.

Cet acte (1) causa la plus grande satisfaction au public; il voyoit, en quelque sorte, approuvé par l'autorité l'excès commis dans cette nuit, et renverser une puissance qui, pendant tant d'années, avoit opprimé et scandalisé la nation. Les habitans d'Aranjuez, dans le transport de leur enthousiasme, coururent en foule vers le château, et demandèrent à voir LL. MM. et LL. AA. qui parurent au balcon, au milieu des plus vives acclamations de la reconnoissance publique.

La plus grande tranquillité régna pendant la journée du 18; elle ne fut que légèrement troublée par l'arrestation de don Diego Godoy, colonel des gardes espagnoles; il fut conduit dans leurs

(1) « Voulant désormais commander par moi-même mes
 » armées de terre et de mer, j'ai résolu de relever don
 » Manuel Godoy de ses emplois de généralissime, et de
 » grand-amiral, en lui accordant la permission de se
 » retirer dans le lieu qui lui paroîtra convenable. —
 » CHARLES. — Aranjuez, le 18 mars 1808. — A M. Ola-
 » guer-Feliu, ministre de la guerre. »

Dans le même jour le roi fit part de ce changement à l'empereur Napoléon, qui en fut extrêmement surpris, et même alarmé.

casernes, après qu'on lui eut arraché ses décorations et les marques distinctives de son grade.

Sa Majesté confia au prince de Castel-Franco le commandement de toutes les troupes du château. Ce général, le comte de Villariego, le marquis d'Albudeyte, capitaine des gardes du corps, et le ministre de grâce et de justice, marquis de Caballero, sondèrent l'esprit des troupes et des habitans pour s'assurer s'il existoit encore quelque germe de troubles, et pour prévenir les désordres ultérieurs.

La nuit du 18 au 19 fut également paisible, et probablement la tranquillité publique n'eût pas été troublée de nouveau, si le 19 au matin on n'eût pas rencontré Godoy, que la fatigue et la soif chassèrent de l'endroit où il étoit caché (1), pour venir se livrer lui-même à ses ennemis ; heureusement les troupes l'entou-

(1) Dans le moment où son hôtel fut attaqué, Godoy, qui étoit déjà dans son lit, se leva précipitamment, s'enfuit, et eut à peine le temps de se cacher dans un galetas, et de se rouler dans une natte, où il resta tapi pendant plus de trente-deux heures. Epuisé par la soif et l'insomnie, il sortit ; un factionnaire des gardes Walones fut le premier qui l'aperçut, lorsqu'il quittoit son réduit pour reconnoître les lieux, et chercher à s'évader. (T.)

rèrent avant que le peuple put se jeter sur lui ; un piquet de gardes du corps le conduisoit prisonnier , mais il s'attroupa tant de monde sur son passage que l'escorte , quoique nombreuse , ne put empêcher qu'on ne l'insultât en chemin : il fut légèrement blessé à la tête. Sa présence augmentoit la fureur populaire au point de faire craindre que l'escorte ne fût insuffisante pour le sauver. Le Roi, instruit du danger qui menaçoit son favori, ordonna au prince des Asturies de se rendre auprès de lui, et de le prendre sous sa protection.

Pour que rien ne manquât à cet exemple mémorable des vicissitudes humaines, Godoy, dans sa disgrâce et dans son extrême humiliation, dut la conservation de ses jours à ceux-là mêmes qu'il avoit le plus écrasés de son pouvoir pendant sa prospérité ; Son Altesse ne le quitta qu'à son arrivée à la caserne des gardes, et quand il fut à l'abri de tout danger. S'adressant alors à la foule immense répandue sur la place, elle l'assura, par ordre et au nom de son auguste père, que le prévenu seroit jugé et puni suivant les lois ; cette promesse solennelle suffit pour calmer le peuple, qui se retira aussitôt.

Tout étoit déjà entièrement apaisé, lorsque dans l'après-midi on vit à la porte de la caserne

des gardes une voiture attelée de six mules; le bruit se répandit aussitôt que le prisonnier alloit être transféré à Grenade.

Le peuple s'attroupa de nouveau; les plus hardis se jetèrent sur le carrosse, en coupèrent les traits, et le mirent en pièces; Son Altesse Royale fut encore obligée de paroître par ordre du Roi, pour réitérer en son nom la promesse de faire juger et punir le favori: le peuple, toujours docile à la voix du prince qu'il adoroit, s'apaisa et se dispersa entièrement.

Le tumulte avoit déjà cessé, lorsque Sa Majesté fatiguée par les émotions pénibles que lui avoient causées les événemens multipliés et orageux de ces derniers jours, affoiblie d'ailleurs par ses infirmités, et voyant l'affection du peuple si fortement prononcée pour son fils Ferdinand, appela auprès d'elle, à sept heures du soir, les ministres et les principaux officiers de sa cour, et abdiqua spontanément la couronne en faveur du prince des Asturies, en ajoutant que jamais elle n'avoit rien fait de plus agréable ni de plus conforme à ses desirs et à ses intentions.

Un garde-du-corps répandit cette agréable nouvelle, qui circula en un moment, avec une incroyable rapidité. Le peuple se porta en

foule sur la place du château pour s'assurer de la vérité du fait, et voir le nouveau Roi qui reçut les marques les plus sincères et les plus éclatantes de l'enthousiasme et de l'affection de ses sujets.

Celui-là seul qui fut témoin de la joie des Espagnols, au mois de mars 1808, celui-là seul qui prit part à cette ivresse, à ce délire universel, que produisoient partout la nouvelle de la disgrâce de Godoy, et celle de l'élévation du prince Ferdinand au trône, peut avoir senti et jugé quelle dut être et quelle fut en effet l'activité de nos esprits, l'exaltation de nos imaginations, et la force étonnante qu'acquiesça en un moment l'opinion publique, dont l'essor avoit été comprimé si long-temps.

La jeunesse du Roi, son amabilité, la générosité avec laquelle il s'étoit exposé pour sauver son plus cruel ennemi, l'intérêt qu'avoient inspiré ses malheurs et sa persécution, le rendoient si cher à ses peuples, que leur amour n'étoit plus ce tribut de respect et de vénération dû au chef de l'Etat, mais l'adoration, l'idolâtrie.

La capitale, ainsi que toutes les villes du royaume, faisoient éclater les mêmes sentimens, à mesure qu'elles acquéroient une con-

noissance exacte de tout ce qui s'étoit passé. A Madrid, les maisons du grand-amiral, celles de son frère, de sa mère, de Sixte Espinosa, et de quelques autres, furent entièrement détruites. Le 19 au soir, les portraits de Godoy, ses armoiries, et généralement tous les signes odieux de l'oppression, furent partout livrés aux flammes, et les portraits du nouveau roi portés en triomphe, et placés sous le dais.

Mais notre tâche n'est pas encore entièrement remplie: il nous reste à répondre, au nom de la nation, à l'indigne calomnie, par laquelle les *Moniteurs* français de 1810, qui étoient alors la gazette européenne, flétrirent du nom de sédition, le mouvement spontané du peuple d'Aranjuez, et donnèrent lieu à croire que le prince des Asturies les avoit excités; assertion calomnieuse, publiée sous l'auguste nom de la reine mère, à une époque où cette souveraine, ni le prince Ferdinand ne pouvoient la démentir. Notre silence seroit d'autant plus coupable, que nous pouvons combattre victorieusement l'accusation.

Pendant les six années que Sa Majesté a passées éloignée de ses sujets, la crainte ni la flatterie ne pouvoient avoir de prise sur les écrivains, ni influencer sur leurs jugemens. Le grand

nombre de mémoires publiés à cette époque sur les événemens d'Aranjuez, la plupart anonymes, ne laissent aucun doute sur leur véracité. Cependant personne n'a accusé le prince d'avoir eu la moindre part dans les scènes tumultueuses du 17 et du 19; tous, au contraire, nous assurent qu'il n'y intervint que par ordre de son père, pour apaiser les esprits, et pour rétablir la tranquillité.

Le marquis de Caballero, que Charles IV et son fils honoroient de leur confiance, qui fut présent à tous les événemens, qui étoit dépositaire des secrets de l'Etat, comme de tout ce qui se disoit dans les classes inférieures, écrivant dans l'étranger en 1815, sans crainte comme sans espérance (1), dit positivement :
« que le prince des Asturies étoit si opprimé
» et dans une si grande dépendance, qu'il
» lui étoit impossible de combiner un plan,
» outre que son amour pour son père auroit
» suffi pour l'en empêcher; amour dont on
» avoit trop de preuves pour pouvoir en douter,

(1) Le témoignage de M. de Caballero ne sauroit être suspect. Outre que sa probité est bien connue, on pourroit ajouter qu'il cessa d'être ministre peu de temps après l'avènement de Ferdinand, et qu'en 1814 il fut compris dans la liste des bannis. (T.)

» malgré les efforts que faisoit Godoy pour les
» obscurcir. » Le même ministre dit dans un
autre passage : « Maintenant comme alors ,
» je ne suis point convaincu que le plan eût
» été combiné, et je le regarde comme invrai-
» semblable, et même comme impossible (1).

Un écrivain que personne n'accusera d'être
porté pour la famille royale d'Espagne (2),
manifeste la même incrédulité, tant sur le con-
tenu que sur les dates de la correspondance que
le gouvernement français publia dans les jour-
naux. Sans doute le prince des Asturies étoit
affligé, ainsi que ses augustes parens, de l'idée
d'abandonner la péninsule, et de laisser ses
peuples désarmés, en proie à la plus lâche usur-
pation. L'abattement et la tristesse de la famille
royale démontroient clairement la peine et la
répugnance qu'elle avoit à obéir. Mais jamais
aucun prince ne laissa échapper la moindre
plainte, ne communiqua ses chagrins à personne,
et n'eut d'autre part dans les événemens de cette

(1) Lettre de Caballero, publiée à Bordeaux en 1815, insérée dans les Mémoires de Nellerto sur la guerre d'Espagne.

(2) M. L'abbé de Pradt, dans ses Mémoires sur la guerre d'Espagne, 1 vol. Paris, 1816.

époque, que celle que Sa Majesté lui ordonna d'y prendre, dans l'intérêt de la tranquillité publique (1).

C'est un problème politique des plus difficiles à résoudre : si la translation du trône de Charles IV au Mexique convenoit aux intérêts de l'Espagne et de l'Europe? Tous les partis étoient également difficiles, entourés de dangers et de précipices; et dans la supposition que les princes aient commis une erreur politique en ne quittant pas l'Espagne, les Espagnols et même l'Europe pourroient-ils la reprocher aux illustres victimes qui se sacrifièrent au bien de tous? La postérité a accusé d'autres souverains d'avoir abandonné leurs peuples au moment du danger : accuser les nôtres d'être restés parmi nous, ce seroit établir pour règle générale de blâmer le parti qu'on prit, et de vanter celui qui ne fut point adopté.

Il est des situations si cruelles et si extrêmes,

(1) Le témoignage le plus éclatant de l'innocence du prince Ferdinand se trouve dans ses lettres à son père, écrites à Bayonne au mois de mai 1808 : « Votre Majesté » est convaincue que je n'ai eu aucune part dans les évé- » nemens d'Aranjuez, qui, d'ailleurs, n'avoient point pour » objet de dégoûter Votre Majesté de la royauté, mais seu- » lement de l'empêcher de s'éloigner de ses fidèles sujets. »

qu'elles ne laissent aucune issue avantageuse; le mouvement d'un cœur généreux est alors le meilleur guide; le succès pourra ne pas le justifier; mais le fait n'en sera pas moins juste, et le résultat moins glorieux. Un journaliste anglais, aussi connu par l'élégance de son style que par la justesse de ses aperçus, et l'indépendance de ses idées (1), a fait des observations très-judicieuses sur la différence qui existoit entre la position de notre cour et celle de Portugal; différence telle, qu'elle rendoit lâche et coupable l'émigration de nos princes, tandis que celle de la maison de Portugal méritoit les plus grands éloges.

Sitôt que dans la journée du 19 mars, la volonté de Charles IV, de céder la couronne à son fils aîné, *prince juré* des Asturies et héritier du trône, fut solennellement connue, le nouveau souverain se rendit auprès de son père pour lui baiser la main (2), et rentra dans ses appartemens, où il reçut l'hommage des chefs

(1) Edimbourg-Review, premier volume, première partie.

(2) En Espagne, le *baise-main* est une preuve de respect et de vasselage. Les enfans baisent la main de leurs parens, et les sujets celle des rois. (T.)

du palais, des ministres, et des grands qui se trouvoient au château.

Les premiers actes du règne de Ferdinand étoient dus à la justice et à la reconnoissance. En effet, dans la même soirée du 19, il signa les décrets qui rappeloient auprès de lui ces fidèles serviteurs qui ne l'avoient point quitté pendant son malheur, et qui avoient partagé les perils et l'amertume de sa persécution.

Le duc de l'Infantado fut nommé colonel des gardes espagnoles, et peu de temps après, président du conseil suprême de Castille. Le duc de Saint-Charles eut la charge de grand-maître du palais. Escoiquiz, Orgaz, et tous ceux qui avoient été arbitrairement poursuivis et exilés pour l'affaire de l'Escorial, rentrèrent dans leurs places, et furent comblés des marques les plus honorables de l'affection et de la bonté du monarque.

Don Pedro Cevallos, allié à la famille du favori, voulut, par cette seule raison, se démettre de son ministère. La réponse qu'il reçut du Roi, fut aussi honorable et satisfaisante que sa démission étoit noble et délicate. M. Azanza qui avoit déployé de grandes connoissances pendant sa longue carrière, fut nommé ministre des finances (*de hacienda*). Le général O-

Farril fut appelé au ministère de la guerre, Mazaredo, à celui de la marine; on confia la direction générale de l'artillerie au comte d'Espeleta, et celle du génie, au marquis de la Romana. Urquijo, Cabarrus, Jovellanos, Hermida, et tous les hommes éminens qui, dans diverses parties, s'étoient distingués sous le règne de Charles IV, et qui avoient été éloignés des affaires par des intrigues de cour, y furent rappelés.

Pendant que ces fidèles sujets (1) recevoient de Sa Majesté les plus grandes distinctions, la punition légale menaçoit la tête des coupables(2). Godoy ne fut pas le seul mis en jugement; on informa contre son frère, le duc d'Almodovar del Campo, ainsi que contre MM. Soler, ministre des finances; Vigeuri, ex-intendant de

(1) Tous meritoient alors cette épithète dans l'esprit de Sa Majesté et de la nation; mais tous ne répondirent point à la confiance de la patrie. O-Farril, Mazaredo, Azanza, Caballero, Urquijo et Cabarrus entourèrent l'*intrus*, et l'aidèrent de leurs conseils. Quel que soit le motif qui leur ait dicté ce parti, nous ne le jugeons pas; mais nous ne pouvons nous empêcher de séparer leurs noms (que nous vîmes plus tard dans le catalogue des oppresseurs) des noms illustres de ceux qui conservèrent intacte, jusqu'à la tombe, la réputation dont ils jouissoient.

(2) Voyez la Pièce justificative n^o 18.

la Havane ; Sixte Espinosa , directeur de la caisse de consolidation ; Noriega , trésorier-général ; Marquina , préfet (*corrégidor*) de Madrid ; de Viegas , premier avocat du Roi dans le conseil de Castille , et contre le prêtre Estala , accusé d'avoir efficacement coopéré aux égaremens , excès publics et concussion (1) , dont on accusoit le favori.

On suspendit la vente des biens ecclésiastiques. Les contributions odieuses qui , sans un grand profit pour l'Etat , donnoient lieu à des vexations infinies , furent abolies. On supprima la superintendance de la police-générale de Madrid , abhorrée de ses habitans ; on ordonna la destruction dans les maisons royales , des renards , des loups et autres animaux nuisibles , comme étant préjudiciables aux possessions limitrophes. Enfin , il régnoit dans toutes les mesures du gouvernement , tant de sagesse , de discernement et d'amour du bien public , que le peuple ne cessoit de les admirer.

Depuis plusieurs années , l'opinion publique avoit été opposée à l'esprit du gouvernement ,

(1) Nous ne disons pas que toutes les personnes citées fussent coupables ; mais l'opinion publique les accusoit , et elles figurent dans les décrets de Sa Majesté , publiés par le conseil royal , dans son manifeste , pag. 10 et 11.

et ses décrets excitoient le mécontentement et les murmures; tandis que depuis l'avènement de Ferdinand, le plus parfait accord régnoit entre les ordres du gouvernement et la volonté générale : cette coïncidence, qui nous annonçoit un âge d'or, rendoit tous les jours plus cher au peuple, le nom adoré de son Roi.

Cette brillante aurore fut bientôt obscurcie par les nuages précurseurs de l'horrible tempête qui se formoit dans notre horizon politique. Le lundi 21, Sa Majesté reçut les félicitations du corps diplomatique; l'ambassadeur de France fut le seul qui ne s'y rendit pas; mais on croyoit être sûr des sentimens personnels de M. de Beauharnais et de ceux de son maître; aussi son absence n'excita ni soupçons ni inquiétudes.

Le Prince de la Paix fut conduit, le 23 à sept heures du matin, au château de Villaviciosa; deux officiers des gardes-du-corps étoient auprès de lui dans sa voiture, escortée par de forts piquets du même corps, commandés par le marquis de Castelar, capitaine de la compagnie des Hallebardiers. Il resta sous sa responsabilité jusqu'au 20 du mois d'avril, où il fut remis par ordre supérieur à un colonel français.

Murat, grand-duc de Berg et de Clèves, qui

se disoit publiquement et fort imprudemment l'ami de Godoy, avoit pris le commandement de toutes les forces françaises, et étoit entré en Espagne le 3 du mois de mars. Sitôt que notre cour fut instruite de l'arrivée de ce prince, elle envoya le capitaine d'artillerie VELARDE (1), pour aller au-devant de lui et le féliciter au nom de Sa Majesté. Cet officier étoit en outre chargé d'accompagner le grand-duc, et de veiller avec un soin particulier à ce qu'il ne manquât rien à la subsistance de ses troupes.

Le 27 mars, le prince, général en chef, étoit à Aranda, bien éloigné de prévoir les événemens extraordinaires d'Aranjuez. Il dit à Velarde, pour qu'il le communiquât à sa cour :

« Que dans ce même jour et d'un moment à
 » l'autre, il attendoit des instructions de son
 » maître; que celles qu'il avoit maintenant
 » lui prescrivoient de continuer rapidement sa
 » marche vers Cadix; mais qu'il prendroit
 » peut-être sur lui de s'arrêter quelques jours
 » à Madrid, quoiqu'il n'eût aucun ordre à ce
 » sujet; qu'ainsi il ne partiroit pas de Saint-
 » Augustin sans avoir réglé avec le gouverne-

(1) Un de ceux qui périrent glorieusement le 2 m. i, Voyez le livre II, tome 2 de cette Histoire.

» ment espagnol le nombre de troupes, le jour
» et la manière dont elles pourroient entrer
» dans la capitale, sans être à charge aux ha-
» bitans. » Il ajouta : « Qu'il croyoit être bien-
» tôt en état de faire connoître à la nation
» espagnole quelles étoient les vues de son sou-
» verain dont il annonçoit le prochain voyage
» à Madrid dans les termes les plus précis, en
» ajoutant : que peut-être il ne tarderoit pas
» huit jours à se trouver en deçà des Pyrénées. »

Cette lettre, adressée à Godoy, fut reçue par les ministres de Ferdinand, et publiée dans la gazette officielle. Le duc del Parque fut envoyé au-devant du prince Murat au nom du souverain pour l'accompagner jusqu'à Madrid, en même temps que les ducs de Medina-Celi, de Frias et le comte Fernand-Nunez partirent pour recevoir et faire leur cour à l'empereur des Français qu'ils devoient accompagner depuis son entrée sur le territoire espagnol.

Murat fut à peine instruit des événemens d'Aranjuez, qu'il se mit aussitôt en marche ; il arriva le 19 à Somo-Sierra, le 20 à Buitrago, le 21 à Saint-Augustin, le 22 à Alcobendas, et le 23 (1) il fit son entrée à Madrid à la tête du

(1) Gazette du gouvernement, du 25 mars 1808.

premier corps de troupes qui fut reçu avec le plus grand empressement par ces généreux habitans qui ne devoient assurément pas s'attendre que la servitude et la mort seroient le prix de leur franche et loyale hospitalité.

L'entrée de Murat n'occupoit guère alors l'attention publique, entièrement tournée vers Aranjuez. Ferdinand étoit le seul objet des vœux et de la sollicitude générale. Une députation de Madrid se rendit auprès de lui pour lui exprimer combien la capitale se trouveroit heureuse de pouvoir jouir de sa présence, et d'adoucir, par les preuves de son attachement, les chagrins trop cuisans de la royauté, dans des circonstances aussi difficiles.

Sa Majesté, se rendant au désir de sa bonne ville de Madrid, promit d'y faire son entrée solennelle le lendemain, jeudi 24. Dès que la volonté de Sa Majesté fut connue, le délire des habitans fut porté au comble; une grande partie de la population se porta pendant la nuit vers la ville d'Aranjuez, pour jouir quelques momens plus tôt de la présence du monarque.

Après avoir embrassé tendrement ses parens et avoir reçu leur bénédiction, le jeune Roi parut enfin aux yeux de ses sujets, et se dirigea vers la capitale, accompagné de son oncle et de ses

deux frères, et suivi d'un petit nombre de serviteurs à cheval. Sans ostentation, il entra à dix heures par la porte d'Atocha, et fut reçu par les autorités, sans étiquette, comme un père qui se jette dans les bras de ses enfans. Ce n'étoit point le faste éblouissant de la majesté, ni l'éclat effrayant des armes qui rehaussoient l'intérêt extraordinaire de cette mémorable journée.

Les transports de la joie la plus sincère d'une multitude immense qui bordoit la route d'Aranjuez à Madrid, les acclamations répétées qui retentissoient dans les airs et se mêloient au son bruyant des cloches et aux décharges de l'artillerie, la popularité du prince, la touchante et noble bonté avec laquelle il répondoit aux témoignages de tant d'amour, le contraste de ce ravissement avec l'air sombre et menaçant des étrangers armés donnèrent à ce spectacle un caractère original et presque religieux, tel qu'il le falloit pour nous rappeler que nous avions désormais une patrie et un roi, et pour allumer la flamme sacrée de l'enthousiasme.

Murat vit, non sans regret, les preuves d'attachement que le peuple prodiguoit à son Roi; ne sachant pas quel seroit le parti que l'empereur prendroit dans le nouvel état des

choses, il se proposa de diviser les esprits et les membres de la famille royale, pour trouver dans le choc des partis un prétexte d'introduire la médiation de son maître, qui, couvert des apparences de pacificateur, pourroit avec moins de danger parvenir à s'emparer de la souveraineté.

Le général Monthion fut envoyé à cet effet le 24 à Aranjuez pour sonder les dispositions de Charles IV et de la reine mère, et connoître le parti qu'on pourroit en tirer, en employant, pour les amener à des actes qui leur répugneroient, soit la promesse de mettre Godoy sous la protection de l'empereur comme membre de la famille royale, soit la menaee de ne point reconnoître leur fils Ferdinand VII, et de lui déclarer de suite la guerre.

Les *Moniteurs* français, qui publièrent en 1810 la correspondance de la reine mère et de la reine d'Etrurie avec le grand-duc de Berg, y entassèrent tant de faussetés, y commirent tant d'anachronismes et tant d'erreurs grossières, qu'il est impossible, d'après eux, d'avoir une idée exacte de la vérité des faits. Il est certain que Monthion trouva le roi peu disposé à entrer dans ses vues, et qu'il n'en obtint rien. L'acte par lequel il protestoit contre son abdication, et qu'on suppose daté du 21, est pos-

térieur à cette époque, et lui fut d'ailleurs arraché par la ruse et la violence. Nous avons l'entière certitude de ce que nous affirmons à la face de l'Europe, et nous invoquons le témoignage des personnes qui entouroient Sa Majesté à cette époque; qu'elles disent si, postérieurement au 21, on vit le moindre changement ou la moindre tiédeur dans les relations amicales des deux rois. Elles furent témoins des marques de tendresse que Ferdinand VII reçut de son auguste père le 24, en partant d'Aranjuez pour se rendre à Madrid; elles le furent du désir que manifesta Charles IV de voir passer son fils sous ses balcons, et des larmes que ce vénérable vieillard versa en le voyant entrer dans cette épineuse carrière que lui-même venoit de terminer; elles le furent enfin de la joie avec laquelle il le serra dans ses bras le 29, quand il fut le visiter à Madrid.

Peut-être la postérité reprochera-t-elle à Charles IV son dégoût prématuré pour les affaires, la timidité excessive que lui inspirèrent les échecs de ses armes au commencement de son règne, et sa trop grande déférence pour les avis de ses conseillers (1); mais

(1) Charles IV sacrifioit ses propres désirs à la raison

les hommes publics qui, pendant vingt années, participèrent à son autorité, et les serviteurs qui le connurent dans son particulier, ne manqueront pas de témoigner de la rectitude de son jugement et de la bonté extrême de son cœur; un homme de son caractère n'auroit point prodigué ses embrassemens à son fils, et ne se seroit point adressé à lui comme au roi, s'il avoit déjà alors protesté contre son abdication : protestation, à la vérité, nulle aux yeux de la nation, dont le vœu unanime s'étoit déjà prononcé pour Ferdinand, mais non pour celui qui l'auroit signée. Observons d'ailleurs

d'Etat. Il détestoit les républicains français, avec lesquels il fit cependant la paix; il faisoit des sacrifices pour Buonaparte, qu'il n'aimoit guère plus. Une anecdote peu connue pourroit encore prouver davantage jusqu'à quel point ce prince se sacrifioit lorsqu'on lui parloit au nom du bien public. En 1802, il vouloit que le mariage de ses fils Ferdinand et Isabelle se fit à Barcelonne. Ce voyage contrarioit la reine; mais, n'osant s'y opposer de front, elle fit naître des difficultés, provenant de l'embarras des finances. Le Roi céda, mais avec tant de regret que le soir, ayant pris son violon pour faire de la musique, il le jeta un moment après, et le mit en morceaux, au grand étonnement des spectateurs. La reine seule devina le motif de cet emportement, et se fit alors un mérite d'aplanir les difficultés qu'elle-même avoit fait naître. (T.)

que si le roi père eût voulu protester contre son abdication, il l'auroit fait sous la date du 19 mars, puisque rien ne l'en empêchoit; mais comme le 20 il rendit compte à l'empereur de cet acte spontané, on ne put reporter la révocation supposée qu'au 21 (1).

Si nous avons besoin de preuves encore plus convaincantes de la fausseté de cet acte de révocation, nous les trouverions dans cette même correspondance publiée par le gouvernement français; on y lit les expressions concluantes de la reine mère qui manifeste au grand-duc de Berg, sous la date du 22, que tous ses désirs se bornent à résider dans un lieu sain où elle puisse vivre sans apparat et débarrassée de l'inquiétude du commandement; preuve évidente qu'elle ne connoissoit nullement la protestation du Roi, et il n'est pas probable, d'après le caractère de ce souverain et la position où il se trouvoit, qu'il eût caché à la reine,

(1) Dans la lettre de Ferdinand à son père, écrite de Bayonne, le 1^{er} mai 1808, on lit : « Votre Majesté vient » de me répéter ce qu'elle m'avoit déjà dit plusieurs fois, » que son abdication avoit été spontanée, et que je ne » devois pas croire quiconque voudroit m'assurer le con- » traire. »

pendant deux jours, une affaire de cette importance pour tous.

Dans une autre lettre qu'on a supposée être de la même main royale, datée du 26, après avoir accumulé les plus extravagantes calomnies contre le prince Ferdinand, la plume glissa, et fut sans doute infidèle à ceux qui défigurèrent cette correspondance, et conservèrent le passage suivant : « Le Prince de la Paix, » malgré ses blessures, lui rendit ses hommages » et lui demanda (au prince des Asturies) s'il » étoit roi, *puisqu'il n'ignoroit pas qu'on avoit* » *traité de cette affaire il y avoit déjà long-* » *temps*, et que l'avis et les désirs du Roi et » les miens étoient de tout arranger pour » abdiquer en faveur du prince sitôt qu'on » auroit définitivement arrêté son mariage ». De sorte que la correspondance avec laquelle Buonaparte chercha à étayer ses droits, et à décréditer nos princes, nous offre dans ses contradictions des armes pour démontrer sa fausseté.

Il est certain que les lettres de Murat, ses conférences avec Monthion, le désir de sauver les jours de Godoy, et de prévenir des maux imaginaires, par lesquels les agens français épouvantoient l'esprit du roi père, furent

l'objet de quelques lettres de la reine mère et de la reine d'Etrurie au grand-duc; mais elles n'ont point été publiées dans les termes qu'elles furent écrites : on a disloqué des phrases, changé les expressions, et cheché à donner au style une tournure espagnole pour imiter celui d'une étrangère écrivant en français.

L'opinion des Espagnols a été unanime sur la validité de l'abdication (1) comme sur celle de la protestation qui la suivit; tant d'hommes sages et inflexibles qui furent martyrs de leurs devoirs dans les crises les plus funestes, n'eurent jamais le moindre scrupule relativement à cet acte, le plus important de tous; nous n'aurions pas nous-même attaché assez d'importance aux mensonges des journaux français, qui dispa-

(1) Le conseil de Castille fit quelques difficultés sur l'enregistrement du décret de Charles IV, parce que dans l'abdication on n'avoit point exactement rempli toutes les formalités prescrites par la loi, et auxquelles s'étoient conformés Charles I^{er}, en faveur de Philippe II, son fils, et Philippe II en faveur de Louis I^{er}. Mais outre que ce défaut de formes avoit été couvert par le vœu unanime et bien prononcé du peuple, il étoit impolitique de la part du conseil de provoquer une discussion qui pouvoit diviser les esprits, et nuire à l'unanimité d'opinion qui sauva l'Espagne du joug étranger. (T.)

rurent avec le pouvoir et l'intérêt de celui qui les remplissoit de faussetés, pour qu'ils méritassent une réfutation, si nos écrits ne devoient point nous survivre et se répandre hors des limites de notre empire : notre silence pourroit être attribué à la conviction du fait, et viendrait l'appuyer au détriment de la vérité et de l'opinion que mérite la conduite franche et loyale de LL. MM.

Pendant que Monthion entouroit de trames perfides la cour d'Aranjuez, Murat et Beauharnais égardoient la politique du cabinet de Madrid, et éludoient les questions positives qu'on leur faisoit relativement au voyage supposé de S. M. I., et à ses vues sur l'Espagne.

On exagéroit le nombre des courriers qui, disoit-on, arrivoient de Paris, et annonçoient l'arrivée de l'empereur ; déjà on préparoit dans le palais de nos rois le logement de ce souverain qui n'étoit point encore sorti de sa capitale (1) : on remarquoit la plus grande

(1) Pour donner une preuve de la fourberie des agens français, nous croyons devoir copier les détails véridiques que renferme le *Manifeste* impartial des événemens d'Aranjuez, de Madrid et de Bayonne, page 14. « Un maréchal- » des logis français arriva pour préparer le logement de sa » majesté impériale et royale. Il arriva des voitures char-

confusion et les contradictions les plus singulières dans toutes les démarches des agens français, dont les instructions, basées sur la situation et les relations de l'ancienne cour, étoient inutiles et même nuisibles depuis les mouvemens d'Aranjuez : en attendant de nouveaux avis, ils prirent le parti de ne pas se compromettre, ils ne reconnurent et ne complimentèrent point ouvertement Sa Majesté, et, dans toutes leurs lettres, ils éludèrent les qualifications, pour ne point irriter la nation, traitant comme prince celui qui avoit été proclamé roi, ou donnant le titre de *majesté* à celui que leur maître n'avoit point encore reconnu.

» gées (de contrebande) avec des inscriptions pompeuses ;
» on montra un chapeau et des bottes impériales... Murat
» donna des détails très-circonstanciés sur les bains de
» son maître ; il accepta une table de vingt couverts pour
» lui, et une autre pour sa suite... Un ministre convoquoit
» les employés (*maestranzas*), pour fêter l'auguste voya-
» geur ; un autre dispoisoit tout pour des bals au Retiro...
» Des magistrats employoient les heures du repos à tous
» ces préparatifs... » Farce risible, dont l'auteur ne pré-
voyoit pas qu'en dégradant la dignité souveraine il préparoit
son voyage à Sainte-Hélène ! L'ordre général de l'armée
française, du 2 avril, annonçoit officiellement l'arrivée de
l'empereur.

Le roi père fut mis sous la protection de l'empereur, comme si toute autre que celle de son fils lui eût été nécessaire.

Cependant, Izquierdo étoit arrivé à Paris le 19, et avoit entamé avec Duroc et Talleyrand des relations diplomatiques, qui devinrent illusoires; il se plaignit avec assez d'énergie, au nom de sa cour, de l'entrée d'un aussi grand nombre de troupes, de l'occupation des forts et des places frontières, de l'inobservation du traité de Fontainebleau, et autres infraction scandaleuses du droit des gens. La cour de France ne répondit pas d'une manière satisfaisante, et le 23 le prince de Bénévent lui remit une note qui contenoit quatre bases préliminaires, d'après lesquelles on traiteroit définitivement du sort de l'Espagne, si notre cour les acceptoit (1).

1° Les Français pourront faire le commerce des colonies espagnoles, comme s'ils étoient Espagnols; de même que les Espagnols dans les colonies françaises, comme s'ils étoient Français.

Ce privilège sera réciproquement exclusif, c'est-à-dire que l'Espagne ne pourra l'accorder

(1) Cette note a été publiée par M. Escoiquiz, dans son *Idée simple*, e tc.

qu'aux Français, comme les Français ne pourront l'accorder qu'aux Espagnols.

Les uns et les autres payeront pour l'introduction des marchandises dans les colonies alliées les mêmes droits de douanes que les naturels.

2° Le royaume de Portugal étant maintenant à la disposition de la France, sa conservation et sa sûreté exigent l'entretien de troupes françaises pour les places et les forts; de là la nécessité de tracer à travers les provinces espagnoles une route militaire, incommode, coûteuse, et qui pourroit occasionner des vexations, des plaintes, des réclamations, et même des différens entre les deux cours: aussi l'empereur se propose de céder à l'Espagne le Portugal entier, étant indemnisé par une égale extension de territoire des provinces contiguës aux Pyrénées.

3° La succession au trône d'Espagne sera définitivement réglée, et le roi prendra le titre d'empereur des Amériques.

Il ne sera point fait mention dans le traité du mariage du prince héritier avec une princesse impériale, cette affaire devant être réservée pour une convention particulière.

4° On cimentera, de nouveau, l'alliance offensive et défensive des deux Etats, en

stipulant les subsides qu'ils devront se prêter réciproquement en cas de guerre.

Le prince de Bénévent recommanda particulièrement à Izquierdo l'expédition et la prompte réponse à cette note, et celui-ci lui ayant demandé si, en attendant, on suspendroit la nouvelle entrée des forces dans la péninsule, et la marche ultérieure de celles qui y étoient déjà, on lui répondit avec ambiguïté, et on l'assura seulement que si notre gouvernement acceptoit les bases prescrites, les troupes se retireroient de la province où Sa Majesté voudroit fixer sa résidence (1).

L'empereur reçut le 26 la lettre où Charles IV lui annonçoit la suppression des places de généralissime et de grand-amiral, et la détermination qu'il avoit prise de commander en personne ses armées et ses escadres. Napoléon fut étonné d'une résolution aussi prompte, et qui paroissoit si peu conforme au caractère personnel, aux infirmités et à l'âge du Roi; mais sa surprise et son mécontentement redoublèrent, lorsqu'il reçut deux jours après

(1) Cette note fut envoyée par Izquierdo au Prince de la Paix, le 24 mars, c'est-à-dire sept jours après la disgrâce du favori, dont Izquierdo n'avoit point encore connaissance.

la lettre du 20, qui lui annonçoit l'abdication de Charles IV, et l'avènement de son fils.

Buonaparte vit alors qu'il avoit perdu le fruit de son iniquité : par le traité de Fontainebleau, il avoit gagné l'attachement de Godoy qu'il élevoit au rang suprême ; il s'étoit flatté d'enchaîner par l'influence toute-puissante de ce favori, le Roi et le cabinet. Maître de l'esprit du souverain, et sûr de l'aveugle soumission de toutes les autorités, rien ne lui paroisoit plus simple et plus facile que de changer à son gré les destinées de la nation.

Un coup inattendu venoit de rompre ses trames insidieuses, et de détruire le résultat de tant de combinaisons. Godoy avoit été précipité du faite des grandeurs dans l'abîme de l'humiliation ; le Roi, las de lutter contre tant de difficultés, avoit confié le soin de ses peuples à son fils aîné ; ceux-ci, éveillés de leur léthargie, s'apprêtoient à soutenir les droits du souverain, l'indépendance du royaume et la gloire du nom espagnol.

La cour venoit d'être entièrement renouvelée ; la prudence avoit remplacé l'intrigue ; l'énergie et l'enthousiasme avoient succédé à la foiblesse et au découragement ; la dégradation et la vanité avoient fait place aux vertus.

Tout respiroit la jeunesse et la régénération dans le palais de Ferdinand. La nouveauté et l'espérance ouvroient les portes de son règne; on voyoit, quoiqu'à travers quelques nuages, la perspective de jours plus heureux : tout, jusqu'au nom même du souverain (1), tout électrisoit les esprits, et les préparoit à ces efforts admirables qui, dépassant les bornes de la prudence humaine et la sphère des probabilités, ne peuvent être ni prévus ni trop admirés.

Sans être instruit à fond de la véritable situation de notre cour, Buonaparte sentit qu'il étoit indispensable de se transporter sur les lieux pour tirer parti de tous les incidens, et refaire son plan sur de nouvelles bases. Son voyage à Bayonne fut décidé, et le *Moniteur* du 2 avril (2) annonça son départ qui eut lieu

(1) Ferdinand II, célèbre par la réunion des couronnes de Léon et de Castille, et par de nombreuses victoires; Ferdinand III (saint), encore plus célèbre par la conquête de Séville, et par ses vertus; Ferdinand V, qui conquit Grenade sur les Maures, et réunit sous sa domination toute la péninsule; Ferdinand VI, qui rendit à la monarchie espagnole son éclat et son ancienne puissance, sembloient entourer le nom du nouveau roi d'un prestige cher aux Espagnols. (T.)

(2) « Sa Majesté impériale et royale est partie aujourd'hui pour visiter les départemens du Midi, et se rendra immédiatement à Bordeaux. »

le jour suivant, sous prétexte de parcourir les départemens méridionaux.

Il rencontra entre Tours et Poitiers la députation composée des trois grands d'Espagne, duc de Médinacéli, duc de Frias et du comte de Fernan-Nunez, envoyé par Sa Majesté Ferdinand VII, pour le complimenter ; il s'excusa de les recevoir étant en voyage, et les engagea à se rendre à Bayonne, où il arriva dans la nuit du 14 au 15 du mois d'avril.

Arbitre du Portugal, Junot avoit déjà rougi ses armes avec le sang lusitanien à Lisbonne et à Daldas (1). Pour soumettre plus facilement l'opinion, et ôter jusqu'à la moindre probabilité de secouer le joug, il éloigna du royaume les personnes les plus respectables par leur naissance ou leur réputation, et inutilisa l'armée en envoyant en France l'élite des troupes.

Six mille hommes d'infanterie et quatre ré-

(1) Le 26 janvier, quatre grenadiers français insultèrent une femme dans la ville de Caldas : quelques officiers du régiment de *Porto*, qui s'en aperçurent, se jetèrent sur les grenadiers, et les obligèrent à fuir. Le peuple s'ameuta ; les Français et les Portugais coururent aux armes ; mais tout fut calmé sans effusion de sang. Le général Thomières, qui commandoit le district, se présenta avec cinq mille hommes, le 6 février, désarma le régiment portugais, et fit fusiller dix bourgeois pour l'exemple.

gimens de cavalerie partirent à la fin de mars, aux ordres des lieutenans-généraux marquis d'Alorna, et Gomez, Freire d'Andrada; ils se dirigèrent par Almeida à Valladolid, où ils reçurent l'ordre de continuer leur marche vers les départemens méridionaux, et de prendre leurs quartiers à Pau et à Auch. Ils ne séjournèrent pas long-temps dans ces deux villes; une partie de ces troupes fut employée peu de temps après au siège de Saragosse, et l'autre fit la campagne d'Autriche en 1809. Quelques restes en existoient encore à Burgos, lors de la chute de l'empereur en 1814.

Pendant que la division portugaise se mettoit en marche, les personnes les plus distinguées du royaume en étoient exilées, sous le prétexte de faire partie d'une députation qui devoit aller complimenter l'empereur à Bayonne. Les députés furent nommés par Junot, et forcés d'accepter leur nomination sans que aucune raison pût les en dispenser.

L'archevêque de Lisbonne, inquisiteur général du royaume, celui de Coimbre et le grand-prieur de l'ordre d'*Avis*, furent nommés députés *pour le clergé*; les marquis de Penhalva, de Marialva, de Valença et d'Abrantès, (père et fils), le comte de Sabugal, le vi-

comte de Barbacena, MM. Alvarès Peyreyra de Mello, frère du duc de Cadaval, et Lorenzo de Lima, *pour la noblesse*; les conseillers d'Etat, Albert Forge et Thomas de Silva Leitão, *pour le sénat de Camara*.

Ils arrivèrent à Bayonne au commencement du mois d'avril, où ils attendirent l'empereur; ils lui furent présentés le 15. Comme cette députation étoit sans objet, la conférence avec Napoléon n'eut aucun résultat et manqua même de décence et de dignité (1). Peu de temps après, ses membres furent confinés à Bordeaux, où ils résidèrent jusqu'à la chute de l'empire, la plupart négligés et presque sans moyens d'existence; objets innocens de la haine de leurs compatriotes, et abandonnés par le gouvernement qui les employa comme instrumens d'oppression, et les rejeta dès qu'ils lui devinrent inutiles (2).

Le peuple de Madrid étoit peu satisfait de l'attitude menaçante et des intentions déjà non équivoques des Français; et l'autorité auroit été insuffisante pour le contenir, si

(1) On peut voir là-dessus les détails curieux recueillis par M. l'abbé de Pradt dans ses Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre d'Espagne. (T.)

(2) *Accursio das Neves*, tom. II, pag. 133.

elle n'eût été basée sur l'amour qu'il avoit pour la personne de Ferdinand.

L'arrivée de l'empereur, tant de fois annoncée, étoit ajournée indéfiniment; plus de quarante mille baïonnettes aux ordres de Murat et de Dupont infestoient les Castilles; on ignoroit entièrement et l'objet de leur mission et le temps qu'elles devoient séjourner. On répandoit des bruits sourds en faveur de Godoy; on tâchoit de faire naître et de développer le germe dangereux d'un schisme civil; on envahissoit à main armée une maison royale à la vue de Madrid et même du palais, en employant la force d'une manière aussi ridicule qu'infâme; on mettoit en jeu les machinations d'une affreuse politique que l'Europe avoit bannie, et qui étoit peu convenable à la civilisation de nos jours; enfin, le flambeau de l'expérience dissipoit chaque jour les songes agréables qu'avoit enfantés notre imagination dans les premiers jours de l'avènement du roi. Quelques conseillers intimes de Sa Majesté n'ouvroient point encore les yeux, ou, pour mieux dire, s'obstinoient à les tenir fermés, pour ne point voir les abîmes qui entouroient le trône; mais le peuple ne s'abusoit plus; ce fut lui qui le premier s'aperçut des machina-

tions perfides de Murat ; le premier il cria vengeance, le premier il vint offrir son sang sur l'autel de la patrie. Guidé par des calculs plus simples, moins observateur et moins réfléchi que ses conducteurs, le peuple ne voit qu'un objet, mais il le voit bien : par une espèce d'instinct il saisit fortement les moyens de salut, et s'y attache ; par le même instinct il recule, il s'éloigne du danger avec cette impétuosité irrésistible propre aux grandes masses livrées à leur pesanteur.

Quoique Murat s'obstinât toujours à ne point reconnoître Ferdinand VII pour roi d'Espagne, il ne dédaignoit pas cependant de lui demander, au nom de son maître, l'épée que François I^{er} rendit à nos généraux dans les champs de Pavie ; trophée glorieux, qui depuis 1525 étoit déposé dans le garde-meuble de la couronne. Sa Majesté, qui ne démentit jamais son désir de tout sacrifier (excepté l'honneur) au bien général de ses sujets, accéda aux demandes réitérées du grand-duc, et consentit à se défaire de ce précieux monument dont la remise eut lieu le 4 avril avec beaucoup de pompe (1).

(1) Les détails curieux du cérémonial observé pour la remise l'épée de François I^{er} furent publiés par la Gazette

Presque tous les jours il arrivoit des courriers de Paris, des voitures qu'on supposoit être de la maison impériale, et des officiers qui se disoient précurseurs de Napoléon. Murat et l'ambassadeur parloient si souvent de ce voyage, ils donnoient des renseignemens si précis, ils entroient dans de si petits détails, leurs récits avoient une telle apparence de vérité; d'ailleurs le langage bassement trompeur des agens de Napoléon étoit alors si nouveau pour nous, que notre cour n'hésita point à les croire; dès-lors le grand-duc insinua qu'il seroit très-convenable que l'infant Don Carlos fût au-devant de l'empereur, que probablement il rencontreroit en-deçà de Vittoria.

Sa Majesté accéda aux instances pressantes de Murat, et son auguste frère partit de Madrid le 5. Il arriva le 6 à Burgos, le 7 à Vittoria, et le 8 à Tolosa, sans avoir rencontré l'empereur, et même sans en avoir eu la moindre nouvelle; il résolut de séjourner dans cette ville en attendant d'autres instructions de la cour.

Cette circonstance auroit produit le plus mauvais effet sur l'esprit du roi, et auroit nui

officielle, et nous les avons recueillis dans les Pièces justificatives n^o. 19.

considérablement au succès de l'intrigue, sans l'arrivée de Savary, dans la journée du 7. M. Hervas, fils du marquis d'Almenara, et beau-frère de Duroc, grand-maréchal du palais, l'accompagnoit en qualité d'interprète (1). Savary demanda et obtint immédiatement une audience du roi.

Il supposa que l'empereur l'avoit chargé de complimenter Ferdinand, et de s'assurer si les dispositions du nouveau cabinet relativement à l'étroite alliance avec la France, étoient les mêmes que celles du règne précédent. Il assura de la manière la plus positive et la plus solennelle, que Napoléon ne tarderoit pas à arriver à Madrid, pour avoir une entrevue avec le roi, et rétablir la plus parfaite union entre les deux gouvernemens, sans s'immiscer dans les affaires de la famille royale, ni dans l'administration intérieure de l'Etat. Il ajouta enfin, que du moment que S. M. impériale seroit convaincue que les vues du nouveau monarque à son égard étoient les mêmes que celles de son père, rien ne s'opposeroit à ce qu'il le reconnût comme roi d'Espagne et des Indes.

(1) Cevallos, dans son *Exposé*, pag. 17. — *Manifeste vindicatif de la mémoire et de la conduite de M. Hervas, écrit par son père.* — *Réponse du ministre Caballero.*

La réponse de Sa Majesté à Savary dut le satisfaire pleinement. Ses promesses et ses expressions amicales tranquillisèrent les esprits, et firent évanouir les soupçons, au moins à la cour. Il est vrai qu'alors, on n'auroit pas osé douter de la vérité et de la bonne foi d'un général, portant la parole au nom d'un souverain.

L'audace des agresseurs encouragée par ce succès, parvint à son comble. Ils proposèrent à Sa Majesté de se diriger elle-même, vers Burgos, pour aller au-devant de l'empereur, et le prévenir en sa faveur par cette preuve de franchise et de cordialité.

Le roi fut étonné de cette proposition, qui pouvoit être insidieuse; car elle tendoit à l'éloigner de sa capitale, et à l'attirer sur un point où les forces étrangères étoient plus considérables, et où il y auroit conséquemment moins de résistance à opposer, dans le cas où les expressions des Français, déjà impérieuses, mais encore retenues par le respect, perdroient ce léger vernis, et se changeroient en menaces.

Les déclarations trop positives, et trop peu écoutées de M. Hervas, augmentoient les soupçons qu'on avoit de la mauvaise foi de Savary. Ce jeune homme fit connoître à quelques

personnes de distinction les dangers auxquels s'exposoit Sa Majesté, en se mettant à la discrétion de l'empereur, qui avoit déjà décrété dans son esprit l'usurpation de l'Espagne, et la prescription de tous les Bourbons. Malheureusement, Hervas ne donna point des preuves assez convaincantes de la vérité de ses assertions; on étoit d'ailleurs prévenu contre lui, à cause de son alliance avec Duroc, et de son amitié avec Savary. On douta de sa sincérité; et, quoique bien à regret, nous sommes forcés de convenir que ce doute paroissoit fondé sur les règles les plus simples de la prudence,

Le conseil de notre souverain étoit alors composé de MM. Cevallos, ministre d'Etat; Pinuela, ministre de grâce et justice; O-Farril, ministre de la guerre; Azanza, ministre des finances; Gil - de - Lemnos, ministre de la marine; des ducs de l'Infantado et de Saint-Charles, et de M. Escoiquiz. L'avis du ministre d'Etat, formellement opposé au départ de Sa Majesté, prévalut pendant quelque temps; mais, comme il le dit lui-même dans son *Manifeste*, Savary insista si fortement pour que Sa Majesté donnât à l'empereur cette preuve de confiance; il protesta si souvent et d'une manière si positive qu'il alloit arriver d'un moment à l'autre,

« qu'il fallut ajouter foi à ses paroles. D'ailleurs
» *il étoit alors* difficile de soupçonner qu'un
» général, envoyé par un empereur, vînt avec
» le projet de nous tromper. » Sa Majesté
céda enfin à tant de sollicitations, se laissa
vaincre par tant d'assurances, et fut séduite
par les espérances flatteuses que les Français
exagéroient. « L'amour pour son peuple, le
» désir ardent de faire son bonheur, et de
» mettre fin aux terribles crises qui l'agitoient,
» triomphèrent dans son cœur généreux, de sa
» répugnance et de ses craintes (1). »

Sa Majesté convaincue cependant des dangers
de sa détermination, nomma, avant son départ
de la capitale, une junte de gouvernement qui
expédieroit les affaires en son nom (2). Cette
prudente précaution, inusitée dans tous les
autres voyages, démontre que Sa Majesté,
ainsi que ses conseillers, ne prévoyoient que
trop les périls de l'entreprise, mais qu'ils sen-
toient la nécessité de céder à des circonstances
impérieuses.

Les discussions qui en 1814 s'élevèrent entre
MM. Cevallos et Escoiquiz, ne laissent rien à

(1) Cevallos, dans son *Manifeste*.

(2) Voyez la Pièce justificative n^o. 20.

ajouter aux raisons alléguées pour et contre le voyage à Bayonne ; le ministre qui s'y opposa si hardiment, a ramené la question à son point de vue le plus exact et le plus lumineux.

La conduite de Buonaparte offroit des actes également convaincans, et pour le croire faux et perfide, et pour le croire magnanime et généreux. En consultant d'ailleurs la raison d'Etat, il y avoit de puissans motifs pour prouver que Napoléon se borneroit à assurer son influence prépondérante sur la cour d'Espagne, en s'attachant le roi par les liens du sang ; comme on trouvoit des motifs pour craindre qu'il ne voulût expulser de l'Europe toutes les branches des Bourbons. L'histoire est également fertile en exemples qui ramenoient à la confiance, et en exemples qui démontroient tous les dangers. Il étoit donc impossible de décider si Buonaparte se conduiroit, ou comme *Siphax* ou comme *Sapor*.

La face des choses est bien changée depuis, et il seroit injuste de résoudre maintenant les problèmes difficiles qui agitèrent les esprits et divisèrent les opinions à cette époque. Que ceux qui blâment le voyage du roi se souviennent qu'il s'agissoit dans ce moment d'opter sans délai entre la paix et la guerre avec la

France; qu'ils se souviennent des divisions de la famille royale qui nous menaçoient d'un schisme politique; que l'armée espagnole étoit en Portugal et en Danemarck; que les forts des frontières étoient au pouvoir des ennemis; la capitale envahie; la nation énervée par de longues années de paix, et le trésor épuisé; que l'Autriche étoit abattue; l'Italie enchaînée; la Prusse soumise; l'Allemagne sujette: quel conseiller cédant à un mouvement d'impatience ou d'orgueil eût osé alors proposer le défi? Il est aussi glorieux pour nous d'avoir soutenu un combat si inégal, qu'il eût été imprudent et barbare de le décider froidement dans le cabinet. Souvenons-nous encore que, sans le départ du roi, la guerre éclatoit sur-le-champ; les dangers étoient certains, visibles, affreux; tandis qu'en se rendant auprès de l'empereur, les malheurs n'étoient que probables, puisqu'il étoit possible de ramener Buonaparte à des moyens de conciliation. Disons aussi, que si le roi eût refusé d'aller à Burgos, les suites effrayantes de ce refus lui auroient été imputées; on auroit alors accusé sa fermeté bien plus qu'on n'a blâmé sa confiance; Sa Majesté se rendant aux vœux des émissaires français, il ne pouvoit plus rester de doute ni d'incertitude. Ou Ferdinand étoit bien reçu, et

voilà tous les dangers dissipés ; ou il étoit retenu contre le droit des gens , et alors la guerre devenoit nécessaire , forcée et nationale.

Nos compatriotes et les étrangers nous pardonneront cette digression que nous avons crue indispensable pour rétablir la vérité des faits obscurcis par le temps , défigurés par la partialité , et trop superficiellement jugés par l'ignorance.

Le voyage fut enfin résolu pour le 10 avril. Sa Majesté communiqua au conseil - suprême du royaume sa détermination et les raisons qui la motivoient. Pour ne point arrêter la marche des affaires les plus pressantes , le roi chargea son oncle , don Antoine , de les expédier en son nom , aidé des quatre secrétaires , O-Farril , Pinuela , Azanza , et Gil-de-Lemnos , qui composoient la junte du gouvernement , dont la présidence lui étoit confiée.

Sa Majesté écrivit le même jour à son auguste père , pour l'instruire de son dessein de partir le jour suivant pour Burgos , et pour lui offrir tous les moyens nécessaires d'aller lui-même au-devant de l'empereur : cette démarche est encore une preuve de l'intelligence qui n'avoit cessé d'exister entre les deux souverains.

Après avoir réglé les affaires les plus délicates ,

Sa Majesté partit le jour indiqué, et arriva dans la nuit à Buitrago, le 11 à Aranda de Duero, et le 12 à Burgos.

Le général Savary, affectant beaucoup d'intérêt et de zèle, avoit manifesté à Madrid le vif désir d'accompagner le roi dans son voyage, qui, selon lui, s'étendrait tout au plus jusqu'à Burgos, d'après les nouvelles qu'il supposoit avoir reçues de l'approche de Napoléon.

Lorsque l'arrivée dans cette ville démontra la fausseté de ses assertions, loin de se décourager, il redoubla ses efforts pour prolonger le voyage. Des débats s'élevèrent alors sur le parti qu'on devoit prendre; mais l'artificieuse perfidie luttoit contre la franchise et la bonne foi, et dans ce combat inégal, Sa Majesté, guidée par les mêmes motifs qui l'avoient arrachée de la cour, se laissa entraîner jusqu'à Vittoria, où elle arriva le 14.

Savary, persuadé qu'il étoit impossible de prolonger plus long-temps son artifice, continua son voyage jusqu'à Bayonne, en se chargeant d'une lettre de Sa Majesté pour l'empereur. Le 17, trois jours après, il revint avec la réponse de ce souverain. Cette lettre de Buonaparte, dans laquelle il répondoit, non-seulement à celle datée de Vittoria, mais aussi à

celle de l'Escorial, datée du 11 octobre 1807, ne déceloit que trop ses véritables intentions. Mais le mal étoit déjà irréparable. Les troupes françaises prenoient une attitude hostile; des dangers extrêmes entouroient la personne de Sa Majesté; une erreur, une imprudence, la plus légère indiscretion pouvoient ensanglanter la scène et provoquer un horrible forfait; il n'étoit plus possible de rétrograder. Le zèle des personnes qui s'offrirent alors, avec plus de dévouement que de prudence, pour soustraire le roi au piège que lui tendoit son ennemi, ne pouvoit, dans aucune hypothèse, amener des résultats heureux.

A Madrid et à Burgos, on préféra un mal problématique à un mal certain; à Vittoria, il n'y avoit plus de liberté, et par conséquent plus de choix. Sa Majesté céda donc aux événemens dont la marche rapide ne pouvoit plus s'arrêter, et préféra se livrer elle-même et risquer son trône, sa liberté, peut-être même sa vie, plutôt que d'entraîner ses peuples dans une guerre d'extermination, qui, d'après tous les calculs de la prudence humaine, ne pouvoit être à l'avantage de l'Espagne.

Savary mettoit en œuvre tous les moyens possibles pour conduire à sa fin cette abomi-

nable intrigue, et pour remplir, à la satisfaction de son maître, la mission peu honorable dont il s'étoit chargé. Pour vaincre la répugnance de Ferdinand, il alla jusqu'à lui dire : « *Je me*
 » *laisserai couper la tête, si un quart-d'heure*
 » *après l'arrivée de Votre Majesté à Bayonne,*
 » *l'empereur ne vous a pas reconnu pour roi*
 » *d'Espagne et des Indes : il commencera, peut-*
 » *être, par vous donner le titre d'Altesse ; mais,*
 » *bientôt après, il vous traitera de Majesté, et*
 » *dans trois jours tout sera réglé.* »

En proie à la plus horrible inquiétude, impatient de sortir d'une si pénible position, et plus encore de faire cesser l'affreuse incertitude de ses sujets, le roi ferma son cœur à toute crainte ; et, confiant dans la droiture de ses intentions, il se décida à passer le Vidasoa.

Tout étoit prêt pour le départ, lorsque le peuple dont l'instinct ne s'égare point dans les calculs d'une fallacieuse prudence, s'attroupa devant la maison où Sa Majesté étoit logée, et se disposoit à empêcher son départ par des voies de fait. Sa Majesté publia un décret pour calmer le zèle excessif de ces fidèles habitans, et pour les faire rentrer dans leur devoir.

Le roi arriva à Irun dans le même jour (19) à onze heures du soir ; il écrivit de suite à son

oncle, l'infant don Antoine et à l'empereur, auxquels il annonçoit son entrée sur le territoire français pour le lendemain : il l'exécuta en effet ; et nous verrons dans le livre suivant comment il fut reçu, et comment finit cet abominable drame. Portons maintenant nos regards sur la capitale où la violence, la fraude et le mensonge luttoient contre la confiance désarmée, la justice et la vérité.

Charles IV et la reine mère étoient restés à Aranjuez, avec la reine d'Etrurie et son fils, depuis que Ferdinand avoit transporté sa cour à Madrid ; les gardes du corps et une compagnie d'infanterie espagnole et walone, continuèrent leur service auprès de lui ; cependant le général Watier avec sa division occupoit Aranjuez, sous le prétexte spécieux de protéger LL. MM. contre un peuple qui, même dans l'effervescence d'un soulèvement, avoit su les respecter.

La reine d'Etrurie passa à Madrid le 29 (1),

(1) Ferdinand, ayant été à Aranjuez ce jour-là pour voir ses parens, ramena le soir, avec lui, la reine sa sœur. Le peuple de Madrid étoit tellement jaloux de son roi, que, ne le voyant pas revenir à l'heure précise qu'on avoit annoncée, plus de vingt mille personnes se portèrent vers Aranjuez pour veiller à sa sûreté. Ces traits doivent être recueillis par l'historien. (T.)

et ses augustes parens ne quittèrent Aranjuez que dans la soirée du 9 avril; ils ne voulurent alors d'autre garde que celle des carabiniers et des troupes françaises que Murat avoit envoyées d'avance, pour faire parade de sa vaine protection; cet acte d'une injurieuse méfiance, et l'obstination de ne point reconnoître Ferdinand VII, n'étoient pas ce qui irritoit davantage le peuple de Madrid, et provoquoit son indignation.

Il savoit que sous le voile de la plus généreuse amitié, le grand-duc faisoit, hypocritement, depuis son arrivée, des démarches trop actives en faveur de Godoy.

Le général Savary joignit ses efforts à ceux du grand-duc, pour obtenir de Sa Majesté, avant son départ, la remise de ce prisonnier; il adressa une note au duc de l'Infantado, pour appuyer cette demande du nom de l'empereur.

La lettre fut lue en présence de Sa Majesté et de tous les ministres; il fut décidé que le duc de l'Infantado lui-même, et le général O-Farril, se rendroient à l'hôtel du grand-duc, pour lui dire que Sa Majesté traiteroit directement avec l'empereur du sort de Godoy; mais que, s'il étoit nécessaire, on donneroit de suite l'ordre d'arrêter la procédure contre

le prévenu. Savary n'insista plus là-dessus ; et, occupé du véritable objet de sa mission, il parut céder, et se désister entièrement de ses prétentions.

Le langage du grand-duc prit un ton plus décisif et plus menaçant, dès que Sa Majesté eut quitté la capitale ; dans la matinée du 10, une heure après le départ du Roi, il renouvela ses instances pour que la junte mît à sa disposition la personne de don Manuel Godoy, en alléguant la promesse que Sa Majesté lui avoit faite la nuit précédente, dans l'appartement de la reine d'Etrurie.

En vain la junte, convaincue de la fausseté de cette allégation, lui répondit, pour gagner du temps, qu'elle ne décideroit rien sur une affaire aussi importante, sans un ordre précis de Sa Majesté ; il réitéra encore sa demande, l'appuya de menaces et la soutint avec tant de chaleur, que le 13 on communiqua au conseil l'ordre de suspendre la procédure contre le prisonnier jusqu'à nouvel ordre de la junte ou de Sa Majesté. Dans la journée même on informa le Roi de la violence exercée par le grand-duc, dont l'intention ne paroissoit pas se borner à sauver Godoy, mais sembloit liée à des conséquences bien plus sérieuses.

Le Roi écrivit de Vittoria, que, sous aucun prétexte, on ne remît la personne de Godoy, et que, si le grand-duc insistoit de nouveau, on lui fît connoître que les affaires, dont le souverain se réservoir exclusivement le soin, n'étoient point de sa compétence. L'empereur avoit écrit en même-temps à Ferdinand, pour obtenir la liberté du favori; Ferdinand lui manifesta, dans sa réponse, les motifs qui l'empêchoient de soustraire le criminel à la vengeance des lois: mais il promit de lui faire grâce de la vie, dans le cas où le conseil le condamneroit à la perdre.

Buonaparte n'attendit point cette réponse; il lui parut sans doute impossible qu'on lui refusât ce qu'il avoit demandé avec quelques instances, et il donna l'ordre à Murat de réclamer en son nom, et de s'emparer à tout prix de la personne de Godoy, en supposant que le roi Ferdinand autorisoit cette démarche. Sans doute Murat savoit bien ce qu'il falloit penser de ce consentement supposé du roi Ferdinand; mais un ordre absolu de son maître étoit tout pour lui, et il se prêtoit à son exécution d'autant plus agréablement, qu'il lui offroit une occasion d'humilier le gouvernement espagnol, et de déployer son caractère

violent et despotique; à peine eut-il reçu la lettre de l'empereur, qu'il fit adresser à la junte, par son chef d'état-major, la note suivante :

« S. M. I. et R. ayant fait connoître à S. A. I.
» le grand-duc de Berg, que S. A. R. le
» prince des Asturies venoit de lui écrire,
» pour le rendre arbitre du sort du prince
» de la Paix, S. A. I. me charge de commu-
» niquer à la junte les intentions de l'empereur
» qui lui renouvelle l'ordre de réclamer la
» personne de ce prince, et de l'envoyer en
» France.

» Peut-être cette décision de S. A. R. le
» prince des Asturies n'est pas encore par-
» venue à la junte; dans ce cas, on voit que
» S. A. R. aura voulu attendre la réponse de
» S. M. l'empereur; mais la junte concevra
» que ce seroit résoudre une question diffé-
» rente, en répondant au prince des Asturies,
» et l'on sait que S. M. I. ne peut reconnoître
» que Charles IV.

» Je prie la junte de vouloir prendre cette
» note en considération, et de m'instruire de
» sa décision pour que je puisse en rendre
» compte à S. A. I. le grand-duc.

» Le gouvernement et la nation espagnole
 » trouveront dans cette résolution de nouvelles
 » preuves de l'intérêt que prend à l'Espagne
 » S. M. I. et R.; elle veut, en éloignant le
 » prince de la Paix, ôter à la malveillance les
 » moyens de croire possible que Charles IV
 » rende son pouvoir et sa confiance à celui
 » qui doit les avoir perdus pour toujours,
 » d'ailleurs la junte rend certainement justice à
 » la noblesse des sentimens de S. M. l'empereur,
 » qui ne veut point abandonner son fidèle allié.
 » J'ai l'honneur d'offrir à la junte l'assurance
 » de ma haute considération. »

Le général chef de l'état-major général,

Auguste BELLIARD.

Madrid, 20 avril 1808.

Les membres de la junte n'avoient pas le moindre doute sur la fausseté de la supposition qui servoit de base à la note; ils avoient un moyen tout simple d'éluder, ou au moins de différer la remise du prisonnier, en alléguant le défaut d'ordre précis de Sa Majesté; mais les menaces étoient terribles, les dangers personnels imminens; la surprise avoit découragé les esprits; on manquoit de temps pour se remettre, pour s'entendre, et pour s'assurer

d'un mutuel appui : toutes ces raisons auxquelles se joignit la crainte de compromettre la personne de Sa Majesté, prévalurent sur l'inflexible devoir, et guidèrent les démarches de tous les ministres, qui signèrent unanimement l'ordre de remettre Godoy. La résistance du bailli de Malte, don François Gil-de-Lemos, est trop honorable pour que nous n'en fassions pas mention ici.

Comme le grand-duc avoit basé ses espérances de succès sur la précipitation et la surprise des membres de la junte, il exigea que dans la même séance et sans le moindre retard, elle expédiât les avis officiels au public et au conseil de Castille pour les faire circuler sur-le-champ.

Le grand-duc ayant obtenu l'ordre formel du gouvernement, envoya le colonel Martes à Villa-Viciosa, auprès du marquis de Castellar, pour demander le prisonnier. Le marquis reçut l'ordre dans la soirée, et jugeant l'affaire d'une très-grande importance, il réunit un conseil de guerre. Quoique l'ordre fût secret, il le mit sous les yeux de tous les officiers qui étoient auprès de lui; les signatures furent scrupuleusement examinées; mais le mal n'étoit que trop certain.

Cependant, avant d'exécuter le décret, M. de Castellar se décida à aller à Madrid, pour s'assurer personnellement de l'authenticité de l'ordre qu'il venoit de recevoir. Il se rendit auprès de l'Infant, président de la junte, qui lui assura que l'ordre avoit été signé par lui et par tous les ministres. M. de Castellar voulut faire observer à Son Altesse les inconvéniens de cette disposition, et ne pouvant obtenir une réponse favorable, il se démit de tous ses emplois entre les mains de Son Altesse, tant il répugnoit à ce brave et ancien militaire de servir d'instrument à la foiblesse des ministres; mais tous ses soins furent inutiles. Son Altesse lui ayant assuré que la vie de Sa Majesté et le bonheur de son royaume dépendoient de cet acte, le marquis de Castellar retourna à Villa-Viciosa, et remit à onze heures du soir le prisonnier au colonel aide-de-camp de Murat, qui étoit chargé de le garder et de le conduire jusqu'à Bayonne (1).

Cependant Castellar ne croyoit pas encore sa responsabilité à couvert, malgré toutes les précautions qui précédèrent son indispensable obéissance. Ne pouvant se rendre en personne

(1) Cette obstination de Buonaparte et de Murat, en

auprès de Sa Majesté , pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé, il envoya à cet effet le brigadier Palafox , son fils , le comte de Belveder, et son adjudant M. de Butron.

Le conseil n'éprouva pas moins de surprise que de douleur , lorsque dans la journée du 21 il reçut la communication officielle de la résolution prise par la junte dans la matinée précédente. Il fut d'avis non-seulement d'empêcher la publication du décret , mais aussi de représenter au gouvernement les fatales conséquences qui pourroient en résulter , et d'adresser en secret à Sa Majesté , une copie de cette représentation. Précaution louable , digne de la prudence d'un tribunal aussi sage et aussi respectable , mais malheureusement inutile à la cause publique !

Sa Majesté reçut presque en même temps la représentation du conseil , la relation de Castellar , et l'exposé de la junte du gouvernement ; elle n'approuva nullement la condescendance des ministres , d'autant moins excu-

faveur du prince de la Paix , indisposa contre eux le peuple espagnol à tel point , que c'est du jour où l'on publia la mise en liberté du favori, que date la véritable insurrection des provinces. (T.)

sable qu'elle contrastoit entièrement avec la fermeté et l'énergie du roi, dans les dangers qui l'entouroient.

Son attachement pour son oncle, président de la junte, ne lui permettoit pas de désapprouver hautement cette décision ; mais on vit combien elle lui avoit déplu par sa réponse et par le décret mis en marge de la consultation du conseil, où il approuvoit et faisoit l'éloge du refus de cette assemblée de publier l'ordre que lui avoit communiqué la junte.

Celle-ci étoit loin d'avoir évité tous les écueils en remettant Godoy au grand-duc ; car si d'un côté elle avoit évité la haine dangereuse de Murat, elle avoit à craindre la vengeance publique, affreuse dans ces momens, où l'autorité vacillante et la foiblesse des lois ne suffisent point pour réprimer le peuple. L'auguste nom de Sa Majesté pouvoit seul protéger encore les ministres contre le blâme et le ressentiment de la nation ; ils n'hésitèrent point à s'en couvrir. Ils publièrent officiellement que c'étoit par ordre de Ferdinand qu'ils avoient cédé au grand-duc ; heureusement la haine et le désir de vengeance se turent en voyant échapper leur proie, parce qu'on crut que ce sacrifice étoit nécessaire à la sûreté du roi.

Le prisonnier arriva à Bayonne le 26, et peu de jours après, il se réunit avec son frère le duc d'Almodovar.

Le grand-duc auroit dû être satisfait de l'humiliation de la junte, et du discrédit où l'avoit entraînée sa funeste condescendance; mais il méditoit encore des moyens plus vils de saper son autorité, et de détruire les droits sacrés du gouvernement.

Le 26 il appela le ministre de la guerre, M. O-Farril, pour lui faire des reproches sur l'assassinat supposé de quelques soldats français, sur les dispositions peu favorables que manifestoient les habitans de Madrid, sur la désobéissance du marquis del Socorro aux ordres de Junot, et sur les préparatifs militaires et hostiles qu'il disoit avoir lieu dans l'Aragon. Ces faits étoient ou faux ou exagérés; mais ils lui servirent de prétexte pour amener la conférence au point de déclarer à la junte que l'empereur, lui, et ses armées, ne reconnoissoient d'autre souverain que Charles IV, au nom duquel il se proposoit de publier le lendemain une proclamation qui parut plus tard dans les journaux français, en forme de lettre du roi père à son frère don Antonio, et sous la date du 17 avril.

Remarquons que tels étoient l'empressement et la légèreté avec lesquels ces agens travailloient à leur œuvre, que dans cette proclamation ils supposoient que la protestation du roi étoit du 19, c'est-à-dire du jour même de son abdication; et quand on publia, deux ans après, la collection des documens relatifs à l'Espagne, mis en ordre avec plus de temps et plus de soin, on donna à la même protestation la date du 21, pour ne pas la mettre ouvertement en contradiction avec la lettre que Charles IV écrivoit à l'empereur le 20.

O-Farril rendit compte à la junte des nouvelles prétentions du grand-duc; deux de ses membres furent nommés pour conférer avec S. A. sur une affaire aussi importante.

Le comte de Laforest assista à cette conférence pour fortifier les raisonnemens du grand-duc, et pour persuader aux ministres de reconnoître de nouveau Charles IV comme roi d'Espagne, et d'entraîner par leur exemple les divers corps et les différentes classes de l'Etat à remettre ce monarque sur le trône, où le soutiendroient les troupes françaises.

Il étoit plus facile de réfuter les raisons de M. Laforest, que de dissuader le grand-duc, dont la décision, préparée de longue main,

étoit irrévocable. On eut beau lui exagérer la résistance des provinces et les dangers d'un bouleversement général, dont l'explosion pouvoit l'atteindre lui-même malgré ses armées ; il ne changea point d'avis, et donna pour dernière raison que telle étoit la volonté de son maître, dont il ne pouvoit s'écarter en aucun point.

Instruite de tout, la junte invita MM. O-Farril et d'Azanza à se rendre de nouveau auprès du grand-duc pour lui exposer verbalement sa détermination, savoir : 1°. que dans tous les cas c'étoit le roi Charles IV qui devoit communiquer directement (et non par l'entremise d'un général étranger) au gouvernement existant sa résolution de reprendre les rênes de l'Etat ; 2°. que pendant le voyage à Bayonne et jusqu'à l'entrevue avec l'empereur, Charles IV n'exerceroit aucunement son autorité royale, et que la junte continueroit à gouverner jusqu'à cette époque au nom de Ferdinand VII ; 3°. qu'on garderoit le plus grand secret sur ces conférences et sur leurs résultats jusqu'à l'arrivée de S. M. à Bayonne. On rendit compte de ces circonstances au roi Ferdinand à trois heures et demie dans la matinée du 17.

Ces mesures furent approuvées par le grand-duc qui alla lui-même à Saint-Laurent pour infor-

mer le roi père, de l'état des affaires, et pour lui faire signer, sous la date du 17, la lettre à l'infant don Antonio, dont O-Farril avoit vu le brouillon la veille, sur la table de Murat, et qui étoit de l'écriture de Laforest.

Excité par les mêmes agens, Charles IV écrivit le 20 une lettre par laquelle il déclaroit sa volonté de remonter au trône (1), approuvoit tout ce que son fils avoit fait depuis le 19 mars jusqu'au 10 avril, et confirmoit les pouvoirs de la junte et la nomination de ses membres durant son absence. Après que cette pièce eut été communiquée à la junte, et que l'Infant eut reçu la lettre de son frère, les ministres répondirent respectueusement en accusant la réception desdites lettres, et en informant Charles IV qu'ils en adressoient une copie à Ferdinand.

C'est ainsi que la junte se tira de ce pas difficile, et se trouva revêtue des pouvoirs des deux souverains. Elle représentoit Ferdinand aux yeux de la nation, et Charles pour les Français.

Nous avons dit que les gouverneurs du royaume avoient demandé à Murat le plus grand secret comme une condition indispen-

(1) La protestation de Charles IV étoit jointe à cette lettre. Voyez la Pièce justificative n°. 27.

sable au succès des démarches tendantes à replacer Charles IV sur le trône de son fils ; mais Murat qui ne reconnoissoit ni l'un ni l'autre pour roi , qui attendoit avec impatience une occasion plausible d'ensanglanter la capitale , et d'accroître son pouvoir en supprimant ou en assujétissant les autorités qui s'opposoient à sa volonté , loin de garder le secret promis , répandoit le bruit d'un prochain changement dans le gouvernement.

Moins immédiatement soumis à la force armée que la junte , le conseil de Castille délibéroit avec plus de calme et moins de danger. Aussi dans tous les actes de cette époque admirons-nous sa prudence et son énergie. Instruit que non seulement il circuloit des bruits vagues sur la restauration de Charles IV , mais qu'il étoit déjà question d'imprimer des proclamations et des décrets en son nom , le conseil chargea de suite l'*alcalde de casa y corte* (1), don Andres, Roméro pour vérifier le fait et pour instruire contre ses auteurs.

Il étoit malheureusement trop certain. L'imprimeur Eusèbe Alvarez de la Torre ne tarda pas à se présenter au conseil , et lui exposa que

(1) On appelle *alcaldes de casa y corte* les juges de

peu de temps avant, deux agens français s'étoient présentés chez lui pour lui faire imprimer une proclamation de Charles IV. L'*alcalde* se transporta à l'imprimerie, et surprit avec les preuves de l'impression, les deux émissaires français Fumiel et Ribat, employés par le général Grouchy. Le magistrat voulut les arrêter comme séditeux et perturbateurs de l'ordre public; mais ils résistèrent à son autorité, ne voulurent point faire de déclaration sans un ordre du général Grouchy, et refusèrent de se rendre en prison, à moins qu'on n'employât la force pour les y contraindre.

En attendant le peuple s'étoit rassemblé. Le prudent ministre, effrayé des fatales conséquences que ses démarches pourroient entraîner, se borna à consigner les deux coupables dans l'imprimerie, jusqu'à ce que le conseil prît les mesures les plus convenables pour assurer leur châtement et la tranquillité générale si fortement compromise.

Le conseil, n'osant cependant pas prendre sur lui toute la responsabilité du résultat, s'adressa

la cour criminelle de Madrid. Cette capitale est divisée en arrondissemens (*Quarteles*), et dans chacun il y a un *alcalde de casa y corte*, chargé des fonctions de commissaire de police et de juge de paix.

à la junte du gouvernement dont le président ordonna que les deux prisonniers fussent rendus au général Grouchy, et exigea du grand-duc une nouvelle promesse qu'on s'abstiendrait désormais de faire de si périlleuses tentatives.

Il est impossible d'exprimer combien ces démarches séditeuses des Français indignoient et enflammoient les Espagnols. Arracher Godoy de leurs mains, éloigner de sa tête coupable le glaive de la loi, attenter à la souveraineté d'un monarque adoré, replacer sur le trône Charles IV, vieillard fatigué, au nom duquel se rattachent (dans l'idée du peuple) les calamités et les humiliations qu'il avoit souffertes pendant vingt ans, c'étoit autant d'hostilités qui provoquoient la vengeance publique dont les explosions sont si redoutables.

A mesure que notre gouvernement achetoit la tranquillité, ou par des concessions pénibles, ou par la manifestation des maux qui pouvoient atteindre les auteurs mêmes du bouleversement, Murat cherchoit de nouveaux motifs de nuire à la cause publique, de compromettre les ministres, et creusoit chaque jour l'horrible précipice qui entouroit le trône, et où alloient s'engloutir l'indépendance et la gloire de la monarchie.

Dès qu'il fut instruit de l'arrivée de Ferdinand à Bayonne, et de la manière dont il avoit été reçu, ses communications avec la junte prirent un caractère plus fier et moins équivoque. La moindre altercation entre les troupes françaises et les habitans, les plus petits différens occasionnés presque toujours par les prétentions excessives des soldats et des officiers dans leurs logemens, les réunions les plus innocentes causées par l'impatience avec laquelle le peuple attendoit des nouvelles de son Roi, étoient taxés de tumulte et de sédition.

La lettre peu mesurée que Murat adressa le 23 au prince Antoine sur les événemens de Burgos et de Tolède, portoit sur de fausses assertions. La junte y répondit avec fermeté, et conserva la dignité qui étoit convenable à l'auguste mission dont le souverain l'avoit chargée (1).

Tandis que le grand-duc faisoit de si dangereuses et si inutiles tentatives pour replacer Charles IV sur le trône, ce prince et son épouse partirent de l'Escorial le 25 avril, escortés par des carabiniers royaux et par quelques troupes françaises, et arrivèrent le 30 à Bayonne.

(1) Voyez la Pièce justificative n° 23.

L'empereur désiroit de voir réunies dans cette ville un certain nombre de personnes les plus notables d'Espagne, pour fixer solennellement son sort, en consultant les vœux et les intérêts de toutes les classes de la nation.

Cette circonstance fournissoit au grand-duc une trop belle occasion d'épuiser la modération du gouvernement, pour ne pas en profiter. Il fit à la junte cette communication au nom de l'empereur, et pendant qu'elle délibéroit sur une élection aussi importante pour l'Etat, il nommoit de sa propre autorité les personnes que des avis secrets lui avoient désignées, et demandoit effrontément pour elles des passeports que la junte fut forcée de délivrer. Elle fit part au Roi de cette nouvelle vexation, et enjoignit aux députés d'attendre sur la frontière la détermination de Sa Majesté.

De chaque difficulté péniblement vaincue par les ministres, il sembloit en découler d'autres encore plus embarrassantes ; le 30 avril, le grand-duc se rendit au château à l'heure des séances de la junte, avec une lettre du Roi père pour le prince Antoine, afin qu'il permît le départ de la reine d'Etrurie et de l'infant don François de Paule pour Bayonne.

En vain la junte eut recours à ses formules

dilatoires et ordinaires d'instruire le roi et d'attendre ses ordres ; le grand-duc insista, et déclara que la reine d'Etrurie étant, par son rang et son âge, tout-à-fait indépendante de l'autorité du gouvernement espagnol, rien ne pouvoit s'opposer à un voyage qui étoit conforme à sa volonté et à ses intérêts ; et quant à l'infant don François, étant, par sa minorité, dépendant de l'autorité paternelle, on ne pouvoit pas non plus empêcher légalement son départ ; il conclut enfin, en disant franchement que, dans le cas où le gouvernement s'obstineroit, de son côté il appuieroit de toutes ses forces la volonté de Charles IV, qui étoit, dans son esprit et dans celui de la cour de France, l'unique et légitime souverain de l'Espagne.

La junte connut alors que son indépendance avoit expiré, et que de fait elle étoit soumise aux volontés du général qui commandoit l'armée ; le défaut de communications promptes et sûres avec Sa Majesté augmentoit encore son embarras, et rendoit plus à craindre les effets de la violence que, suivant toutes les apparences, le grand-duc ne tarderoit pas d'exercer ; elle prit alors deux mesures, l'une envers elle-même, tendante à alléger sa respon-

sabilité, l'autre dans l'intérêt du bien public, et ayant pour but de prévenir l'oppression de l'État et l'anarchie qui en est le résultat affreux et inévitable.

Quoique la junte n'eût reçu du roi Ferdinand qu'un pouvoir très-limité, et nullement celui de créer de nouveaux membres, cependant elle résolut d'associer à ses travaux et à ses dangers, par décret du 1^{er} mai, les présidens ou doyens des conseils suprêmes de Castille, des Indes, de la guerre, de la marine, des finances et des ordres; les avocats du roi, MM. Sierra, Torrès, Consul, Arribas et Sotélo; les conseillers, MM. Arias - Mon, Vilches, Garcia, Gomez-Xara, Mendinuetta, Mora-y-Lomas; et de nommer pour secrétaire le comte de Casa-Valencia.

D'un autre côté, attendu la crise violente et les dangers imminens du gouvernement, dans le cas où la junte fût dans l'impossibilité d'exercer l'autorité suprême qui lui avoit été confiée, l'Infant président désigna pour membres d'une nouvelle junte, les généraux comte d'Espeleta de Veyre, capitaine-général de la Catalogne, Cuesta, capitaine-général de Castille la vieille, et Escano, lieutenant-général; les conseillers Lardizabal, Pérez-Villamil et Gil-Taboada;

Son Altesse Royale leur délégua, avec la plus grande extension, toutes les facultés qu'avoit la junte créée par Sa Majesté, et les autorisa à fixer leur résidence où ils jugeroient convenable.

FIN DU LIVRE PREMIER.

PIÈCES

JUSTIFICATIVES.

Extrait du Traité de Bâle.

TRAITÉ de PAIX { entre le ROI d'ESPAGNE et la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, } par lequel { la FRANCE } restitue à l'ESPAGNE toutes les conquêtes qu'elle a faites pendant la guerre. acquiert la partie espagnole de Saint-Domingue. tous les rapports politiques et commerciaux sont rétablis comme avant la guerre. on convient de nommer des commissaires pour procéder à la démarcation respective des limites des deux Etats. déclaré commun à la République des Provinces-Unies, comme étant alliée de la République Française. conclu à Bâle le 22 juillet 1795, par les plénipotentiaires..... { d'ESPAGNE, M. IRIARTE. de FRANCE, M. BARTHÉLEMY.

Extrait du Traité de Saint-Ildephonse.

TRAITÉ D'ALLIANCE offensive et défensive { entre l'ESPAGNE et la FRANCE, } par lequel les deux puissances conviennent..... de se secourir mutuellement en cas d'attaque, avec.. { une escadre de..... { 3 vaisseaux de 80. } 2 idem de 70.... } armés et équipés, approvisionnés de vivres pour six mois, et d'agres et d'appareux pour un an, réunis dans le port qu'indiquera la puissance demanderesse..... } 6 frégates..... } 4 corvettes..... } de se secourir avec plus de forces, dans le cas où on le croiroit nécessaire. de ne faire la paix que d'un commun accord, dans le cas où elles y seroient toutes deux principales. de faire la paix séparément, toutes les fois qu'une des deux soit principale et l'autre auxiliaire dans la guerre. de déterminer les frontières respectives, suivant l'article 7 du traité de Bâle. de faire un nouveau traité de commerce avantageux à toutes les deux. de faire respecter l'indépendance des pavillons neutres. Cesse-cours { pourront être demandés à la fois ou par moitié. } à la seule réquisition du demandeur, sans examen ni discussion. seront fournis trois mois après qu'ils auront été demandés. même dans le cas où la puissance requise n'auroit aucun intérêt à la guerre. seront payés, alimentés et remplacés par la puissance requise. seront employés où et comme le jugera convenable la puissance demanderesse, sans obligation de déduire ses motifs. seront reçus par un commissaire qui veillera à l'exactitude des apprêts. n'auront lieu que contre l'Angleterre, dans la guerre présente. signé à Saint-Ildephonse, le 18 août 1796, par..... { le Prince DE LA PAIX, plénipotentiaire d'ESPAGNE. le citoyen PÉRIGNON, plénipotentiaire de FRANCE.

Etat de la Population de l'Espagne d'après le recensement **NUMÉRO 3.**
publié en 1801.

CAPITAINERIES GÉNÉRALES.	PROVINCES.	POPULATION des provinces.	POPULATION des capitaineries générales.
CASTILLE-LA-NOUVELLE.....	Madrid.....	235,699	1,227,293
	Cuenca.....	294,290	
	Guadalaxara.....	121,115	
	Mancha.....	205,548	
	Toledo.....	370,641	
CASTILLE-LA-VIEILLE.....	Avila.....	118,061	2,242,882
	Burgos.....	470,588	
	Léon.....	239,812	
	Palencia.....	118,064	
	Salamanque.....	209,988	
	Ségovie.....	167,863	
	Soria.....	198,107	
	Toro.....	97,370	
	Valladolid.....	187,390	
Zamora.....	71,401		
Asturies.....	364,238		
ARAGON.....			657,376
CATALOGNE.....			858,818
VALENCE.....	Valence.....	825,059	1,208,285
	Murcie.....	383,226	
ISLES BALÉARES.....	Majorque.....	140,699	186,979
	Minorque.....	30,990	
	Ivice et Fromentera.....	15,290	
NAVARRE.....			221,728
GUIPUSCOA.....	Alava.....	67,523	283,450
	Guipuscoa.....	104,491	
	Biscaye.....	111,436	
ANDALOUSIE.....	Cordoue.....	252,028	1,214,254
	Jaen.....	206,807	
	Séville.....	746,221	
	Caroline.....	6,196	
	Ceuta.....	3,002	
GRENADE.....	Grenade.....	692,924	695,168
	Presidios menores.....	2,244	
GALICE.....			1,142,630
EXTREMADURE.....			428,493
ISLES CANARIES.....			173,865
TOTAL GÉNÉRAL.....			10,541,221

NUMÉRO 4. *Etat approximatif des revenus ordinaires de l'Espagne, d'après un terme moyen de cinq ans du règne de Charles IV.*

1°. Rentes provinciales. (1).....	32,500,000
2°. Rentes de Madrid et <i>Sitios</i>	2,625,000
3°. <i>Id.</i> de la Catalogne.....	3,875,000
4°. <i>Id.</i> de l'Aragon.....	2,125,000
5°. <i>Id.</i> de Valence.....	3,000,000
6°. <i>Id.</i> de Majorque.....	250,000
7°. Droits sur le tabac, le sel, le papier timbré, le plomb et les cartes à jouer.....	33,750,000
8°. Produit des Douanes, (<i>rentas générales</i>).....	31,250,000
9°. Produit de la Loterie.....	1,750,000
10°. Droits sur les Laines.....	3,750,000
11°. Droits de Maîtrise, produit des pâturages de la <i>Séréna</i> , etc.....	1,375,000
12°. Ancien patrimoine royal.....	625,000
13°. <i>Regalias de aposento y utensilios</i>	1,875,000
14°. <i>Lanzas y medias annatas</i> (2).....	1,000,000
15°. Droits et amendes de <i>Camara</i>	500,000
16°. <i>Cruzada subsidio y escusado</i> (3).....	11,250,000
17°. <i>Propios y arbitrios</i> du royaume.....	2,500,000
18°. Produit des Manufactures royales.....	3,375,000
TOTAL.....	137,375,000
Produit approximatif des envois en argent de l'Amérique.....	37,500,000
TOTAL GÉNÉRAL....	174,875,000

(1) On appeloit ainsi le revenu provenant des droits mis sur la vente et l'entrée des denrées.

(2) (*Lanzas y medias annatas*). C'est l'impôt que paient les Ducs, Comtes, Marquis, Barons, dont les titres étoient reconnus comme titres de Castille ou d'Aragon : le droit de *Lanzas* est très-ancien ; c'est, moyennant ce droit, que les Seigneurs avoient racheté l'obligation de fournir un contingent de troupes à l'armée du Roi. Ce tribut étoit annuel.

(3) (*Cruzada subsidio y escusado*). C'est ainsi qu'on appeloit les impôts que payoit le clergé. D'ailleurs le Roi percevoit les revenus des dignités ecclésiastiques pendant qu'elles vaquoient, et le nouveau Titulaire payoit, en entrant en charge, une année de son revenu ; mais toutes ces taxations avoient été faites depuis long-temps, et ne s'élevoient guère qu'à la moitié du produit réel.

Nota. Le produit des postes ne figure point dans cet état, parce qu'il n'étoit pas versé dans le Trésor royal. La direction générale des postes employoit tous ses revenus à l'entretien des routes, au paiement de ses employés et des pensions que le Roi accordoit quelquefois sur les fonds de cette administration.

Etat approximatif des dépenses du Trésor de l'Espagne, d'après un terme moyen de cinq ans du règne de Charles IV. NUMÉRO 5.

Dépenses de la maison royale.....	19,500,000	} 25,000,000
Maison militaire du Roi.....	4,500,000	
Travaux et constructions.....	1,000,000	
Secrétairerie d'Etat, Ministères étrangers, etc.....		3,125,000
Conseil d'Etat.....		425,000
Conseil de Castille, Secrétairerie de <i>grâce et justice</i> , et tribunaux.....		2,500,000
Tribunal de la Rota.....	100,000	} 387,500
<i>Juzgado de Lanzas</i>	37,500	
Tribunaux de <i>Escusado, subsidio y Cruzada</i>	250,000	
Poursuite des malfaiteurs.....		275,000
Armée, Conseil et Secrétairerie de la guerre, Hôpitaux militaires et Mont-de-Piété.....		137,500,000
Administration des finances (<i>hacienda</i>) militaires.....		1,125,000
Marine, Amirauté et Secrétairerie.....		59,000,000
Secrétairerie et Conseil des Finances (<i>hacienda</i>).....		1,875,000
Secrétairerie et Conseil des Indes.....		3,000,000
Etablissemens publics, utiles et scientifiques.....		5,500,000
Mines de vif-argent, <i>superintendance</i> et achats à l'étranger.....		1,750,000
Pensions et Etablissemens pieux.....	750,000	} 1,250,000
Pensions et <i>consignations</i> des finances.....	500,000	
Intérêts des valés et des emprunts.....	18,250,000	} 19,000,000
Dettes de Philippe V.....	750,000	
TOTAL.....		261,712,500

Etat de la Dette publique de l'Espagne, au commencement de 1808.

NUMÉRO 6.

RÈGNES.		DETTE CONSOLIDÉE.	INTÉRÊTS.	DETTE VIAGÈRE.	INTÉRÊTS.	DETTE COURANTE.	TOTAUX PAR ÉPOQUES.
PHILIPPE V.	Origine de la Dette. Création de <i>Juros</i>	316,130,391 25	4,288,183 25	316,130,391 25
	<i>Censo</i> ou impôts sur le tabac.....	50,205,852 25	1,506,175 25	
CHARLES III.	Viager à 7 et 8 p. o/o.....	18,458,404 50	1,340,668 50	201,110,571 25
	Viager à 9 p. o/o.....	23,375,000	2,103,750	
	Trois créations de vales royaux.....	109,071,314 50	1,282,426,010 25
	Trois créations de vales royaux.....	240,916,929 25	18,835,250	
	Quatrième création en 1779 (déduction faite de 77,462,350 fr. amortis, pendant le règne de Charles IV.).....	122,478,544	
	Emprunt de Hollande.....	65,000,000	3,812,500	
	Emprunt du Trésor public de France.....	7,937,500	473,500	
	<i>Idem</i> du Commerce d'Espagne.....	8,000,000	480,000	
CHARLES IV.	<i>Idem</i> des <i>Propios y positos</i> du royaume.....	10,750,000	425,000	1,282,426,010 25
	<i>Idem</i> des <i>Gremios</i>	10,818,182 50	540,909 25	
	<i>Idem</i> de la Banque nationale de Saint-Charles.....	31,413,347 75	5,363,434 50	
	<i>Idem</i> de 160 millions.....	12,806,000	2,228,850	
	Rentes à des particuliers.....	22,919,263 75	687,577 75	
	Cautiennemens (<i>fianzas</i>).....	925,793	27,773 75	
	Ventes des biens du Clergé.....	413,344,100 50	12,532,764	
	<i>Temporalidades</i>	7,634,401 25	229,032	
	Arriéré de la Caisse d'Amortissement.....	72,500,000	
	Arriéré du Trésor.....	254,981,948 25	
TOTAL.....		1,430,351,620 00	51,230,949 75	41,833,404 50	3,444,418 50	327,481,948 25	1,799,666,972 75

RÉSUMÉ.

Total de la Dette..... 1,799,666,972 75
 Total des Intérêts..... 54,675,368 25

Etat-major général.

Administration militaire.

Généralissime.....	1	Intendants militaires.....	10
Capitaines généraux.....	5	Commissaires-ordonnateurs.....	15
Lieutenans généraux.....	86	Commissaires des guerres.....	56
Maréchaux de camp.....	118		
Brigadiers.....	200		

Maison militaire du Roi.

Gardes-du-corps.....	"	"	3	"	630	630
Gardes espagnoles.....	1	3	"	3,348	"	"
Gardes walones.....	1	3	"	3,180	"	"
Brigade de carabin. royaux.....	"	"	6	"	891	867
Détachement d'artill. à cheval attaché à la garde.....	"	"	"	"	78	72

Corps d'armée.

Infanterie	de ligne.....	35	105	"	"	45,188	"	"
	légère.....	12	12	"	"	13,724	"	"
	étrangère.....	4	12	"	"	2,006	"	"
Cavalerie	suisse.....	6	12	"	"	10,977	"	"
	de ligne.....	12	"	60	"	"	7,233	4,707
	dragons.....	8	"	40	"	"	4,730	2,965
	chasseurs.....	2	"	10	"	"	1,106	928
	hussards.....	2	"	10	"	"	1,372	926
Artillerie	à pied.....	4	8	"	"	3,868	"	"
	à cheval.....	"	"	"	6	"	558	408
Ingénieurs	compagnies sé- dentaires.....	"	"	"	10	1,954	"	"
	sapeurs.....	1	2	"	"	800	"	"
Milices	mineurs.....	"	"	"	2	222	"	"
		43	43	"	"	39,229	"	"
		131	200	126	30	124,496	16,598	11,503

Nombre d'hommes..... 141,094.

Etat-major-général de l'escadre.

Amiral.....	1	Brigadiers.....	34	Lieutenans de vaisseau.....	270
Capitaines-généraux.....	3	Capitaines de vaisseau.....	86	Lieutenans de frégate.....	183
Lieutenans-généraux.....	25	Capitaines de frégate.....	135	Sous-lieutenans.....	483
Chefs-d'escadre.....	28			Aspirans.....	153

Ingénieurs hydrauliques.

Ingén. général.....	1	Ingén. ordinaires.....	15	Capit. de bom- barde.....	10	Intendants.....	9
Ingén. directeurs.....	5	Idem extraordin.....	20	Idem de brûlot.....	9	Commissaires-or- donnateurs.....	5
Idem en chef.....	7	Adjudans.....	13	Lieuten. de bom- barde.....	12	Idem des guerres.....	40
Idem en second.....	10			Idem de brûlot.....	15		

Artillerie.. | divisée en 20 brigades, dont le total étoit de..... 2,930 }
 Infanterie. | divisée en 40 bataillons, dont le total étoit de..... 5,545 } 8,475

Département de Cadix	(canton (tercio) de Cadix.....	2,061	} 5,270
	Id. id. de Séville.....	1,464	
	Id. id. de Malaga.....	1,745	
Département du Ferrol	(canton (tercio) du Ferrol.....	3,284	} 7,499
	Id. id. de Vigo.....	3,139	
	provinces vascongades.....	1,076	
Dép. de Carthagène...	(cant. (tercio) de Carthagène.....	2,144	} 17,111
	Id. id. de Barcelonne.....	7,542	
	Id. id. de Valence.....	2,203	
	Id. id. de Majorque.....	5,222	38,345

Employés (enrégimentés) dans les ateliers de marine..... 5,830

	Armés.	Désarmés.
Vaisseaux.....	16	26
Frégates.....	5	25
Corvettes, bricks et autres moindres bâtimens.....	62	98
TOTAL.....	83	149

N° 9.

Proclamation du PRINCE DE LA PAIX au peuple espagnol.

« Dans des circonstances moins dangereuses que celles où nous nous trouvons aujourd'hui, les bons et loyaux sujets se sont empressés d'offrir à leurs souverains des dons volontaires pour prévenir les besoins de l'Etat. Mais c'est dans ce moment qu'il faut exercer cette généreuse prévoyance, et mettre la patrie à l'abri de tout danger.

» L'Andalousie et l'Estramadure, dont les chevaux sont peut-être, de toute l'Europe, les plus propres à la cavalerie légère, et qui ont rendu en ce genre des services si importans au roi Philippe V, verroient-elles avec indifférence le mauvais état de la cavalerie de Sa Majesté? Non, je ne le crois pas : j'espère, au contraire, que tous les Espagnols, marchant sur les traces de leurs aïeux, rendront au Roi les mêmes services que nos ancêtres rendirent à leurs souverains. J'espère que bientôt nos armées, surtout notre cavalerie, seront aussi brillantes qu'elles l'ont été autrefois; j'espère encore que le danger sera bientôt dissipé, et que vous pourrez alors rentrer couverts de gloire dans le sein de vos familles, pour y jouir du repos. C'est là que vous suivront d'honorables souvenirs : l'un s'enorgueillira d'avoir secouru sa famille; l'autre, sauvé son chef, délivré son ami, et tous d'avoir concouru au salut de la patrie.

» Venez, mes chers compatriotes, venez vous ranger sous les drapeaux du meilleur des souverains; venez, je vous accueillerai avec reconnoissance; je vous garantis

l'accomplissement de mes promesses, si le Dieu des victoires nous accorde une paix heureuse et durable, unique objet de nos vœux.

» Non, vous ne céderez ni à la crainte, ni à la perfidie ; vos cœurs se fermeront à toute espèce de séduction étrangère. Venez : et si toutefois vous n'êtes pas forcés de mesurer vos armes avec celles de nos ennemis, vous aurez toujours prouvé votre dévouement et éloigné de vous tout soupçon, en répondant à l'appel que je fais à votre honneur et à votre loyauté.

» Mais si ma voix est trop foible pour réveiller en vous le désir de la gloire, c'est au roi notre maître, c'est à ce père du peuple au nom duquel je vous parle, que je m'adresserai, pour qu'il vous rappelle lui-même ce que vous lui devez, et ce que vous devez à votre honneur et à la religion sainte que vous professez. »

Au Palais-Royal de Saint-Laurent (Escorial),
ce 5 octobre 1806.

Signé LE PRINCE DE LA PAIX.

N^o 10.

Traité de Fontainebleau, conclu entre le maréchal DUROC, au nom de Napoléon, et le conseiller IZQUIERDO, au nom du roi d'Espagne, le 27 octobre 1807.

ART. 1^{er}. « La ville d'Oporto, et toute la province d'Entre-Minho-et-Duero, sera donnée en toute souveraineté à S. M. le roi d'Etrurie, avec le titre de *roi de la Lusitanie septentrionale*.

2. » La province de l'Alentejo et le royaume des Algarbes seront donnés, en toute propriété et souve-

raineté, au Prince de la Paix, qui prendra le titre de prince des Algarbes.

3. » Les provinces de la Beyra, Tras-los-Montes, de l'Estramadure portugaise, resteront en dépôt jusqu'à la paix générale, et alors on en disposera selon les circonstances, et conformément à ce qui sera convenu entre les deux hautes puissances contractantes.

4. » Le royaume de la Lusitanie septentrionale sera possédé par les descendans de S. M. le roi d'Etrurie, héréditairement et suivant les lois de succession qui sont en usage dans la famille régnante de S. M. le roi d'Espagne.

5. » La principauté des Algarbes sera possédée par les descendans du Prince de la Paix, héréditairement et suivant les lois de succession qui sont en usage dans la famille régnante de S. M. le roi d'Espagne.

6. » A défaut de descendans, ou d'héritiers légitimes de S. M. le roi de la Lusitanie septentrionale, ou du prince des Algarbes, ces pays seront donnés, moyennant l'investiture, par S. M. le roi d'Espagne; et les souverains de ces pays ne pourront jamais faire la paix, ni la guerre, sans le consentement de S. M. C.

7. » Si, à l'époque de la paix générale, les provinces de l'Estramadure, Tras-los-Montes et de la Beyra, actuellement en dépôt, étoient rendues à la maison de Bragance, en échange de Gibraltar, l'île de la Trinité, ou toute autre colonie conquise par les Anglais sur l'Espagne, le souverain de ces provinces auroit, à l'égard de Sa Majesté Catholique, les mêmes soumissions que le roi de la Lusitanie septentrionale, et le prince des Algarbes.

8. » S. M. le roi d'Etrurie cède en toute propriété, pour elle et ses descendans, le royaume d'Etrurie à S. M. l'empereur des Français.

9. » Quand l'occupation définitive des provinces du Portugal aura eu lieu, les différens princes qui doivent les posséder, nommeront d'accord des commissaires pour fixer les limites naturelles.

10. » S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, s'oblige à reconnoître S. M. C. le roi d'Espagne comme empereur des deux Amériques, quand tout sera prêt, pour que Sa Majesté puisse prendre ce titre; ce qui pourra arriver à la paix générale, ou, au plus tard, d'ici à trois ans.

11. » Les hautes puissances contractantes accorderont les moyens de faire à l'amiable une division égale des îles, colonies et autres propriétés d'outre-mer du Portugal.

12. » Le présent traité restera secret; il sera ratifié, et les ratifications seront échangées à Madrid, dans vingt jours.»

Convention secrète relative au même traité, conclue le même jour 27 octobre 1807.

ART. 1^{er}. « Un corps de troupes impériales françaises de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, et de trois mille de cavalerie, entrera en Espagne, et fera sa jonction avec un corps espagnol de huit mille hommes d'infanterie, trois mille de cavalerie, et trente pièces d'artillerie.

2. » En même-temps une division de troupes espagnoles de dix mille hommes prendra possession de la province d'Entre-Minho-et-Duero, et de la ville d'Oporto; une autre division espagnole de six mille hommes prendra possession de l'Alentejo et du royaume des Algarbes.

3. » Les troupes françaises seront nourries et entretenues par l'Espagne, et leur solde payée par la France pendant tout le temps de leur passage en Espagne.

4. » Depuis le moment où les troupes combinées seront entrées en Portugal, les provinces de la Beyra, Tras-los-Montes et l'Estramadure portugaise (qui doivent rester en dépôt), seront administrées et gouvernées par le général commandant des troupes françaises, et les contributions qui leur seront imposées, seront au profit de la France. Les provinces qui doivent composer les royaumes de la Lusitanie septentrionale, et la principauté des Algarbes, seront administrées et gouvernées par les généraux commandant les divisions espagnoles, qui en prendront possession, et les contributions resteront au bénéfice de l'Espagne.

5. » Les troupes espagnoles réunies à l'armée française seront aux ordres du général français : mais si le roi d'Espagne, ou le Prince de la Paix, jugeoient convenable de se rendre en Portugal, le général français et son armée seroient soumis aux ordres du roi d'Espagne ou du Prince de la Paix.

6. » Un autre corps de quarante mille hommes de troupes françaises sera réuni à Bayonne le 20 novembre prochain, ou avant ce temps-là ; et il devra être prêt à marcher sur le Portugal, en passant par l'Espagne, si les Anglais envoient des renforts, et menacent d'attaquer le premier. Cependant ce nouveau corps n'entrera que quand les hautes parties contractantes se seront mises d'accord pour cet effet.

7. » La présente convention sera ratifiée, et l'échange des ratifications sera fait en même temps que celui du traité d'aujourd'hui. Fait à Fontainebleau, le 27 octobre 1807.

N^o II.*Proclamation du général TARANCO, aux habitans des provinces septentrionales du Portugal.*

Habitans d'Entre-Duero-et-Minho et Tras-los-Montes, restez tranquilles, et comptez sur ce que l'armée espagnole que je commande ne changera rien, ni à vos lois, ni à vos usages; accordez-lui l'amitié qu'elle saura mériter par son courage et par ses vertus, et vous trouverez de sa part une entière réciprocité: je vous le promets, au nom du Roi mon maître, aussi juste que bienfaisant.

Général de ses armées, interprète de sa justice et de sa clémence, je serai fidèle exécuter de ses ordres souverains, dirigés entièrement à vous protéger dans la déplorable situation où vous vous trouvez par l'absence de votre Roi, et à vous délivrer de la perfide domination et de l'ambitieuse politique de l'Angleterre, qui feignit d'être votre intime alliée, pour vous détruire sans aucun danger pour elle. Croyez fermement que toutes nos mesures tendent à améliorer votre sort, à vous délivrer de la honteuse tutelle du gouvernement britannique, et à réorganiser votre système politique.

Il est temps que vous connoissiez les véritables intérêts de votre patrie, et qu'unissant vos volontés et vos forces, à nos forces et à nos volontés, nous vengions les outrages que la férocité perfide de l'Angleterre a faits à toutes les nations de l'Europe. Méfiez-vous de ses trames, et jouissez de la protection que vous offre mon souverain.

J'exécuterai fidèlement tout ce que je vous promets;

je jure de punir, suivant la rigueur des lois, les soldats espagnols qui commettraient le moindre excès ; comme aussi, je ferai fusiller tout habitant du royaume de Portugal, qui prendroit part à quelque complot contre l'armée espagnole.

La ville, bourg ou village, où il seroit tiré un coup de fusil contre les troupes espagnoles, livrera le délinquant, ou sera responsable de l'attentat. L'autorité du lieu où il auroit été tué quelque individu de l'armée espagnole, sera également responsable ; la ville où le crime auroit été commis paiera en outre une contribution triple du montant ordinaire de ses impôts, et on gardera, en ôtage du paiement, quatre des principaux habitans de l'endroit.

Si je suis assez heureux pour n'être pas obligé d'imposer des punitions aussi dures, j'en aurai la plus grande satisfaction ; elle sera encore augmentée, si je vois les Portugais et les Espagnols s'aimer mutuellement avec sincérité, et que, loin de mériter la moindre punition, ils se rendent, par leurs vertus, dignes de récompense.

Au quartier général d'Oporto, le 13 décembre 1807.

TARANCO.

N^o 12.

Ordre du jour du marquis DEL SOCORRO, en entrant en Portugal, avec les troupes espagnoles sous ses ordres.

La férocité n'est pas le courage : elle est toujours une preuve de barbarie, et souvent de lâcheté. La plus grande marque de confiance que le Roi puisse accorder à un sujet, et le plus grand honneur qu'il

puisse lui faire, c'est de lui confier le commandement de ses armées, toujours consacrées à la conservation de la monarchie, au soutien de la religion et des lois, à la défense de ses Etats, et à la protection de ses amis.

Lorsque le gouvernement portugais nous donne des marques de son amitié, en nous recevant sur son territoire, ce seroit manquer à la dignité du caractère espagnol, ainsi qu'à toutes les lois, que de tourner nos armes protectrices contre nos amis. La guerre a ses droits et ses lois. C'est aux chefs des nations seulement qu'il appartient de la déclarer; pour nous, simples sujets, nous ne sommes autorisés à la faire qu'à leur voix, et si des hostilités avoient lieu sans leur autorisation, ce ne seroient que des assassinats, dont la justice universelle réclamerait le châtement.

Chargés d'une expédition importante, nous allons exécuter les ordres de notre souverain; orgueilleux d'une confiance si honorable, gardons-nous bien de nous en rendre indignes; ne laissons pas dans nos rangs celui qui, souillant notre gloire, nous priveroit de l'honneur et entacheroit la réputation de l'armée.

Je punirai sévèrement toute insulte ou voie de fait qui, en provoquant des rixes, et peut-être même des mouvemens populaires, compromettroient les intentions pacifiques du Roi mon maître, et flétriroient le nom espagnol.

Soldats, nous recevrons tous les secours possibles; mais, s'il le falloit, nous saurions souffrir des privations momentanées, en échange de la gloire et de l'honneur que nous acquerrons en nous acquittant dignement de notre mission.

Je sais apprécier les chefs de corps sous mes ordres; les soldats savent que je les connois tous personnel-

lement ; je sais qu'ils ne s'avilirent pas , et qu'ils ne seroient pas venus de l'Andalousie , pour désobéir au Roi et pour déshonorer leur nation.

Au quartier-général de Badajoz, le 30 novembre 1807,

Le marquis DEL SOCORRO.

N° 13.

Instructions données par le prince Régent de Portugal, avant son départ pour le Brésil, aux gouverneurs qu'il laissa dans le royaume.

Le décret du 26 novembre 1807, par lequel le roi de Portugal nomma les personnes qu'il chargeoit du gouvernement de ses Etats européens, contenoit les instructions suivantes :

1° Que les gouverneurs du royaume devroient prêter le serment d'usage, entre les mains du cardinal patriarche ; qu'ils administreroient scrupuleusement et impartialement la justice, et feroient observer rigoureusement les lois du royaume ;

2° Qu'ils conserveroient aux Portugais tous les privilèges accordés par S. A. R. ou par les rois ses prédécesseurs ;

3° Qu'ils décideroient à la pluralité des voix, sur les réclamations qui leur seroient présentées par les tribunaux respectifs, et toujours suivant les lois et coutumes de la ville ;

4° Qu'ils ne conféreroient les places de magistrature et les autres emplois, que dans la forme suivie jusqu'alors par S. A. R. ;

5° Qu'ils défendroient les personnes et les biens de ses fidèles sujets, et préféreroient pour les emplois

militaires, ceux qui auroient le plus de connoissances et de capacité ;

6° Qu'ils feroient tout leur possible pour maintenir le royaume en paix ; qu'ils logeroient convenablement les troupes françaises dans les casernes, et leur donneroient tout ce dont elles pourroient avoir besoin ; évitant toute insulte, la punissant, si elle avoit lieu, et entretenant toujours la bonne harmonie qui doit régner entre les armées des nations, avec lesquelles nous sommes unis sur le continent.

N° 14.

Décret du général JUNOT, commandant l'armée française en Portugal, du 1^{er} février 1808.

Le général en chef de l'armée française en Portugal, au nom de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, et en exécution de ses ordres, arrête :

ART. 1^{er}. « A compter de ce jour, le royaume de Portugal sera gouverné et administré tout entier, au nom de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, par le général en chef de l'armée française en Portugal.

2. » Le conseil de régence créé par S. A. R. le prince du Brésil, au moment où il abandonna le royaume de Portugal, est supprimé.

3. » Il y aura un conseil de gouvernement présidé par le général en chef, et composé d'un secrétaire d'État chargé de l'administration de l'intérieur et des finances ; deux conseillers du gouvernement, l'un chargé de l'intérieur, l'autre des finances ; un secrétaire d'État chargé du département de la guerre et de la marine, avec un conseiller du gouvernement chargé de

ces deux parties ; un conseiller du gouvernement, ayant le titre de *regidor*, chargé du département de la justice et des cultes. Il y aura aussi un secrétaire-général du conseil, chargé des archives.

4. » MM. les corrégidors des banlieues, avocats, juges criminels et ordinaires des divers tribunaux, le sénat de *camara* de Lisbonne, la junte du commerce, les différentes chambres ou tribunaux, le président du domaine (*terreiro*) public, en un mot, tous les employés des administrations publiques, conserveront leurs emplois ; à l'exception de ceux dont la réforme seroit jugée nécessaire à l'avenir, et sauf les changemens qui, en raison de la nouvelle organisation du gouvernement, seroient convenables à ses destinées.

5. » M. Herman est nommé secrétaire d'Etat du département de l'intérieur et des finances.

Don Pedro de Mello est nommé conseiller du gouvernement pour l'intérieur, et M. Acevedo, pour les finances.

M. l'Huitte est nommé secrétaire d'Etat des départemens de la guerre et de la marine.

M. le comte de S. Payo est nommé conseiller du gouvernement pour les départemens de la guerre et de la marine.

M. Principal Castro est nommé conseiller du gouvernement pour le département de la justice et des cultes, avec le titre de *regidor*.

M. Vienez Vaublanc est nommé secrétaire-général.

6. » Dans chaque province, il y aura un administrateur général ayant le titre de grand *corrégidor*, chargé de toutes les branches de l'administration, de soigner les intérêts de la province, d'indiquer au gouvernement les améliorations propres à l'agriculture et à l'industrie :

à cet effet, il s'entendra avec le secrétaire d'Etat au département qui devra en connoître ; et avec le *regidor*, en ce qui regarde la justice et le culte.

Dans chaque province il y aura un officier-général, pour maintenir l'ordre et la tranquillité, ses fonctions seront purement militaires ; dans les cérémonies publiques, il sera à la droite du grand *corregidor*.

Il y aura un grand *corregidor* dans la province d'Estramadure, qui résidera à Coimbra ; un autre pour la ville de Lisbonne et son territoire, dont les limites seront exactement fixées.

7. » Le présent décret sera imprimé, et affiché dans tout le royaume, dans les lieux à ce destinés, afin qu'il ait force de loi.

Le secrétaire d'Etat de l'intérieur et des finances, celui de la guerre et de la marine, et le *regidor*, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de son exécution.

A compter de ce jour, tous les actes publics, lois, jugemens, etc. etc., de quelque nature qu'ils soient, et qui, jusqu'à présent, étoient rendus au nom de S. A. R. le prince régent de Portugal, commenceront par la formule suivante : Au nom de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin.

Tous les actes administratifs exécutoires, relatifs à quelque décret ou ordre provenant du gouvernement actuel, auront outre la formule précitée, la suivante : Et en conséquence du décret de S. Exc. M^{sr} le gouverneur de Paris, premier aide-de-camp de S. M. I., et général en chef de l'armée française de Portugal.

La formule employée par le gouvernement sera : Au nom de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie,

protecteur de la Confédération du Rhin, le conseil du gouvernement entendu, (lorsque le conseil auroit étoit été consulté), le gouverneur de Paris, premier aide-de-camp de S. M., général en chef de l'armée française de Portugal, décrète. Et quand il n'y aura pas eu de délibération du conseil, la formule sera au nom de S. M. l'empereur des Français, etc., le gouverneur de Paris, etc., décrète.

Le sceau du gouvernement sera le même que celui de l'empire français, et avec cette exergue : *Gouvernement de Portugal.*

Le secrétaire-d'Etat de l'intérieur et des finances, celui de la guerre et de la marine, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret.

Donné au palais du quartier-général, le 1^{er} février 1808.

Signé JUNOT.

N^o 15.

Décret du roi CHARLES IV, du 30 octobre 1807, sur la conspiration de l'Escorial (1).

Dieu qui veille sur ses enfans ne permet pas la consommation des crimes atroces sur des victimes innocentes. C'est par le secours de sa toute-puissance, que j'ai été préservé de la plus horrible catastrophe.

Mes peuples, et les nations étrangères connoissent mes principes, et sont témoins de ma conduite. Ils me

(1) L'original de ce décret fut trouvé parmi les papiers de Godoy, écrit de sa propre main ; ce qui paroît prouver la part qu'il eut dans cette affaire.

Cette pièce a été supprimée dans l'ouvrage espagnol, par égard pour le roi Charles IV ; mais elle fut publiée dans les gazettes officielles de Madrid, et traduite dans le *Moniteur*. (T.)

chérissent et m'honorent par les marques de leur respect et de leur attachement. Je vivois donc tranquille, et sûr de leurs sentimens, lorsqu'une main inconnue est venue me révéler un plan abominable, tramé dans mon propre palais, contre ma personne, par des membres de ma propre famille.

Ma vie, affoiblie par l'âge et par les infirmités, étoit à charge à mon successeur, qui, méconnoissant les devoirs sacrés de la religion et de l'amour filial, avoit trempé dans un complot horrible pour me détrôner.

J'ai voulu m'assurer moi-même de la vérité de ces forfaits ; j'ai surpris le prince dans son appartement ; j'ai saisi ses papiers, j'y ai trouvé les chiffres et les preuves de sa correspondance avec les factieux.

J'ai associé le gouverneur de mon conseil de Castille aux ministres que j'avois chargés de prendre les plus exactes informations. On a découvert plusieurs des complices, dont l'arrestation a été décrétée sur-le-champ. Quant à mon fils, je l'ai constitué prisonnier dans son appartement.

Ce chagrin, le plus douloureux de tous ceux qui ont affligé ma triste vieillesse, a navré mon cœur ; mes sujets me plaindront, et rendront justice à la droiture de mes intentions. Je ne veux pas leur cacher l'authenticité des preuves, et en conséquence, j'ai ordonné que la procédure soit publique.

MOI, LE ROI.

Au président du conseil de Castille.

N° 16.

Décret d'abdication de la couronne, de S. M. le roi CHARLES IV en faveur de son fils, publié dans la Gazette de Madrid, du 25 mars 1808,

Les infirmités qui m'accablent depuis si long-temps ne me permettent plus de supporter le fardeau du gouvernement de mes peuples, et j'ai besoin de jouir de la tranquillité de la vie privée, dans un climat plus doux, pour réparer ma santé affoiblie. Ainsi j'ai résolu, après une mûre délibération, d'abdiquer ma couronne en faveur de mon héritier et bien-aimé fils le prince des Asturies.

Ma royale volonté est donc qu'il soit reconnu comme roi et seigneur dans tous mes Etats : et, afin que ce décret de mon abdication libre et spontanée reçoive sa pleine exécution, vous le communiquerez au suprême conseil, et autres autorités auxquelles il appartiendra.

Aranjuez, le 19 mars 1818. MOI, LE ROI.

A. D. Pedro Cevallos, ministre secrétaire d'Etat.

N° 17.

Lettre de S. M. le roi CHARLES IV à l'empereur Napoléon, pour lui annoncer son abdication.

Monsieur mon frère, voyant ma santé chaque jour plus délabrée, j'ai cru devoir me retirer dans un climat plus doux, et m'éloigner des affaires du gouvernement. En conséquence, j'ai jugé convenable au bonheur de mes peuples d'abdiquer la couronne en faveur de mon bien-aimé fils le prince des Asturies.

D'après les liens qui unissent nos États, et d'après l'estime particulière que j'ai pour la personne de V. M. I. et R., j'ai dû lui donner connoissance de cet événement, et j'espère que V. M. approuvera ma résolution. Les sentimens que j'ai tâché d'inspirer à mon fils, en faveur de V. M., sont si profondément gravés dans son cœur, que j'ai l'assurance qu'il mettra tous ses soins à resserrer de plus en plus l'alliance intime qui unit les deux États depuis long-temps.

Je m'empresse de tout communiquer à V. M. I. et R., et je renouvelle à cette occasion les assurances de mon attachement et des vœux que je ne cesserai de faire pour la prospérité de V. M. I. et R. et de toute son auguste famille.

Je suis avec ces sentimens, de V. M. I. et R., le
bon frère,

CHARLES.

Aranjuez, 20 mars 1808.

N° 18.

Ordre de S. M. le roi FERDINAND VII, pour mettre don MANUEL GODOY en jugement.

Monseigneur, le roi a décidé que don Manuel Godoy, Prince de la Paix, seroit mis en jugement à cause de ses égaremens, excès et concussion, et autres griefs qui pourront résulter, tant des informations prises jusqu'à ce jour, que des pièces relatives à l'affaire de l'Escorial, trouvées à Aranjuez, dans son secrétaire, ainsi qu'il résulte de l'inventaire ci-joint.

Je remets à Votre Excellence ces pièces au nombre de neuf, un télégraphe avec plusieurs chiffres, et le rapport fait le 21 novembre au roi père, par le

conseil des ministres qui étoit saisi de cette affaire, ainsi que l'exposé original que je fis à ce sujet sous la même date. Votre Excellence trouvera ci-joints les certificats que, par ordre du roi, ont délivré les quatre secrétaires de Sa Majesté et les officiers du ministère de *grâce et justice*, à ma charge et de celui de la guerre; les deux lettres écrites par M. Soler, du château de Saint-Laurent, et le rapport de l'avocat du roi, de Viegas, daté du 31 mars dernier; je vous remets le tout, afin que le conseil, sur le rapport des deux avocats du roi, Diez et de Sierra, dispose ce qui convient à ce procès et à celui qui doit être instruit séparément contre don Diego Godoy, duc d'Almodovar del Campo, et contre l'ex-intendant de la Havane de Vigury, et autres qui pourroient être coupables, et pour que ledit tribunal expédie ces affaires avec toute la célérité possible, et à l'exclusion de toutes autres, en faisant part à Sa Majesté de ce qui pourroit arriver, et de la décision définitive.

Je le communique à Votre Excellence pour son intelligence, par ordre de Sa Majesté, et en exécution de la décision du conseil.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Au palais d'Aranjuez, le 3 avril 1808.

Signé, marquis CABALLERO,
ministre de la justice.

Au duc, président du conseil de Castille.

N^o 19.

Cérémonial observé, lors de la remise aux Français, de l'épée de FRANÇOIS I^{er}, publié dans la gazette de Madrid, du 5 avril 1808.

S. A. I. le grand-duc de Berg et de Clèves avoit manifesté à S. Exc. don Pedro Cevallos, premier secrétaire d'Etat, le désir qu'auroit S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, de posséder l'épée que François I^{er}, roi de France, rendit à l'empereur Charles V, après la bataille de Pavie. Cette épée étoit gardée depuis l'année 1525, dans l'arsenal royal.

S. M. C., informée du désir de l'empereur, et voulant profiter de toutes les occasions de prouver à son intime allié la haute estime qu'il a pour son auguste personne, et son admiration pour ses faits héroïques, résolut que ladite épée seroit immédiatement remise à S. M. I. et R., et, jugeant que le grand-duc de Berg, formé à son côté et à son école, et illustre par ses talens militaires, étoit digne plus que personne, de se charger d'un dépôt si précieux, S. M. ordonna que son grand écuyer, le marquis d'Astorga, conduisît l'épée à l'hôtel de S. A. I. le grand-duc de Berg, de la manière suivante :

L'épée placée dans un bassin d'argent, couvert d'un drap de soie, orné de galons et de franges d'or, fut déposée au fond d'un carrosse du roi ; sur le devant se placèrent le surintendant de l'arsenal, don Carlos Montargis, et son aide, don Manuel Trésorier. Le carrosse escorté par six valets de pied du roi, en grande

livrée, fut traîné par un attelage de six mules, magnifiquement enharnachées.

Dans une seconde voiture, ayant le même attelage, et une semblable escorte, étoient S. Exc. le grand écuyer, accompagné du duc del Parque, lieutenant-général des armées, et capitaine des gardes du corps : à la gauche de la voiture, précédé par un piqueur du roi étoit le grand écuyer honoraire M. Gonzales. Un détachement de gardes-du-corps composé d'un sous-brigadier, d'un cadet et de vingt gardes, accompagnoit les deux carrosses ; quatre gardes ouvroient la marche, et les autres suivoient derrière la voiture où étoit l'épée.

Le 31 mars à midi, le cortége sortit de la maison du marquis d'Astorga, et se dirigea au palais du grand-duc de Berg ; dès qu'il fut arrivé, M. de Montargis prit le bassin où étoit l'épée, et suivi de LL. EE. le grand écuyer, et le capitaine des gardes-du-corps, il se rendit dans le salon où attendoit le grand-duc.

Le marquis d'Astorga prit alors l'épée, la remit à S. A. I., avec une lettre du roi, et lui adressa un discours analogue à la circonstance, auquel S. A. I. répondit de la manière la plus flatteuse en prenant l'épée, et en se chargeant de l'envoyer à S. M. I.

La cérémonie achevée, le cortége, dans le même ordre, reprit le chemin du palais de S. M., pour lui rendre compte de l'exécution de ses ordres.

N^o 20.

Décret de S. M. FERDINAND VII, relatif à son voyage à Burgos, et à la création d'une junte du gouvernement, pour l'expédition des affaires pendant son absence. Publié dans la gazette extraordinaire de Madrid, le 9 avril 1808.

Le roi, notre maître, vient de recevoir la nouvelle officielle, que son intime ami et auguste allié, l'empereur des Français, roi d'Italie, est à Bayonne, et qu'il a l'intention (flatteuse et agréable pour S. M.) de venir dans ces royaumes, afin d'améliorer le sort de ses bien aimés sujets.

L'amitié intime et réciproque qui règne heureusement entre les deux cours; la haute dignité de S. M. I. et R. engagent notre souverain à aller au-devant d'elle pour la complimenter, et lui donner les preuves les plus sincères, les assurances les plus positives de sa constante résolution de maintenir, renouveler et resserrer l'intime amitié, la bonne harmonie, et l'alliance avantageuse qui a existé, et qu'il convient qu'il existe entre les deux souverains.

Comme l'absence de S. M. sera de peu de jours, elle espère de la fidélité, de l'amour de ses bien aimés sujets, et particulièrement de ceux de cette cour, qui lui en ont si souvent donné des preuves; qu'ils continueront d'être tranquilles et confians dans le zèle et l'activité des ministres et des tribunaux, auxquels S. M. a déjà donné des ordres à cet effet; et principalement dans la junte du gouvernement établie, et présidée par S. A. R. l'infant don Antonio, qui continuera de faire

observer la paix et l'accord, qui jusqu'à présent ont régné avec les troupes de S. M. I. et R.

Il leur sera fourni exactement tous les secours nécessaires à leur subsistance, jusqu'à ce qu'elles aillent où les appellent le bien et le bonheur des deux nations.

S. M. assure qu'il n'y a aucune crainte à avoir que la bonne harmonie de cette heureuse alliance soit troublée; qu'au contraire elle est très-satisfaite, de ce qu'elle se consolide de plus en plus.

En conséquence, S. M. a décrété ce qui suit :

Ayant été informé que l'empereur des Français étoit près d'arriver à la cour de Madrid, j'ai jugé convenable d'aller au-devant de lui, pour donner à S. M. I. une preuve de ma haute estime pour son auguste personne, et du vif désir que j'ai de consolider de plus en plus les liens d'amitié et d'alliance qui existent heureusement et utilement pour les deux peuples.

Après demain 10 du courant, je partirai pour Burgos; et quoique mon absence ne doive être que de peu de durée, j'ai résolu, en raison des circonstances, d'autoriser, et j'autorise par les pouvoirs nécessaires, mon très-cher et bien-aimé oncle l'infant don Antonio, auquel j'ai accordé toute ma confiance, tant par rapport à ses qualités distinguées, qu'aux liens du sang qui l'attachent à ma personne : pour que, pendant mon absence, il expédie les affaires essentielles et urgentes qui pourroient arriver, ayant au préalable entendu mes ministres secrétaires-d'Etat. Mon conseil se conformera au présent pour les effets y relatifs.

*Lettre de S. M. le roi FERDINAND VII au conseil royal,
sur l'affaire de don MANUEL GODOY.*

Peu de temps après l'arrestation du prince de la Paix, de vives instances me furent faites par le grand-duc de Berg, par l'ambassadeur de France, et par le général Savary, au nom de l'empereur, mon intime allié, dans le but d'obtenir la remise aux troupes françaises, de la personne du prince de la Paix, pour que celles-ci le conduisissent en France, où Sa Majesté impériale ordonneroit qu'il fût mis en jugement à cause des insultes qu'elle en avoit reçues; ces demandes furent, le plus souvent, accompagnées de la menace de le faire sortir par la force, en cas de refus; elles furent renouvelées à Vittoria, quoiqu'avec moins de vivacité. Désirant prendre le parti le plus convenable, je consultai les ducs de l'Infantado et de Saint-Charles, don Jean Escoiquiz, et don Pedro Cevallos, mon premier secrétaire d'Etat, lequel prit la parole, et dit : « Sire, si je n'écoutois que mes sentimens per-
» sonnels, je proposerois aussitôt la remise du prince de
» la Paix; mais ces sentimens, je les étouffe quand
» il est question de rappeler l'obligation où est Votre
» Majesté de punir les insultes faites à sa personne
» sacrée, et de rendre une justice éclatante aux sujets
» offensés par don Manuel Godoy : c'est un devoir
» essentiel de la royauté, et le souverain ne peut s'en
» décharger sans troubler tout ce qu'il y a de plus
» respectable parmi les hommes; dans cette persuasion,
» je crois qu'on doit écrire à l'empereur, lui faire con-
» noître que Votre Majesté a proposé à son auguste

» père, de faire grâce au prince de la Paix, dans le
 » cas où le conseil le condamneroit à mort, et qu'en
 » accomplissant cette offre, Votre Majesté peut, sans
 » excéder l'autorité que lui accordent les lois, donner
 » au monde une preuve de sa magnanimité, à ses
 » pères, toujours aimés, une preuve de tendresse. Par-
 » là, l'empereur sera ravi de voir avec quelle sagesse
 » Votre Majesté sait concilier les devoirs de la justice,
 » avec les égards qu'exigent ses relations avec S. M.
 » I. et R. » Chacun approuva un aussi sage conseil,
 et je n'hésitai point un seul instant à le suivre; je le
 communique secrètement au conseil pour son ins-
 truction, et pour qu'il prenne les mesures les plus
 propres à mettre à l'abri de tout mouvement populaire
 les maisons et les familles des quatre personnes sus-
 désignées.

Bayonne, le 26 avril 1808. **MOI, LE ROI.**

Au doyen du conseil.

N^o 22.

*Relation de ce qui s'est passé, lors de la remise aux
 Français, de don MANUEL GODOY, publiée par
 le marquis de Castellar, et insérée dans la gazette
 de Madrid, du 23 août 1808.*

Le suprême conseil de Castille a ordonné de publier
 le présent mémoire, qui lui a été adressé par S. Exc. le
 marquis de Castellar.

Monseigneur, je n'ai pu voir, sans peine, que le
 journal d'aujourd'hui publiât, par ordre du conseil, que
 la remise de don Manuel Godoy avoit été faite sans
 l'ordre de notre souverain Ferdinand VII; cette pu-

blication attaquant mon honneur et celui de don Joseph Palafox, alors mon lieutenant, et actuellement capitaine général de l'armée d'Aragon, je ne puis m'empêcher de faire connoître la vérité à Votre Excellence et au public.

Le 19 avril au soir, je reçus une lettre officielle de la junte suprême du gouvernement, présidée par S. A. R. l'infant don Antonio, m'ordonnant de remettre le prisonnier cette nuit même. Quoique cet ordre fût secret, j'assemblai un conseil de guerre composé de tous mes officiers. Il y fut déterminé que je me rendrais immédiatement à Madrid, pour m'assurer si l'ordre étoit véritable, et faire quelques observations à l'infant et à la junte. Voyant qu'il falloit absolument exécuter cet ordre, trois fois je donnai ma démission à S. A. R. qui ne voulut pas l'accepter; enfin, elle me dit, que de la remise du prisonnier, dépendoit que son neveu fût roi d'Espagne.

J'obéis alors, malgré ma répugnance, et à onze heures de la nuit je retournai à Villa-Viciosa, et je remis la personne de Godoy au colonel français chargé de le recevoir.

Je fis les plus vives instances pour que le public fût instruit de cette circonstance, afin que mon honneur et celui de toute la garnison fût à couvert : la junte me le promit; mais, ne l'ayant pas fait, j'adressai à S. M. Ferdinand VII, un mémoire dans lequel je lui exposai les faits, et le suppliois de nous rendre justice, en faisant connoître à l'Espagne, notre fidélité et notre amour pour le roi et la patrie; je l'envoyai par mon aide-de-camp don Ferdinand Butron, et mon fils le comte de Belveder (attendu que j'étois très-malade des suites de toutes les peines que j'avois éprouvées).

Lorsqu'ils arrivèrent, le roi étoit déjà prisonnier à Bayonne. Ce mémoire doit être resté entre les mains de S. Exc. M. Palafox, à qui je l'ai demandé sous la date de ce jour.

Mais, pour que notre justification soit plus éclatante, nous désirons que l'on nous traduise devant un conseil de guerre, et que notre conduite soit jugée.

Je supplie Votre Altesse Royale et le conseil, d'ordonner que cette lettre soit insérée dans le journal de demain, et dans la gazette de mardi prochain, afin que le public s'assure que mon fils, M. Palafox, les officiers et les troupes de cette expédition n'ont fait autre chose que de remplir, avec la plus grande exactitude, les devoirs sacrés de fidèles sujets, et de vrais amis de leur patrie.

J'espère que Votre Altesse Royale présentera ma demande au conseil, et m'accordera ce que je sollicite avec tant de justice.

Dieu garde, etc.

Madrid, le 20 août 1808.

Le marquis DE CASTELLAR.

Au DOYEN président par interim du conseil.

N^o 23.

Lettre de la junte suprême du gouvernement d'Espagne, à S. M. FERDINAND VII, sur les contestations verbales avec le grand-duc de Berg, relativement à ses prétentions de remettre S. M. CHARLES IV sur le trône.

Sire, la junte du gouvernement étant assemblée cette nuit dans l'appartement de Son Altesse Royale,

le général Belliard se présenta de la part du grand-duc de Berg, et dit que Son Altesse Impériale desiroit communiquer une affaire importante à deux personnes de sa confiance.

On désigna à l'instant don Miguel Joseph d'Azanza, et don Gonzalo-O-Farill, qui se rendirent à huit heures et demie chez Son Altesse Impériale. Aussitôt ils passèrent avec M. Laforest dans un cabinet intérieur.

Le grand-duc, prenant la parole, annonça qu'il parloit comme lieutenant de l'empereur, et général de son armée d'Espagne; qu'en vertu des ordres réitérés de son souverain, il devoit rétablir Charles IV sur le trône; mais qu'avant de communiquer officiellement cet ordre à la junte, il vouloit discuter, avec ses députés, les deux seuls moyens qu'il avoit pour exécuter les ordres qu'il avoit reçus. D'abord, que la junte du gouvernement adhérât à la déclaration expresse de votre auguste père, de reprendre la couronne, ou bien d'employer la force.

Dans cette discussion aussi difficile que pénible pour les députés, ils débattirent tous les points essentiels, en posant, comme principe inviolable, qu'ils ne reconnoitroient jamais d'autre autorité que celle de Votre Majesté, et qu'ils étoient bien persuadés que la junte, les conseils et les assemblées des états-généraux du royaume pensoient de la même manière, et le soutiendroient fortement. Ils firent entrevoir aussi les funestes suites qu'auroit pour la nation, pour les troupes françaises, et pour la gloire de l'empereur, l'emploi de la force dans l'exécution d'une résolution si extraordinaire. Enfin le grand-duc répéta qu'il seroit obligé d'exécuter les ordres de l'empereur dans la journée du lendemain; cependant, après de mûres réflexions, et

à la vue des obstacles insurmontables, Son Altesse Impériale proposa aux députés, que Charles IV fît à la junte du gouvernement une déclaration dans laquelle il diroit, qu'il reprenoit la couronne, parce qu'il avoit été forcé d'abdiquer; que la junte répondroit simplement qu'elle en référerait à Votre Majesté; que par suite le roi père et la reine feroient leur voyage à la frontière, pour conférer avec Votre Majesté et l'empereur; que, pendant ce temps, Charles IV ne feroit aucun acte d'autorité, qu'il ne passeroit point par la capitale, qu'on n'instruïroit pas de tout ce qui s'étoit passé les conseils et tribunaux, et qu'ils continueroient d'exercer leurs fonctions comme par le passé au nom de Votre Majesté; que, dans l'ordre du jour de l'armée française, on ne diroit rien de cette affaire; et qu'enfin le roi père, la reine, le grand-duc et la junte garderoient sur le tout le plus grand secret.

Comme la discussion qui amena ce résultat dura jusqu'à minuit, les députés se réservèrent, en vertu des pouvoirs accordés par la junte du gouvernement, d'augmenter le lendemain les articles trop concis de cette décision.

La junte du gouvernement, ayant pris connoissance, avec une attention scrupuleuse, de ce qui avoit été convenu dans cette conférence, et examiné la décision qui avoit été prise, considérant les inconvéniens qui pourroient résulter, si elle ne l'approuvoit pas, arrêta que les mêmes députés retourneroient chez Son Altesse Impériale, et lui diroient que la junte, quoique très-affectée, souscriroit à faire passer à Votre Majesté la dite déclaration de son auguste père, mais avec l'assurance de son adhésion aux principes adoptés par les députés, et de la stricte exécution des conditions.

Après la lecture de cette lettre, le grand-duc dit qu'il alloit expédier un courrier à l'empereur, et que le lendemain il iroit à l'Escorial, pour confier à Charles IV ce qui avoit été arrêté.

La junte du gouvernement auroit bien désiré trouver une issue plus favorable dans une circonstance aussi embarrassante ; mais elle espère que Votre Majesté verra qu'elle a cherché à concilier ses devoirs et sa fidélité pour votre personne, avec la nécessité de prévenir des événemens capables de produire des maux incalculables.

Madrid, le 18 avril 1808, à trois heures et demie du matin.

Sire, comme dans une affaire aussi importante, Votre Majesté doit être exactement informée de tout ce qui s'est passé, les deux députés de la junte du gouvernement, pour la conférence qui a eu lieu cette nuit chez le grand-duc de Berg, font part à Votre Majesté de ce qu'ils y ont entendu, et des matières qui y ont été discutées.

Point d'abdication..... Son Altesse Impériale dit plusieurs fois qu'elle avoit été forcée ; que votre auguste père avoit fait cet acte au sein d'une insurrection d'une troupe insubordonnée, à l'écho des cris du peuple, et dans le moment où l'on ne pouvoit point empêcher les insultes faites au favori ; que d'ailleurs cette abdication avoit été provoquée par quelques-uns de ses ministres ; que le roi père avoit déjà fait sa protestation, en nous faisant comprendre qu'il l'avoit déjà envoyée à l'empereur. M. Laforest ajouta qu'après une abdication de cette nature, le roi père rentroit dans ses droits en reprenant la couronne. Nous essayâmes de rectifier des idées aussi erronées, en mettant sous les yeux du grand-duc le

seul objet qu'on s'étoit proposé, et qui étoit d'empêcher le départ de Votre Majesté pour l'Andalousie, et de prévenir la rupture avec la France, résultat le plus heureux pour l'Angleterre, notre commune ennemie, si, par suite, la cour s'étoit transportée en Amérique. Nous ajoutâmes que Charles IV pensoit à abdiquer, plusieurs mois avant que de le faire; que lorsqu'il en instruisit ses ministres, il contint toutes leurs réflexions par la fermeté qu'il déploya. C'est ainsi qu'il le dit lui-même au corps diplomatique, qui étoit alors à Aranjuez; et que parlant à l'infant don Antonio, son frère, il lui dit également n'avoir jamais signé un acte avec plus de plaisir. Nous assurâmes à Son Altesse Impériale, comme un fait notoire et facile à prouver, que, les jours, même les heures qui précédèrent cette abdication, on entendit constamment les cris de *Vive le Roi!* que Votre Majesté ne se montra jamais aux troupes, ni au peuple, que comme un fils respectueux et soumis à son père et à son Roi; qu'elle fut appelée chez son père, qui lui dit qu'il renonçoit volontairement à la couronne, et vous souhaitoit plus de tranquillité et plus de bonheur qu'il n'en avoit goûté pendant son règne; que d'ailleurs, sans entrer dans tous ces détails, la question se réduisoit à examiner si l'abdication avoit le caractère légal, pour être reconnue et acceptée. Nous dîmes qu'elle fut jugée telle par les secrétaires d'Etat de Sa Majesté, les conseils, les tribunaux, les députés des royaumes, enfin, par tous les corps constitués pour de semblables actes. Nous fîmes remarquer au grand-duc qu'on lui avoit donné de fausses idées, en lui disant que c'étoit une formalité indispensable que Votre Majesté eût été proclamée dans toutes les villes du royaume; que cette

circonstance n'ajoutoit qu'à la publicité de l'acte , et rien à sa force ni à sa légalité ; que les ordres pour cette publication avoient été donnés avec suspension , jusqu'à ce que le jour fût fixé ; que dans tous les domaines de l'Espagne , Votre Majesté étoit reconnue , et que l'on avoit donné dans les Amériques des avis en quadruple expédition de son avènement au trône. M. Laforest dit , entr'autres choses , que l'empereur ne pouvoit pas être indifférent au changement de souverain d'un peuple allié , sachant surtout que les troupes et le peuple l'avoient provoqué ; que ses principes exigeoient que des exemples semblables ne prévalussent pas dans les Etats confédérés ; que sa gloire demandoit le rétablissement d'un souverain ami , qui n'avoit pas cessé de se montrer son fidèle allié , et qui , comme tel , avoit reçu ses troupes dans ses Etats. Les contestations sur ce point et sur celui de l'abdication , nous firent conclure que pour tout ce qui convenoit aux adversaires de Votre Majesté , ils laissoient ou ne laissoient pas au Roi père la liberté de faire sa volonté , que suivant les circonstances , et en rejetant , dans le dernier cas , tous les torts sur don Manuel Godoy.

Nous avons cru reconnoître , par les expressions du grand-duc , que l'adoption du projet proposé dans la nuit dernière l'avoit soulagé d'un grand poids ; et puisqu'il n'exécute pas sur-le-champ l'ordre de l'empereur , qu'il nous a communiqué comme positif , Votre Majesté aura le temps de se mettre d'accord avec son père et l'empereur. Son Altesse Impériale répéta plusieurs fois que l'Espagne ne perdrait pas une seule de ses villes ; que les privilèges des provinces ne souffriroient point le moindre changement , que la constitution seroit améliorée , et que l'Espagne entreroit

d'une manière bien plus efficace que jusqu'à présent dans le grand système de la Confédération du Midi.

Nous avons quelques données pour croire que le système fédératif du Midi est et a été le premier objet de l'entrée et de la réunion des troupes françaises en Espagne, et que peut être l'empereur est persuadé qu'il pourra réaliser plus complètement ce système, avec votre auguste père.

La junte a jugé les réflexions ci-dessus dignes d'être communiquées à Votre Majesté; elle appelle particulièrement votre attention sur tout ce qui est relatif au système fédératif du Midi.

Madrid, le 17 avril 1808.

N° 24.

Lettre officielle du grand-duc DE BERG, à la junte sup éme du gouvernement d'Espagne, sur les émeutes supposées de Burgos et de Tolède.

Monsieur et cousin, on vient de m'informer qu'il y a eu des rassemblemens à Burgos et à Tolède, et que la populace entraînée par nos ennemis communs, et par des misérables avides de crimes et de pillage, s'est portée à de grands excès. A Burgos, l'intendant général de la province a failli être victime de son zèle; il a dû la vie à un Français qui l'arracha des mains de ces misérables, tout couvert de blessures. Son crime à leurs yeux étoit la probité avec laquelle il remplissoit ses devoirs. Le général Merle a été obligé de faire tirer sur la populace pour la dissiper. Les plus foibles sont restés sur la place, les autres ont fui. Cette mesure a rétabli le calme, a empêché la populace

de se livrer au pillage, et de mettre le feu aux maisons des propriétaires les plus riches.

A Tolède, on a saccagé et incendié quelques maisons, et pour la seconde fois, la force armée espagnole a laissé agir le peuple.

Hier l'annonce d'une gazette extraordinaire, à dix heures du soir, a donné lieu ici à des rassemblemens : tous les habitans de Madrid, ont déclamé fortement contre cette annonce ; il a été nécessaire que je connusse parfaitement la pureté des intentions de tous les membres de la junte de gouvernement, pour que je ne me crusse pas autorisé à penser qu'elle-même avoit travaillé à faire saccager la ville.

Je déclare à Votre Altesse Royale que l'Espagne ne peut être plus long-temps livrée à une semblable anarchie. L'armée que je commande ne peut sans se déshonorer, laisser commettre des désordres. Je dois sûreté et protection à tous les bons Espagnols, et particulièrement à la bonne ville de Madrid, qui a acquis des droits éternels à notre reconnoissance, par l'enthousiasme qu'elle a montré et le bon accueil qu'elle nous a fait, depuis notre entrée dans ses murs. Je dois par votre organe faire cesser ses inquiétudes, et assurer la tranquillité des propriétaires, des négocians et des habitans paisibles de toutes les classes. Je dois enfin vous dire, pour la dernière fois, que je ne puis tolérer aucun rassemblement. Je ne verrai que des séditieux, ennemis de la France et de l'Espagne, dans les individus qui oseroient encore se rassembler, ou répandre l'alarme. Annoncez donc à la capitale, et à toutes les Espagnes, ma généreuse résolution ; et si vous ne vous sentez pas assez de force pour répondre de la tranquillité publique, je m'en chargerai plus directement. Je me persuade

que Votre Altesse Royale, la junte de gouvernement et la nation espagnole, applaudiront à cette résolution, et trouveront en elle une nouvelle preuve de mon estime et de mon désir constant de contribuer au bonheur de ce royaume.

Que les agens de l'Angleterre, que nos ennemis communs, perdent l'espoir d'armer l'une contre l'autre, deux nations amies si essentiellement unies par leurs intérêts réciproques ! Les bons Espagnols n'auront pas manqué de voir dans l'attitude tranquille que j'ai constamment gardée, combien l'armée est éloignée de se laisser entraîner à de perfides insinuations ; et que jamais la saine partie des bons Espagnols n'a été confondue avec ces misérables intrigans.

Sur cela je prie Dieu, monsieur mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde

JOACHIM.

Madrid, le 23 avril 1808.

N^o 25.

Réponse de la junte suprême du gouvernement espagnol, à la lettre officielle du grand - duc de Berg, du 23 avril 1808.

Mon estimable cousin, j'ai différé jusqu'aujourd'hui ma réponse à votre lettre, que je reçus hier à onze heures du matin, dans l'espoir d'avoir quelques nouvelles de plus sur les événemens de Burgos et de Tolède, dont Votre Altesse Impériale m'entretient.

Sur celui de Burgos, je ne sais rien d'officiel, sans doute, parce qu'on aura adressé les nouvelles au roi, qui doit les savoir directement avant moi ; seulement on m'a assuré que l'arrestation d'un courrier

espagnol, par des troupes françaises, donna lieu à quelque désordre. Si les troubles, dont on a informé Votre Altesse Impériale, sont arrivés pour cela, je ne suis pas surpris de la facilité avec laquelle tout est rentré dans l'ordre, non plus que de la protection que l'intendant a trouvé dans l'humanité d'un soldat français; mais si la prudence des chefs avoit pu éviter de répandre le sang qui a coulé au milieu d'une nation qui les a reçus comme amis et alliés, quelle doit être leur responsabilité?

Je suis bien informé de l'événement de Tolède, et de la cause qui l'a fait naître. L'intendant de cette ville, qui cite des témoins dignes de foi, rapporte, que l'adjutant-commandant Marcial Thomas avoit publié, en démontrant un grand plaisir, qu'il savoit officiellement que l'empereur des Français avoit résolu de remettre Charles IV sur le trône, et que le roi régnant avoit déclaré qu'il l'occupoit provisoirement, pour éviter l'effusion du sang : M. Thomas, ajouta que son général en chef lui communiquoit cette nouvelle pour l'annoncer et la publier partout. Le cardinal de Bourbon, archevêque de Tolède, confirme la véridicité de ce fait, et s'étonne d'une semblable manière d'agir. Votre Altesse Impériale a la preuve que des généraux et des officiers de son armée ont tenu un pareil langage, dans plusieurs autres parties de l'Espagne.

Quoique l'empereur n'ait pas reconnu mon souverain, et qu'il ait penché et même résolu de remettre Charles IV sur le trône, Votre Altesse remarquera, que Sa Majesté Impériale, n'ayant pas fait connoître sa volonté ni directement, ni par son lieutenant en Espagne, le seul organe qui pouvoit la transmettre à la nation, ce procédé de beaucoup de ses généraux, à

divulguer une déclaration inattendue , est aussi subversif de l'ordre public , que contraire à la bonne harmonie qui existe entre les deux nations , et dont la durée ajoute tant de prix à la gloire de l'empereur , et à la confiance qu'a inspirée à la nation entière son désir de voir notre souverain.

La seconde gazette extraordinaire qui fut publiée l'avant-dernière nuit , n'avoit d'autre but que de tranquilliser le public ; cet acte ne cacheoit aucun mauvais dessein , quoiqu'on pût être impatient de voir se réaliser les espérances qu'on nous donne sans cesse d'un grand bien ; il n'y a certainement pas un Espagnol honnête , ni un étranger impartial qui se soit trompé sur cette disposition , et ait conçu le moindre doute sur la pureté des intentions de ceux qui gouvernent la nation.

Lorsque j'aurai des détails sur les événemens de Burgos et de Tolède , je les apprécierai et les jugerai avec sévérité , en attendant , Votre Altesse Impériale connoît particulièrement le petit nombre de différens arrivés entre les troupes de son armée , et les habitans du royaume (c'est si peu de chose , que je suis certain qu'avec l'habitude de commander qu'a Votre Altesse Impériale , elle le trouvera même extraordinaire) , et en outre , lorsque Sa Majesté Impériale et Royale , évaluant justement , avec sa pénétration et son exactitude ordinaires , les subsistances que peuvent fournir les provinces les plus pauvres de ce royaume , le manque de bras pour en augmenter le produit , et la difficulté des transports , saura avec quelle exactitude ses troupes ont reçu abondamment tout ce qui est nécessaire à leur subsistance , certainement elle ne croira pas que l'Espagne ait été sans gouvernement , moins encore dans l'anarchie , dans des circonstances critiques comme

celles où nous nous trouvons, où une armée de cinquante mille hommes, qui ne devoit que passer dans la capitale, l'occupe et l'entoure depuis plus d'un mois, sans reconnoître toutefois le souverain et le chef de son gouvernement.

Votre Altesse Impériale sait trop bien apprécier la vérité, pour ne pas reconnoître celle-là, dans tous ses développemens, lorsqu'elle saura qu'il y a quatre ou cinq ans les Castilles perdirent plus d'un tiers de leur population, et proportionnellement des bestiaux, par les épidémies, la stérilité et les effets de la guerre avec l'Angleterre, et que, dans cette époque *si malheureuse* nous fûmes obligés d'acheter à l'étranger pour plus de cent millions de francs de grains et farines de toute espèce.

Sur toutes les autres affaires dont il est question dans la lettre de Votre Altesse Impériale, la junte du gouvernement se confie dans la sagesse et dans les bonnes intentions qui dirigent toutes vos opérations, n'ayant pas cessé de les éprouver jusqu'à présent; elle ne craint plus qu'aucune mesure de Votre Altesse Impériale, soit dans la cas de détruire les bons effets de la paix et de la bonne harmonie si solidement établies.

Le suprême conseil de Castille, dans sa publication d'hier, a renouvelé les peines, si sagement ordonnées par nos lois, contre les séditeux et les libellistes; il porte son zèle jusqu'à prévenir même les réunions du peuple les plus innocentes: telle que l'étoit celle de l'avant-dernière nuit.

Le conseil se plaint des inquiétudes et des maux que les procédés de quelques généraux français ont pu occasionner au peuple; mais il assure Votre Altesse Impériale, que ces troubles extérieurs sont prévus; et qu'il

a mis son esperance dans la nation et dans l'excellent esprit qui anime actuellement tous les Espagnols, ainsi que dans les prudentes dispositions des magistrats, exécutées si ponctuellement par tous les honnêtes habitans, pour donner de la confiance, et rendre la tranquillité publique inaltérable.

La junte du gouvernement se joint, avec une égale confiance, aux expressions manifestées par le conseil de Castille; mais elle a de plus en sa faveur, pour sa conviction, d'avoir connu plus directement les bonnes intentions de Votre Altesse Impériale, et l'admirable discipline de ses troupes.

J'ai l'honneur, etc.

Au palais, le 24 avril 1808.

N^o 26.

Circulaire adressée par la junte suprême du gouvernement d'Espagne, à MM. DE LA CUESTA, capitaine-général de la Castille-la-Vieille, le comte D'ESPELATA, capitaine-général de la Catalogne, et autres personnes dénommées dans la présente, à l'effet de prévenir l'anarchie, au cas où la violence paralyseroit la junte du gouvernement créée par Sa Majesté, le 9 avril 1808.

Dans les circonstances critiques où se trouve actuellement cette cour; dans le cas où les ordres directs du roi, notre maître, manqueroient, et où la junte du gouvernement seroit, par la violence, arrêtée dans l'exercice de ses fonctions, je viens, d'accord avec cette même junte, d'en nommer une autre, composée des lieutenans-généraux comte d'Espeleta de Veyre,

don Gregorio de la Cuesta, don Antonio Escannos, et des ministres don Manuel de Lardizabal-Y-Vribe, du conseil royal, don Juan Perez Villamil, conseiller de guerre et de marine, don Felipe Gil Toboada, conseiller des ordres; auxquels, en conséquence du péril imminent qui nous menace, et afin que s'il venoit à se réaliser, le royaume ne restât pas sans gouvernement, j'ai conféré et délégué, avec toute l'extension nécessaire, les pouvoirs et l'autorité qui sont en moi, et dans la junte du gouvernement: lesquels m'ont été concédés par mon cher et bien-aimé neveu, le roi notre maître; et en vertu desquels, MM. les archevêques, évêques, capitaines et commandans, généraux d'armées et de provinces, tribunaux supérieurs, audiences, *corregidores* (échevins), et autres magistrats du royaume, intendans et employés [des domaines royaux, et toutes autres personnes que ce soit, de quelque manière qu'elles soient employées dans le gouvernement, et quelque rang ou qualités qu'elles aient, obéiront et exécuteront toutes les ordonnances et décrets que ladite junte pourroit rendre, comme s'ils étoient expédiés par la junte du gouvernement; lui accordant aussi toutes les facultés nécessaires pour fixer sa résidence dans quelque lieu que ce soit du royaume, et pour la changer suivant qu'elle le jugera convenable.

Ainsi ordonné pour avoir son entière exécution.

Au Palais, le 1^{er} mai 1808.

ANTONIO PASQUAL.

N° 27.

Protestation du roi CHARLES IV, sur son abdication, insérée dans sa lettre du 17 avril 1808, à son frère l'Infant D. ANTOINE, président de la junte suprême.

Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, par lequel j'abdique ma couronne en faveur de mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé, pour prévenir de plus grands malheurs et l'effusion du sang de mes sujets bien-aimés. Il doit, en conséquence, être regardé comme de nulle valeur.

Aranjuez, le 21 mars 1808.

MOI, LE ROI.

Cette protestation, que le prince Murat fit signer au roi Charles le 17 avril, à l'Escorial, fut désavouée par le roi à Bayonne.


~~~~~

# LISTE

## DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

QUI ONT ÉTÉ SUPPRIMÉES.

---

**Les extraits des traités de paix de Lunéville, d'Amiens, de Presbourg, et de Tilsitt.**

**Le décret de Buonaparte à Milan, le 17 décembre 1807, sur les marchandises anglaises.**

**L'état de la population de l'Empire français en 1808.**

**Les états des recettes et dépenses du trésor, de la dette publique, de l'armée, et de la marine de l'Empire en 1808.**

**L'ordre du jour de l'armée de Junot à son entrée en Espagne (le 17 octobre 1807), copié de l'ouvrage de M. le général Thiébault.**

**L'Extrait de la procédure de l'Escorial, contre les complices (supposés) du prince des Asturies. Cette pièce a été publiée dans le *Moniteur* du mois de février 1810, et n'est qu'une répétition de ce qui a été dit dans le *Livre premier*.**

**Les ordres de la Junte suprême de Madrid, sur l'élargissement du prince de la Paix.**

**Les ordres du jour du grand-duc de Berg, en entrant à Madrid. (*Ils n'ont aucun intérêt.*)**



## PIECES JUSTIFICATIVES. 367

**Note du général Duhesme à M. le comte d'Espeleta, commandant-général de la Catalogne, sur l'approvisionnement des forts occupés par les troupes françaises.**

*Nota.* Le décret du roi Charles pour tranquilliser les habitans d'Aranjuez, celui par lequel le prince de la Paix fut relevé de ses emplois, et la note du grand-duc de Berg sur la mise en liberté de Godoy, ayant été copiés dans le Livre I<sup>er</sup>, on a cru devoir les supprimer.

On trouvera dans cette traduction le décret de Charles IV sur l'arrestation de son fils ( du 30 décembre 1807, ) et la protestation du même souverain, quoique ces pièces n'existent point dans l'original espagnol.



LIBRARY OF THE  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DE FRANCE  
MUSEUM OF HISTORY AND ETHNOGRAPHY  
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF THE ARMY  
AND THE NAVAL HISTORY

# CATALOGUE

## DES OUVRAGES IMPRIMÉS,

EXISTANS DANS LES ARCHIVES

DE LA SECTION D'HISTOIRE MILITAIRE,  
RELATIFS A LA GUERRE D'ESPAGNE CONTRE BUONAPARTE.

---

### OUVRAGES ESPAGNOLS.

#### *Périodiques.*

- Gazettes de Madrid, de l'année 1808.  
Gazette du gouvernement légitime espagnol, années  
1809, 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814.  
Gazette du gouvernement *intrus*, années 1809, 1810,  
1811, 1812 et 1813.  
Mémorial militaire et patriotique de l'armée de la  
gauche, 1810.  
Mémoires militaires du 6<sup>me</sup> corps d'armée, 1811.  
Journal de l'état-major général, 1811.  
Semainier patriotique publié à Madrid, Séville et  
Cadix, en 1808, 1809 et 1810.  
L'Espagnol, journal publié en Angleterre, par Blanco.

#### *Manifestes.*

- Des événemens d'Aranjuez, de Madrid et de Bayonne,  
en mars, avril et mai 1808.  
De don Pedro Cevallos, sur les faits et machinations  
qui préparèrent l'usurpation du trône d'Espagne.



- Du conseil royal , sur sa conduite.
- Du général Castanos.
- Du duc de l'Infantado.
- Du général Vénégas , en réponse au duc de l'Infantado.
- Du général Cuesta , sur ses opérations militaires.
- De MM. O'Farril et d'Azanza.
- Du marquis d'Almenara.
- Du général Vénégas , en réponse au général Cuesta.
- Des membres de la junte centrale , en réponse au général Cuesta.
- Des membres de la junte centrale , explicatif de leur conduite pendant leur administration.
- Du comte de Cartaojal , pour sa propre défense.
- Du général Carrafa , en réponse à un ouvrage portugais intitulé *Evénemens d'Alentéjo*.
- Du brigadier Moretti , en réponse au général Carrafa.
- De la junte supérieure de Grenade , aux habitans de sa province.
- De la junte supérieure de Valence , aux autres junte du royaume.
- De la junte supérieure de Cadix , adressé au peuple qui la créa.
- De la junte supérieure de Cadix , où elle expose les événemens depuis son installation.
- Du duc d'Albuquerque , en réponse à la junte de Cadix.
- De la junte supérieure de Catalogne , en 1809.
- De la junte supérieure de Catalogne , sur la perte de Tarragone , en 1811.
- Du général Eguia , sur ce qu'avoit publié contre lui don Laurent Calvo de Rozas.
- Du général Mina , contre une députation *intruse*.
- De la province d'Éstramadure , en réponse au colonel Horse.



- Du marquis de Campo Verde, sur son commandement en Catalogne.
- Du colonel Claros, pour se plaindre du marquis de Campo Verde.
- Du général Sarsfield, en réponse au marquis de Campo Verde.
- De don Vincent Abello, sur les événemens de Malaga, en 1810.
- De la régence du royaume, sur l'éloignement du commandement du général Ballesteros.
- Du général Ballesteros, en réponse à la régence.
- De ce que n'a point fait le comte de Montijo.
- De M. Lozano de Torrès, à ses compatriotes.
- Du brigadier Santisteban, sur l'affaire de Castalla.
- De M. Escoiquiz, sur les raisons qui motivèrent le voyage de Ferdinand VII à Bayonne.
- De M. de Cevallos, deux réponses à M. Escoiquiz.

*Histoires.*

- Histoire d'Espagne, par le P. Salmon.
- Histoire raisonnée de la révolution d'Espagne, par M. Carnicero.
- Des opérations de l'armée de Catalogne, pendant la première campagne.
- Des opérations de la division de Soria.

*Mémoires historiques.*

- Mémoires pour l'histoire d'Espagne, par Mirtil Sicuritano.
- Mémoires sur les événemens de Valence, depuis le 23 mai jusqu'au 23 juin 1808.



Mémoires sur les événemens de l'armée de Dupont, depuis son entrée à Cordoue jusqu'à sa reddition.

*Idem*, sur les événemens les plus intéressans arrivés à Saragosse pendant le premier siège.

*Idem*, sur les événemens du second siège de Tarragone par le général Villalba.

*Idem*, sur la révolution, les services et la gloire du peuple de Cadix.

*Idem*, sur la retraite de l'armée du centre, depuis l'Ebre jusqu'à Cuenca.

*Idem*, sur les événemens de la campagne du Portugal, en 1810 et 1811.

*Idem*, sur le siège de Tarragone, par le colonel Egoaguirre.

*Idem*, sur les événemens militaires de la Galice, en 1807, par M. Manuel Garcia del Barrio.

*Idem*, sur les événemens arrivés depuis 1808 jusqu'à 1813.

*Idem*, sur la persécution soufferte par le colonel Garcini, par le même.

*Idem* Historiques pour servir à l'histoire militaire de la guerre de la révolution d'Espagne, par le colonel D. T. G.-M. - V. S.

#### *Rapports officiels.*

Sur la défense de Tarragone, par son gouverneur le général Contreras.

— De Ciudad - Rodrigo, par son gouverneur le général Herrasti.

— D'Astorga, du siège de la même ville, par son gouverneur, à la première époque, le général Santocildes.



— Sur la conquête des places de Lerida, Méquinenza et Monzon, par le général baron d'Eroles.

— De la bataille d'Albuféra, par l'état-major du corps.

*Journaux militaires*

Des opérations de la division du comté de Niebla, par ordre de son commandant le général Copons.

Des opérations de la division qui défendit Tarife, par ordre de son commandant le général Copons.

*Pièces diverses.*

Démonstration de la fidélité espagnole. — Collection de pièces intéressantes, publiées en 1808 et 1809, sept volumes.

La Catalogne affligée, supplique au congrès des Cortès, en 1811.

Lettres du général Graham au comte de Liverpool, sur la bataille de Barrosa.

Avis de la commission nommée par les Cortès, sur la conduite militaire du général Lapena, dans la journée du 5 mars 1811.

Notes sur la vie et les exploits du brigadier Jean-Martin l'Empecinado.

*Ouvrages portugais.*

Histoire générale de l'invasion des Français en Portugal, par Acursio de Nevès.

Gazettes de Lisbonne des années 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814.

Courrier brésilien, journal publié à Londres.



*Ouvrages français.*

Mémoires sur la guerre d'Espagne, par M. l'abbé de Pradt.

Relation des sièges de Saragosse et de Tortose, par Rogniat.

Mémoires sur la guerre des Français en Espagne, par Rocca.

Histoire de la guerre d'Espagne et de Portugal, par Sarrazin.

Journal historique du siège de Saragosse, par Dau-debarde.

Défense de Saragosse, par Caballero.

Précis historique de la guerre d'Espagne et de Portugal, de 1808 à 1814, par Auguste Carel.

Mémoire sur la guerre d'Espagne pendant les années 1808, 1809, 1810, 1811, par Nayliès.

Moniteur de 1804, 1805, 1806, 1807, 1808.

Journal de l'Empire, années 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813.

Journal des Débats, année 1814.

Relation de l'expédition de Portugal en 1807 et 1808, par Paul Thiébault, général de division.

Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne, par Nellerto (anagramme de Llorente, vrai nom de l'auteur).

*Ouvrages anglais.*

Edinburgh annual register, periodical work, from 1808 to 1814.

A narrative of the campaigns of the British army in Spain, commanded by Sir John Moore.



The proceedings upon the enquiries relative to the armistice and convention of Cintra.

A narrative of the retreat of the British army commanded by Sir John Moore, to Corunna.

Letters from Portugal and Spain, comprising an account of the operations of the armies under Sir Arthur Wellesley and Sir John Moore.

Observations on the present state of the Portuguese army, as organised by Sir Wm. Carr Beresford.

A narrative of the campaigns of the loyal Lusitanian legion, in the years 1809, 1810, and 1811.

A treatise on the defense of Portugal, by Sir Wm. Granville Eliot.

The principles of war exhibited in the practice of the camp, and as developed in a series of general orders of the Duke of Wellington.

The trial of Sir John Murray, 1815.

Journals of the sieges undertaken by the Allies in Spain in the years 1811 and 1812.

A narrative of the retreat of the British army from Burgos.

Life of the Duke of Wellington.

An account of the operations of the British army and of the state and sentiments of the people of Portugal.

The history of the late war in Spain and Portugal, by Robert Southey.

Historical and military observations on Portugal, illustrated by authentic plans of all the sieges and battles fought in the Peninsula during the late war, by Capt. Geo. Landmann, R. E.

Campaigns of Field Marshal Arthur Duke of Wellington, since the taking of Seringampatam to the battle of Waterloo, with numerous fine engravings.



# NOTICE

## DES DOCUMENTS MANUSCRITS,

EXISTANS DANS LES ARCHIVES DE LA SECTION D'HISTOIRE  
MILITAIRE.

*Documents relatifs à l'année 1808.*

Journal des opérations de l'armée d'Aragon, appelée  
plus tard *armée de réserve*.

Journal des opérations de l'armée d'Extramadure.

Journal des opérations de l'armée de Galice, appelée  
plus tard, *armée de la gauche*.

*Relations*

de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> défense de Gironne.

de l'affaire d'Alcolea.

de l'affaire de Lerin.

de l'affaire d'Evora en Portugal.

de l'affaire de Castellon d'Am-  
purias.

de l'affaire de Tarrancon.

de la défense de la place de Roses.

sur la formation et les opérations  
de l'armée de Valence.

*Mémoires dignes  
de foi*

sur les événemens des Asturies.

sur les événemens du nord de  
l'Europe avec les troupes du  
marquis de la Romana.



*Etats de l'organisation et de la force des armées*

de Catalogne, nommée plus tard de la droite.

d'Aragon, nommée plus tard de réserve.

de Valence et de Murcie.

d'Andalousie, appelée plus tard du centre.

d'Estramadure, appelée plus tard de la gauche.

britanniques de Wellesley et de Moore.

*Pièces remarquables interceptées à l'ennemi.*

Ordres généraux de la 2<sup>e</sup> armée d'observation de la Gironde, depuis son entrée en Espagne jusqu'à sa reddition à Baylen.

Pièces diverses relatives à la force et à l'organisation de l'armée française, commandée par le général Duhesme, et aux mesures prises par ce général pour la conservation de Barcelonne.

Journal de la campagne d'Andalousie par le 2<sup>e</sup> corps de l'armée d'observation de la Gironde.

*Documens relatifs à l'année 1809.*

Journaux de la défense de la place de Gironne, de quatre auteurs différens.

*Notices sur les opérations*

} de la 1<sup>re</sup> armée de la droite.  
 { de la 2<sup>e</sup> armée de la droite.



*Suite des Notices sur les opérations*

*Relations*

*Mémoires dignes de foi,*

*Etat de l'organisation et de la force*

de l'armée de réserve.  
 de l'armée d'Estramadure.  
 de la division nommée du Minho:  
 de la bataille de Valls.  
 de celle d'Alcaniz, et des affaires de Maria, Belchite et Cinca.  
 des affaires d'Ucles, d'Aranjuez, et de la bataille d'Almonacid.  
 des batailles de Médellin et Talavera.  
 des affaires de Villa-Franca-del-Vierzo, et du pont de St. Payo.  
 de la bataille de Tamamès, et de l'affaire d'Alva du Tormès.  
 de l'attaque d'Oporto par les Anglais.  
 sur la défense de Rosas.  
 sur la bataille de Valls et opérations antérieures.  
 sur les opérations de la 2<sup>e</sup> armée de la droite.  
 sur l'état de l'armée du centre à Cuenca.  
 sur la bataille d'Almonacid.  
 sur les opérations des Asturies.  
 de la 1<sup>re</sup> armée de la droite.  
 de la 2<sup>e</sup> armée de la droite.  
 de l'armée du centre.  
 de l'armée de la gauche.  
 de l'armée britannique.



## NOTICE.

*Pièces remarquables interceptées à l'ennemi.*

Etat de la force du 3<sup>e</sup> corps de l'armée française. — Mai 1809.

Etat de la force du 7<sup>e</sup> corps de l'armée française. — Août 1809.

Notice sur les mouvemens de la 5<sup>e</sup> division du 1<sup>er</sup> corps de l'armée française dans les plaines d'Ybor, en 1809.

Etat de la force des garnisons de Vittoria, Saint-Sébastien, Pampelune, et autres points de la Navarre.

Journal des opérations du 1<sup>er</sup> corps de l'armée française en 1809; par le général Sémellé.

Plan de Gironne, et diverses pièces relatives au siège de cette place.

*Documens relatifs à l'année 1810.*

*Journaux des défenses*

de la place de Lérida.

de la ville d'Astorga.

de la place de Ciudad-Rodrigo.

de Cadix et de l'île de Léon.

*Notices sur les opérations*

de l'armée de la droite.

de l'armée d'Estramadure.

de la partie de l'armée de la gauche, restée en Galice.

de l'armée du centre.



*Relations offi-  
cielles*

de l'affaire de Baza.  
de l'expédition de la Sierra de Ronda.  
de l'expédition sur le comté de  
Niebla.  
de plusieurs affaires des *Guérillas*.

*Mémoires dignes  
de foi,*

sur les opérations de l'armée de  
Valence.  
sur les événemens de Murcie,  
à l'arrivée de l'armée fran-  
çaise.  
sur les motifs du marquis de la  
Romana pour aller avec ses  
troupes aux lignes de Torrès-  
Vedras.  
sur l'expédition de lord Blancey  
sur les côtes de Malaga.

*Etat de l'organi-  
sation et de la  
force*

de l'armée de la droite.  
de l'armée du centre.  
de l'armée de l'Estramadure, et  
de la division britannique de  
Cadix et de l'île de Léon.  
de l'armée de la gauche.  
de l'armée anglo-portugaise.

*Pièces remar-  
quables intercep-  
tées à l'ennemi.*

Journal du blocus et de la prise  
de la place de Tuy.  
Etats de la force du 1<sup>er</sup> corps de  
l'armée française, en février et  
mai 1810.



- Suite des Pièces remarquables, etc.* {
- Partie des événemens du 1<sup>er</sup> corps de l'armée française.
  - Journal des opérations du 1<sup>er</sup> corps de l'armée française, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à la fin de juillet 1811, par le général Sémellé, son chef d'état-major.

*Documens relatifs à l'année 1811.*

- Notices officielles sur les opérations* {
- du 1<sup>er</sup> corps d'armée.
  - du 2<sup>e</sup> corps d'armée.
  - du 3<sup>e</sup> corps d'armée.
  - du 4<sup>e</sup> corps d'armée.
  - du 5<sup>e</sup> corps d'armée.
  - du 6<sup>e</sup> corps d'armée.
  - du 7<sup>e</sup> corps d'armée.
- Notices officielles des défenses* {
- de la place de Tarragone.
  - du château de Sagonte.
  - de la ville de Valence.
  - de la ville de Tarife.
  - de la ville de Badajoz.
  - de Cadix et de l'île de Léon.
- Relations officielles* {
- de l'action de Figueras.
  - de la bataille de Sagonte.
  - des affaires de Chiclana et de Barrosa.
  - de l'affaire d'Arroyo-Molinos.
  - de la bataille d'Albuféra.
  - de diverses opérations des guérillas.



|                                                     |   |                                                                                   |
|-----------------------------------------------------|---|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Etats de l'organisation et de la force</i>       | { | du 1 <sup>er</sup> corps d'armée.                                                 |
|                                                     |   | du 2 <sup>e</sup> corps d'armée.                                                  |
|                                                     |   | du 3 <sup>e</sup> corps d'armée.                                                  |
|                                                     |   | du 4 <sup>e</sup> corps d'armée.                                                  |
|                                                     |   | du 5 <sup>e</sup> corps d'armée.                                                  |
|                                                     |   | du 6 <sup>e</sup> corps d'armée.                                                  |
|                                                     |   | du 7 <sup>e</sup> corps d'armée.                                                  |
| <i>Pièces remarquables interceptées à l'ennemi.</i> | { | Etat des forces de la garnison, et situation des hôpitaux de la place de Badajoz. |

*Documens relatifs à l'année 1812.*

|                                               |   |                                                                      |
|-----------------------------------------------|---|----------------------------------------------------------------------|
| <i>Notices officielles sur les opérations</i> | { | du 1 <sup>er</sup> corps d'armée.                                    |
|                                               |   | des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> corps d'armée.                  |
|                                               |   | du 4 <sup>e</sup> corps d'armée.                                     |
|                                               |   | des 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> corps d'armée. |
| <i>Notices officielles</i>                    | { | de la défense de Cadix et de l'île de Léon.                          |
| <i>Notices officielles sur les sièges</i>     | { | de la place d'Astorga.                                               |
|                                               |   | du château de Burgos.                                                |
|                                               |   | de la place de Ciudad-Rodrigo.                                       |
|                                               |   | de la place de Badajoz.                                              |
|                                               |   | des forts de Salamanque.                                             |
| <i>Rapports officiels</i>                     | { | De la prise de Consuegra.                                            |
|                                               |   | Des forts du Retiro et Guadalaxara.                                  |
|                                               |   | De l'abandon du blocus de Cadix, et de l'île de Léon.                |



## NOTICE.

- Rapports officiels* { de la prise de Tordesillas.  
de la bataille des Arapiles.  
de l'entrée des alliés à Madrid.  
de l'embraselement de Lérída.  
de diverses opérations des *Gué-  
rillas*.
- Mémoires dignes  
de foi,* { sur l'état de la Catalogne.  
sur les opérations qu'il conviendrait  
d'entreprendre contre l'ennemi.
- Etats de l'orga-  
nisation et des  
forces* { du 1<sup>er</sup> corps d'armée.  
des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps d'armée.  
du 4<sup>e</sup> corps d'armée.  
des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> corps d'armée.  
de l'armée anglo-lusitanienne.  
de l'armée anglo-sicilienne.
- Pièces intéres-  
santes intercep-  
tées à l'ennemi.* { Chiffre du maréchal Marmont.  
Etat de l'organisation et des forces  
de l'armée française, appelée *de  
Portugal*.  
Trois lettres de Joseph Buonaparte  
à Soult, relatives à des opérations  
militaires.  
Divers rapports de Soult à Berthier,  
sur la prise de Badajoz et autres  
opérations.  
Rapport de Marmont à Jourdan,  
dans lequel il lui communique  
le plan d'opérations qu'il se pro-  
pose.



*Suite des Pièces  
intéressantes,  
etc.*

Lettre de Joseph à Drouot, pour lui demander le secours de ses troupes.

Papiers divers de Marmont, contenant plusieurs ordres relatifs aux dispositions qu'il prit pour la bataille des Arapiles.

Plusieurs lettres du baron de Mohrenheim, chargé d'affaires de Russie, près de Joseph, au prince Kourakin, sur les événemens de la guerre d'Espagne.

Plusieurs lettres de Joseph, et des généraux Marmont, Caffarelli, Rey, Lafond-Blaniac, et du ministre Arribas, relatives à des opérations militaires et à des mouvemens des alliés.

*Documens relatifs à l'année 1813.*

*Relations officielles des opérations*

{ du 1<sup>er</sup> corps d'armée.  
du 2<sup>e</sup> corps d'armée.  
du 3<sup>e</sup> corps d'armée.  
de la réserve d'Andalousie.  
du 4<sup>e</sup> corps d'armée.

*Relations officielles des actions de guerre*

{ du 1<sup>er</sup> corps d'armée.  
du 2<sup>e</sup> corps d'armée.  
du 3<sup>e</sup> corps d'armée.



|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Relations officielles des actions de guerre</i> | de la réserve d'Andalousie.<br>du 4 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>de l'armée anglo-lusitanienne.<br>de l'armée anglo-hispano-sicilienne.                                                                                                                                          |
| <i>Etats d'organisation et des forces</i>          | du 1 <sup>er</sup> corps d'armée.<br>du 2 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>du 3 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>du 4 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>de la réserve d'Andalousie.<br>de la réserve de Galice.<br>de l'armée anglo-lusitanienne.<br>de l'armée anglo-hispano-sicilienne. |

Plusieurs pièces de différens généraux et chefs d'état-major de l'armée française, relatives à des opérations militaires, à l'organisation et à la force des armées.

*Documens relatifs à l'année 1814.*

|                                                  |                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Notices officielles des opérations</i>        | du 1 <sup>er</sup> corps d'armée.<br>du 2 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>du 3 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>du 4 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>de la réserve d'Andalousie. |
| <i>Notices officielles des actions de guerre</i> | du 1 <sup>er</sup> corps d'armée.<br>du 2 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>du 3 <sup>e</sup> corps d'armée.<br>du 4 <sup>e</sup> corps d'armée.                                |







